

N

55002



NAPOLÉON
BONAPARTE

NAPOLÉON BONAPARTE

Œuvres littéraires et écrits militaires

publiés par Jean Tulard
Folles de Marcel Dunan
membre de l'Institut





Francisco de Quevedo critique
sous la direction de
Jean Talon
Directeur d'études
à l'École pratique des Hautes Études
(Section des sciences historiques et philologiques)



Portrait de Bonaparte, général en chef de l'armée d'Italie, par Bachelier d'Albe.
Musée de la Malmaison, Giraudon.

TOME II

MANUSCRITS
ET
ŒUVRES IMPRIMÉES
(1789-1796)



Avertissement

Après les premiers brouillons de la jeunesse et les lectures désordonnées, s'ouvre en 1789 pour Napoléon une nouvelle période, celle des ambitions littéraires (il participe au concours de l'Académie de Lyon, il correspond avec l'abbé Baynal) et des premières publications (*Lettre à Bataillon; Souper de Bessouze*), sans que vienne à s'interrompre le cours toujours abondant de ses lectures. Puis, à partir de 1793, Napoléon se consacre uniquement aux devoirs et projets militaires (une exception : *Clisson et Eugène*). L'insuccès de son *Discours sur le bonheur* a découragé sa vocation d'écrivain, les guerres de la République l'absorbent; son ambition, guidée par les événements, le porte davantage vers les hauts commandements que vers une carrière d'homme de lettres¹. A partir de 1796, il cessera même de tenir une plume qui ne peut suivre sa pensée pour dicter à ses secrétaires et aides de camp, lettres, articles ou proclamations.

Les textes reproduits dans ce volume proviennent, pour les numéros XXXIV à XXXIX, XLII à LV et LVII à LX, du fonds Libri de la Bibliothèque Laurentienne de Florence. Ils avaient déjà été publiés par Maisson et Bâgé

¹ Il avait à son être déposé le 7 août 1799, à propos de son discours de Lyon : « Mon ouvrage est fini, corrigé et imprimé, mais ne s'est pas dans une circonstance que l'on lui imprimait, sans être en plus la petite addition d'une lettre ».

dans *Napoléon inconnu*. Un nouveau collectionnement a été effectué.

Le numéro XL vient du British Museum. Il a été édité par N. Tomich dans *Napoléon-orientaux*.

Les numéros LXIV-LXX appartiennent à l'ancien fonds Dziatyński, publié par Askaniay. Un nouveau collectionnement a pu être effectué sur les fac-similes reproduits par l'éditeur. Le texte complet de *Clisson et Eugénie* avait déjà fait l'objet d'une publication dans le *Nouveau Forum* en septembre 1955.

La *Lettre à Bataillon* et le *Souper de Beaucaire* ont été reproduits d'après les premières éditions. On a conservé l'orthographe de l'époque.

Le *Mémoire justificatif du bataillon des volontaires sur l'émeute d'avril* est tiré, faute de manuscrit, des *Mémoires sur l'enfance et la jeunesse de Napoléon*, par Nisien, p. 214.

Enfin, pour la *Partition politique et militaire du département de la Corse*, dont le manuscrit paraît également perdu, on a utilisé l'édition de 1841, parue chez Truchy et Arnou sous le titre *Copie d'un manuscrit de la suite de Napoléon Bonaparte avec l'orthographe qui existe dans le manuscrit même*.

Comme dans le volume précédent, il n'a pas paru utile de surcharger d'éclaircissements les notes de lecture de Bonaparte. On s'est borné à une édition critique de *l'Essai sur les mœurs de Voltaire* ou du *Voyage de Coxin en Suède*, sans intérêt pour l'histoire napoléonienne.

Chronologie

mai 1789-mars 1796

Cette chronologie est la continuation de celle du tome I. Elle a pour but de replacer les écrits de Napoléon dans le déroulement des événements révolutionnaires. Elle s'arrête au moment où Napoléon part pour la campagne d'Italie.

- 5 mai 1789 lecture du rapport de Necker aux états généraux.
- 9 mai 1789 décret de Gribeauval, rénovateur de l'artillerie française
- 20 mai 1789 retour de Napoléon à Auxerre. Nombreuses lectures : Platon, Rollin, Raynal, Barrow qui lui inspire sa nouvelle intitulée le *Comte d'Essex*.
lettre à Pardi : « Je nequis quand la patrie périssait. »
- 12 juin 1789 chute de la Bastille.
- 14 juillet 1789 incidents à Auxerre.
- 20 juillet 1789 abolition de la féodalité. Bonaparte lit les *Observations sur l'histoire de France* de Mably.
- 4 août 1789 Bonaparte fait partie d'une commission chargée d'étudier le tir des bombes avec des pièces de siège.
- 8 août 1789 nouveau congé. Napoléon part pour la Corse. Il va y écrire ses lettres à l'abbé Royand.
- 6 octobre 1789 Louis XVI quitte Versailles pour Paris
- 30 octobre 1789 Bonaparte rédige au nom des patriotes une adresse destinée à l'Assemblée nationale.
- 5 novembre 1789 il figure parmi les meneurs qui, à Brest, réclament la formation d'une garde nationale.

- 20 janvier 1790 décret de la Constituante décidant que la Corse fait partie intégrante de l'Empire français.
- 12 avril 1790 Napoléon assiste au congrès d'Orrezza.
- 16 avril 1790 il sollicite une prolongation de congé.
- 25 juin 1790 troubles d'Ascona. Napoléon rédige le mémoire justificatif de la municipalité.
- 17 juillet 1790 *Paoli à Bastia.*
- 23 janvier 1791 Bonaparte écrit la *Lettre à Battaïoco*.
- Fin janvier 1791 retour en France.
- 8 février 1791 Bonaparte écrit ses *Réflexions sur l'amour*.
- 14 mars 1791 il adresse en Corse des exemplaires de sa *Lettre à Battaïoco*.
- 20 mars 1791 il ne peut faire éditer une *Histoire de Corse*.
- 10 avril 1791 il se constitue un cahier d'expressions.
- 14 avril 1791 il commence la lecture de l'*Histoire de la Sorbonne* de Duvernet, qu'il achevera le 29 avril.
- 20 avril 1791 il lit le *Voyage en Saïgne* de Coste.
- 11 mai 1791 lecture des *Mémoires secrets* de Duches et de la *Chauvière* médicale de Bernardin de Saint-Pierre.
- 12 mai 1791 *L'Esprit* de Gersten amène Napoléon à réfléchir sur les problèmes religieux et les rapports de l'Église et de l'État.
- 19 mai 1791 il lit l'*Histoire de la noblesse* de Dulaure.
- 22 mai 1791 il lit l'*Essai* sur les *œuvres* de Voltaire.
- 14 juin 1791 départ d'Anzoume pour Valence où il est affecté.
- 20 juin 1791 fuite du roi. Bonaparte écrit *République ou Monarchie* à l'annonce de la nouvelle à Valence.
- Il lit les *Inces* de Marmontel.
- 24 juin 1791 il prend des notes sur l'*Histoire de Florence* de Machiavel.
- Fin juin 1791 il écrit le *Dialogue sur l'amour*.
- Août 1791 Il lit le *Roland furieux*.
- Fin septembre quatrième séjour de Bonaparte en Corse.
- Mars 1792 il tente de devenir lieutenant-colonel du 2^e bataillon de volontaires à Ajaccio. Il rédige un règlement de police pour le bataillon.
- 8-9 avril 1792 violents affrontements à Ajaccio entre volontaires de Bonaparte et habitants de la ville.
- 11 avril 1792 Bonaparte essaie de déboucher les troupes françaises.

- 19 avril 1792 il rédige un mémoire justificatif sur les événements d'Ajaccio.
- Fin avril 1792 il quitte la Corse.
- 28 mai 1792 arrivée de Bonaparte à Paris.
- 22 juin 1792 la foule envahit les Tuileries et coiffe Louis XVI du bonnet rouge.
- 10 août 1792 chute de la monarchie.
- 9 septembre 1792 Bonaparte quitte Paris.
- 26 septembre 1792 bataille de Valmy.
- 15 octobre 1792 cinquième séjour en Corse.
- 18 octobre 1792 entrevue avec Paoli.
- 15 décembre 1792 Bonaparte participe aux préparatifs de la manœuvre de diversion contre la Sardaigne.
- 21 janvier 1793 exécution de Louis XVI.
- 18-25 février 1793 échec de l'expédition contre la Maddalena.
- 28 février 1793 protestation de Bonaparte contre l'échec de la Maddalena.
- Mars 1793 rupture de Bonaparte et de Paoli. Bonaparte rédige plusieurs projets de fortification de la Corse.
- 2 avril 1793 la Convention décrète l'arrestation de Paoli.
- 27 avril 1793 Bonaparte déjoue une tentative d'assassinat.
- 23 mai 1793 la maison des Bonaparte à Ajaccio est saccagée.
- 2 juin 1793 échec de la tentative des républicains contre Ajaccio. Chute à Paris de la Girouade.
- 11 juin 1793 la famille Bonaparte quitte la Corse.
- 13 juin 1793 les Bonaparte s'installent à Toulon puis à Marseille.
- Vers le soulèvement du Sud-Ouest contre la Convention.
- 16 juin 1793 ordre à Bonaparte de se porter en Avignon.
- 3 juillet 1793 Carteaux reprend Avignon aux insurgés.
- 26 juillet 1793 Bonaparte écrit le *Souper de Beaucaire*.
- 29 juillet 1793 il arrive à Toulon pour participer au siège.
- 12 septembre 1793 les Anglais évacuent Toulon.
- 18 décembre 1793 Bonaparte est nommé général de brigade.
- 28 décembre 1793 il commande l'artillerie de l'armée d'Italie.
- 7 février 1794 il s'installe à Nice.
- 27 mars 1794 il développe devant Augustin Robespierre et Riccio un plan d'attaque contre le Piémont.
- 2 avril 1794 mission à Gênes et à Savone.
- 11-27 juillet 1794 chute de Robespierre.
- 28 juillet 1794

- 1^{er} août 1794 Joseph Bonaparte épouse Julie Clary. Bonaparte va s'éprendre de sa sœur Désirée.
- 9 août 1794 Bonaparte placé en état d'arrestation.
- 20 août 1794 Il est innocenté.
- 16 septembre 1794 Bonaparte sollicite la charge d'une expédition maritime contre la Corse insurgée.
- 21 septembre 1794 il rencontre Turreau, ancien chef de l'armée de l'Ouest, et rédige une note sur l'emploi de l'artillerie dans cette armée.
- Janvier 1795 Bonaparte poursuit ses préparatifs de l'expédition de Corse.
- 29 mars 1795 il est affecté à l'armée de l'Ouest.
- 21 avril 1795 il est fiancé à Désirée Clary.
- 7 mai 1795 Bonaparte est rayé des cadres de l'Italie.
- 8 mai 1795 Bonaparte part pour Paris où il arrive le 15.
- 16 mai 1795 échec de son entrevue avec Aubry, responsable des affaires militaires au comité de Salut public.
- Juillet 1795 Bonaparte placé en demi-solde.
- 10 juillet 1795 il se plaint à Joseph : « D'écarter ne m'écrivent plus. » Il écrit alors Cléon et [Eugénie].
- 18 août 1795 attaché au bureau topographique du comité de Salut public, il y prépare plusieurs plans.
- 15 septembre 1795 il est rayé de la liste des généraux employés au comité de Salut public.
- 5 octobre 1795 Barres le charge du commandement de l'armée de Paris qui réprime l'insulte du 13 vendémiaire.
- 15 octobre 1795 à cette date se placerait la première rencontre entre Bonaparte et Joséphine.
- 16 octobre 1795 Bonaparte devient général en chef de l'armée de l'Intérieur.
- 2 mars 1796 il est nommé commandant en chef de l'armée d'Italie.
- 9 mars 1796 mariage avec Joséphine.
- 11 mars 1796 départ de Bonaparte pour l'Italie.

XXXIV.

Notes tirées du compte rendu de Necker

Le 5 mai 1789 à Versailles dans la grande salle de l'Hôtel des Menus Plaisirs, Louis XVI présidait à l'ouverture solennelle des états généraux. Après le roi et le garde des Sceaux Harcourt, Necker prit la parole et exposa la situation financière du royaume. C'est ce discours qu'analyse Bonaparte, examinant les moyens de résoudre le déficit. Le rapport fut publié en 1789, puis repris dans les œuvres de Necker (t. VI, p. 617). Il est étudié dans Maréchal, Histoire financière, t. I, pp. 468-470.

1^{er} REVENUS FIXES

Formes générales	150 107 000 L.
Composé de quatre articles	
Objets affermés	113 880 000
Objets en régie	28 450 000
Droits du Clermontois	107 000
Supplément { sur les objets de	
ment { régie	2 000 000
{ sur le tabac	4 000 000
Formes des postes 	12 000 000
— des messageries 	1 100 000
— des droits sur les bestiaux de	
Pauze	620 000
— des allouages	1 200 000
— des droits de Port-Louis 	67 000
Abandon des droits de Flandre	805 000
Régie des sables et des droits rivaux	80 000 000
— des domaines et bois	80 000 000
— des loteries	14 000 000
— des revenus ecclésiastiques	2 000 000
— du sucre d'air	1 500 000
— des poudres et salpêtres	800 000
Revente des finances de Paris, des pays	
d'obédience et des pays conquis 	110 550 000
Vergesimes, impositions ordinaires et	
supplémentaires	68 607 000
Il faut déduire l'intérêt des sommes	
versées par les receveurs	2 480 000
	<hr/>
	450 000 000
Impositions des pays d'États	
Languedoc	9 747 150
Provence	6 611 480

Bourgeois	4 108 198	
Prévôt	2 892 468	
Peu, Boyaux et Fers	1 066 628	85 256 000
Capitation et vingtièmes rabaissés		275 000
Capitation et dixième rabaissés au trésor public sur les personnes		8 290 000
Impositions particulières aux fortifications des villes		275 000
Établiss. sur la fabrication des monnaies		200 000
Établiss. sur les forges royales		80 000
Revenus de la poste de commerce		620 000
Loyers des maisons et des terrains des Quatre-Vingts		150 000
Intérêt des sommes prêtées aux États-Unis d'Autriche		2 600 000
Intérêt rabaissés que doit au prince d'Allemagne		800 000
Total des revenus 1789		475 294 000

2^e DÉPENSES FIXES

Dépenses de la maison du Roi et de la Reine, du Dauphin, des Enfants de France, de Madame Élisabeth et de Mademoiselle		50 000 000
Maison de Monsieur, de Madame, du comte et comtesse d'Artois, du duc d'Angoulême, du duc de Berry		8 250 000
Affaires étrangères		7 400 000
Département de la guerre		99 000 000
Mars et colonies		60 000 000
Supplément pour les colonies		400 000
Fort et châteaux		5 000 000
Flotte		804 000
Rentes perpétuelles et viagères		160 468 000
Intérêt d'effets publics		44 000 000
Gages de charges représentant l'intérêt de la France		14 600 000
Intérêt et frais des anticipations qui portent sur go et go		4 000 000
Intérêt et frais du renouvellement des billets de France des autres anticipations ou des emprunts financiers pour balancer les besoins de l'année 1789		10 400 000
Engagement à temps avec le sang		9 000 000
Indemnités à différents titres		3 235 000
Pensions		29 500 000
Gages du Conseil, traitement de M. le Garde des Sceaux, etc., etc		3 175 000

Intendants des provinces et leurs subdélégués	1 468 000
Police de la ville de Paris	1 570 000
Garde et garde de la ville de Paris	1 138 000
Mariages de l'île-de-France	610 000
Parci de Paris	497 000
Travaux des carrières de Paris	400 000
Revenus de différents impôts	7 100 000
Traitements aux receveurs, fermiers et régisseurs	20 091 000
Les cinq administrateurs du trésor royal, payeurs de rentes, etc.	3 780 000
Bureaux de l'administration générale	1 008 000
Fonds sur le produit de la loterie pour des actes de bienfaisance	170 000
Secours d'Hollandais réfugiés en France	300 000
Cantonniers, maisons religieuses, hôpitaux morts	1 185 000
Deux, bureaux, hôpitaux, secours accablés	2 008 000
Travaux de charité	1 898 000
Destruction de vagabondage	1 104 000
Pénalités et encouragements pour le commerce	2 804 000
Dépenses du département des mines	90 000
Jardins royaux, cabinets d'histoire naturelle	130 000
Bibliothèque du roi	107 000
Universités, académies, collèges, sciences et arts	950 000
Passaports en exemption de droits à la marine royale	400 000
Bâtimens publics	1 900 000
Dépenses de plantations dans les forêts, etc.	200 000
Frais de procédure criminelle	2 100 000
Dépenses dans les provinces dévotées	4 800 000
Dépenses imprévues	3 000 000
Total des dépenses fixes	58 644 000
Dépenses fixes	58 644 000
Revenus fixes	175 094 000
Déficit annuel	58 150 000

Selon le compte de 1788, le déficit était de 160 827 422 L, mais l'on avait compris dans cette somme tous les remboursements montant à 76 522 367 et toutes les dépenses extraordinaires et passagères payables en 1788, mor-

tant à 29 395 540 livres. Ces deux articles mis à part, le déficit se trouvait réduit à 24 929 540 livres. Si l'on joint à cette somme, une de 5 millions pour faire face aux dépenses impévues qui reviennent toutes les années, l'emprunt de 20 000 000 livres pour venir au secours des Hollandais réfugiés, cela fera monter à 75 millions le déficit annuel, mais 1^o les retenues imposées sur les pensions par l'arrêt du 13 octobre 1787 se montent à 5 millions; 2^o les économies et les dispositions nouvelles du département de la Guerre ont diminué son état de dépenses de 8 à 9 millions; 3^o le département de la Marine a économisé 4 500 000; 4^o celui des Affaires étrangères a économisé 1 800 000.

Par quels moyens peut-on faire face à ce déficit de 55 millions ?

1^o D'ici à un ou deux ans, le bail de la ferme pourra être amélioré de 18 millions;

2^o La ferme des postes, les domaines, la régie pourront fournir un accroissement de 6 millions.

Les droits d'aides, etc., ne sont pas perçus également dans le royaume, mais il y a des navires qui ont fait des abonnements qui préjudicient beaucoup au trésor. On évase à 7 millions le tort qu'ils font.

Le clergé reçoit 2 500 000 livres; le roi paie 2 millions aux hôpitaux; l'un pourrait faire supporter cette charge au clergé, soit par des réformes, soit par des économies.

Si la Compagnie des Indes est assurée de son privilège ou si le commerce de l'Inde est rendu libre, le roi gagnera sur le droit d'indult 15 à 1 800 mille livres.

L'on gagnera quelque chose sur les primes accordées pour le commerce.

La ferme du tabac peut augmenter de 1 200 mille livres.

L'on peut gagner 2 ou 3 millions en réduisant les droits que l'on paie au roi et aux villes et hôpitaux, en une même régie.

En cassant la prohibition de 1765 sur les mousselines et les toiles peintes, le roi gagnera 500 000 livres.

On gagnera cette année 1 500 000 livres d'extinctions.

Monsieur a offert une réduction de 500 000 livres.

M. le comte d'Artois a réduit sa maison de 400 000 livres.

L'abolition du privilège des bourgeois pour l'entrée franche des produits de leurs terres et de leurs chasses pourrait produire 500 000.

L'abolition des Francs-salés qui ne sont pas adoucis par des arrêts vaudrait 3 à 400 000.

L'entrepôt de Bayonne étant favorable aux étrangers au détriment du commerce national ne doit pas conserver sa franchise. Cela ferait 600 000 livres de gain.

L'on fait des offres sur les charges d'huisiers précises qui produiraient une augmentation de 600 000 livres.

Dans le compte qui établit le déficit, on n'a rien mis pour le clergé : objet de 4 millions.

Les privilèges payant (comme les deux ordres²) l'on obtiendrait 10 millions.

L'on doit au roi 80 millions en vingtièmes, tailles, capitation. M. Necker propose d'en faire remise entière au peuple.

L'on entend par anticipations la partie des revenus du roi qui se consomment à l'avance. Cette disposition s'effectue au moyen de souscriptions et d'assignations qui sont tirées communément à un an de terme sur les impositions payables à cette distance et l'on négocie ces différents papiers en accordant le bénéfice d'un intérêt et d'une commission. C'est là ce qui constitue la dépense annuelle des anticipations, dépense proportionnée à l'étendue de la somme empruntée sous cette forme. Une telle dépense subsistera tant que les anticipations seront renouvelées. Il faudroit donc, pour la faire cesser, destiner un fonds extraordinaire à l'amortissement du capital. Les

1. Necker veut dire les deux ordres privilégiés, renvoyant à leurs privilèges, successivement.

1. Cf. A. Boute, *Les Constituantes. Liste des députés et des suppléants élus à l'Assemblée constituante de 1789* (Paris, 1897).

2. Les députés de la Corse, élus seulement à la fin de mai, arrivèrent à Versailles quatre jours.

3. 1789, sur cet emprunt, cf. Boute, op. cit., t. II, p. 9.

anticipations qui portent sur 1790 montent à 90 millions, mais il y a 172 millions consommés à l'avance sur les revenus des huit dernières années de cette année 1789. Il est donc nécessaire de renouveler 100 millions d'anticipations. C'est la raison qui nécessite un secours de 80 millions.

Les états généraux se sont ouverts le 4 mai 1789.

Il y avait	43 évêques
	54 abbés
	181 curés
	<hr/>
	278

20 membres de hautes magistratures

46 militaires non titrés.

Le reste, c'était des comtes, marquis, ducs, princes, la plupart gradés dans l'armée.

140 membres de cours inférieures

200 avocats, procureurs ou notaires

18 médecins

56 négociants

50 cultivateurs

34 bourgeois

498

Le reste sont des financiers, des municipaux, etc., formant en tout 58.

Soit 556

et 556

1112¹

Les de ce recensement, la Corse², le Béarn, le Bigorre, la Montagne, la Navarre n'avaient pas encore député, ni les deux ordres bretons.

Le 13 août, les états ont voté un emprunt de 30 millions au 4 1/2 p. 100 d'intérêt. Cet emprunt n'a point réussi³. Ils en ont décrété un de 80 millions dont la moitié remboursable en effets royaux à 5 p. 100.

XXXV.

Sur l'esclavage

Napoléon suit avec attention les nouvelles politiques. Du Mercure il tire en juin 1789 des observations sur l'attitude de l'Angleterre en face de l'esclavage / un problème auquel il se trouvera confronté à Saint-Domingue. On sait que le 20 mai 1802 il « rétablit » dans les colonies l'esclavage aboli par la Révolution (cf. Gaston-Martin, Histoire de l'esclavage dans les colonies françaises).

Le parlement d'Angleterre¹ a nommé un comité particulier présidé par lord Howkenbury² pour recueillir les documents nécessaires pour pouvoir se décider à prendre un parti sur le commerce des nègres. M. Wilberforce³, ami de M. Pitt, a soumis à la discussion de la Chambre douze propositions :

1^o Que le nombre d'esclaves exportés annuellement de la côte d'Afrique sur des vaisseaux anglais est supposé monter annuellement à 38 000 ;

Que le nombre (de ceux) qui sont transportés annuellement aux îles anglaises des Indes occidentales s'est trouvé d'environ 22 500, que le nombre gardé dans les villes maritimes, à ce qu'il paraît, à 17 500 ;

2^o Que les esclaves peuvent être rangés sous quatre dénominations :

- a) Les nègres faits prisonniers de guerre ;
 - b) Les personnes vendues pour dettes ou pour crimes, surtout pour adultère et sacrilège ;
 - c) Les esclaves vendus au profit de leurs maîtres ;
 - d) Les personnes faites esclaves par fraude et actes d'oppression de la part des princes ;
- 3^o...

4^o Que le continent d'Afrique, dans son état actuel, fournit différents articles d'échange

1. En regard ; Annuaire, 8 juin 1786.

2. Howkenbury était un membre influent de Parlement.

3. Guillaume Wilberforce (1769-1833), très lié avec Pitt, se fit regardé comme le chef du mouvement au Parlement l'abolition.

particuliers au climat et d'autres que l'Angleterre tire des nations étrangères; que l'on pourrait remplacer par un commerce licite le traite des nègres;

3^e Que la traite des nègres est reconnue très nuisible au matelot anglais et que la mortalité s'est trouvée beaucoup plus grande que sur les autres vaisseaux de Sa Majesté;

6^e, 7^e, 8^e Qu'il périt un grand nombre d'esclaves dans la traversée, qu'il en périt 4 et demi p. 100 dans les premiers moments de leur arrivée et en général pendant les trois premières années.

9^e Que l'inégale proportion d'individus de chaque espèce, le libertinage, les maladies à eux particulièrement attribuées aux fatigues excessives, au défaut de nourriture empêchent l'accroissement des nègres.

10^e Qu'en 1768 tout le nombre d'esclaves à la Jamaïque étoit d'environ 267 000; qu'en 1774 il étoit de 293 000, qu'en décembre 1787 le vice-gouverneur Clarke le faisoit monter à 256 000; qu'en sommant les nombres importés depuis 68 à 87 l'on compte une perte de 1/10 près sur les vaisseaux, il paroit que l'excédent des morts sur les naissances a été, pendant le cours de dix-neuf ans, de 7/8 par 100; que dans les 13 dernières années le nombre des morts est de 3/5 par 100 du nombre moyen des nègres existants; que, suivant les comptes réunis au secrète de Commerce par M. Braitwore, le nombre des nègres de la Barbade montoit en 1764 à 70 706, qu'il étoit, en 1774, de 74 878; qu'en 1780 il étoit de 68 270; qu'en 1781, après l'ouragan, il étoit de 63 248, qu'en 1786 il étoit de 65 115; qu'en comparant ce nombre avec le total des importations l'excédent annuel des morts sur les naissances depuis 64 à 74 a été dans la proportion de 5 par 100; que, dans sept années, à compter depuis le commencement de 74, l'excédent des morts a été dans la proportion d'environ un et un tiers sur chaque cent de nombre

moyen, que le nombre des nègres avait diminué de 5 000 dans l'espace de 80 à 81, etc.

11^o.

12^o Les mémoires de la Dominique, des Iles Sous-le-Vent, de la Grenade, de Saint-Vincent ne fournissent pas des renseignements suffisants.

Tout vu, M. Wilberforce finit par croire que l'on pourrait sans inconvénient considérable cesser le traite des nègres en Afrique ⁴.

Tous les intéressés au commerce des Indes se sont assemblés à la Taverna de Londres et y ont pris la résolution suivante :

1^o Que l'esclavage a existé comme une condition de l'espèce humaine en Afrique;

2^o Que les esclaves vendus aux Européens sont des prisonniers de guerre que, sans l'espoir de les vendre, l'on aurait massacrés sur le champ de bataille;

3^o Que l'Angleterre ne peut ouvrir aucune branche de commerce un peu importante avec l'Afrique;

4^o Que le capital actuellement employé dans les Iles [sujettes] de l'Angleterre, en terre, nègres, bâtimens, vivres, meubles, monte à 70 millions sterling;

5^o Que le nombre des naissances ne pourra jamais compenser les morts;

6^o Qu'il paraît, d'après le rapport du Conseil privé de S. M., que la seule valeur des droits de douane produits par les exportations pour l'Afrique et les colonies a monté à 2 365 010 livres sterling; que les importations ont monté à 5 389 234, celle d'Afrique à 117 817, d'est-à-dire à 5 506 871; que le nombre des tonneaux que portent les vaisseaux employés à ce commerce se monte pour l'année 87 à 249 331, le nombre des matelots à 21 000 et les revenus à 1 627 142

4 En regard j'ajoutai, 2 pages. Un court article à la suite était intitulé en Angleterre (Fox, Pitt, Smith) Une ordonnance sur l'abolissement de la condition des nègres pendant la traversée fut adoptée en 1789, mais ce n'est qu'en 1791 que le traité fut aboli dans les colonies anglaises. Le mot de ce par. des amendemens est approprié.

XXXVI.

Notes tirées des *Observations* *sur l'histoire de France* de l'abbé Mably

A la suite du cahier contenant les notes tirées du Gouvernement de Venise figurent des extraits des *Observations sur l'histoire de France* par l'abbé Mably. Si celui-ci, qui avait exercé à la cour, auprès du cardinal de Tencin, une grande influence, admirait encore en 1740 la monarchie d'ancien régime, il devait se rapprocher par la suite des philosophes et des physiocrates et fut l'un des précurseurs de la Révolution au même titre que Baynal. Ne réclamait-il pas l'égalité pour tous, l'abolition de la propriété individuelle et du droit de tester? (Cf. Murat, *les Origines intellectuelles de la Révolution*, p. 237.) Ses *Observations* parurent à Genève en 1753. Les passages relevés par Bonaparte en août 1789 proviennent non du texte lui-même mais des notes et des épreuves de l'auteur.

Soit que les Francs viennent de Parthène, du Nord ou des provinces voisines des Palus-Méotides, il est certain qu'ils habitaient longtemps la Germanie. La guerre et la chasse étaient leurs occupations. Leurs troupeaux et les esclaves qui en avaient soin faisaient toute leur richesse.

Leur gouvernement était une démocratie tempérée par le pouvoir du roi et des grands.

Clovis s'empara de Tournay et y planta le siège de la république.

Clovis étendit l'empire français et le transporta à Soissons.

Clovis, en se convertissant, eut le bonheur d'être instruit par un évêque orthodoxe et, par ce moyen, devint redoutable aux Visigoths et Bourguignons qui, infectés de l'arianisme, n'étaient vus ni du clergé ni des Gaulois — première cause de la grandeur française.

L'esclavage de la glèbe était établi dans la Gaule avant l'entrée des Francs. Les Francs eux-mêmes avaient des nobles, des ingénus et des serfs.

Lors de la conquête, il paraît que les Francs se répandirent sans ordre dans les provinces, s'emparèrent sans règle d'une partie des possessions des Gaulois, terres, maisons, esclaves, troupeaux, chacun prit ce qui lui convenait.

Les Bourguignons et les Visigoths, en s'éta-

bissant dans les Gaules, s'emparèrent des deux tiers des terres et du tiers des esclaves.

Lorsque après la première chaleur de la révolution l'on sentit la nécessité de faire des lois, ils établirent une différence humiliante entre eux et les vaincus. L'on voit que la composition d'un Gaulois étoit la moitié de celle d'un Barbare. Cependant les Francs, dans cette nouvelle position, conservèrent leur même gouvernement. Le prince et le conseil des grands partageaient la puissance avec l'Assemblée du champ de Mars. Les cités des Gaules furent gouvernées comme les bourgades de Germanie par les ducs ou comtes, à la fois juges et capitaines de castron.

Le prince eut, pour subsister, ses domaines, les présents qu'on lui apportait à l'Assemblée du champ de Mars, les amendes, confiscations, etc.

Les Gaulois comme les Francs ne payoient d'autre sorte d'impôt que la fourniture des officiers publics qui voyageoient par ordre du prince.

Les ducs, les comtes, les centeniers ne pouvoient juger sans être assistés de sept assesseurs pris dans la nation de celui contre qui le procès s'instruisoit.

Les prêtres idolâtres avoient un grand crédit sur les Francs. Les prêtres chrétiens en profitèrent. Les évêques travaillèrent de concert pour corriger sous Clovis la loi salique et ripuaire. Ils jouirent de la plus grande considération. Ils étoient tous romains; mais, en peu de temps, les Gaulois eurent-ils la permission de s'incorporer à la nation gouvernante en adoptant ses lois. Cependant le gros de la nation n'en profita point.

Arrivés dans les Gaules, les Francs durent changer une partie de leurs lois civiles. Ils bouleversèrent leur code criminel qui devint très légers.

Dispensés, ils perdirent un esprit que l'union, les forêts de la Germanie et la pauvreté avoient

fermé. Ils n'allèrent plus aux champs de Mars et bientôt furent esclaves. La puissance des rois s'accrut; les leudes ne furent plus que leurs courtisans; le conseil de la nation ne fut plus composé que de gens qui tenaient tout du prince et les hérétiques ou féroces qu'ils donnaient et reprérent à leur féroce schéverent de river la chaîne royale.

Les évêques prêchèrent le despotisme. Les leudes gaulois y étaient accoutumés. Les leudes avaient intérêt à voir le souverain riche afin qu'il pût être libéral et la république s'écorcha.

Quelques Francs, grands seigneurs, ne courbèrent point la tête sous le joug; mais, profitant de l'avarice et de l'indifférence avec laquelle le peuple voyait la perte de ses prérogatives, ils étendirent leurs droits sur les terres voisines qu'ils imposèrent. Ainsi naquirent les seigneuries patrimoniales. La puissance des leudes et l'abus de leur crédit et force firent naître les corvées, les péages, les redevances, les justices seigneuriales. D'autres cependant furent le prix de la protection accordée par le puissant au faible contre les armées des ennemis, surtout des enfants de Clovis qui se battaient perpétuellement.

Les ducs, les comtes, les centeniers, d'abord nommés par le champ de Mars, depuis achetèrent leurs places, mais ce ne fut que pour les vendre. La justice le fut aussi et le peuple se soumit avec plaisir à l'arbitrage de ceux qui les avaient protégés contre les armées..... Les ducs, les comtes voulurent en vain s'opposer à ces nouvelles juridictions. L'assemblée des leudes finit par leur faire défense d'exercer aucun acte de juridiction sur les terres des seigneurs.

Pécores et liches, les Français peignirent aux vices des Germains ceux des Gaulois¹ et furent le peuple le plus lache qui puisse exister. Le meurtre, etc., fut commis par les rois mêmes. Les rois, les leudes, chacun usurpa de nouveaux droits.

¹ Cette phrase qui accorde les Français n'est pas exacte sans extension par les Gaulois qui furent à la conquête de la Gaule (et plus tard sur terre française) et le Basileus l'empereur.

1. *De regno* - *Deus, Despot.* - *Accord de Charlemagne au septième*

En trois lignes, voici l'histoire du gouvernement des Francs à leur entrée.

Par leur constitution politique, eux seuls avaient part au gouvernement. Depuis, cependant, les Gaulois y furent admis mais en adoptant la loi salique ou ripuaire. Par leur loi criminelle, les compositions étaient différentes : pour un Français libre 200 sols, pour un leude 600, pour un évêque 900, pour un Gaulois ou Romain tributaire 45, pour un Gaulois libre 100, pour un Gaulois leude ou austrasien 200 sols. Cette composition était donnée par le meurtrier aux parents du mort. Le tiers en appartenait au roi en conséquence du Frodu.

Les lois civiles étaient la salique et la ripuaire, mais chacun, en France, avait le droit de vivre dans celle qui lui plaisait : romaine, bourguignonne, vandale, etc. Le duc, comte ou centenier était obligé, pour juger une affaire, de prendre sept assesseurs de la loi du plaideur et il prononçait en conséquence.

Sous les petits-fils de Clovis, l'on ne convoque plus l'Assemblée du champ de Mars; lorsque, après le supplice de Brunchaut, il fut question de réformer le gouvernement, l'Assemblée, qui se tint à Paris en 615, n'était composée que d'évêques et de leudes.

Les bénéfices que les rois donnaient à leurs leudes étaient des [terres] de leurs domaines, si bien qu'au commencement du vii^e siècle ces domaines étaient réduits à rien. Cela est si vrai que, dans le traité d'Andely, les bénéfices sont appelés des dons de la munificence des rois². L'on a prétendu à tort que les bénéfices des Mérovingiens étaient des récompenses politiques dont les rois étaient les dispensateurs. Les filles et les femmes des rois les imitèrent et donnaient aussi leurs douaires en bénéfices à leurs courtisanes, etc.

Tous ces bénéfices des Mérovingiens étaient amovibles.

Les lois salique et ripuaire ne parlent pas de justices seigneuriales.

Seuxer voulait être un leude âgé, comme le dit Grégoire de Tours.

C'est de 595 à 615 que se sont établies les seigneuries. La charte la plus ancienne où l'on trouve une concession de justice est de Dagobert, en 630.

Du moment que les leudes eurent des bénéfices et des charges, qu'il ne fallut qu'être courtisan pour être leude, tout le monde voulut l'être. Les domaines ne suffirent plus; les prières eommencèrent toutes sortes d'injustices : les monastères furent pillés et les riches pressurés. Cela réussit pendant un certain temps; mais, sentant bien que leurs intérêts étaient communs, les grands s'assemblèrent à Andély pour traiter de la paix entre Gontran et Childébert et ils donnèrent la loi à l'un et à l'autre.

Les rois ne purent plus retirer à leur gré les bénéfices qui même furent héréditaires.

Branchaut, mère de Thibery, régna en Austrasie et en Bourgogne; mais, frère et avare, cette princesse viola le traité d'Andély. Les évêques et les leudes bénéficiaires se réunirent. Clothaire II fut roi et Branchaut périt. Clothaire II fut l'archevêque des leudes. L'Assemblée de Paris en 615 décida à jamais la grande question de l'hérédité des bénéfices et légitima les droits que les seigneurs avaient acquis dans leurs terres. L'avarice des grands et non l'amour du bien public décida les lois portées dans cette assemblée.

Clothaire conserva cependant la faculté de nommer aux emplois, mais il perdit bientôt tout et il ne fut plus maître de nommer un maire du palais sans le consentement des grands¹.

Les bénéfices héréditaires établirent un corps de citoyens distinct et c'est l'origine de la noblesse telle que nous la concevons. Les familles puissantes, mais qui n'avaient pas de bénéfices au moment de la révolution, voulurent en avoir et elles démantelèrent leurs

¹ *Notis de Dagobert* : assemblée de Cléby, la 22^e année de son règne.

propres alleux pour les convertir en bénéfices : Bientôt après, l'on s'accoutuma à classer dans la même classe tous les seigneurs possédant justice et leurs seigneuries communiquèrent à leurs possesseurs les privilèges des bénéfices. Sur la fin de la première race, l'on négligea la conservation des titres primordiaux de ces possessions. Étaient-elles dans leur origine un bénéfice ou un alleu? Cette question devint inutile et chacun voulut faire croire que c'était un alleu.

Comme juges, les seigneurs étaient redoutables aux peuples. Comme capitaines des milices de leurs terres, ils l'étaient aussi. Les abbés et les évêques même commandaient leurs milices.

Les seigneuries se multiplièrent. Chaque seigneur jouissait de son usurpation. Les ducs, les comtes qui voyaient diminuer leur autorité n'en étaient pas fort jaloux. Ils s'en dédommagent en formant eux-mêmes des terres étendues et héréditaires. Les seigneurs élisent les maires du palais qui étaient leurs créatures et auxquels ils accordèrent une autorité sans bornes. Finances, armée, justice, tout leur était soumis. À la mort de Sigebert II, roi d'Austrasie, Grimoald, son maire, couronna son propre fils. Les Austrasiens se soulèvent. Childéric fut couronné et Pépin d'Héristal fut maire.

Celui-ci, quelque temps après, marcha au secours des Neustriens et des Bourguignons, battit Bertaire, leur maire, qui les tyrannisait, et fut fait maire des trois royaumes. À sa mort, il revêtit de ses dignités Théodébald encore enfant, de sorte que Dagobert III, enfant, eut pour maire un autre enfant.

Charles Martel, fils aîné de Pépin, prit les armes en Austrasie et fut reconnu maire des trois royaumes. Charles se fit aimer du militaire et craindre du reste de la nation. Il enrichit ses soldats des dépouilles du clergé.

Les bénéfices firent la grandeur et la déor-

dence des Mérovingiens. Charles Martel le comprit et en créa de nouveaux qui, depuis, ont porté le nom de fiefs.

Les bénéfices des Mérovingiens n'imposaient aucune obligation particulière. Comme lodes, ils devaient servir et être attachés au prince. Les fiefs d'institution de Charles Martel imposaient le service militaire et du palais. C'est pourquoi l'on appelle les possédants de ceux-ci vassaux, c'est-à-dire officiers domestiques.

Pépin succéda à Charles. Pépin, pour apaiser la nation, élit roi Clotaire III. Voyant qu'il n'avait pas les vices du père, les Français s'attachèrent à Pépin et lui crurent des vertus imaginaires.

Le clergé voulait exiger la restitution des biens que Charles lui avait enlevés, mais, voyant l'inutilité de ses démarches, il se mit sous la protection immédiate de Pépin.

Enfin, Pépin se fit couronner du consentement de Zacharie, alors pape. Les Bourguignons, les Visigoths, sans braves que les Français, périrent, et eux seuls de tous les Germains existèrent. Les Visigoths se confondirent avec les Gaulois, leurs mœurs en furent amoindries. Ainsi que les Bourguignons, ils étaient imbus des maximes de l'aristocratie et le clergé les détestait. Tout servit aux Français. Leurs guerres civiles, le partage du royaume, tout entretenant cet esprit méprisable et l'arragoise qui les a mis à même de résister à leurs périls.

L'inauguration des rois de France n'avait été qu'une cérémonie purement civile. Le prince élevé sur un bouclier recevait l'hommage de son armée. Pépin, pour rendre son couronnement plus respectable, y intéressa la religion. Sacré par Boniface, évêque de Mayence, il le fut encore par le pape Étienne III qui l'appela l'oint du Seigneur et déclara qu'il se tenait la couronne que du Dieu, par l'intercession de saint Pierre et de saint Paul.

Durant la première race, la couronne avait été patrimoniale. L'on partageait ce saint

4 Une date est indiquée sur le verso (Annonay, 17^e août 1789).

de parts qu'il y avait d'enfants. Sous la seconde, la couronne resta dans la maison de Pépin et le peuple choisissait. Elle était élective, par Pépin, aux princes de sa maison.

Pépin institua ces assemblées. Les évêques, les abbés, les chefs de la nation y étaient appelés une fois l'an; Charlemagne y appela le peuple et les tint deux fois l'an.

Il y avait deux assemblées sous Charlemagne⁴. La première se tenait au mois d'octobre. Elle n'était composée que des seigneurs les plus expérimentés. L'on y traitait des affaires politiques du royaume, des expéditions que l'on faisait, etc. Leurs délibérations étaient très secrètes. La seconde assemblée se tenait au mois de mai suivant, composée d'évêques, d'abbés, de comtes, de seigneurs, des députés du peuple. Ces députés se divisaient en trois chambres qui quelquefois se réunissaient. Les Capitulaires sont les fruits du travail de ces assemblées. Le prince y parla. « Nous voulons », « Nous ordonnons », « Nous commandons », dit Charlemagne, mais il n'avait pas pour cela la puissance législative, surtout comme l'empereur d'aujourd'hui qui se sert des mêmes expressions. Si Charlemagne veut accorder la vie à Tassillon, duc de Bavière, il la demande. S'il veut que l'évêque Hildebold reste avec lui, il demande que l'on l'exempte de la loi commune qui oblige les évêques au séjour de leurs diocèses. Les députés du peuple étaient les avoués des églises, les rachimbourgs ou assesseurs.

Il donna ses États en un certain nombre de légations qui renfermaient chacune plusieurs comtés et, au lieu de mettre un duc à la tête de cette administration, il la composa de quatre ou cinq membres, pris dans l'ordre des prêtres et de la noblesse. On les nomma envoyés royaux.

Tous les ans, ces seigneurs ou envoyés royaux tenaient des assemblées provinciales. Les

évêques, les abbés, les comtes, les seigneurs, les avoués des églises, les vicaires des comtes, les centeniers et les rachimbourgs étaient obligés de se trouver en personne. L'on discutait dans ces assemblées les affaires de la province, etc.

Outre ces assemblées, les envoyés royaux tenaient quatre assises par an. Ces assises réprimaient les tribunaux de justice d'où l'on en appelait.

Il fallut trois manoirs de terre pour être obligé de faire la guerre à ses frais.

Charles Martel avait été au clergé la plus grande partie de ses biens pour les donner à ses soldats. Sous Charlemagne, les seigneurs qui possédaient des terres du clergé consentirent à entretenir les églises et à leur donner la dime : c'est ce qu'on appela les *Précaries*. Le clergé avait l'espoir de rentrer en possession de ses biens à la mort des possédants. Dans ce temps-là aussi, beaucoup de fidèles payaient la dime. C'était un acte de pitié fait à l'exemple des juifs et extorqué par les fables que les moines fabriquaient : une lettre de J.-C. par exemple qui menaçait les pécheurs, les sorciers et les non payant la dime de frapper leurs champs de stérilité, etc.

Le roi, par l'Assemblée de Paris en 615, avait eu le droit de nommer aux évêchés vacants. Charles y renouça.

Louis le Débonnaire succéda à Charles. Voulant le bien, mais faible, superstitieux, livré aux puérilités monastiques, Louis le Débonnaire fut indigne de régner. Les levains de division, que Pépin et Charles avaient apaisés avec tant de peine, recommencèrent. Le clergé et les moines d'un côté, la noblesse et les seigneurs s'entre-déchiraient et tous ensemble ruinaient les peuples. Joignez à cela les guerres civiles et étrangères, et vous serez étonné de voir encore exister une monarchie qui eut une pareille crise à surmonter. Au milieu de cette anarchie, le champ de Mai fut oublié, l'autorité

1. *France* incomplet-
 able (cf. *Mémoires*, t. 3,
 p. 102).

royale s'accrut ainsi que la puissance seigneuriale.

Charles le Chauve fut despote parce que personne ne lui obéissait¹. Il voulut enfin caresser les seigneurs et leur céda l'impossible. Les bénéfices établis par Charlemagne furent rendus héréditaires, les comtes furent héréditaires, les traces de l'ancien gouvernement furent effacées; la loi salique, épave, les capitulaires, tout fut oublié. Les comtes n'étaient plus; les seigneurs valaient à l'indépendance et ne permettaient plus que leurs sentences fussent portées à la cour du roi.

L'on assemble la nation; mais ceux seuls qui étaient vassés s'y rendirent. L'on déploreait le abus, mais inutilement. L'on se récriait sur les courses des Normands, des Sarrasins qui n'en continuaient pas moins.

Le Franc réclama ses lois, le Bourguignon et le Romain les siennes. Sans succès. Il fallut reconnaître l'autorité despotique du maître et les caprices du seigneur furent les lois respectées.

Les comtes furent les souverains des villes, bourgs, villages de leur ressort où il n'y avait point de seigneurie. Sous Louis le Bègue, Louis III, Carloman, Charles le Gros, etc., l'ancien empire et le système féodal achevés de se former. Le comte recevait l'hommage des seigneurs et lui-même le payait au roi : vaines formules.

Il y eut des seigneurs assez puissants pour ne reconnaître aucune supériorité et ne relever, comme ils s'exprimaient, que de Dieu et de leur évêque. L'on appela leurs terres des allodiales et eux-mêmes des alleux.

Sous la première race, l'on ne connaissait que deux sortes de biens : les bénéfices et les alleux que l'on distinguait en propres et en acquêts. Sous les successeurs de Charles le Chauve, toutes les possessions furent distinguées en terres seigneuriales et en biens roturiers. Les terres seigneuriales furent

appelées fiefs quand le propriétaire, en vertu de sa possession, était obligé de prêter hommage à un autre seigneur. Les terres seigneuriales étaient des allods quand l'on ne prêtait hommage à personne⁴.

La race de Charlemagne, si indigne de ce grand homme, touchait à la fin de son règne. Sans crédit, sans puissance, ils furent détrônés par Hugues Capet, duc de France, comte de Paris, d'Orléans. Son frère était duc de Bourgogne. Il avait une sœur mariée à Rollon, duc de Normandie. Avec autant de crédit et de force, il eut peu de peine à se faire couronner, mais ce fut l'ouvrage de la force. Il gagna et battit ceux qui tenaient pour les descendants des Carlovingiens. D'ailleurs, il était peu important pour les seigneurs qu'il y eût ou non un roi et, quel qu'il fût, il avait peu d'autorité. L'on distinguait l'homme libre du serf : distinction illusoire. Tout pliait sous le joug pesant du seigneur qui considérait les terres roturières comme ses propriétés ou comme l'étant seigneurieusement. De là, point de bornes aux vaines et aux vexations. Ici, l'on ne pouvait tester. Là, l'on ne pouvait disposer que du mobilier, ou l'on ne pouvait se marier sans avoir acheté la permission du seigneur.

Lorsque les comtes devinrent des principautés héréditaires, les bourgeois furent aussi chargés que les vilains.

L'on distinguait plusieurs classes de citoyens en France : les seigneurs, les simples gentilshommes, les clercs, les vilains, les bourgeois, les serfs. L'on connaît les privilèges des premiers. L'on ignore quel était l'état des seconds. L'on sait seulement que, sous Saint Louis, ils ne payaient point de tailles et avaient d'autres privilèges. Les clercs en avaient de plus amples. Les bourgeois avaient acheté de leurs comtes plusieurs privilèges; les vilains n'étaient distingués des serfs que par la considération, le pouvoir de se faire clercs, de pouvoir devenir nobles, le pouvoir de s'allier avec les autres

4 Note de Dupuytren : L'on appelle fief ou fief de la main-morte les terres seigneuriales qui sont concédées par le roi de France et confirmées par le seigneur.

classes sans que les enfants fussent serfs. Tel était l'état du peuple lors de l'avènement d'Hugues au trône.

Les devoirs et les droits des peuples envers leurs seigneurs et de ceux-ci avec les peuples furent bientôt arrangés. C'était la force qui dictait et commandait, mais il n'en fut pas de même des seigneurs entre eux, il n'y avait rien d'arbitré. Des protestations [s'élevèrent] de tous côtés que firent encore accroître les guerres que nécessitèrent les entreprises de Hugues.

Il y avait des possédants si faibles qu'ils reconnaissaient un suzerain qui avait le haute justice, battait monnaie et jugeait les différends de ses vassaux ne possédant qu'un château. Un seul échec les anéantissait. Le droit de guerre était plus dangereux qu'utile à ces petits seigneurs. La pauvreté des Carlovingiens avait fait oublier et avait anéanti les prérogatives de la couronne. La richesse patrimoniale des Capétiens lui rendit une partie de son lustre. Cette cour suprême où les rois jugeaient en dernier ressort les grands de l'État renaissait. Déjà les grands vassaux avouaient qu'ils étaient obligés de servir le roi à la guerre.

L'on n'estimait une terre que par le nombre des fiefs. L'on avait besoin de défenseurs; les grands seigneurs furent prodigues de fiefs, de privilèges, de pensions, de différentes grâces qui obligeaient à des devoirs dont la contre-ven-tion entraînait la félonie.

Une fois que le système féodal fut établi, que les vassaux reconnurent des suzerains, et ceux-ci le roi, cela ne fit que s'accroître. L'on regarda comme un devoir, et les seigneurs eurent du respect pour leur suzerain afin que leurs inférieurs leur en partassent; à l'exception des arrière-fiefs, tous les seigneurs étaient à la fois suzerains et vassaux.

Les détails des cérémonies des hommages, les circonstances des différents droits se multiplièrent. L'on appela être félon refuser de

prêter hommage à son suzerain après trois sommations. Fausser sa foi fut frapper son seigneur, ne pas le défendre, lui faire la guerre, à moins que ce ne fût pour déni de justice, et dans ce cas même l'on ne devait armer que ses vassaux. L'on respectait les moeurs. Un commerce avec la femme ou fille de son seigneur entraînait perte du fief..

XXXVII.

Notes tirées de la *Géographie* de Lacroix

Éditée en 1747, la Géographie moderne de l'abbé de Lacroix (1704-1760) fut utilisée pendant près d'un demi-siècle dans l'enseignement. À l'École militaire, Bonaparte avait dû vraisemblablement la lire. Il reprit cet ouvrage en 1789. C'est dans les notes qu'il prend alors que figure la phrase prophétique : « Sainte-Hélène, petite Ile... »

L'on divise le globe par climats et par zones relativement aux durées des jours et à la chaleur.

Il y a cinq zones :

Une torride qui est comprise entre les deux tropiques, c'est-à-dire depuis le 23 1/2 de latitude septentrionale au 23 1/2 méridionale; deux tempérées, comprises entre les deux tropiques et les cercles polaires, faisant chacune 43 degrés; deux glacials, comprises depuis les cercles polaires jusqu'aux pôles, c'est-à-dire 23 1/2 degrés chacune.

Sur l'équateur, les plus grands jours sont de 12 heures; sur les cercles polaires, ils sont de 24 et, aux pôles, de six mois.

L'on évalue les climats par la différence des jours d'une demi-heure. Il y a donc 24 climats depuis l'équateur jusqu'au cercle polaire. Les climats, depuis le cercle polaire, s'évaluent par la différence d'un mois. Il y a donc en tout 36 climats.

L'on divise le globe en terre et en mer. La terre en ancien et nouveau continent; l'ancien en Europe, Afrique, Asie; le nouveau en Amérique.

L'Europe, qui se subdivise en empires, est la plus belle et la plus petite partie du monde.

L'ancien continent contient en totalité 4 646 780 lieues carrées.

Le nouveau n'en a que 2 139 432. La terre a donc 8 080 275 lieues carrées, tandis que le globe en a 25 millions. Ce n'est donc pas la terre.

Les points de la terre sont calculés par les longitudes et les latitudes, c'est-à-dire par leur éloignement à deux grands cercles. La latitude d'un lieu est la distance de ce lieu à l'équateur comptée sur le méridien; la longitude est la distance au méridien comptée sur l'équateur. L'entrecroisement des terres et des mers a nécessité des termes particuliers pour en distinguer les différents rapports.

Un continent est une très grande étendue de terre entourée de mer. Le continent est donc relatif à l'eau qui est également une étendue entourée d'eau.

L'on connaît les définitions du cap, de la presqu'île, du promontoire, du golfe, de la baie, de l'isthme, du détroit, etc.

Il n'a pas suffi pour connaître la position d'un lieu d'en connaître la longitude, il a encore fallu connaître si elle était septentrionale, méridionale, occidentale, orientale. L'on a donc distingué quatre points cardinaux : nord, sud, est, ouest, chacun éloigné de 90 degrés. Cet espace étant très considérable, l'on a encore distingué : le nord-est, le nord-ouest, le sud-est, le sud-ouest; chacun de ces points se trouve éloigné de 45 degrés des cardinaux, et, pour faciliter encore le langage des vents, l'on a encore distingué quatre autres : est-nord-est, nord-nord-est, ouest-nord-ouest, nord-nord-ouest, est-sud-est, sud-sud-est, ouest-sud-ouest, sud-sud-ouest. Chacun de ces points s'est trouvé éloigné de 22 degrés et demi des autres.

Terres

Les terres se distinguent principalement en continents et îles.

L'Europe se divise en quinze États : 1^o le Danemark, la Suède, la Moscovie; 2^o la

France, les Pays-Bas, la Suisse, l'Allemagne, la Hongrie, la Bohême, la Pologne, la Prusse; 2^o le Portugal, l'Espagne, l'Italie, la Turquie.

L'Asie se divise en six : la Turquie, l'Arabie, la Perse, l'Inde, la Chine, la Grande Tartarie.

L'Afrique se divise en dix : 1^o l'Égypte, la Barbarie, le Sahara; 2^o la Guinée, la Nigritie, la Nubie, l'Abyssinie; 3^o le Congo, la Caférie pure et la Mélangrie.

Les principales îles de l'ancien continent sont : en Europe, les îles Britanniques, l'Islande, les îles de la mer Baltique, Majorque, Minorque, Corse, Sardaigne, Sicile, Malte, Corfou, Candie et l'Archipel.

En Asie, Chypre, Rhodes, les Maldives, Ceylan, Sumatra, Java, Bornéo, les Moluques, les Philippines, Formose, le Japon, les Mariannes.

En Afrique, Madère, les Canaries, le Cap-Vert, Saint-Thomas, Sainte-Hélène, Madagascar, Île Bourbon.

Le nouveau continent se divise en Amérique septentrionale et méridionale.

La septentrionale se divise en sept : la Nouvelle-France, les États-Unis, la Floride, le Mexique, le Nouveau-Mexique, la Californie, les nouvelles découvertes.

La méridionale se divise en sept : la Terre Forme, le Pérou, le Chili, le pays des Amazones, le Brésil, le Paraguay, la terre Magellanique.

Les îles sont : les Açores, Terre-Neuve, les Lucayes, les Antilles.

Vers le pôle arctique et l'antarctique sont des terres peu connues, savoir : le Spitzberg, la Nouvelle-Zemble, la Nouvelle-Guinée, la Carpentarie, la Nouvelle-Hollande, la Terre de Feu, etc.

Mers.

Après avoir parlé des terres, il faut décrire les mers. On les divise en mers environnantes et en mers intérieures. La mer environnante

ou extérieure de notre continent a quatre noms différens suivant les quatre points cardinaux du monde : océan Glacial Septentrional, océan oriental ou indien, océan méridional ou Éthiopien, océan occidental ou Atlantique.

La mer extérieure du nouveau continent prend deux noms : océan du Nord, mer du sud ou Pacifique.

Les mers intérieures sont : la Baltique, la Blanche, la Méditerranée, la mer de Marmara, la mer Noire, la mer de Zabach, la mer Caspienne, le golfe Persique, la mer Rouge.

Celles du nouveau continent : la mer Verte, la mer Chrétienne, le golfe du Saint-Laurent, le golfe du Mexique.

Isthmes principaux.

L'isthme de Corinthe, de Pélopie qui joint la Tartarie avec la Crimée; celui de Yensoutrin qui joint la presqu'île de Malacca avec le royaume de Siam; l'isthme de Suez qui n'a que trente lieues et qui joint l'Asie à l'Afrique. L'isthme de Panama joint les deux Amériques.

Golles.

Le golfe du Bengale, le Persique, l'Arabique.

Les détroits.

Les détroits ou, autrement nommés, manche, canal, pas, portais, bras de mer, phare, bosphores : le détroit du nord ou de Behring ou Asie, celui de Magellan, celui d'Hudson, Gibraltar, du Sund, celui de Bab-el-Mandeb.

Rivières.

La Tamise, la Torne en Suède, la Volga, le Don ou Tanaïs, le Danube, le Borysthène ou Dnieper, le Rhin, la Loire, le Tage, le Pô.

Le Tigre, l'Euphrate, le Gange, l'Indus,

le Kiang et le Hoang dans le Chine, le Tonkin et POÏ.

Le Nil, le Niger, le Zaïre, le Guana, la rivière du Canada ou Saint-Laurent, le Mississipi, l'Amazone, le Paraguay.

Religions.

Il y a dans le monde quatre religions principales : le paganisme, le judaïsme, le christianisme et le mahométanisme.

Les principales sectes du paganisme sont les brahmanes et les lettrés de la Chine. La Chine, les Indes, une partie du Nagal, le Japon, l'Afrique en partie, les sauvages d'Amérique sont païens.

Le judaïsme a deux branches, la juive et la samaritaine. Il y a beaucoup de juifs en Asie, en Afrique, peu en Europe. Pour les samaritains, elle subsiste encore à Naplouze.

Le christianisme a trois branches : la religion romaine, la grecque, la protestante. Les Grecs sont divisés en trois sectes : les melchites, les jacobites et les nestoriens. La Russie, la Syrie, une partie de la Turquie d'Europe, la Perse, le Diarbékir, etc., renferment beaucoup de Grecs. Les protestants forment un grand nombre de sectes : le luthéranisme et le calvinisme. La Pologne, la Hongrie, etc., sont luthériens. L'Angleterre, la Hollande, une partie de l'Allemagne sont calvinistes. Les anabaptistes, les quakers, les sociniens sont calvinistes.

Le mahométanisme se partage en deux sectes : celle d'Omar et celle d'Ah.

Langues.

Il y a dix-huit langues générales : la latine, la teutonique, la slave, la grecque, l'arabe, la tartare, la chinoise, l'afrique, la nègre, l'éthiopienne, la mexicaine, le péruvien, la tapuye, la guyanaise et la calybina.

La langue latine a trois idiomes l'italien, le français et l'espagnol.

L'allemand, le flamand, l'anglais, le suédois et le danois sont des idiomes de la tertiaire.

La tapuye est la langue générale des Tapuyes. Le guyarane est en usage dans le Paraguay; la calybite est en usage parmi les peuples de la Guyane et de la Terre Ferme.

Couleurs.

Les Blancs se divisent en quatre branches blanches, brunes, jaunâtres et olivâtres. Les Européens, une partie des Asiatiques sont blancs.

Les Africains d'Égypte, de Barbarie, du Sahara, du Zanguebar; les Asiatiques de Syrie, du Diabekir, de l'Arabie, de la Chine méridionale, de Ceylan, des Moluques, Philippines, etc., sont bruns.

Les Indiens sont jaunâtres.

Les Américains sont olivâtres.

Les Africains en général sont noirs.

L'on peut remarquer également quatre sortes de figures humaines.

Les Européens, excepté les Tartares et les Lapons, les habitants de l'Asie septentrionale, de l'Asie en deçà du Gange, ont à peu près notre visage.

Les Chinois, les grands et petits Tartares, les habitants de la presqu'île orientale, du Japon, des Moluques, etc., ont le visage plat, le nez écrasé et les yeux ovales. Les Lapons, les Samoyèdes, les habitants des terres arctiques ont le visage tiré en long, affreux, et qui semble tenir de l'ours. Les plus grands n'ont pas quatre pieds et demi.

Les Africains ont le nez plat, de grosses lèvres, le dedans de la bouche, les lèvres et la langue rouges comme le corail.

POSSESSIONS DES ANGLAIS EN AMÉRIQUE, ASIE ET AFRIQUE

En Afrique, Cabo Corso en Guinée, château assez fort, à côté est le Fort royal défendu par 16 pièces de canon.

Sainte-Hélène, petite Ile...¹.

POSSESSIONS DES ANGLAIS EN ASIE

La Compagnie ne possède que trois comptoirs à la côte de MALABAR, savoir : celui de Tellichery, qui comprend une population de 15 à 16 000 âmes; cette colonie a 700 Blancs et 500 Nairs pour défenseurs. L'Angleterre en retire avec peu de frais 1 500 000 livres pesant de poivre, du bois de santal, du cardamome, du gingembre. Cet établissement est à deux lieues de Mahé.

Celui de Selseti.

Les Anglais possèdent l'île de Selseti depuis 1774 qu'ils l'ont enlevée aux Portugais un territoire de 10 milles sur 15, mais des plus fertiles et des plus peuplés de l'Inde.

Celui de Bombay.

Cette Ile a 20 milles à 25 de circonférence. Cet établissement est remarquable par le port qui avec celui de Goa est seul capable de recevoir des vaisseaux de ligne... Cent mille habitants dont huit mille sont musulmans. Le port de Bombay, où abordent les flottes anglaises, est le centre du commerce de cette partie. De bonnes fortifications et quinze cents Européens le défendent. En 1773, le revenu de toutes les dépendances de Bombay montoit à 13 607 000 livres et la dépense à 12 711 150 livres. Aujourd'hui, le revenu monte à 18 millions.

CÔTE DE COROMANDEL

Diveestrey.

Dans le royaume de Tanjour, cet établissement fit naître de grandes espérances, mais qui ne se sont nullement réalisées. La Compagnie afferma 50 000 livres tout ce qu'elle possède en cet endroit.

¹ Le relief d'élevation de l'île n'est pas sur un autre relief.

Gondalour.

Huit milles le long des côtes, quatre milles de profondeur, soixante mille habitants et 150 000 livres de revenu, voilà l'établissement de Gondalour.

Mazulipatan, c'était jadis le marché le plus actif de l'Indoustan.

Les provinces de Gondavir, de Monta-Faneqa, d'Edore, de Rajamundry, de Coscole, qui s'étendent 600 milles sur la côte et qui s'enfoncent 30 à 40 milles, donnent 9 millions de revenu, dont on rend 2 500 000 au prince indien. Ces exportations sont actuellement cinq fois plus considérables.

Madras.

Chef-lieu des établissements de la côte de Coromandel, cette ville est à vingt-cinq lieues de Pondichéry. La ville est grande et peuplée. Son territoire s'étend à 50 milles de rayon. Plus de 100 000 âmes travaillent aux manufactures.

La cour du nabab d'Arcote est fixée depuis 1769 à Chepouk à un mille de Madras. En 1773, les Anglais en tiraient 24 millions et les dépenses montoient à 26 millions.

Bengale.

Avec cinq cents hommes, l'amiral Watson et le colonel Clive, en 1756, défirent le jouba du Bengale, le détruisirent pour le remplacer par Jaffer-Ali-Khan, chef de la conspiration, qui fut succédé par Kossin-Ali-Khan. Celui-ci conserva des projets ambitieux. L'on rétablit de nouveau Jaffer-Ali-Khan. Alors Kossin-Ali-Khan se réfugia chez le nabab de Bénarés et tout le Mogol se conjura contre les Anglais et vint se détruire devant Clive. Pendant ce temps-là, l'empereur du Mogol, chassé de Delté, implora le secours des Anglais qui le rétablirent, en se faisant céder le Bengale. C'est sous le nom d'un jouba que les Anglais

gouvernement de pays. Ce jouha est à leur nomination et à leurs gages. Le conseil de Calcutta gouverne ce pays.

1 Ces renseignements sur l'étendue de l'empire des Indes dans l'ancien et dans le présent sont à peu près exacts.

Bengale.

Revenus des terres	25 628 428 R
Pensions	1 229 229
	<hr/>
Autres impôts	25 528 225
	<hr/>
	51 385 882

DISTRICT DE BANAR

Revenus des terres	7 499 898
Droits à Patna	25 000
	<hr/>
Pensions accordées	7 514 898
Au nabab	928 500
Autres frais de perception	300 000
	<hr/>
Total	16 242 396
Plus	25 242 396
	<hr/>
Total	41 484 792

D'un autre côté, revenus des pays cédés par Kossin-Ah-Khan :

Revenus chargés de droits	2 680 700
Revenus	1 298 087
Total des revenus de la Compagnie	3 978 787

La roupie sèche vaut 2 shillings 8 pence.
Celle somme faisant donc 79 874 872 livres.

Calcutta sur l'Ougly.

Cette ville contient 600 millions d'âmes.

Ile de Sumatra.

XXXVIII.

Nouvelle Corse

C'est Frédéric Mameu, peu suspect d'hostilité à Napoléon, qui écrit : « On ne saurait garder aucun doute sur les opinions que professe Napoléon, sur la haine qu'il garde contre les conquérants de son pays et sur le mépris qu'il ressent contre quiconque ne suit pas la ligne de Poëti ; il est corse, entièrement corse, rien que corse. La France n'a pas détesté sur lui encore depuis dix ans qu'il y est » (Napoléon inconnu, t. II, p. 73). C'est vers la Corse que revient toujours la pensée du jeune officier, même lorsqu'il laisse s'égarer son imagination dans une œuvre de fiction. La Nouvelle Corse est le troisième conte de Bonaparte. Ce récit d'aventures lui fut inspiré par Robinson Crusoé. Le narrateur s'en va sur une île déserte et se prépare à y vivre en solitaire ; mais, en inspectant son nouveau domaine, il le découvre habité par un vieillard et sa fille qui jouent le rôle de Vendredi. Le vicar Corse raconte au naufragé sa propre vie et dès lors le récit se modifie pour se transformer en pamphlet contre la France.

« Dans cette nouvelle, document important pour ceux qui veulent se rendre compte de l'état des esprits à la fin du XVIII^e siècle, on trouve un pastiche du style de Rousseau, de Bernardin de Saint-Pierre et de Robinson Crusoé, et on y voit que Napoléon suivait les

MANUSCRITS ET IMPRIMÉS 1789-1796

ouvrages qui paraissent un peu plus tard
Henri et Atala. (Hecly, Rousseau et Napoléon,
p. 31.)

Je m'étais embarqué à Livourne pour me rendre en Espagne lorsque les vents contraires nous obligèrent de relâcher à la Gorgona¹. La Gorgona est un rocher escarpé qui peut avoir une demi-lieue de circuit. Il n'y avait aucun bon refuge, mais, dans la nécessité où nous étions, nous fîmes comme nous pûmes, vu que notre navire faisait eau de plusieurs côtés.

Il est peu de situations aussi pittoresques que la position de cette île, éloignée de toute terre par des bras de mer immenses, environnée de rochers contre lesquels les vagues se brisent avec fureur. Elle est quelquefois le refuge du pauvre matelot contre les tempêtes, mais plus souvent la Gorgona n'est pour eux qu'un écueil où bien des navires ont souvent fait naufrage.

Fatigué des tempêtes que nous avions essuyées, je débarquai aussitôt avec des matelots. Ils n'avaient jamais vu cette île et ne savaient pas si elle était habitée. Arrivés à terre, j'employai le peu de forces qui me restaient à la parcourir et ne tardai pas à me convaincre que jamais créature humaine n'avait habité un si stérile séjour. Je me trompais toutefois et je revins de mon erreur lorsque j'entrevis des pans de murailles demi-ruinées par le temps. Ils paraissaient avoir été bâties

1 La carte a été corrigée à Montevideo par l'un de nos Compagnons et dans le Cour et Revue, à St Louis de ce port.

« Ce développement est
rapporté à l'époque par
Bismarck »

3 Le roman de Berlin paru
en 1819 a été traduit en
français. Beaucoup l'ont
lu « Bismarck » comme tout
les autres de son époque.
Il se réfère à Jeanne d'Arc
(Bismarck, Œuvres de
Bismarck, 11 octobre 1881,
p. 110)

depuis quelques siècles. Le berre et d'autres
arbrisseaux de cette espèce avaient tellement
croû à leur aise qu'il était difficile d'apercevoir
les pierres.

Je fis dresser une tente dans cette anse où
avaient été jadis des maisons, pour pouvoir
y passer la nuit. Les matelots couchèrent
à bord et je me trouvai seul dans cette région.
Cette idée m'occupa assez agréablement pen-
dant une partie de la soirée. Je me trouvais,
je puis dire, dans un petit monde où bien
certainement il y avait de quoi pourvoir à
mon existence, à l'abri des séductions des
hommes, de leurs jeux ambitieux, de leurs
passions éphémères. À quoi se tenait-il que
je n'y vécuise serein et heureux, du moins sage
et tranquille ?

Je m'endormis dans ces idées et l'on peut
croire que je m'égalai plusieurs fois à Robinson
Crusoe⁶. Comme lui j'étais roi de mon île.
Je n'avais pas encore achevé mon premier
somme quand la clarté d'un flambeau et des
cries de surprise me réveillèrent. Mon étonne-
ment se changea en crainte quand j'entendis
que l'on criait en langue italienne : « Malheu-
reux ! Tu périras... »

Je n'avais pour toute arme que ma canne.
Je l'empeignai en me jetant en bas de mon
matelas. Je cherchai la porte que je trouvais
embarrassée. Je réfléchissais au parti que je
devais prendre lorsqu'on me le fit à la tente
en s'écriant : « Ainsi périssent tous les hommes ! »
L'accent avec lequel était prononcée cette
horrible imprecation me glaça d'épouvante.
Je me fis courage cependant et, demi-stouffé
par les tourbillons de fumée, je parvins à me
débarasser et à me mettre hors d'atteinte du
feu. Je cherchai alors le liège censé qui
m'avait voulu sacrifier aussi inhumainement,
mais ne vis personne et n'entendis aucun
bruit. Que l'on se figure ma situation !

Le cœur encore saisi du danger auquel je
venais d'échapper, alarmé de ceux que je

pouvais encore courir et que je ne pouvais prévoir... au, exposé à un vent des plus violents, les maux de ma situation étaient encore augmentés par le mugissement des vagues et l'obscurité de la nuit. Je voyais, à la lueur de la flamme qui consumait mon habitation, les ruines où j'avais osé ma demeure. Elles semblaient me dire que tout périt dans la nature et qu'il falloit que je périsse.

Je ne restai pas un quart d'heure dans cette situation que j'entendis du bruit et, un moment après, je vis arriver deux hommes. Je l'avoue, sans armes, je me cachai derrière la demeure en attendant que je pusse comprendre pourquoi ils étaient si cruels, car je ne pouvais m'imaginer qu'ils fussent si armés contre les hommes sans quelque forte raison.

Quel fut mon étonnement quand les paroles suivantes frappèrent mes oreilles :

« Ma fille, sur le bord de sa tombe, tu as livré ton père aux vains regrets. O Dieu! entends les gémissements de cette déplorable victime. Il invoque l'Éternel qui, depuis tant d'années, soutint notre vie. Ma fille, qu'as-tu fait? Peut-être as-tu immolé aux mânes de nos compatriotes un compatriote même. Peut-être est-ce] un de nos Anglais vertueux qui protégeait encore nos fugitifs citoyens... Non! non! mon âme ne peut y survivre. J'ai supporté les malheurs de ma patrie, ceux de ma famille, les miens, tant que l'innocence a régné dans mon cœur, mais ces cheveux blancs souillés par le crime... Adieu, ma fille. J'aspire ton crime. Oû, flammes ardentes, purifiez—[]— ma fille, je te pardonnerai. Vis pour me venger et ne pardonne jamais aux tyrans de la patrie.. Impôte leur jusqu'à ce nouveau crime. Impôte leur la mort de ton père. »

Ce discours me fit connaître... De pareilles situations sont difficiles à peindre... Je me précipite aux pieds du vertueux vieillard.
« Oû, mon père, lui dis-je, je suis anglaise et anglaise de vos amis. Ce que je viens d'entendre

sur la sympathie qu'éprouvait alors Bonaparte pour les Français et même pour Paoli et le jeune Tadolé à l'égard de l'Espagne.

5 L'empereur arriva en Corse en 1794 des troupes commandées par le colonel Warhamtsch, puis par le prince de Wagram.

me console de l'accident malheureux qui a failli me coûter la vie. » Après l'expression d'allégresse, le vieillard me conduisit dans la chambre qu'il habitait. « Sois bien venu, Anglais⁴. Vous régnerez ici. La vertu a le droit d'être vénérée en tous lieux. » Je ne finiais jamais si je voulais rapporter tous les discours que nous nous tîmes. Je lui demandai le récit des événements qui l'avaient porté à faire la société de l'homme et il commença en ces termes :

« J'ai puisé la vie en Corse et avec elle un violent amour pour mon infortunée patrie et pour son indépendance. Nous languissions alors dans les chaînes des Génois. Agé encore que de vingt ans, je déployai le premier Étendard de la liberté et mon bras jeune et désespéré remporta sur les tyrans des avantages que mes [compatriotes] chantaient encore et y a dix ans... Quelques années après, nos tyrans appelèrent à leur secours les Allemands. Qu'avions-nous fait aux Allemands pour qu'ils vissent nous faire la guerre⁵? Ils en furent la dupe toutefois et nous vîmes plusieurs fois l'aigle impériale fuir devant nos aigles montagnards... Les méchants dans ce monde ont des amis et les Français vinrent à leur secours. Les Français, après avoir été battus, nous battirent. Les péninsules et les villes se soulevèrent. Pour moi, je me réfugiai avec ceux de mes compagnons qui avaient juré de ne pas survivre à la liberté de la patrie.

« Après diverses vicissitudes, Paoli de Bastia fut fait premier magistrat et général. Nous chassâmes nos tyrans. Nous étions libres, nous étions heureux, lorsque les Français, que l'on dit être ennemis des hommes libres, vinrent armés du fer et du flambeau et, en deux ans, contraignirent Paoli de s'en aller et la raison à se soumettre. Quant à moi, avec mes amis et parents nous souffrîmes la guerre pendant huit ans. Je vis, pendant cet intervalle, quarante de mes compagnons terminer leur vie



1. *Paoli de Paoli*. Œuvre allégorique à la gloire de Paoli, chef des Corses, champion de la liberté. Bibliothèque Nationale.

« Napoléon se rappelait avec orgueil que, n'ayant que vingt ans, il avait fait partie d'une grande excursion de Paoli à Porto-Vecchio. Son cortège était nombreux; plus de cinq cents des siens l'accompagnaient à cheval; Napoléon marchait à un côté; Paoli lui expliquait, chemin faisant, les positions, les lieux de résistance ou de triomphe de la guerre de la liberté. Il lui détaillait cette lutte glorieuse, et sur les observations de ses jeunes compagnons, le caractère qu'il lui avait laissé apercevoir, l'opinion qu'il lui avait inspirée, il lui dit : *O Napoléon! tu n'as rien de moderne! tu appartiens tout à fait à Plutarque!* » (Mémorial de Sainte-Hélène, éd. Dumas, t. I, p. 166.)

par le supplice du criminel. Un jour que nous résolûmes de nous venger, nous descendîmes près de soixante — c'était le triste reste des défenseurs de la liberté! Dans les plaines nous prîmes plus de cent Français. Nous les conduisîmes à notre demeure lorsque nous fûmes avertis que les tyrans s'en étaient emparés. Je quittai sans gens pour voler au secours de mon infortuné père que je trouvai noyé dans son sang. Il n'eut que la force de me dire : « Mon fils, vengeance. C'est la première loi de la nature. Meurs comme moi, n'importe, mais ne reconnais jamais les Français pour maîtres. » Je continuais mon chemin pour aller savoir des nouvelles de ma mère lorsque je trouvai son corps nu, chargé de blessures et dans la posture la plus révoltante. Ma femme, trois de mes frères avaient été pendus sur les lieux mêmes. Sept de mes fils, dont trois ne passaient pas cinq ans, avaient eu le même sort. Nos cabanes étaient brûlées, le sang de nos bébés était confondu avec celui de mes parents. Je cherchais ma fille et ne la trouvais pas; furieux, égaré, transporté par la rage, je voulais voler mourir par les coups de ces brigands qui avaient fait périr tous les miens. Retenu cependant par mes compagnons, nous entermâmes tous les corps de nos infortunés parents et nous résolûmes... à Dieu! que ne résolûmes-nous) pas!... Mais enfin nous prîmes le parti de quitter une île prosaite où des tigres régnaient. Notre bâtiment débarqua à la Gorgona. Je trouvai le paysage conforme à mon humeur et j'y restai. Je ne gardai que trois fusils et quatre barils de poudre. Mes compagnons continuèrent leur cours vers l'Italie. Je vis partir le navire qui les portait sans chagrin. J'avais des nourritures pour trois jours. Je sais qu'il est peu d'endroits sur la terre où il n'y ait de quoi nourrir l'homme. Ces bâtiments où vous êtes sont les ruines d'un ancien monastère et la citerne existe encore. Les poissons et les insectes de la mer,

les glands des chênes verts que vous voyez me servent de nourriture. Je me regarde ici comme le dictateur d'une république. Les oiseaux sont nombreux sur ces rochers, mais je n'en tue jamais. Ce sont mes sujets. Mais comment pourrais-je en tuer puisque je n'en vois jamais?... Les malheurs qui ont empoisonné mes jours m'ont rendu la clarté du soleil importune. Il ne luit jamais pour moi. Je ne respire l'air que la nuit et mes regrets ne sont pas renouvelés par l'aspect des montagnes où vivaient libres mes ancêtres. La petite forêt de pins que vous voyez ci à côté nous donne du bois plus que nous n'en avons besoin et ce bois nous éclaire.

« C'est à la lueur de ces flambeaux que nous vivons. Nos courses, nos péchés sont éclairés par cet astre qui, s'il n'est pas aussi brillant que le vôtre, n'éclaire du moins que des actions justes.

« Je passai une année sans aucun événement, lorsque environ à cette heure-ci, un jour, dans le mois [de] décembre, j'aperçus du côté de la citerne des feux qui m'annonçaient l'arrivée de quelques hommes. Je me glissai avec le moins de bruit qu'il me fut possible et je vis sept Turcs qui tenaient trois hommes enchaînés. Je les vis les délier, en tuer un, et donner la liberté aux deux autres en ne leur donnant aucune nourriture. Après cet événement, ils se rembarquèrent. Quand je me fus assuré que les deux nouveaux débarqués n'étaient pas français, je résolus de leur donner refuge. Pour cela faire, je retournai à ma demeure et allumai un grand feu. Attirés par la lueur, ils y vinrent. Quelle fut ma surprise, je reconnus ma fille. L'autre était un jeune Français. En considération de ma fille je lui accordai la vie. « Monsieur, lui dis-je, vous savez que je suis ennemi de votre nation et j'ai juré sur mes autels, par le Dieu qu'ils ont outragé, de venger, de massacrer tous ceux qui tomberaient en ma puissance. Je vous

exempté toutefois en considération de ma fille. Cherchez une demeure dans cette île qui soit éloignée de celle-ci. Ne sortez jamais que lorsque le soleil est sur l'horizon. Je vous laisse vivre, au défaut de quoi votre mort s'ensuivrait. » Trois ans se passèrent ainsi sans que j'eusse eu la curiosité de voir s'il vivait toujours. J'y allai au bout de ce terme et ne trouvai aucun vestige de son corps. J'ignore ce qu'il peut être devenu. Je bénis toujours le ciel qui m'a délivré de ce méchant homme.

« Il y a six ans que je fus réveillé par le bruit de plusieurs coups de canon et de mousqueterie. Le soleil s'était levé. Je ne voulus pas, quoique j'en eusse bien envie, trahir mon serment et j'attendis la nuit. Elle n'avait pas plus tôt répandé ses voiles que j'allumai un grand feu et me mis à faire la tournée de mon royaume. Je vis sept hommes couchés à terre, étendus sur des couvertures, et quatre autres qui les soignaient. Les quatre vinrent à moi, insensé! je n'eus pas l'esprit de me défendre. Ils me tirèrent ma barbe, me battirent, me balançaient, m'appellèrent sauvage. Ils voulurent m'obliger à dire où il y avait de l'eau. Je ne voulus jamais pour les punir de leurs mauvais traitements. C'étaient d'ailleurs des Français. Ma fille qui me suit presque toujours vint bientôt. Elle ne me vit pas plus tôt dans l'état où j'étais terré qu'elle tira d'un coup de fusil deux de ces brigands. Les deux autres se sauvèrent. La frégate était à une certaine distance. Elle ne pouvait pas approcher à cause des rochers. Je leur criai de venir prendre mes malades. Ils y envoyèrent trois hommes qui vinrent à la nage. Je leur permis à tous de s'embarquer. Ô ingratitude affreuse! Ils ne furent pas plus tôt arrivés à leur frégate qu'ils tirèrent quelques coups de canon contre les restes des ruines qu'ils prirent pour mon habitation.

« Depuis ce temps-là, j'ai juré de nouveau

sur mon autel de ne plus pardonner à aucun Français. Il y a quelques années que j'ai vu périr deux bâtimens de cette nation. Quelques bons navigateurs se sauvèrent dans l'île, mais nous leur donnâmes la mort. Après les avoir secourus comme hommes, nous les tuâmes comme Français.

• L'année passée, un des bateaux qui [font la] correspondance de l'île de Corse avec la France vint échouer ici. Les cris épouvantables de ces malheureux m'attendrèrent. Je me suis depuis souvent reproché cette faiblesse, mais, que voulez-vous, monsieur? je suis homme et, avant d'avoir le cœur d'un roi ou d'un ministre, il faut bien avoir étouffé ces sentimens qui nous lient à la nature, et je n'étais roi que depuis onze ans. J'allamai donc un grand feu vers l'endroit où ils pouvaient aborder et, par ce moyen, je les sauvai. Vous vous attendez peut-être que leur reconnaissance... Eh! non! Ces monstres, à peine arrivés ici, tranchèrent en maîtres. Deux cavaliers escortaient un criminel qu'ils laissèrent à bord. Je demandai ce qu'il avait fait. Ils me répondirent que c'était une canaille de Corse, que ces gens méritaient tous d'être pendus. Ma colère fut grande. Mais que devins-je! Ils me reconnurent comme Corse et prétendirent me conduire avec eux. J'étais un coquin qu'il fallait rouer. Ils firent plus; ils m'enchaînèrent. Ils prétendaient que l'on avait promis une récompense pour ceux qui me livreraient. J'étais perdu. J'allais expier par les supplices ma lâcheuse mollesse. Mes anothres arrêtés se vengeaient de ce que j'avais trahi la vengeance due à leurs vices... Cependant, le ciel, qui connaissait mon repentir, me sauva. Le bâtiment fut retenu sept jours. Au bout de ce terme, ils manquèrent d'eau. Il fallut savoir où l'on pourrait en puiser. Il fallut me promettre la liberté. L'on me délia. Je profitai de ce moment et j'enfonçai le stylet de la vengeance dans le cœur de deux de ces per-

filas. Je vis alors pour la première fois l'astre de la nature. Que sa splendeur me parut brillante, mais, ô Dieu! comment pouvais-je contempler de pareilles trésors!

» Cependant ma fille était à bord garrottée ainsi que je l'avais été. Heureusement que ces hommes brutaux ne s'étaient pas aperçus de son sexe! Il fallait aviser au moyen de la délivrer. Après y avoir longtemps rêvé, je me revêtis de l'habit d'un des soldats que j'avais tués. Armé de deux pistolets que je trouvais sur lui, de son sabre, de mes quatre stylets, j'arrivai au bâtiment. Le patron et un mousse furent les premiers qui sentirent le glaive de mon indignation. Les autres tombèrent également sous les coups de ma fureur. Je recueillis tous les meubles qui pouvaient appartenir à l'équipage. Nous trahîmes leurs corps au pied de notre autel et là nous les consumâmes. Ce nouvel excès parut être favorable à la divinité*... »

* La nouvelle course eut au milieu d'une pluie d'orage et parut incapable de conduire le vais à son terme.

XXXIX.

Lettres

sur la Corse

à M. l'abbé Raynal

*Au cours d'un nouveau séjour en Corse de septembre 1789 à février 1791, Napoléon reprend un projet de lettres sur la Corse qu'il souhaitait adresser à M. Necker et dont le texte initial est perdu (Masson et Biagi, op. cit., t. II, p. 66 et Cahiers de Sainte-Hélène, 1816-1819, p. 193). Mais à Necker, dépassé par les événements, Bonaparte substitue l'abbé Raynal, « le philosophe du jour », l'homme qui avait été l'occupation de la Corse par les Génois. Il lui rend visite à Marseille, où il s'est retiré en 1784, avant de s'embarquer pour Ajaccio. De cette visite, le *Mémorial* (éd. Duran, t. I, p. 98) a laissé un récit éloquent.*

C'est, sous la forme de lettres, une histoire de Corse depuis les origines que souhaite écrire Bonaparte. La première lettre comprend la période qui s'étend de la préhistoire à l'arrivée des Génois; la deuxième part du XIII^e siècle et conduit le lecteur jusqu'à Sampiero Orsani; la troisième s'arrête sur un développement consacré à la politique de l'empereur d'Autriche Charles VI envers la Corse. Paoli, invité par Bonaparte, le 16 mars 1791, à communiquer au jeune homme les documents en sa possession sur la période contemporaine, oppose un refus. « L'Histoire ne s'écrit pas dans les années de jeunesse. » Jugement sévère mais juste. Malgré les encouragements de Raynal et même de Mira-

beau et l'on en croit les *Mémoires de Joseph* (t. I, p. 33), les Lettres sur la Corse sont trop lyriques, trop chargées de clichés pour constituer une histoire objective et sérieuse de l'île. Bonaparte d'ailleurs ne l'a pas souhaité. Il se veut partisan, s'inspirant par avance des remarques de Paoli dans sa lettre du 2 avril 1791 : « Notre histoire doit relever son importance par la qualité des caractères qui y ont figuré. Par elle-même, elle n'est d'aucune conséquence pour le lecteur parce que ses succès et ses revers sont trop petits et quasi indifférents au grand monde. » Bonaparte grossit certains personnages, les rend dignes de l'histoire en dramatisant les incidents politiques auxquels ils sont confrontés.

Quelles furent les sources utilisées par Bonaparte pour composer cette histoire? S'il fait allusion aux chroniqueurs anciens de l'île, il ne paraît pas toujours bien les connaître. Les grandes lignes de son ouvrage lui ont probablement été fournies par Bassett, Account of Corsica (qui fut traduit en français) et l'histoire des révolutions de la Corse depuis ses premiers habitants par l'abbé de Germanet (1774-1776).

2. Page de titre de *An account of Corsica, the journal of a tour to that island, and Memoirs of Pascal Paoli*, de James Bassett, Glasgow, 1768. Bibliothèque Nationale.

Bonaparte a lu la relation de Bassett dans la traduction française de 1769. L'auteur, juriconsulte anglais et grand ami de Samuel Johnson faisait de Corse, contre du gouvernement de Paoli, une nouvelle Lacédémone. Bonaparte a partagé ses enthousiasmes pour la faire revivre par Paoli.

6
163c

AN
ACCOUNT
OF
CORSIKA,
THE JOURNAL OF A TOUR
TO THAT ISLAND;
AND MEMOIRS OF
PASCAL PAOLI
BY JAMES BOSWELL, Esq;

ILLUSTRATED with a New and Accurate Map of CORSIKA.

*Non enim propter gloriam, diuitias nec honores persequens, sed propter illas
propter seipsum, quam armo bonas et liberali cum vobis iurabit.*

Lis. Credit. et Ratio. Statute of Pop. A. D. 1748.



GLASGOW.

PRINTED BY ROBERT AND ANDREW FOLLIOT FOR
EDWARD AND CHARLES DILLY IN THE FOYER, LONDON,
M DCC LXXXVIII.



1. Carte de la Corse tirée de *An account of Corsica*, Glasgow, 1768. Bibliothèque Nationale.

« La Corse avait mille charmes; Napoléon en détaillait (à Sainte-Hélène) les grands traits, la coupe hardie de sa structure physique. Il disait que les insulaires ont toujours quelque chose d'original par leur isolement, que les présences des irraptions et du mélange perpétuel qu'éprouve le continent; que les habitants des montagnes ont une énergie de caractère et une trempe d'âme qui leur est toute particulière. Il s'arrêtait sur les charmes de la terre natale : tout y était meilleur, disait-il, il n'était pas jusqu'à l'odeur du sol même; elle lui est suffi pour le distraire les yeux fermés; il ne l'avait retrouvée nulle part. Il s'y voyait dans ses premières années, à ses premières amours; il s'y trouvait dans sa jeunesse, au milieu des précipices, franchissant les sommets élevés, les vallées profondes, les gorges étroites; voyant les hommes et les plaisirs de l'hospitalité; parcourant la ligne des parents dont les querelles et les vengeances s'étendaient jusqu'au septième degré. » (*Mémoires de Sainte-Hélène*, éd. Dumas, t. I, p. 648).

LETTER PREMIÈRE

Monsieur,

Ami des hommes libres, vous vous intéressez au sort du Corée que vous aimez¹ : son caractère l'appelle à la liberté; la centralité de sa position, le nombre de ses ports et la fertilité de son sol l'appellent à un grand commerce. Pourquoi n'a-t-il été jamais ni libre ni commerçant? C'est qu'une fatalité inexplicable a toujours armé ses voisins contre lui : il a été la proie de leur ambition et victime à la fois de leur politique et de son opiniâtreté. Vous l'avez vu prendre le fer, secouer l'atroce gouvernement génois, recouvrer son indépendance, vivre un instant heureux, mais, poursuivi par cette fatalité insaisissable, il tombe dans le plus insupportable avilissement. Pendant vingt-quatre siècles, voilà les scènes qui se renouvellent sans interruption, mêmes vicissitudes, même infortune; mais aussi il montre le même courage, la même résolution, la même audace. Les Romains ne purent se l'attacher qu'en se l'alliant²; des essaims de Barbares y débarquèrent, ils s'emparèrent de ses champs, incendièrent ses maisons, mais il sacrifia son caractère de propriétaire à celui d'homme : il crut pour vivre libre. Il trembla devant l'hydre féodal, mais

1. *Raynal avait écrit aux Coréens le vœu de leur établissement de leur gouvernement national* (2^e Édition de *La France et l'Asie* publiée en 1770), et à *Dalrymple, Le Japon et Corée devant l'histoire* (1782).

2. *Le Corée, le Soudan et l'Espagne n'ont point, dans le premier territoire occupé par les premiers navigateurs, y furent des colonies de Cortège aux autres colonies, comme, avait remarqué (Chaput, de *Monte roman*, p. 8).*

1. *Dans son Histoire de Saint-Dominge* (1781).

2. *Dans son Mémoire philosophique et politique de commerce des Échiquiers*.

3. Le 26 novembre 1789, Robespierre proposait à la Convention de déclarer que la Corse faisait partie intégrante de l'empire français.

seulement autant de temps qu'il lui en fallut pour la connaître et la détruire. S'il bousa en esclave les chaînes de Rome, il ne tarda pas à les rompre par le sentiment de la nature. S'il marcha enfin la tête sous l'aristocratie ligurienne, si des forces majeures le maintinrent vingt ans soumis au despotisme de Versailles, quarante ans d'une guerre opiniâtre étouffèrent l'Europe et confondirent ses ennemis. Mais, vous qui aviez prédit à la Hollande sa chute³, à la France sa régénération⁴, vous aviez promis aux Corses le rétablissement de leur gouvernement, le terme de l'injuste domination française. Votre prédiction se fût accomplie lorsque cet intrépide peuple, reversé de son étourdissement, se fût ressouvenu que la mort est un des états de l'âme, que l'esclavage en est l'avilissement. Elle se fût accomplie. Inutiles recherches! Dans un instant, tout est changé. Du sein de la nation que gouvernaient nos tyrans est sortie l'éclaircissante électrique; cette nation éclairée, puissante et généreuse s'est ressouvenue de ses droits et de sa force: elle a été libre et a voulu que nous le fussions comme elle. Elle nous a ouvert son sein, désormais nous avons les mêmes intérêts, les mêmes sollicitudes. Il n'est plus de mer qui nous sépare⁵.

Paru les bizarreries de la Révolution française, celle-ci n'est pas la moindre. Ceux qui nous donnaient la mort comme à des rebelles sont aujourd'hui nos protecteurs: ils sont unis à nous par nos sentiments. Homme! Homme! que tu es méprisable dans l'esclavage, grand lorsque l'amour de la liberté t'enflamme! Les préjugés se dissipent, ton âme s'élève, la raison reprend son empire...

Régénération, tu es vraiment le roi de la Nature!

A combien de vicissitudes, Monsieur, sont sujettes les nations! Est-ce la providence d'une intelligence supérieure ou est-ce le hasard aveugle qui dirige leur sort? Pardonnez, ô Dieu! dans la tyrannie, l'oppression, l'irqu-

ties dévastent la terre et la terre est ton ouvrage; les souffrances, les soucis sont le partage du juste et le juste est ton image!... Ces mêmes réflexions sont écrites sur toutes les feuilles des histoires de Corse, car l'histoire de Corse n'est qu'une lutte perpétuelle entre un petit peuple qui veut vivre libre et ses voisins qui veulent l'opprimer. L'un se défend avec cette énergie qu'inspirent la justice et l'amour de l'indépendance. Les autres attaquent avec cette perfection de tactique, fruit des sciences et de l'expérience des siècles. Le premier a ses montagnes pour dernier refuge; les seconds ont leurs navires; maîtres de la mer, ils interceptent les communications de Corse, et se retirent, reviennent ou varient leurs attaques à leur gré; ainsi, la mer qui pour tous les autres peuples fut la première source des richesses et de la puissance, la mer qui éleva Tyr, Carthage, Athènes, qui maintenant encore l'Angleterre, la Hollande, la France au dernier degré de splendeur et de puissance, fut la source de l'infortune et de la misère de ma patrie. Heureuse, si la sublime faculté de perfection eût été plus bornée dans l'homme; il n'aurait pas alors, dans la soif de son inquiétude et par le véhicule de l'observation, souris à ses esprits le feu, l'eau, l'air; il aurait alors respecté les barrières de la nature; des bras de mer immenses pour sa force physique l'auraient étouffé sans lui donner l'idée de les franchir. Nous eussions donc toujours ignoré qu'il existait un continent. Oh! l'heureuse, l'heureuse ignorance!¹...

Quel tableau offre l'histoire moderne! Des peuples qui s'entre-tuent pour des querelles de famille ou qui s'entre-égorgent au nom du moteur de l'univers; des pères fourbes et avides qui les égarent par les grands moyens de l'imagination, de l'amour du merveilleux, de la terreur! Dans ce délire de scènes affligeantes, quel intérêt peut prendre un lecteur

5. Passage inséré par
Roussseau.

éclairé! Mais un Guillaume Tell vient-il à paraître? les vœux se fixent autour de ce vengeur des nations. Le tableau de l'Amérique dévastée par des brigands forts de leur fer inspire le mépris de l'espèce humaine; mais l'on partage les travaux, l'on jouit des triomphes de Washington, on le suit à deux mille lieues; sa cause est celle de l'humanité.

Eh bien! l'histoire de Corse offre une série de vérités de ce genre; si ces insulaires ne manqueraient pas de fer, ils manqueraient de marine pour profiter de leur victoire et se mettre à l'abri d'une seconde attaque. Ainsi les années durent se passer en combats: un peuple fort de sa sobriété et de sa constance, et des nations puissantes, riches du commerce de l'Europe, voilà les acteurs qui se partagent l'histoire de Corse.

Pénétré de l'utilité dont elle pouvait être, de l'intérêt qu'elle inspirait et convaincu de l'ignorance ou de la vétille des écrivains qui ont jusqu'ici travaillé sur nos annales, vous sentîtes que l'histoire de Corse manquait à notre littérature. Votre amitié voulut me croire capable de l'écrire; j'acceptai avec empressement un travail qui flattait mon amour pour mon infortunée patrie, siens avilis, malheureuse, enchaînée. Je me réjouis d'avoir à dénoncer à l'opinion qui commençait à se former les tyrans subalternes qui la dévotaient, je n'écoutais pas le cri de mon impuissance... Il s'agit moins ici de grands talents que d'un grand courage, me dis-je; il faut une âme qui ne soit pas ébranlée par la crainte des hommes puissants qu'il faudra démasquer. Eh bien! me répétais-je avec une sorte de fierté, je me sens ce courage. Le récit des siècles passés offre un morceau d'histoire neuf, il est piquant et méritera de lui-même une place distinguée. La constance et les vertus de ma nation lui captiveront le suffrage du lecteur. J'eurai à parler à M. Pouché dont les sages institutions firent un instant notre

beauté¹ et nous firent concevoir de si brillantes espérances; le premier, il consacra ce principe fondamental de la prospérité des peuples; l'on admirera ses ressources, sa fermeté, son éléquence, au milieu des guerres civiles et étrangères, il fait face à tout : d'un bras ferme il pose les bases de sa constitution et fait trembler jusque dans Gènes nos fiers tyrans. Mais sans doute le récit de nos gémissesmens, trente mille Français, vœris sur nos côtes, renversant le trône de la liberté, le noyant dans des flots de sang, offre le tableau d'un peuple qui dans son découragement reçoit des fers. Triste moment pour le moraliste, pareil à celui qui fit dire à Brutus : *Vere, ne ardua tu qu' una cœsura?*...

« J'arrivai enfin à l'administration française². Accablé sous le triple joug du militaire, du robin, du maître, étranger dans sa patrie, en proie à des aventuriers que le Français d'outre-mer refusait de reconnaître, les jours du Corée sont bêtés par l'avidité, la fantaisie, le soupçon, l'ignorance de ceux qui, au nom du roi, disposent des forces publiques. Hélas! comment cette nation éclairée ne serait-elle pas touchée de notre état? Comment l'envie de réparer les maux qui nous sont faits en son nom ne lui viendrait-elle pas? Et c'était là le principal fruit que je voulais tirer de mon ouvrage. »

Plein de la flatteuse idée que je pouvais être utile aux miens, je m'occupais à recueillir les matériaux qui m'étoient indispensables; mon travail se trouvait même avancé lorsque la Révolution vint rendre au Corée sa liberté. Je cessai; je compris que mes talens n'y étoient plus suffisans et que, pour oser employer le luron de l'Histoire, il fallait avoir d'autres moyens. Lorsqu'il y avait du danger, il ne fallait que du courage; lorsque mon ouvrage pouvait avoir un objet immédiat d'utilité, je crus mes forces suffisantes; mais, aujourd'hui, je laisse le soin d'écrire notre

1. Allusion à la merveilleuse fête de 1755 donnée par Poul à la Cour. Le prince royal était tout en fête au général, comté d'un conseil impérial de 4 membres. Le général royalist revint à une comédie due à un d'un d'après pour 1000 habitants.

2. A partir de 1788, deux fonctionnaires ont le charge d'administrer le Corée : le gouverneur militaire et l'administrateur (le Père, au nom d'administration de la Cour pour l'année 1774 (Genève, 1788).

9. Les Phocéens fondèrent
Milete en 517 à Fondos
Ouest de Thessalonie.

histoire à quelqu'un qui n'aurait peut-être pas en mon dévouement mais qui sûrement aura plus de talent... Cependant, pour ne pas perdre tout le fruit de quelques recherches et remplir en quelque sorte la promesse que je vous avais faite, convaincu d'ailleurs que je ne puis rien vous offrir qui soit plus dans vos principes que les annales d'un peuple comme celui-ci, je vais vous le faire passer d'un mouvement rapide. Entrant dans la belle saison, abrité par l'arbre de la paix et par l'océan, chaque regard me retracer la beauté de ce climat que la nature a orné de tous ses dons, mais que les tyrans, ennemis destructeurs, ont dévasté, dépouillé.

Le gouvernement républicain florissait dans les plus beaux pays du monde. Il occasionnait un accroissement de population qui obligeait à des émigrations fréquentes. Les Lacédémoniens, les Liguriens, les Phéniciens, les Troyens envoyèrent des colonies en Corse.

Phocéens. *Gen* 8.

Six siècles avant l'ère chrétienne, les Phocéens, peuple d'Ionie, chassés de leur patrie, vinrent y bâtir la ville de Calera. Les Phocéens étoient venus solliciter un asile; ils prétendaient cependant dominer; quelque plus instruits dans l'art militaire, ils n'y purent réussir; les naturels du pays, secourus par les Étrusques, les chassèrent.

Il est difficile de pénétrer dans des temps si éloignés. Il paraît cependant que les Corques vivoient contents, libres et abandonnés à eux-mêmes, divisés en petites républiques confédérées pour leur défense commune. C'est cependant dans cet intervalle que les Étrusques placèrent la domination corthaginoise. Tout se répète sans qu'il soit possible de pénétrer l'origine de cette opinion; mais il est très certain que les Carthaginois n'ont jamais gouverné en Corse. On lit dans les historiens

anciens qu'ils ont domini la Sardaigne, que des Corſes qui occupoient douze bourgs ſur les plus hautes montagnes de cette Ile leur réſiſtèrent, mais Pausanias et Ptolemaë nous apprennent que ces Corſes étoient des deſcendants d'anciens exotrits à qui on avoit conſervé le nom de la patrie de leurs pères. Dans les traités que les Romains et les Carthagiſois ont faits ſur les limites de navigation et de commerce ou dans leurs traités de paix, il eſt toujours fait mention de la Sardaigne, mais jamais de notre Ile. Après la première guerre punique, Carthage ceda la Sardaigne, mais la Corſe ne ſe ſenſa aucunement de l'humiliation de Carthage et reſta toujours indépendante et libre... Il y a cent autres raiſons qui auroient pu empêcher tant d'écrivains de ſe copier ſi ſervilement, mais c'eſt ſurtout en liſant notre hiſtoire qu'il faut être en garde juſque ſur les opinions univerſellement adoptées.

Romains¹⁹

Les Romains, maîtres de l'Italie, vainqueurs de Carthage, durent penſer à l'acquiſition de la Corſe; mais elle ne leur fut pas aſſez facile qu'ils ſe l'étoient promis. Les Corſes ſe défendirent avec intrépidité; quatre fois ils furent vaincus et obligés à déposer les armes et quatre fois les reprirent et chassèrent leurs ennemis. C. Papirius, réfléchissant ſur la cause de cette obſtination, leur offrit le titre d'alliés des Romains ſur le pied des Latins. L'on accepta cette condition qui aſſura en partie la liberté. Rome ne put parvenir à ſe concilier ces peuples qu'en les faiſant participer à ſa grandeur... Quelques infractions aux traités irritèrent les Corſes qui devinrent irréconciliables. En vain le préteur C. Cicerens et le conſul M. Juventius Thalna portèrent en Corſe le ravage et la déſolation²⁰. Leurs victoires furent aſſez écartées qu'inutiles. Douze mille patriotes morts ou traités en

19. La conquête réelle commença en 238 av. J.-C.

20. *Ibid.*

12. Les Vandales de Genseric conquièrent la Corse au 5^e siècle.

13. Les Lombards s'en allaient en Corse au 7^e.

esclavage affaiblirent un peuple insupportable dans sa haine, mais sans le décourager. On fut bien étonné à Rome d'être obligé, après de pareils événements, d'envoyer des armées consulaires contre une nation qu'on croyoit non seulement découragée mais même détruite. Mais, s'il fallut enfin qu'elle se soumit aux conquêtes du monde, elle ne le fit qu'après avoir été l'objet de cinq triomphes. (173). La Corse, dans son exaltation, avait préféré d'abandonner des plaines trop difficiles à défendre plutôt que de se soumettre. Les Romains se les approprièrent et y établirent deux colonies qui ont servi de lien entre les deux peuples. Lorsque, depuis, les triumvirs offrirent au monde le hideux spectacle du crime heureux, la Corse et la Sicile furent le refuge de Sextus Pompée. Je vois avec plaisir ma patrie, à la honte de l'Univers, servir d'aide au reste du bon parti, aux héritiers de Caton.

Barbara.

Des peuplades nombreuses de Goths, de Vandales¹², de Lombards¹³, après avoir ravagé l'Italie, pénétrèrent en Corse. Plusieurs même s'y établirent et y séjournèrent longtemps. Leur gouvernement, aussi sanglant que leurs incursions, semblait n'avoir pour but que de détruire. La nature frémit de s'appesantir sur de pareilles horreurs.

Lorsque les Sarrasins furent battus par Charles Martel, ils débarquèrent dans l'Île. Furieux d'avoir été vaincus, ils assouvirent sur nos malheureux habitants la rage barbare qui les transportait contre le nom chrétien. Les prêtres massacrés au moment du sacrifice, les enfants arrachés au sein maternel, pulvérisés contre des rochers, périsant victimes d'un Dieu qu'ils ne pouvaient connaître, les femmes égorgées, le pays incendié furent les offrandes que ces hommes féroces voulaient à leur Prophète. Effets terribles du fanatisme! Ils

étouffent les lois sacrées de l'humanité, rendent les peuples feroces et finissent par leur forger des fers.

Fatigués de se trouver sans cesse en proie aux incursions des Barbares et d'espérer en vain des secours des princes voisins, les Corais quittèrent leurs habitations et, errant dans les forêts les moins pénétrables, sur les sommets les moins accessibles, traînèrent sans espoir leur triste existence lorsque, du fond de l'Italie, un homme généreux y aborda avec mille ou douze cents de ses parents et vassaux.

Ugo Colonna.

Ugo, du sang des Colonna, fut le génie tutélaire qui, sous la protection des papes⁸⁰, vint ranimer le courage des insulaires et détruire l'empire sarde. Les naturels du pays, libres, rentrèrent dans leurs habitations; ils commencèrent sans doute à goûter un sage gouvernement et, désormais plus tranquilles, ils vivront heureux!

Ugo crut avoir le droit de s'ériger en despote en consacrant à la cour de Rome la suzeraineté. Les seigneurs qui l'avaient accompagné s'approprièrent divers cantons; le régime féodal auquel de ce partage et voici les Corais, échappés aux cruautés des Goths et des Vandales, victimes d'un système de gouvernement que ces barbares avaient imaginé, système qui a plus dévasté l'Europe que leurs armes. Ainsi, une reconnaissance exagérée pour ses libérateurs, peut-être une admiration stupide pour ces riches étrangers, compte pour cette fois ce caractère inflexible.

Qui a médité l'histoire des nations est accoutumé, sans doute, au spectacle du fort opprimant le faible, à voir les différentes sectes se haïr et s'égorger; il n'est de bien qu'il n'ait vu tour à tour affliger les peuples, mais l'horrible rapine que Rome exerçait à cette époque est, je crois, le maximum de l'abus de

14) Pique le Roi et son conseil en ce qui concerne les demandes qu'il appartenait à Rome, dont la Corse était devenue, fut condamnée par Charlemagne.

15 Ce développement est certainement valablement prouvé par les passages extra-religieux de l'Épître pastorale et surtout de l'Épître Royale.

16 La légende d'Arrigo raconte le don de son nom à l'empereur au différend entre les seigneurs de Tolentino et Paris de Caserta, il fut vaincu par un fard payé par les gens de Tolentino qui réalisèrent une victoire défavorable.

la religion. Les papes, en vertu de leur souveraineté et pour l'indemnité des secours qu'ils avaient accordés, imposèrent, sous le nom de tribut temporel, le cinquième des revenus, et, sous le nom de tribut spirituel... — je crois que l'on ne me taxe d'exagération, je souais tenté de développer toute la force des preuves... — oui, sous le titre de tribut spirituel, le Pape comme des fidèles, le Vicaire d'un Dieu-Homme percevait le dixième des enfants que ses collecteurs prenaient, âgés de cinq ans, pour les transporter dans les galères de Rome. Briser les liens qui unissent les pères aux enfants, la patrie aux citoyens, s'appelait une chose spirituelle!.. Quand les historiens ne présenteraient que ce trait, ils offriraient une matière inépuisable aux méditations de l'homme sensé. Qui veut affaiblir l'empire de la raison, qui veut substituer aux sentiments infailibles de la conscience le cri des préjugés, est un fourbe qui veut tromper¹⁷!..

(1790) Dans ces temps de malheur et d'avilissement naquit Arrigo il Bel Messere¹⁸ Arrigo, descendant de Ugo, respecté de ses peuples, craint de ses vassaux, s'occupait quelquefois de leur bonheur; quoique soumis à la cour de Rome, plus encore par les préjugés qui dominaient alors dans toute l'Europe que par son serment, il obtint après de longues négociations la suppression du tribut spirituel.

Lorsque le fer d'un Sarda coupa le fil des jours de ce prince, Arrigo ne laissant pas de postérité, tous les seigneurs se cantonnèrent dans leurs châteaux, puis, après s'être longtemps disputé l'empire, virent tous à l'indépendance. Les peuples étaient également victimes des guerres qu'ils se faisaient entre eux et de leur fantaisie administration; mais ils ne tardèrent pas à s'en lasser. Le Corse, au centre de l'Europe, a dû sans doute être affligé par les mêmes tyrans que les autres peuples, mais il a toujours été le premier à leur donner l'éveil et à secouer le joug. Ainsi, dans ce

siècle où toute l'Europe croquissait sous le régime féodal, lui seul se fit un gouvernement municipal depuis adopté en Italie et, de là, dans les autres pays de continent.

Gouvernement municipal.

La partie septentrionale fut la première à recouvrer sa liberté. Chaque village forma sa municipalité, chaque piève eut son podestat et tous réunis nommèrent une régence ou suprême magistrature composée de douze membres.

Les papes qui n'avoient pas abandonné leurs prétentions sur la Corse y envoyèrent des seigneurs de la maison de Massa, sous prétexte de diriger les forces des communes contre les barons avec plus d'intelligence. Ils les accoutumèrent ainsi à recevoir des chefs de leurs mains; mais le pape Urbain II, en 1093, en donna l'investiture aux Pisans qui, maîtres de Bonifacio et très puissants dans ces mers, se firent estimer par leur sagesse¹⁷.

Une partie de l'île était gouvernée en démocratie, avait des lois, des magistrats et des forces. La partie méridionale, excepté les pièves de Celarvo et Bastiecha, était soumise aux seigneurs des maisons de Cinarca, Leca, Rocca, Ornano. Quelle était donc l'autorité de la république de Pise? Elle envoyait deux de ses principaux citoyens qui percevaient une légère imposition. Leur principale fonction était de maintenir la paix parmi les différents États qui composaient le royaume; soit qu'il s'élevât un différend entre deux barons, soit qu'il s'en élevât entre un baron et une commune, les deux magistrats qui partageaient le titre de *giudice* prononçaient. Le gouvernement des Pisans fut au gré des nationaux; ils n'ambitionnaient pas une extension d'autorité; la paix et la justice furent l'objet de leurs soins. Le tribut modique qu'ils percevaient, ils l'employaient tout entier à des établisse-

¹⁷ Grégoire VII avait précédemment écrit à Louis d'Albige, évêque de Pise, le nom d'administrateur l'île.

15 L'abbé Bayani nequit
c'admettre la vérité.

16 Bonifacio devant passer
à la pointe méridionale
de l'île la distance qu'
je fais en vain.

ments publics. Le titre de citoyens de Pise qu'ils donnaient aux Corses avec la puissance des prérogatives qui y étaient attachées acheva de consolider leur prépondérance.

Ainsi, Monsieur¹⁵, s'écoulerent dix-huit siècles, sans que, dans un si grand nombre de révolutions, le Corse ait jamais démenti son caractère.

Des érudits italiens ont prétendu dans ces derniers temps que la maison Colonna n'était jamais venue en Corse. Ils ont fourni des preuves qui ne m'ont point convaincu. Je m'en tiens donc à l'assertion reçue, à la tradition et à la conviction où en sont les Colonna de Rome, et à l'autorité de tant d'historiens dont plusieurs contemporains, aux restes de quelques monuments, etc. Mais contentons-nous de discuter leur principal moyen.

D'abord, disent-ils, l'on trouve qu'un Charles, roi de France, l'a délivrée des Maures. Depuis, l'on voit un comte de Bonifacio¹⁶, marquis de Toscane, chargé par l'empereur de défendre la Corse; c'est lui qui est si célèbre par la fameuse descente d'Afrique. Après sa mort, l'on voit son fils Adalberte lui succéder dans les emplois et précéder son fils Alberto second, dit le Riche, qui meurt en 946, Guido Lamberto succéder à Alberto le Riche. Je conviens de tous ces faits. Je ne vois pas ce qu'il y a d'incompatible avec ce que nous avons dit des Colonna.

Les papes envoyèrent Ugo en Corse pour la délivrer. Les empereurs étaient, ce me semble, aussi fort intéressés à ce que les Barbares ne s'y établissent pas: ils donnaient donc commission au marquis de Toscane de veiller sur la Corse, de la secourir si les Barbares l'attaquaient et, en conséquence de cette commission, les marquis de Toscane présentaient le titre de *Pater Corsice*.

.. Cela est si vrai que, depuis, lorsque les communes eurent pris consistance, l'on voit

une comtesse Mathilde, marquise de Toscane, s'insultait Tator Corsica. Cependant elle n'y avait certainement aucune autorité.

L'on releva ensuite quelques erreurs de chronologie de Giovan della Grossa et l'on en conclut la fausseté du fait. Cela n'est pas conséquent. En vérité, il faut bien avouer la manie des systèmes pour ne pas sentir que c'est en bâtir sur le solide que d'en fabriquer sur de si faibles fondemens.

LETTRE SECONDE¹⁰

Monsieur,

Nous avons parcouru rapidement^a les régions ténébreuses de notre histoire ancienne ; nous voici arrivés au six^e siècle ; nos annales commencent à s'éclaircir^b ; à cette époque, la tradition, les monuments ont pu instruire. Giovanni della Grossa, qui vivait en 1470 et qui est notre premier écrivain^c ; Pier'Antonio Monteggiani, qui écrivait en 1525 ; Marc^o Antonio Ceccolli, qui écrivait en 1550 ; Giraso, qui écrivait en 1566 ; Filippini, qui écrivait en 1593^d.

Dans le temps que les CorSES libres avaient trouvé un refuge dans la confédération de Fise, les Génois^e y aborderont. L'esprit de faction et l'intrigue s'abandonneront avec eux. Armer le fils contre le père, le neveu contre l'oncle, le frère contre le frère paraissait à ces avides Liguriens le chef-d'œuvre de la politique. Revenus maîtres de Bonifacio en trahissant les liens les plus sacrés de l'hospitalité, ils

a) variente : « à peu de gens. »

b) variente : « A s'éclaircir, à se circonvenir. »

c) variente : « Mais si nous lisons la circonstance on s'est que pour transmettre des récits douteux, les uns ont toujours une allégorie. »

d) variente : « Jalous des secours que notre allégeance offrait à cette République aux par la quantité de nos baux, nos par la valeur de notre prisonne qui venait volontiers de se distinguer à la prise de Majorque. »

ou il avait déjà vu par de cette lettre. Sans compter, l'usage consacré pour dans le texte de la préface sous d'un autre local, Montepara a celui des éditions de travaux indiqués au sommaire et notes.

10. Les notes des premières chroniques ont été publiés dans le recueil des sources historiques et narratives de la Corse, notamment par l'abbé Lottin.

20 Sinucello della Rocca fut nommé à Florence pour son dévouement à la république de Pis, et moyen de brevoyer les débats entre Pis et Gênes pour son propre compte (cf. *Atti Toscani, Histoire de la Corse*, pp. 36-38).

commencèrent à semer dans tous les coeurs le poison^a des factions.

Les Pisans, affaiblis par leurs guerres et par les grands intérêts qu'ils avaient à soutenir dans le continent, se trouvaient hors d'état de s'opposer aux efforts de leurs projets, de maintenir la paix entre les différentes petites puissances qui composaient le royaume. Les seigneurs, ne reconnaissant plus de frein, aspirèrent à la tyrannie; le peuple, dénué de protection, se livra à tout l'emparement de son indignation et menaça les barons de les dépouiller d'une autorité illégitime, usurpée par les malheurs des temps et contraire à tous droits naturels^b. L'un et l'autre^c parti espérait dans la protection des Génois qui les fomentait, mais les effets en furent différents. Les barons, moyennant la promesse d'une protection efficace, se confédérèrent avec la république de Gênes et lui prêtèrent hommage. Les communes s'unirent et reconnurent Sinucello della Rocca pour *giudice* ou premier magistrat.

Sinucello della Rocca^d (1348).

Sinucello della Rocca^e, distingué dans les armées pisanes par son rare courage, ne l'était pas moins par son austère justice. Pendant soixante ans^f qu'il fut à la tête des affaires

a) variante : « Le poison de la division, de l'intrigue, des factions que lesquelles ils avaient déjà vu le projet de leur prépondérance et qui ne tarderont pas à leur offrir un prétexte plausible de s'entreprendre de nos affaires »

f) variante : « A tous les naturels »

g) variante : « Les uns et les autres s'entrevoient de la puissance des Génois qui les fomentait avec les effets en furent différents. Les communes s'unirent et reconnurent Sinucello della Rocca pour magistrat suprême. Les barons se confédérèrent avec la république de Gênes et, moyennant les promesses d'une protection assurée, lui prêtèrent hommage — premières victimes de la politique de leurs protecteurs, ils ne tardèrent pas à déplorer leur sort »

h) variante : « Sinucello della Rocca autrement appelé *Giudice* »

i) variante : « Pendant soixante-sept ans, il fut

publiques, il sut contenir Gênes, détruire dans les privilèges des seigneurs ce qui était contraire à la liberté publique. D'une humeur toujours égale, impartial dans ses jugemens, calme dans ses passions, sévère par caractère et par réflexion, Sinucello est au petit nombre des hommes que la nature jette sur la terre pour étonner. Au commencement de sa carrière publique, on lui contestait son autorité. Faiblement accompagné, il errait dans les montagnes de Quenza. Un chef, fort accrédité dans ces pièves, après avoir tué un de ses rivaux, se présenta à lui Sinucello, sans égard à l'avantage qu'il¹ pouvait tirer d'un homme puissant, fait constater son crime et le fit mourir. La renommée² répand ce fait. On accourt de tous côtés se ranger sous ses drapeaux.

Puis³ anéanti à la poursuite de la Meloria⁴ ne donnait plus d'ombrages : les Génois résolurent de faire des efforts pour profiter des circonstances⁵. Voyant les difficultés de vaincre Sinucello, ils persèrent de le gagner⁶ envisageant d'ailleurs les barons comme les principaux obstacles à leur domination, ils les débauchèrent à être d'abord sacrifiés. Sinucello, qui⁷ ne perdait pas de vue le grand

conclure les perfideux projets de Gênes, il eût vu le coup qui retentit des seigneurs et détruit dans leurs prérogatives ce qui était contraire à la liberté publique. Peu d'hommes ont été appelés par la nature à montrer une égalité dans ses humeurs, une impartialité dans ses jugemens, un calme dans ses passions à l'abri de tout trépasment. Sévère par réflexion, il l'est par caractère. Jamais il ne se démentit. Au principe de sa carrière son renommée fut contestée...

1) variante : « Qui pouvait être pour sa fortune l'alliance d'un homme puissant »

2) variante : « La renommée de ce fait lui valut plus qu'une victoire. On vint de tous côtés et sa prépondérance fut reconnue »

3) variante : « Puis battit et se passèrent »

4) variante : « Les seigneurs que nous offrirent à Pisa soit par excellence et la quantité de nos bois, soit par la valeur de notre jeunesse, soit par l'habilité de nos machines n'étaient pas de nature à être vain de sang-froid par une puissance ennemie »

5) variante : « qui n'eurent en vue que l'indépendance de sa patrie »

13 Le combat naval de la Meloria fut tenu le 2 août 1284.

objet de l'indépendance de sa patrie, en vit avec plaisir les ennemis naturels s'entre-déchirer^a. Cependant, maîtrisant les animosités, il sut faire tourner à l'avantage public l'animosité des deux partis. Il dut chercher à diminuer la puissance des barons, mais il le fit avec prudence, garda assez de mesure pour pouvoir se réconcilier quand il serait temps : en effet, dès le moment que les succès multipliés des Génois les eurent affaiblis, Sinucello leur tendit la main, les incorpora au reste de la nation, obligea les ennemis communs à repasser la mer après avoir remporté sur eux un grand nombre d'avantages. Ce fut^b dans une de ces rencontres qu'ayant fait un grand nombre de prisonniers leurs femmes vinrent de Bonifacio porter leur rançon. Sinucello les reçut avec humanité et les confia à la garde de^c ses guerriers. Ce jeune homme égare par l'amour trahit les devoirs de l'hospitalité et de l'honnêteté publique, malgré les vives résistances d'une de ces infortunées Navares de l'affront qu'elle venoit d'essuyer, les cheveux éparpillés^d, ses beaux yeux égarés, et éblouis par la honte, elle se prosterna aux pieds de Sinucello et lui dit : « Si tu es un tyran sans pitié pour les faibles, achève de faire périr une malheureuse ville, si tu es un magistrat, si tu es connu par le peuple pour l'exécution des lois, fais-les respecter par les puissants. Je vais étrangler et ton ennemi, mais je suis venue sur ta foi, et je suis outragée par ton sang, par le dépositaire de ta confiance. » Sinucello fait appeler le criminel, constate son

a) variante : « Mais, lorsque l'affaiblissement du parti des barons les concilia avec le nation, il l'incorpora, et leurs cœurs les Génois qu'il battit se plurent reconnaître et obéir à un seul chef de Bonifacio. »

b) variante : « C'est dans une de ses rencontres qu'il fit un grand nombre de prisonniers que plusieurs de leurs femmes vinrent porter leur rançon. »

c) variante : « son sang. »

d) variante : « sur le front. »

défit, et le fait mourir sur-le-champ¹. C'est par de pareils moyens qu'il soutint toujours la rigueur des lois. Ses armes prospéraient et la nation seule vivait longtemps tranquille. De cette époque jusqu'au temps de Sambucuccio les Génois ne purent plus en Corse, ils furent découragés par les pertes qu'ils avaient faites². Ils se contentèrent de fomenter dans l'obscurité³ la guerre civile, mais Sinucello sut rendre nulles toutes leurs trames. Il vieillit et la perte de la vue fut son premier malheur.

Guglielmo⁴, saisi par les Liguriens, mépris-
sant un vieillard caduc et notable d'infirmités,

a) variante : « devant ses armes étouffées de cette manière vaine. C'est par de pareils moyens qu'il soutint pendant tout le temps de sa magistrature l'honneur des lois. Ses armes prospéraient et le costume sans prendre une allure qui lui promettait une prospérité durable »

b) variante : « Découragés par tout de lettres inutiles, ils suspendirent les projets combinés pour notre malheur et depuis ils cessèrent tout en particulier. Depuis lors jusqu'au temps de Sambucuccio, ils se bornèrent plus sur le secret. Ce n'est pas cependant qu'ils se bornèrent dans l'obscurité la guerre civile et conduisirent à leur ordinaire des trames. »

c) variante : « La division, la guerre civile et à leur ordinaire des trames »

d) variante : « Guglielmo jaloux, saisi par les Liguriens, député Ferdinand Sinucello, quelque offensé et avoué par l'âge, marche contre lui, le lui à la Merina et contre Lupo Orsani son neveu à ce point que Guglielmo investi ne peut plus fuir. Sans ressources, il présente à Lupo le motif de sa fille au même temps son oncle. Lupo perverti laisse échapper Guglielmo. L'indivisible Sinucello, outré, interdit se présente à Lupo qui, exposé par l'usage, se dévoue aux ennemis de sa maison et de sa patrie. Salvo, propre fils de Sinucello, pour se venger à son aise, l'abandonne. Ils conjurent contre l'impartant vieillard, âgé de sept ans son Sinucello est livré entre les mains de Zacharia Spacchi qui l'attend avec quatre galères. Il ne tarde pas à périr dans les prisons de Gênes »

« Plusieurs nous racontent les circonstances de l'infortuné de ce grand homme. La classe d'historiens devient pénible lorsqu'il y a de tels faits à raconter. — Le discours que les siciliens lui mettent dans la bouche, écrit au bord de la mer, est le dernier trait qui achève de peindre son caractère, de faire passer dans le cœur du lecteur une admiration méritée, en montrant s'il est possible l'indignation contre les ministres qui l'ont traité »

« Lupo! Salvo! Ne croyez pas sans avoir vu votre vue. J'en ai vu quatre galères d'indigne, j'ai connu

déplie l'étendard de la rébellion. Lupo d'Ornano, neveu de Siracello, mis à la tête de la force publique, marche, bat, investit près de la Messana l'imprudent Guglielmo, qui, sans ressource, a recours à la comarisation du jeune vainqueur de qui il obtient une suspension de quelques jours. Lupo se repenche déjà au délai qui peut rendre inutile sa victoire, flétrir son laurier, lui enlever son triomphe. Dans l'inquiétude de ses pensées, arrive le terme de la suspension. Une entrevue lui est demandée, il y court avec impatience. Il va enfin, par la captivité de son ennemi, se rendre illustre parmi les siens et mériter de succéder aux honneurs comme à la painance de son oncle. Les deux escortes restent à trois cents pas. Les deux chefs se joignent. Une visière se lève et un lieu de Guglielmo laisse voir sa fille, l'intéressante Veronica.

« Lupo, lui dit Veronica, il n'y a pas encore un an que nous vivions en frères et il faut que la fortune te réserve une destinée bien glorieuse puisque ton coup d'essai a été la défaite de mon père. Lupo, je t'ai vu à mes genoux me promettre un amour constant O Lupo, je viens aujourd'hui implorer de toi la vie. »

Ce jeune héros, hors de lui, conserve cependant assez de force pour fuir, mais l'impétueux Veronica le retient par ses sermons. « Je ne viens pas ici séduire votre vertu, la gloire de Lupo est plus chère à Veronica que la vie. Celle

l'honneur habile, par conséquent vertueux et modeste. J'en ai peu de jours à vivre. Ils ne peuvent être plus d'un jour vaine. Ce n'est ni à mes compatriotes ni à Dieu que je demande vengeance, mais à ceux de votre sang. Que vos femmes ne soient que des herpes! Que vos enfants risquent sans mépris! Que vos genoux flegés soient vos injures sans abandonner dans la culture, livrés à vos remords! Puisse sans usage être sans couronner! En extension aux hommes, puisse- vous perdre ne basant parer eux que le courage de votre crime, de votre offense fin! Lupo, Salomon, couronnez! Reversez ma malédiction! Eh vous pourravez sans crainte. Amusez, passez dépravées, premier lieu de la vie, voilà de tes crimes! »

de mon père et des miens est en danger et c'est vous qui le menacez. Quelle horrible position est la mienne et, si vous refusez de m'écouter, de qui devrai-je attendre la pitié??? Sinucello ne pardonne jamais et c'est vous qui êtes destiné à être le ministre de ses cruautés! Lupo, tu pourrais être le bonheur des miens? tu pourrais parler la liberté dans ce séjour où tu passas à mes côtés les plus belles années de ton enfance? » Déchiré par les affections les plus opposées, retenu par l'amour, Lupo obéit au devoir. Il s'arrache avec violence et fait quelques pas pour s'éloigner, mais un cri qui lui perce le cœur l'oblige à s'arrêter, à détourner la tête et lui laisse voir Veronica se précipitant sur sa pique, près de se donner la mort. Il retourne brusquement, arrive à temps et prend dans ses bras, arrose de ses larmes celle qui l'a vaincu sans retour et qui, pâle, affaiblie par les efforts qu'elle vient de faire, lui dit : « Je n'ai à te proposer rien d'indigne de toi; écoute-moi et, quand j'aurai cessé de parler, si ta gloire, ton devoir y répugnent, tu pourras me laisser seule en proie à mon sort affreux... Sinucello est vieux et infirme. Il faut à la République un magistrat actif et dans la force de l'âge. Tu t'es rendu assez grand pour pouvoir y prétendre. Mon père et les siens te promettaient leur appui. Sinucello même ne pourra s'y opposer. A l'âge où le sénateur obéit tu seras le premier de la République qui, heureuse et prospérante de tes vertus et de ton courage, ne laissera rien à décéder à ton cœur. La main de Veronica récompensera ta puissance. Veronica t'aura ôté la vie et, s'il est possible, son amour s'en accroîtra. »

Lorsque l'homme imprudent a laissé croître dans son sein une flamme déordonnée, lorsque l'objet qui l'a allumée vient d'échapper à la mort et est embellie par la pâleur de l'angoisse, par les souffrances des sentiments, il est au-dessus des forces accordées aux faibles mortels de résister. Lupo fléchit donc et cède à l'amour

les intérêts du devoir, de la patrie et de la gloire. Guglielmo put s'échapper. L'inflexible Sinucello fit instruire le procès de son neveu et sublia sa victoire pour ne plus voir que sa faute; celui-ci, n'ayant plus de ménagements à garder, s'unît à Guglielmo, épousa la tendre Veronica. Salnese, propre fils de Sinucello, s'unît aux ennemis de son père. Tous réunis, ils dressèrent une embuscade, firent prisonnier le caduc vieillard. Ils furent longtemps indécis sur ce qu'ils en devaient faire. Les uns le voulaient mettre à mort, mais Lupo ne voulait jamais y consentir. Le garder prisonnier était le parti le moins sûr. Le peuple, ému par le souvenir de ses services, ému par son grand âge, aurait pu, dans un retour de son amour, lui restituer son autorité... Dans cet embarras, les conjurés s'avisèrent de l'expédient qui réunissait tous les avantages, c'était de le livrer aux Génois... Zacharia vient le prendre avec quatre galères. — La tâche d'historien devient pénible lorsqu'il a de tels faits à narrer. Le discours que les écrivains lui mettent dans la bouche, arrivé au bord de la mer, est le dernier trait qui achève d'indigner contre les monstres qui l'ont trahi... » Lupo, dit d'un ton ferme ce malheureux vieillard, ton cœur me vengera. Je le connais bien. Il n'était pas fait pour connaître le remords. Tu as été méchant parce que tu as été faible... Quant à toi, Salnese, ton âme atroce ne peut de ne pas t'avoir laissé périr sur l'échafaud, souillé du crime de la mort de mon intime ami. Je fus faible : l'amour paternel étouffa le cri de la justice. Je te sauvai du supplice que tu méritais. J'explique durement cette unique faute de ma vie, mais quatre-vingts ans de vertu n'équivalent-ils pas à une faiblesse!... Salnese, que ta femme soit une harpie, que tes enfants conjurés contre toi te ressemblent par ta méchanceté, que tu périsses, ne laissant parmi les hommes que l'exécration de ta mémoire. Salnese, je te maudis avec sa postérité »

En finissant ces paroles, cet illustre vieillard se prosterna à genoux, couvrit sa tête de sable, médita un moment, et puis, d'un pas sûr, il monta sur un navire qui l'attendait. Salmeo était ému, mais de colère. Les dernières paroles de son père avaient excité cette âme de fiel. Quant à Lupo, la révolution fut étonnante, le bandana parut tomber. L'effervescence de la passion qui lui avait voilé l'énormité de son crime parut cesser; il eut horreur de lui-même, il chercha à rétrograder, mais ses efforts furent vains. Alors, se roulant sur le sable, se jetant à la mer, il appelait tour à tour la mort et Sinucello! Heureux celui-ci dans sa catastrophe s'il eût pu être témoin du repentir de celui qu'il avait adopté pour son fils. Son âme en eût été radoucie et peut-être l'émancipation du sentiment lui eût fait goûter un plaisir avant de mourir.

Arrivé à Gênes, ce grand homme périt au bout de quelques jours extrêmement âgé: il laissa quatre enfants tous indignes de lui, tous marchant sur les traces de leur frère aîné. Lupo parut se consoler. Le temps et le cœur de l'intéressante Veronica adoucirent le venin du remords. Lupo fut un grand seigneur, il eut une grande prépondérance, mais sa femme mourut et les remords revinrent se ressourir de leur proie. Il périt enfin misérablement. Orlando, le plus présent de ses enfants, périt sur l'échafaud. L'amour fit le malheur de cette race. Orlando devint épris de la femme de son frère, origine de sa catastrophe.

Quant à Salmeo, il prospéra toujours et toujours faisant le mal. Après avoir trahi son père, il vendit son oncle pour 650 écus d'or, mais enfin ses deux enfants meurent sans postérité et délivrent notre pays d'une race de monstres.

Les *Giovannali*²⁴ (1355).

De grands troubles²⁵ survinrent la mort de Sinucello. Les différents partis se choquèrent

15. Cet épisode des *Giovannali* n'a pu être placé entre celui de Lupo et celui de Sinucello, car il se passe avant celui de Sinucello et après celui de Lupo.

violemment. Les Génois parurent vouloir profiter de cet instant, mais leur effort fut faible. L'on a peine à suivre les différentes factions qui se partageant la scène, lorsque tout d'un coup l'on voit s'élever les Giovannoli d'un vol hardi. Deux frères de la lie du peuple, mais d'un esprit élevé, d'un grand courage tentent la régénération de leur pays. Ils voient que les débris du régime féodal combinés à des lois instituées par les préjugés, dictées la plupart par les circonstances, alligées aux

«) variantes : « Les barons parurent et reprirent des terres, mais deux (seigneurs) élevés par leur naissance, mais grands par leur courage, tentèrent la régénération de leur patrie. Des débris du baronage féodal combinés à des lois instituées par les préjugés, sans ensemble, sans unité, formèrent une ligature qui ne pouvait que perpétuer les guerres et accrotter les malheurs. Pôlé et Arégio le tentèrent. Ils se mirent à prêcher les grands principes de la connaissance des biens, de l'égalité, de la puissance du peuple, de l'éloignement de toute tyrannie que n'entraînent de lui. Ils firent en peu de temps de nombreux partisans et eurent puissance dans l'île n'eussent pu leur résister, mais les génois prétendirent que cette méthode était contraire à l'Évangile et le saint-père publia une croisade contre les Giovannoli. Ils furent exterminés jusqu'au dernier. Pour justifier cette odieuse entreprise, les moines ont pratiqué leurs ruses usées. Ils ont exhorté sans relâchement. Ils ont répété tout ce qu'ils ont dit depuis des siècles tant de Fiesc, qu'ils d'assassiner, qu'ils dégrader les hautes pour se livrer à leur lâcheté : impudens digne d'eux! Les reformes Giovannoli, sur lesquels nous n'avons que peu de renseignements, placent certainement de la supériorité de leur siècle, d'une religion véritable et véritable. Ainsi périrent Tibérius et Calas. Les Giovannoli parurent à cette tête être accablés à ces deux Génois. »

« variantes : « Ces deux grands hommes périrent à la fleur de leur âge. En peu de temps ils avaient éteint la flamme de l'île. L'effet de leur mort est déplorable. S'ils avaient eu le temps de se fortifier, quel spectacle aurait offert à l'Europe un gouvernement sans préjugés sans parties de Rome, un gouvernement d'hommes si peu des orbes de Procrustes, un gouvernement libre si peu du foyer de la Modeste, de la Grèce, de l'aristocratie! N'est-ce pas eût été à part autre appelée l'île de la Raïssa. Comment des nations européennes, élevées, élevées sous le sceptre des rois et des évêques auraient-elles pu résister dans le choc à des hommes sans, robustes, à des hommes dignes d'être? Comment l'aurait-ils fait quand Athènes, seule, résista, battit l'Asie conquise, comment l'aurait-ils fait? Oh! Arégio! Oh! Pôlé! dans votre tombe s'élevèrent la fortune de ces peuples, dans votre tombe le destin de l'Italie, peut-être celui de l'Europe.

superstitions romaines, n'affaîent qu'une liguature dégoûtante propre à perpétuer l'anarchie. Ils comprennent qu'un palliatif n'était pas de raison. Ils employèrent les moyens les plus forts, ils prêchèrent les vérités les plus hardies, les grands dogmes de l'égalité, de la souveraineté du peuple, de l'imposture de toute autorité qui n'émanait pas de lui. Ils firent en peu de temps de nombreux partisans et ils n'auraient pas tardé à rallier toutes les nations à leurs principes lorsque le Vatican publia une croisade contre eux, sous prétexte que leur morale n'était pas conforme à l'Évangile. Une armée de croisade marcha contre les Giovannali qui, après une vigoureuse résistance, furent exterminés jusqu'au dernier avec une telle barbarie que le proverbe s'en conserve encore : *Il a été traité comme les*

« Heureux les peuples qui souffrent l'un titre, heureux lorsqu'ils se prétendent comme vous (ce) parvenir à la puissance que par le bonheur. Ah ! si, un jour cette même Rome, d'un parti l'usage que vous (transporte), pouvait devenir plus délicate. Le peuple de tous les pays redevient d'un bon parti... ces hydres de préjugés qui ne se souviennent que d'injustices et qui vous tirent les pieds dans les fers. Il hait votre race, dit-il sans (ressentir) votre puissance et a toujours été à célébrer vos grands hommes. On peut vous conduire la liberté ! Oh ! Romains, arbitres l'étendard des Romains, des Bretons, des Celtes, des Grecs, que vaut le sort qui vous attend ? Il fut toujours extraordinaire. Peut être, qui sait ? Mais rendre vous en dignes. Chassez les prêtres et leur (posture, les (moins) et leur agresseurs, sans cela vous ne serez jamais qu'un peuple ébrié, qu'un peuple de tavelles... »

« ... A l'aspect des projets des Giovannali, les grands, les riches, les prêtres s'unirent ligués Securus per Roma, ils avaient, en détruisant les Giovannali, affaibli le parti des communiens et rétabli les barons dans toute leur force et réintégré dans tous leurs droits. Les peuples ne perdirent pas courage, ils élevèrent Sambucuccio d'Alardo à la suprême magistrature Sambucuciano, intègre et vaillant, s'était distingué par une haute tenue même les grands.

« Les ennemis de (Gênes) ligués aux riches, et les grands, les prêtres ligués avec Roma avaient détruit les Giovannali et rétabli les barons dans tous leurs droits. Les communiens étourdis du coup qui venait de leur gêner leurs principaux soutiens permissionnels se mirent lorsque Sambucuciano d'Alardo au la premier les arracher à leur lâcheté et les firent et le firent à la même occasion, l'intérêt à demeure de leurs ennemis... »

et sur ces étonnantes fautes
dans les copies faites
d'Alberoni, op. cit., p. 11

Giovannali. Pour justifier cette exécrable entreprise, l'on a eu recours aux armes ordinaires. L'on a célébré sans ménagement. L'on a dit tout ce que l'on a entendu dire depuis des protestants de Paris, qu'ils s'assemblaient, qu'ils éteignaient les lumières pour se livrer à leur lubricité : impostures dignes de leurs auteurs. Les infortunés Giovannali périrent victimes de la superstition de leur siècle.

Sambucuccio d'Alardo²⁶ (1359).

Le vieux Sambucuccio²⁷ était un des plus fermes soutiens des Giovannali. Blessé dans le dernier combat que ces infortunés perdirent²⁸, il se réfugia dans une caverne du Finimorbo pour pouvoir mourir libre et inspirer

27) variante : « Après leur mort, les puissances firent venir Sambucuccio d'Alardo Sambucuccio, le firent venir à la suite, mené par les châteaux des seigneurs, leur faisant porter une vigoureuse guerre; mais, dans le temps que la discorde agitant les deux partis plus que jamais, les Génois intervenirent et ne laissèrent aux combattants d'autres alternatives que de leur offrir le même honneur que les barons leur eussent fait il y avait auparavant sur ce de voir transporter leurs ossements : les combattants qu'ignoraient le jeune Malibran à leur volonté et firent à l'autre le sacrifice de l'orgueil. »

28) édition : « Hérésie dans une partie de Finimorbo, il se vint quelques temps que pour inspirer à son fils cet ardent désir de la vengeance, ces sentiments nobles de la liberté qui partent de tout entreprenant, à s'entreprendre sans danger. Le même jour que son père expira, il fit jurer à ses compagnons de malheur d'être fidèles au grand projet qu'ils allaient entreprendre et assésés se transporter dans les terres des ennemis et lui se leur adrester le courage de ses hommes abattus qu'il se reconnoitrait toujours vengés, dès que armés, et, en peu de temps, établit la part de la liberté. Les vœux auxquels il se porta ne firent pas d'honneur à sa modération s'ils n'étaient justifiés par la nécessité, part-tout par les représailles. Cependant, craignant depuis de ne pouvoir se soutenir, il vint se lier avec les ennemis de Génes qui lui seroient des secours que le moment de l'abri de toutes les vicissitudes. Mais part, nous sache que Sambucuccio, il se liera depuis maltraiter par les barons génois sans trouver aucun remède pour se détacher de leur puissance. Trop transporté contre les barons, il avait bien vœu de leur sang qu'aucun rapprochement n'était possible. Il vint donc en perplexité : les uns disent assurément par les Génois qui

à son fils ces sentiments qui portent à tout entreprendre et à braver tous les dangers. Ses leçons fructifièrent et, le même jour que Sambucaccio son fils lui eût fermé les yeux, il fit jurer à ses compagnons de (ne) rien épargner pour rétablir la République et les communes. Pour exciter magiquement son zèle, pour qu'il eût devant les yeux un objet toujours présent qui lui fit un devoir de ne pas perdre un instant, son père lui avait fait promettre de ne rendre les derniers honneurs à son corps qu'après le premier succès qu'il devait obtenir dans sa juste entreprise. Il laissa donc le corps du vieux Sambucaccio sans sépulture et il se transporta rapidement dans les pièves de Rustino et d'Ampugnani, et, par ses discours et par les premiers avantages qu'il remporta sur les barons, il rétablit la confiance, ramena le courage, eut une armée, fut créé premier magistrat et, partout, il fit triompher la bonne cause. Mais, le fer d'une main, le flambeau de l'autre, il se porta aux plus horribles excès que rien ne peut justifier, pas même le droit de représailles, et que condamne essentiellement la politique. D'une stature, d'une imagination, d'un courage

convenant à ces grands exploits, les autres croient qu'il le fit par les barons en vengeance de ceux qu'il avait eus. D'autres sont d'avis qu'il se tua lui-même, voyant que sa mort pouvait être plus utile à sa patrie que sa vie. C'est ainsi que ceux qui sont de ce sentiment racontent le fait. Sambucaccio voyant que les Génois, venant comme allies, prétendaient reprendre l'usage en souverains et fonder leur domination sur les divisions qui agitaient la patrie. Il voyait qu'il n'existoit d'autre remède que de réconcilier les deux partis des barons et des communes et, soit qu'il se vultût pas voir à cette humiliation, soit que la présence d'un homme qui leur avait fait tant de mal fût un obstacle insurmontable, il ne trouva pas d'autre parti que de finir une vie dont tous les instans eussent été sacrifiés à la patrie. O! Sambucaccio, votre saineur, tenu par les préjugés, le régalité, par l'acharnement des tyrans, sans sa vénération aux peuples qui seuront vous apprécier. Vous mégalis les armes à la main contre l'ambroisie et vous parties comme Cato pour se rien faire d'indigne de votre courage ou comme Cato pour lever un obstacle à la gloire de votre pays.

26 Arrigo della Rocca, prisonnier après la bataille, essaya de se rendre maître de la Sicile et à se faire élire roi de Corse à Sagone en 1796.

gigantesques, il fut extrême dans toutes ses opérations. Il crut devoir s'étayer de quelques secours étrangers, il se confédia avec les communes de Gênes : démarche imprudente qui a coûté cher à son pays qu'il avait eu l'idée de servir. Plein de feu, de force et de haine, mais sans politique, sans ménagement et sans dextérité, Sambucuccio opposait à tout sa personne. Il ne tarda pas à être dominé par les alliés qu'il s'était donnés, qui, insensiblement, à force d'adresse s'étaient rendus ses maîtres, il s'en aperçut enfin, mais trop tard. Il ne lui restait plus qu'un parti, c'était de pardonner aux nobles, de rechercher leur amitié, d'effacer autant qu'il aurait été possible la défiance et le souvenir des maux passés; mais, soit que Sambucuccio comprit qu'il était impossible que ceux-ci prissent jamais confiance dans un homme qui depuis tant d'années était leur haine, soit que se souvenant de leur avoir juré dans les mains de son père une haine irréconciliable, il n'y voulut pas être infidèle, il ne trouva pas d'autre expédient que de finir une vie dont tous les moments avaient été sacrifiés à la patrie. Il termina ses jours dans cette exaltation de principes particulière aux sectateurs des *Giovannelli*. Sambucuccio naquit les armes à la main contre l'aristocratie et perit comme Caton pour ne rien faire d'indigne de lui, ou comme Cadius pour lever un obstacle à la félicité de son pays.

Arrigo della Rocca ²⁶ (1778).

Avant de mourir²⁷, Sambucuccio avait désigné au peuple Arrigo della Rocca comme digne

27) voir aussi : « *Razonos* protecteurs dans toute l'île, maîtres de Bonifacio et de Calvi, les Génois marchèrent à grands pas vers la destruction absolue : les barons ne leur résistèrent plus que de faibles obstacles, mais les communes persévérèrent jalouses d'une liberté qui leur avait tant coûté. En se battant elles-mêmes que le temps et leurs réserves changeaient leurs dispositions, mais ils ne tardèrent pas à reconnaître combien leurs

de sa confiance. Arigo, ennemi implacable de Gênes, ami des couronnes, avait l'avantage de tenir aux barons par sa naissance et par ses alliances; presque toute la nation marcha, se rallia autour de lui. En peu de temps, il obligea les ennemis à repasser la mer... Mais les Génois ne pouvaient se facilement abandonner une entreprise qui était l'objet ^a des intrigues fomentées, des crimes commis, du sang versé pendant deux siècles. Ils comprendraient seulement qu'il fallait ou une masse de forces plus considérable ou des ressorts plus compliqués pour soumettre une nation indomptable. Ils ^b comprennent que le principal avantage qu'ils tiraient de l'île consistait dans un commerce exclusif, dans la possession des ports qui favorisaient leur marine et les rend redoutables à leurs ennemis, ils pouvaient remplir le même but en tenant les places maritimes et en abandonnant l'intérieur aux factieux que l'on exciterait pour les empêcher de se rallier. D'ailleurs, le commerce avait beaucoup trop accru la puissance de certaines familles de Gênes; il n'était pas moins intéressant pour leur liberté de les affaiblir. L'on imagina de les mettre aux prises avec les Corses, bien sûrs de leur insuffisance. Pour cela, le République déclara abandonner les affaires intérieures de l'île et ne plus vouloir s'entretenir de protéger un peuple ingrat et, sous main, elle sollicita les plus puissants patriciens d'employer leurs richesses à une conquête glorieuse pour la patrie et avantageuse pour leurs familles.

L'ambition excitée est aveugle et cinq des plus puissantes familles de Gênes firent société

espérance étaient illusoires. L'on n'eut pas plutôt entrepris le but de leur politique que l'on courut aux armées et, sous le général d'Arigo della Rocca, l'on chassa de l'île ces perfides protestataires, mais les Génois, etc.

a) *moment* : « des intrigues, des crimes, du sang, fomentés, commis, versé... »

b) *moment* : « Ils comprennent un projet machiné avec précaution, exécuté avec discrétion, projet habile s'il en fut jamais, ils comprennent... »

27 Sur Vincentello : cf. Andrieux, *Les épisodes de la guerre entre Gênes et l'étranger* ; Vincentello d'Istria (*Bulletin des sociétés historiques de la Corse*, 1911)

sous le nom de compagne de la Mœna pour conquérir la Corse. Au milieu des troubles que ces nouveaux ennemis nous susciteraient, le gouvernement national ne pourrait se consolider; les patriotes, n'envoyant que des guerres continuelles, se décourageraient ou s'affaibliraient. A ce double avantage, Gênes avait le plaisir de voir se briser sur une roche indébranlable les navires des fortunes qu'elle redoutait.

Quoique puissante, la Mœna fit de vains efforts pour s'emparer de vive force de l'île Battue, chassée, elle revint à ses premiers projets et résolut de s'élever l'édifice de sa domination qu'à l'ombre des factions, mais, aussi peu avancée que lors de sa première année, elle reconnut, après trente-neuf ans de vicissitudes, la chimère dont elle s'était bercée, et, quoique à regret, abandonna des projets qui lui avaient été si funestes.

La maison de Frégose était alors très puissante à Gênes. Elle fut suscitée de succéder à la Mœna et, pour l'encourager, le Sénat lui céda Bonifacio et Calvi qu'il avait conservés jusque-là. Abramo di Campo Frégoso ne parut en Corse que pour être battu et fait prisonnier. Il vit en moins de quatre ans ses espérances s'évanouir avec sa faction.

Vincentello d'Istria²⁷ (1465)

Vincentello d'Istria, depuis la mort d'Arigo, avait été élevé^a au premier rang. Son activité, ses talents militaires lui ont mérité une des premières places parmi les grands hommes qui ont gouverné ces peuples. Il achève de détruire le reste de la faction de la Mœna^b, cultiva le parti des Frégoses, fit régner la paix sur Victorieux des Yards sur terre, il arma une flottille et battit leurs galères^c.

a) variante : « à la suprême magistrature ».

b) variante : « confisqua la cote variée de Lancelotti ».

c) variante : « sur mer ».

Une grande partie de nos maux devait nous être causée par les papes. Cette année, en conséquence d'une donation qu'ils avoient faite de la Corse à Alphonse, roi d'Aragon, il vint avec quatre-vingts vaisseaux pour la réaliser... Vincentello sentit que ce ne pouvait être qu'un torrent passager; il se joignit à lui et ils assiégèrent ensemble Calvi, dont ils se rendirent les maîtres, mais, ayant échoué devant Bonifacio, Alphonse continua son chemin pour la Sicile.

Après son départ, à l'abri de la grande réputation de Vincentello, les Corsses vécurent en paix. Les ambitieux particuliers de Gênes n'osoient s'aventurer contre un homme si favorisé par la fortune^f. L'on réussit toutefois à gagner Simone da Mare qui leva l'étendard de la rébellion. Cet ennemi, quoique redoutable, n'aurait fait qu'augmenter les trophées de Vincentello lorsque^g, s'étant embarqué, il fut pris par deux galères génoises^h, conduit à Gênes où il périt misérablement. Ainsi fût un homme qui, par ses rares talents, méritait l'estime des nations. Pourquoi Gênes, au mépris du droit des gens et de l'hospitalité, violait-elle cinquante-trois ans de paix? C'est ce qui lui fut reproché par les puissances voisines, mais, au-dessus des reproches, ces avides marchands ne recueillirent pas moins le fruit de leur crime.

Polo della Rocca¹² (1438)

Après la mort de Vincentelloⁱ, le peuple choisit pour lui succéder Polo della Rocca.

f) variante — « Saints-Pères »

g) variante — « Ce qu'ayant compris le Sénat il proposa de tenter le voyage. Simone da Mare, à sa sollicitation, leva... »

h) variante — « par un raffleur vénérable »

i) variante — « Fustillé »

j) variante — « les affaires furent dans le plus grand désordre. Simone da Mare se vit un instant gouverner,

et Toulon qui venant de Mare proposa pour Gênes et Calvi d'être pour l'Aragon, Paolo della Rocca, partisan de Vincentello, se fit proclamer comte de Corse par l'assemblée de Bastia.

Sa première expédition fut de marcher contre Simeone qui avait pris du crédit. Il le battit, le força à se retirer à Gênes; là, cet infâme citoyen continua à trahir contre sa patrie; il sollicita les Montalto, les Frégese, les Adorno qui, aussi peu sages que la Massa, éprouvèrent le même sort¹.

Mais, à mesure que les Cornes détruisent un ennemi, il en paraît dix autres; Affabile par leur victoire même, ne pouvant ni prévenir l'attaque ni profiter de leurs succès, ils se trouvent dans la plus triste position. Si un élément ennemi ne les empêchait de l'atteindre, Gênes, superbe repaire!... tu n'eusses pas longtemps insulté à nos malheurs... Pouvoir, d'un bras désespéré, se venger en un moment de tant d'affronts, d'un seul coup assurer l'indépendance de sa patrie et donner aux hommes un exemple éclatant de justice!... Dieu! Ton peuple ne serait-il pas le faible opprimé?

Dans cette position désespérée, l'évêque d'Aldris ouvrit l'avis d'implorer la protection des papes. Eugène occupait alors la chaire pontificale. Ravi de cette heureuse circonstance, il y envoya un légat. Les Adorno prétendirent mettre obstacle à ce nouvel ordre de choses, mais, battu, Gregorio Adorno paya par sa captivité les vœux ambitieux de son oncle.

Mariano di Coggio (1445).

Les peuples nous rendent pour gouverner, sous la protection des papes, Mariano di

mais bientôt le peuple proclama Polo della Rocca contre de Casso. Il marcha contre lui et le força à se retirer à Gênes; là il continua à trahir... »

1) variante : Gaudes d'Israël, cevez du grand Vaincetebla, à la tête des puissances rendit vains leurs efforts :

2) variante : Mais, Dieu! pourquoi (garden tu) ton sage autorenseigneur? ... Ton peuple ne serait-il pas le faible opprimé et Semachereb serait-il été plus coupable? ... Pourquoi n'ai-tu pas encourvert le vœu des flets? Les Égyptiens seraient-ils été plus cruels et les machines plus persévères? ... »

Caggia. Mariano, implacable ennemi des caporaux, leur fit une guerre opiniâtre; il brûla, dévasta leurs biens, détruisit leurs châteaux. Les caporaux, distingués par leur crédit sur le peuple, en étoient les chefs, mais, corrompus, ils ne servoient plus qu'à l'égarer et la raison étoit victime de leur ambition et de leur avidité : funestes effets de l'ignorance de la multitude. L'on ne peut disconvenir cependant que la Corse ne soit redevable aux caporaux. Leur histoire est à peu près celle des tribuns de Rome *. Après sa brillante expédition contre les caporaux, Mariano ne fit plus rien de digne de sa réputation; il conserva sa prépondérance sur le peuple malgré le grand nombre de ses ennemis, mais il s'en servit pour prêcher la soumission à l'Officio. L'Histoire, méprisant cette indigne conduite, ne s'occupe plus de lui et le laisse mourir dans l'oubli.

Peut-être, à l'ombre de la tiare, l'on eût vécu tranquille, mais le pape Nicolas V, génois, ami de Fregose, en donna l'investiture à Lodovico, chef de cette maison. Les Corseis, bien loin d'approuver cette élection, saurèrent aux armes avec leur intrépidité ordinaire, repoussèrent ce nouvel adversaire. Gagliazzo di Campo Fregoso, découragé, céda à la République le peu de force qu'il tenait, mais les Génois, constants dans leur politique, engagèrent l'officio de San-George à succéder aux Fregose, et, dans le cas d'avoir d'autres moyens,

* en addition : « Mariano eut à peine humilié les caporaux qu'il marcha contre Mariano de Nencia qui, envoyé par le pape avec un corps de troupes, prétendait s'élever au-dessus. La loi de sa assemblée publique ne répondit pas à son bellet commencement. Il fut l'avantage de se conserver l'amour du peuple, malgré ses ennemis, mais il ne se servit de cet ascendant que pour protéger le gouvernement de l'Officio à qui il fut constant jusqu'à sa mort. L'Histoire, méprisant cette indigne conduite, n'a daigné nous instruire ni de l'époque ni des circonstances de sa mort. Mariano, guerrier à l'éprouve, n'a eu par-dessus lui que la haine contre les caporaux qui l'a porté à des démarches qui l'ont distingué dans ses annales ».

70 Sur ses vils, cf. *Alberoni*, op. cit., p. 52

ils lui firent naître une espérance de succès qu'ils étaient bien loin de désirer.

À cette époque, l'esprit de la nation était perverti; l'on ne respirait que factions, que divisions. L'Offizio fit des préparatifs considérables. Son premier acte dans l'île fut d'assembler ses partisans au Lago Benedetto. Là, il annonça ses dispositions bénignes. Ce n'était que pour le bonheur des Corses qu'il voulait les subjuguier. Ce jargon auquel ils eussent dû être accoutumés depuis longtemps en déléguait plusieurs. La liste de ses adhérents s'accroît. Une partie considérable de l'île envoya des députés à la diète de Lago Benedetto, où ils arrêtaient les pactes conventionnels de la souveraineté de l'Offizio.

Raffaello da Leca⁷⁰ (1755).

Dans cet intervalle, les patriotes ne restèrent pas oisifs. La faction aragonaise se joignit à eux et ils coururent aux armes, indignés de l'insulte de la diète de Lago Benedetto, qui avait cru qu'une compagnie de marchands pût être animée par d'autres mobiles que par le génie. Raffaello da Leca passe les monts, bat le général Batista Deris et le capitaine Francesco Fiorentino et restreint l'Offizio aux seules villes de Bonifacio et de Calvi, mais ayant, l'année d'après, eu le malheur de tomber dans les mains de l'Offizio, il termina par une mort ignominieuse une vie pleine de gloire. Le rage inhumaine d'Antonio Calvo, alors général des troupes de l'Offizio, ne fut pas assourdi : il fit égorger à sa vue vingt-deux des plus célèbres patriotes parmi lesquels se trouvaient plusieurs enfants. L'on craignait les rejetons d'un sang qui avait de tels pères à venger.

Les larmes que leur sort fit verser à la nation se changèrent bientôt en haine. Toutes les factions semblèrent n'être animées que par l'indignation et le désir de la vengeance et chacun s'empressa d'offrir son bras aux familles

de Leca et Della Rocca. Dans ce pressant danger, l'Officio expédia Antonio Spinola. Antonio Spinola, de tous les hommes, était le plus dissimulé; ne connaissant d'autre loi que la politique, nourri dès son enfance d'intrigues obscures, accoutumé des barbares maximes sénatoriales, le cœur inaccessible à la pitié, Antonio Spinola débouqua dans l'île à la tête d'un corps de troupes cent fois moins redoutable que son génie maléfisant. Sa profonde dissimulation se imposa au peuple et, par des manières étudiées, il vint à bout d'effacer les impressions sinistres des derniers événements qu'il attribua aux passions particulières des ministres; il assure que l'Officio voulait vivre en bonne intelligence avec les patriotes et, dans la nécessité de prendre des mesures pour consolider l'harmonie, il invita les chefs Nohachi et des autres pères à se transporter à Vice où il était. Dans cet état de choses, ils tinrent conseil. Giacinto da Leca, vieillard respecté, le Nestor du bon parti, se leva pour parler en ces termes : « Mes infirmités, depuis bien des années, ne m'ont pas permis d'assister à vos conseils et j'ignore les maximes que vous avez adoptées pour règle de votre conduite. Vos pères en avaient une qui était gravée dans leurs cœurs en traits ineffaçables : la vengeance était, selon eux, un devoir imposé par le ciel et par la nature... Si ces fureurs sublimes régnaient encore dans vos cœurs, compatriotes, courons aux armes... Mais, je le vois, cette amertume était réservée à mes vieux ans; les méchants triomphant!... Vous délibérez, et vous avez à venger l'un un père, l'autre un frère, celui-ci un neveu et, tous ensemble, les maux qu'a soufferts la patrie! Mais que répondrez-vous à ces martyrs de la liberté lorsqu'ils vous diront : tu avais des bras, de la force, de la jeunesse, tu étais libre et tu ne m'as pas vengé!... En réservant la vie, ne devintes-vous pas les garants de celle de vos auteurs? Eh bien! de l'ont tous perdus en



défilant vos levers, vos mépris, vous-mêmes; ils l'ont pour la plupart perdu dans les supplices ou par le poignard de lâches assassins et leur mépris resterait sans vengeance. Sinucello della Rocca mourut dans les prisons de Gênes. Violentello périt comme un criminel. Raffaele, ce qu'on voyait revivre le courage inflexible, cet amour patriotique qui animait vos pères, vous savez tous comment il mourut... O délateurs de la patrie! Telle fut la récompense qu'eurent vos vertus, mais que votre mort eût été cruelle pour vous si vous eussiez prévu qu'elle n'aurait pas de vengeance!... Citoyens, si le tonnerre du ciel n'écrase pas le méchant, s'il ne venge pas l'innocence, c'est que l'homme fort et juste est destiné à remplir ce noble ministère »

Malgré la véhémence de Giannato, l'on n'en décide pas moins que l'on irait à un accommodement, si nécessaire dans ce temps de crise, et l'on arrêta de se rendre à Vico.

« Hommes sans vertu, si l'amour de la patrie, si les devoirs de la vengeance sont étouffés dans vos cœurs éteints..., au moins, veillez à la conservation de vos vies, ne laissez pas tous ces peuples sans défenseurs. Écoutez je finis de vous importuner.

« Seul d'entre tous vos pères, je me suis garanti des embûches des méchants. Que cette considération vous fasse réfléchir sur ce que j'ai à vous dévoiler. Aveugles! Vous croyez que l'Orléans demande sincèrement la paix... La paix est sur leurs lèvres; votre supplice est dans leur cœur. Avant de vous ne retournera de Vico, vous périrez par votre faute... Eh! comment pourriez-vous en douter? Ne sont-ce pas les maximes qui ont toujours fait agir les enfants de Gênes? Sans religion, sans vertu, sans loi, sans pitié, n'ont-ils pas tout sacrifié à leurs projets... Tout est vain. La politique de Spinola l'emporte — Triomphe! Tu tiendras bientôt dans tes filets tous ces hommes faibles. Ton génie encore qu'à deux

illustre va surprendre de beaucoup ceux de Montalto^{a)}, des Locellini^{b)}, des Frégoas^{c)}, des Gerinaldi^{d)}, des Cabes, et, chargé de louanges et de lauriers par les dignes compatriotes, tu vas offrir au monde le spectacle odieux du crime heureux. Spinola, perfide Spinola! O Dieu, n'est-il aucun d'entre nous qui, transporté d'une noble fureur, n'aille enfoncez son stylet dans le sein de ce traître avant qu'il ait consommé son crime... Mon fils, où es-tu? Hélas! il périt en défendant son père... Raffaello, mon neveu, Raffaello, où es-tu? O souvenir déchirant! Son sang arrose encore la terre qui vous porte... O vieillesse, tu ne m'as laissé qu'une prévoyance stérile et des larmes impuissantes. Jeunes gens, considérez mes cheveux, ils ont blanchi dans le malheur. Le malheur m'a appris à apprécier les hommes. Ah! si les âmes de ces infortunés qui périrent par la trahison de vos ennemis pouvaient retourner du sein de l'Éternel... Dieu! si les miracles sont indignes de ta puissance, celui-ci est digne de ta bonté!!!... »

Le spectacle touchant de cet illustre vieillard prosterné à genoux ne fut pas capable de les détourner de leur fatale résolution. Que peut la sagesse humaine lorsque la destinée doit s'accomplir?... Glorieuse, consigné, abandonna l'île... Ces infortunés, arrivés à

a) variante : « Cristoforo de Montalto, un des capitaines de la Mezza, appelé en 1601 les principaux Capes à se pourparler. C'était un juge qu'il leur tendait. Il en fit périr une partie et retint les autres en otage »

b) variante : « Andrea Locellini qui fut à la tête des armées de la compagnie de la Mezza en 1602 et mourut digne de ses précédents par le lâche traitement qu'il fit éprouver à Attala »

c) variante : « C'est entre autres de Galeazzo de Campo Frégoas dont voulut parler Gioseste Ayari appelé les capitaines pour se liguer avec eux contre les japonais, il les fit avorter pour profiter de la confusion sans répondre parus ceux de leur parti dont il profita, s'étant mis en campagne à la tête d'une armée »

d) variante : « Bartolomeo Gerinaldi, quelques années après, propos une telle entrevue. Un nommé Sennacelli vint lui offrir d'apô pour y acquiescer. Il n'a plus reparu »

De Sur la famille des Fregoso, passants à Gênes, et Villet, Histoire de la Corse, p. 24.

Vico, se laissèrent séduire par les manières de Spinola et, invités à un grand festin, ils furent impitoyablement assassinés au milieu du repas. Cent vingt-sept des plus beaux villages devinrent aussitôt la proie de Spinola. Les femmes les consommèrent.

Giuseppe et Polo della Rocca restaurèrent dans l'île. Les peuples indignés coururent en foule se ranger sous leurs drapeaux. Spinola mourut alors : il mourut de rage de voir tourner si mal des affaires pour lesquelles il s'était couvert d'infamie.

Tommasino di Campo-Fregoso²² (1466).

Dans leur frénésie d'antipathie, les peuples devinrent Tommasino di Campo-Fregoso et, par l'exaltation de ce seigneur génois, ils humilièrent plus sensiblement l'Offizio. Ainsi, Monsieur, après onze ans, l'Offizio vit toute sa puissance échouer au moment qu'il croyait avoir par un assassinat assuré à jamais sa domination.

Les Génois qui, depuis sept d'années, avaient médité notre destruction faillirent périr eux-mêmes et, déchirés par les diverses factions, ils ne trouvèrent point de meilleur expédient que de se réfugier dans le sein du duc de Milan. Ils pouvaient dire avec Thémistocle : nous périssions si nous n'eussions péri.

L'Offizio céda les forteresses qu'il possédait aux Milanais qui firent de vains efforts pour accroître leur autorité. Giuseppe di Leca, Polo della Rocca, Sambucuccio d'Alandro, Vinciguerra, Carlo della Rocca, Colombano, Gio. Paolo, Carlo Costa, à différentes années et sous différents titres, furent à la tête du gouvernement; mais, après seize ans, convaincue qu'elle ne pouvait rien gagner sur un peuple comme celui-là, la duchesse de Milan céda à Tommasino les forts qu'occupaient ses troupes. A force de patience et d'heureux succès, Tommasino parvint à supplanter tous ses rivaux.

Giocante et Polo étaient affaiblis par l'âge; Carlo della Rocca et Colombano furent assassinés par ses plus intimes partisans. Carlo Costa, battu, fut réduit au silence. De Gio. Paolo il sut s'en faire un parent. Tommaso, fils d'un Corse, joignit à un grand nombre de parents, à une fortune considérable, les qualités qui captivent la multitude; mais, depuis, ayant eublié qu'il ne devait sa fortune qu'au peuple et voulant trancher du prince, on le chassa en criant *È Genovese!* Il comprit alors que ses affaires étaient désespérées. Il obéit à l'Offizio ses prétentions et le recommanda à ses partisans.

Ghiardo, frère du seigneur de Piombino, réduisit nos insulaires par sa magnificence, mais, né dans les plaisirs, Ghiardo ne put souffrir les incertitudes de la guerre et il se retira chez son frère.

Giovra Paolo (1587).

L'Offizio revint alors avec de plus fortes espérances, mais vingt ans n'avaient pas suffi pour calmer l'indignation qu'avaient inspirée ses forfaits. Gio. Paolo, mis à la tête des patriotes, courut aux armes. Gio. Paolo enfant était échappé au massacre de Vico, eublié tout du sang de ses pères. Il présenta pendant seize ans un front redoutable. L'Offizio, content, réduisit aux seuls ports de Calvi et Bonifacio, fut plusieurs fois sur le point d'abandonner son entreprise; mais Gio. Paolo dut succomber lorsqu'il se trouva privé de ses principaux appuis. Son fils fut fait prisonnier en allant voir à Vico une femme qu'il aimait. Renuccio di Lecca, son compagnon d'armes, avait un fils prisonnier à Gênes. Fieschi, général des troupes de l'Offizio, passa en Corse et proposa à Renuccio une entrevue afin de renouveler leur connaissance — ils avaient été élevés ensemble à la cour de Milan — et

de lui permettre d'embrasser son fils. L'expérience avait instruit Renuccio : il refusa, craignant quelque piège. Alors Fieschi se présente seul à sa demeure et l'accable de mille marques d'une tendre amitié. « Tu t'es défilé de moi, lui dit-il. Les années ont effacé cette étroite liaison qui confondit nos premières affections et nos jeunes années, mais dans la mièvrise les impressions s'y conservent : nous étions alors à l'aurore des passions : que de beaux tableaux nos jeunes imaginations nous traçaient dans l'avenir ! Quel plaisir pur nous goûtions ! Nous sentions tous les délices d'une amitié réciproque. — Fieschi, vous me reconvezlez des temps qui sont toujours chers à mon cœur, lui répondit Renuccio, et ne seront jamais effacés de ma mémoire, mais, devant voir en vous un ennemi qui sans droit ravage cette infortunée patrie, je ne voulais point y reconnaître les traits qui pendant dix ans furent ceux de mon ami. Votre confiance, votre âme noble est au-dessus de la mienne... Pardonnez, Fieschi... Vous avez passé votre vie dans les délices de Gènes et moi, depuis le moment que je vous quittai, je fus toujours dans les factions, les guerres, les inimitiés qui nécessairement rendent l'homme insouciant, revêché et ferment son cœur aux doux épanchements du sentiment ; j'ai vu le fils trahir le père ; j'ai vu l'hospitalité, la sainte suspension des traités ne servir qu'à cacher les trames les plus horribles. Votre nation nous en a donné tant d'exemples que je vous fis un moment l'injustice de me souvenir même de votre caractère que de votre patrie, mais il m'est bien doux de vous retrouver et vous me voyez glorieux de la victoire que vous remportez sur moi. Puisque l'Officio vous envoie commander une de ses armées, il a donc changé de système ; il s'en trouvera mieux. Les trahisons ne font qu'algrir les âmes, et, si elles préparent des triomphes, ils sont de courte durée. »

Tels étaient les discours qu'ils se tenaient. Fieschi était dans la fleur de l'âge, grand, beau. La sévérité, la douceur étaient peintes sur sa physionomie et l'accent de son discours achevait de lui captiver tous les cœurs. Il fit une douce impression sur celui de Renuccio qui se reprochait de s'être laissé vaincre en générosité et d'avoir pu calomnier un vieil ami... Il attendit le moment avec impatience, il courut dans le camp de Fieschi. Il y était attendu. Les ordres étaient donnés pour le recevoir... et pour l'arrêter. Conduit dans une obscure prison, de là dans le château d'Évisa, il y passa quelques semaines et, après que son premier mouvement dut être calmé, Fieschi se présenta à lui : « Il ne tient qu'à vous, lui dit-il, d'améliorer le sort de votre patrie et de votre famille. Vous et votre fils vivrez dans les honneurs. Vous goûterez les charmes de la paix et les avantages que doit vous procurer votre immense fortune. L'Office prendra pour base de son gouvernement le pacte de Lago Benedette : devenez son appui, livrez-lui vos châteaux et faites abandonner par vos partisans l'armée de Gio. Paolo. »

Renuccio était étouffé par l'indignation, sa voix était éteinte. Il ne répondit que par un regard terrible et un muet silence... Fieschi ne se découragea pas. Il lui tint toute espèce de discours, il finit par s'attendre. Il lui dit qu'il ne faisait dans cette affaire qu'obéir, qu'il n'était que l'instrument, qu'il plaignait son malheur. « Fieschi, je suis près de ma mort, car je comprends bien que, n'ayant pu me gagner, il faudra se débarrasser de moi, mais souviens-toi que je porte à l'autre monde une conscience intacte. Les miens pleureront et vengeront ma mémoire, les hommes de bien me citeront quelquefois. Tu ne vois pas combien cette idée est consolante? Fieschi, tu vivras longtemps et heureux, ta mort sera lente, mais pour te laisser voir le plaisir qu'en éprouvent tous ceux qui t'environnent

3) À Ferrare-plus de son
littéra figure en effet l'illustre
d'empereur de Saint-Geor-
ges, société française et
universelle composée
sur les arts, sciences
des Indes (S. Ambrose,
Le temple de Saint-Georges
et le Corps National des
savants historiens de la
Cure (1802)

et à ton convoi funèbre : Joie à la Société,
s'écrièrent les spectateurs, elle est débarrassée d'un
méchant homme ! »

Renuccio avait pressenti juste, il ne tarda
pas à mourir de faim et de misère.

Peu de temps après, Gio. Paolo dut céder
à Ambrogio et sa catastrophe mérita une
statue à ce vainqueur génois.

Renuccio della Rocca (1802).

Renuccio della Rocca formé à l'école de
Gio. Paolo hérita de ses projets. L'un voyait
revivre en lui les vertus inflexibles des anciens
républicains, il opéra six révolutions. Souvent
battu, jamais découragé, il semblait avoir
étouffé tous les sentiments pour les sacrifier
tous à la patrie. Propriété, douceur de la
vie, amour paternel, rien ne put arrêter en
sa course cet indomptable ennemi de l'Offizio.
Les malheurs qui le poursuivaient sur ses vieux
jours rendent sa mémoire plus intéressante.
Vaincu, prosaïque, errant sur les rochers, il
fut inébranlable et mourut sans jamais rien
faire d'indigne de lui.

Offizio di San Giorgio¹¹

Ainsi, Monsieur, à force d'intrigues et d'assas-
sinats, l'Offizio parvint à régner. Le sang
de tant de martyrs ne servit qu'à teindre la
pourpre des protecteurs de San Giorgio. Polo
della Rocca, Giacinto di Leca, Vincenzo,
Gio. Paolo, Renuccio n'étaient plus ; l'élite
de la nation avait péri ou s'était exilée...
L'Offizio, au comble de ses vœux, régna
sans contradiction. Une longue expérience
lui avait appris à connaître l'amour de ces
peuples pour la justice et la liberté, il donna
donc pour instruction à ses ministres de
rendre la première avec exactitude et leur
accorda la seconde au présent les conven-
tions de Lago Benedetto pour poste consti-
tutionnel de sa souveraineté ; après tant de

calamités, les CorSES véourent heureux de leur tranquillité.

Ils commencent à perdre de vue l'idole chérie de l'indépendance et, au lieu de l'enthousiasme qui les transportait aux noms sacrés de patrie et de liberté, des larmes étaient alors les seules expressions des sensations que ces noms chéris leur retraçaient. Toujours destinés à souffrir, la peste vint achever la dépopulation. En moins de deux ans une grande partie de ceux qui avaient survécu à la liberté descendirent dans la tombe. Dans l'état de faiblesse où l'on se trouvait, l'Offizio comprit que l'on ne pouvait plus s'opposer à ses projets et résolut de plier ces hommes indomptables sous le joug de la servitude. Les conventions de Lago Benedetto tombèrent dans l'oubli. Ensanglantées, jonchées des cadavres de leurs habitants, ces montagnes ne retentissaient alors que de gémissements. Ils voyaient l'esclavage s'avancer à grands pas, et, dans leur grande faiblesse, ils n'y voyaient point de remède. Ainsi l'infortuné nautonnier prévoit le flot qui va l'engloutir et le prévoit en vain. Le roi d'Alger, Lazzaro, Corse de nation, qui avait conservé dans ce haut rang le même amour pour sa patrie, ne pouvant la délivrer, la vengea en détruisant le commerce de l'Offizio, mais rien ne pouvait adoucir leur sort. Ils vivaient sans espérance lorsque Sampiere de Bastelica, couvert de lauriers qu'il s'était acquis sous les drapeaux français, vint faire ressouvenir ses compatriotes que leurs oppresseurs étaient ces mêmes Génois qu'ils avaient tant de fois battus²⁰. Sa réputation, son éloquence les ébranlèrent et, à l'arrivée de Thiers qui le roi Henri II expédia avec dix-sept compagnies de troupes pour en chasser l'Offizio, les CorSES s'armèrent du poignard de la vengeance; réduits à la seule ville de Calvi, les protecteurs de Saint-Georges reconnurent, mais trop tard, que, quelque accablés qu'ils fussent, ces intrépides

De Tout l'Après de que suit.
 Les profits par Libé, Ser-
 vitude de la prison de
 Napulm, pp 14-15

(1) Sur ces épisodes v. aussi l'ouvrage de M. de Cassin, *l'Île de la Corse et l'Italie*, *Mém. de la Corse*, p. 82.

insulaires pouvaient mourir, mais non vivre esclaves.

Sampiero di Bastelica²⁰.

Le Sénat de Gênes, fidèle au plan qu'il s'était tracé, avait sans cesse travaillé et contre l'Offizio et contre les Corses. Il voyait avec plaisir s'entr'égayer des peuples qu'il voulait soumettre et s'affaiblir une campagne qui lui donnait de l'ombrage, mais, dans ces circonstances, il sentit qu'il fallait le secourir puissamment ou se résoudre à voir recueillir par les Français le fruit de tant de peines et d'intrigues. Il offrit donc ses galères et ses troupes et sollicita l'empereur Charles Quint, son protecteur, qu'il lui envoyât aussitôt une armée et des vaisseaux. Vains préparatifs! Les Corses triomphèrent. Le grand Andrea Doria vit périr dix mille hommes de ses troupes sous les murs de San Fiorenzo. L'immortel Sampiero battit les Génois sur les rives du Golo, à Petreta, mais, s'étant heurté avec de Thèmes, le roi de France l'appela à sa cour. Dès ce moment, ses affaires déclinaient et ne furent établies que par son retour. Après diverses vicissitudes, l'Offizio allait être expulsé à jamais lorsque, par le traité de (Cateau-) Cambresis, les Français évacuèrent l'île, les Corses firent leur paix; les pactes conventionnels de Lago Benedetta furent renouvelés de part et d'autre. L'Offizio promit de gouverner conjointement avec la nation et de gouverner avec justice; gouverner avec justice n'était pas ce qui pouvait cadrer avec la politique du Sénat, qui, voyant les Corses sur le point de s'attacher sérieusement, d'oublier leur ressentiment et de céder à la fatalité une portion de leur indépendance, voyait se renverser tous ses projets. La circonstance d'ailleurs était favorable: il obligea les protecteurs de Saint-Georges à lui céder la possession de l'île. Outre de ce changement qui s'était fait sans son consentement, le peuple soupira

après l'arrivée de son libérateur Sampiero. Cet homme ardent avait juré dans son cœur la ruine des tyrans et la libération de son pays. Voyant la France trahir ses promesses, il désigne les empires que ses services militaires lui ont mérités et parcourt les différents cabinets pour susciter des ennemis à ses oppresseurs et des amis aux siens... Mais les rois d'Europe ne connaissant de justice que leur intérêt, d'amis que les instruments de leur politique. Il s'embarque pour l'Afrique; il est accueilli par le roi de Tunis qui lui promet des secours; il gagne la confiance de Soliman qui lui promet de l'assistance. Soliman avait l'âme noble et généreuse. Il devint le protecteur de Sampiero et, dès lors, de ses infortunés compatriotes. Tout se dispose en sa faveur. Bientôt le Croissant humiliera jusque dans nos murs la Croix ligurienne! Gênes, cependant, suit d'un œil inquiet les courses de son implacable ennemi, et, ne pouvant l'apaiser, elle cherche à lui briser les mains par l'amour de ses enfants, par l'amour de sa femme, ces douces affections qui maîtrisent l'âme par le cœur comme le sentiment par la tendresse... Sampiero aime ardemment sa femme Vainca qu'il a laissée à Marseille avec ses enfants, ses papiers et quelques amis... C'est Vainca que les Génois entreprennent et séduisent par l'espoir de lui restituer les biens immenses qu'elle a en Corse et de faire un sort si brillant à ses enfants que son mari s'en trouve satisfait. Ainsi la patrie vivra tranquille sous leur gouvernement et elle vivra tranquille au milieu de ses terres, de ses parents, contente de la considération de ses enfants, et ne sera plus exposée à mener une vie errante en suivant les projets d'un époux furibond; mais, pour cela, il faut venir à Gênes, donner aux Corse l'exemple de la soumission au nouveau gouvernement et de la confiance dans le Sénat. Vainca dépouille rapidement sa maison, emballe tous ses effets, tous les papiers de

son mari et s'embarque avec ses enfants sur un navire génois. Ils étaient déjà arrivés à hauteur d'Antibes lorsqu'ils sont atteints par un brigantin monté par les amis de Sampiero, qui s'emparent du bâtiment où est la perfide et la conduisent à Aix avec ses enfants.

La nouvelle du crime de Vanina ôte dans le cœur de l'impétueux Sampiero la tempête et l'indignation. Il part comme un trait de Constantinople. Les vents secondent son impétueux. Il arrive enfin en présence de sa femme. Un silence farouche résiste obstinément à ses avances et aux caresses de ses enfants. Le sentiment aigu de l'honneur a pétrifié sans retour son âme. Quatre jours se passent dans cette immobilité, à la fin desquels ils arrivent dans leur maison de Marseille. Dans un appartement fraîchement dépouillé sont plusieurs chaises. Vanina, accablée de fatigue et d'angoisse, se livre un moment au sommeil. À ses pieds sont ses enfants; vis-à-vis est son mari, cet homme que l'Europe estime, en qui sa patrie espère et qu'elle vient de trahir. Ce tableau remue un instant Sampiero; le feu de la compassion et de la tendresse semble se ranimer en lui. — Le sommeil est l'image de l'innocence! — Vanina se réveille. Elle croit voir de l'émotion sur le physionomie de son mari; elle se précipite à ses pieds. Elle est repoussée avec effroi... Madame, lui dit avec dureté Sampiero, entre le crime et l'appareil, il n'est de milieu que la mort... L'infortunée et criminelle Vanina tombe sans connaissance. Les horreurs de la mort s'emparent à son réveil de son imagination. Elle prend ses enfants dans ses bras... « Soyez mes intéressés. Je veux la vie pour votre bien. Je ne me suis rendue criminelle que pour l'amour de vous. »

Le jeune Alphonse va alors se jeter dans les bras de son père, le prend par la main, l'entraîne dans l'appartement de sa mère et

là, embrassant ses genoux, il le baigae de larmes. Il n'a que la force de montrer du geste Vanina qui, pâle, tremblante, égarée, retenue cependant de la fierté à la vue de son mari et lui dit avec une sorte de courage : « Sampiero, le jour que je m'unis à vous, vous jurâtes de protéger ma faiblesse et de guider mes premiers ans. Pourriez-vous donc souffrir aujourd'hui que de vils esclaves souillassent votre épouse et, puisqu'il ne me reste plus que la mort pour refuge contre l'opprobre, la mort ne doit pas être plus avilissante que l'opprobre même. » Ou, monsieur, je meurs avec joie. Vos enfants auront pour les élever l'exemple de votre vie et l'horrible catastrophe de leur mère, mais Vanina qui ne vous fut pas toujours si odieuse, mais votre épouse mourante ne demande de vous qu'une grâce, c'est de mourir de votre main!!! » La fermeté, l'énergie que Vanina mit dans ce discours frappa les yeux de Sampiero sans aller jusqu'au cœur. La compassion et la tendresse qu'elle eût dû exciter trouvaient une tige désormais fermée à la vie du sentiment.

..... Vanina mourut.

Vanina mourut par les mains de Sampiero. . . .

Peu de jours après ce terrible événement, Sampiero débarqua au golfe de Valinco avec vingt-cinq hommes et a bientôt une armée. Il bat les ennemis à Vascovento, à Rostino où Antonio Negrò périt avec deux mille des siens. Après avoir été obligé de se retirer devant l'armée de Stefano Doria, il la fit péir par l'habileté de ses manœuvres. Il bat à Borgo les secours que le roi d'Espagne envoyait à la République. Enfin, sous cet intrépide général, les Corcés touchaient au moment d'être libres, mais, par un lâche assassinat, Gênes se délivra de cet implacable ennemi.

Dans la tombe d'Épaminondas s'ensevelit la prospérité de Thèbes, dans celle de Sampiero s'ensevelit le patriotisme et l'espérance des Corcés. Son fils, Alphonsse, trop jeune pour

24 *Variante de l'épisode de Vanina, sans tenir d'un discours très pathétique.*

soutenir son parti avec éclat, se retira en France après deux ans de guerre. Un grand nombre d'insulaires le suivirent et abandonnèrent une patrie qui désormais ne pouvait plus vivre libre.

Les Génois ne trouvaient plus de contradicteurs. Leur politique leur réussit dans tous ses points. La Massa, les Aorno, les Frégate s'étaient ruinés et les Corses, affaiblis même par leurs vainqueurs, se trouvèrent obligés à se soumettre. Ils perdirent pour longtemps la liberté... Les infortunés! Ils reconnaissent pour maîtres les meurtriers de Sinacallo, de Vincantella, de Sampiera, ceux qui ordonnèrent les massacres à Montalto, à Calva, à Spinala!!!

« O Justiniani, tu ne connais pas le cœur de Sampiera lorsque tu oses lui reprocher la mort de Vanina... A qui était-elle plus chère qu'à moi?... N'importe, je veux me justifier. Que l'esprit et le droit indépendant soit mon jugement.

« Parents de Vanina, il en est ici présents, vous pourriez ma tête. Je ne la défendrais pas si le bien du pays ne l'exigeait, mais, avant tout, écoutez-moi.

« Les Français nous abandonnèrent indignement. Nous étions réduits à nous seuls contre une ligue d'hommes. Vous jugez la paix indispensable : je me retirai, quoique prévoyant ce qui est arrivé depuis.

« Je parcourus les premiers cabinets de l'Europe, mais les cours ne connaissent de justice que leurs intérêts, de peuples et d'amis que les instruments de leurs projets.

« Je me [fus] découragé d'une vie si errante, lorsque j'appris vos malheurs. Vos gémissements retentirent au fond de mon cœur. Je résolus de courir en Afrique. Je vis sur la terre de Tunis votre compatriote, cet homme sensible, humain et qui, dans l'éloignement, sentit vos maux comme les siens. Il me prouva des secours et m'engagea à me transporter

chez Soliman. Je vis Soliman et Pépétrais en lui, lorsque la nouvelle de l'infâme conduite de ma femme vint élever dans mon sein le serpent de l'indignation, de la haine et de l'angoisse.

« Vous savez tout ce qu'elle avait osé se permettre. Elle avait dépouillé ma maison, calévé mes papiers et allait tout porter à nos tyrans. Grâce aurait été mes enfants dans les fers. Elle espérait peut-être me lier les mains, comme si l'amour du profit pouvait vaincre celui de la patrie, comme si la nature pouvait [triumpher] dans mon cœur contre le devoir. Elle fut arrêtée par l'ami fidèle qui courut après elle, la saisit avec son valetsin.

« Entre le crime et la mort, il n'y a pas de milieu. J'abandonnai Tunis. Les vents furent favorables à mon impatience. Je la vis. Elle ne se dissimula pas son sort. Elle embrassa mes genoux, elle me dit : « Sampiero, je connais ton cœur inflexible. Il ne pardonne jamais. Je m'attends à la mort; mais, Sampiero, si les jours où nous unîmes nos destinées, où tu promis de guider mes jeunes ans, de protéger ma faiblesse, sont encore présents à ta mémoire, tu ne dédaigneras pas une consolation à Vanna expirante. Sampiero, je le sors, ta Vanna n'existe déjà plus pour toi. Elle est morte dans ton cœur avec son innocence. Bientôt elle n'existera plus. Son âme immortelle du sein de l'autre vie suivra toujours tes pas. Glorieuse de ta gloire, elle ne vivra encore que dans toi. Oh! Sampiero, aie donc pitié d'une infortunée qui peut-être fut plus faible que criminelle. »

« — Vanna, tu mérites la mort et tu la demandes. Entre le crime et la mort, il n'est point de milieu, mais, si une grâce peut adoucir ta peine, oui, Vanna, je te la promets. »

LETTRE TROISIÈME

Les Génois, maîtres de la Corse²⁸, se comportèrent avec modération. Ils prirent les conventions de Lago Benedette pour base de leur gouvernement; le peuple conserva une portion de l'autorité législative; une commission de douze personnes présidée par le gouverneur eut la puissance exécutive; des magistrats élus par la nation et ressortissant du syndicat eurent la justice distributive. A leur grand étonnement, les Corseis se trouvaient tranquilles. Gouvernés par leurs lois, ils crurent qu'ils devraient désormais oublier l'indépendance et vivre sous une forme de gouvernement propre à rendre à la patrie toute la splendeur dont elle est susceptible. Les Génois trouvaient dans le sol de la Corse de quoi accroître leur commerce, ils y trouvaient des matelots et des soldats intrépides pour accroître leur force... Mais il était à craindre que, situés si avantageusement, ces insulaires ne fissent un commerce nuisible à celui de la métropole; il était à craindre qu'avec l'accroissement des forces que donne un bon gouvernement ils ne devinssent en peu de temps indépendants de la République. La jalousie politique sera toujours le tourment des petits États et l'on sait que la jalousie commerciale a toujours été la passion spéciale de Gènes.

D'ailleurs, tous les ordres de l'État accoutumés à se partager les possessions de la République murmuraient d'une administration où ils n'avaient point de part, où il n'y avait point d'emploi pour eux. « A quel nous a servi la conquête de la Corse si l'on doit leur conserver un gouvernement presque indépendant? Il valait vraiment bien la peine que nos pères répandissent tant de sang et y dépensassent tant d'argent », se disait-on publiquement sur le port de Gènes. La grande noblesse voyait avec dépit l'autorité du gouverneur restreinte, réduite presque à rien par

le conseil des Douze et par les assemblées populaires. La petite noblesse dite du Grand Conseil, que l'on peut appeler le peuple de l'aristocratie, attendait avec une impatience facile à concevoir le moment de pouvoir se saisir de tous les emplois qu'occupaient les Corsais. Les prêtres convoitaient nos bénéfices. Les négociants aspiraient au moment où ils pourraient, au moyen de sages lois, fixer seuls le prix de nos laines et de nos denrées.

Ce n'était qu'un cri dans tous les ordres de la République; pour la première fois le même vœu les unissait; aussi l'on ne tarda pas à supprimer toute la représentation nationale. En peu de temps, le gouverneur réunit sur sa tête toutes les autorités... Il put faire mettre à mort un citoyen sans autre procès, sans autre enquête, sans autre formalité que *Je le prends sur ma conscience*, et la grande noblesse fut satisfaite...

Tous les emplois civils, militaires furent donnés par le gouverneur ou par le Sénat et furent donnés à des nobles génois — et pour s'ôter toute importance, pour ne laisser naître aucune espérance présomptueuse, il y eut une loi qui déclara les Corsais incapables d'occuper aucun emploi — et la petite noblesse fut contente...

Le noble du Grand Conseil, excessivement pauvre, n'a pour nourrir une famille nombreuse que le droit, qu'il tient de sa naissance, de gérer les emplois de la République. Il faut que chacun y passe parce qu'il faut que chacun vive. Aussi ne peut-il être que deux ans en sa place et est-il obligé de mettre un intervalle de pareil temps avant que de pouvoir être susceptible d'occuper un autre emploi. Il faut donc pendant ce temps gagner de quoi se maintenir pendant quatre ans et de quoi fournir aux différents voyages que cela occasionne. Gênes, jadis très puissante, avait un grand nombre d'emplois à donner, mais au temps dont nous parlons, réduite à la Corse

seule, la Corse était obligée de supporter presque tout cet horrible fardeau. Tous les deux ans, l'on voyait arriver des battées de ces gentilshommes avec leur famille; affamés, nus, sans éducation, sans délicatesse, c'était pire que des sauterelles. Ils dévoraient les champs, vendaient la justice et emprisonnaient les plus riches pour gagner une pension. L'on nait à Gênes de ces plaisanteries nobiliaires. Le répertoire des gens aimables, des conteurs de bons mots, de ces personnes qui tiennent toujours le haut bout dans les sociétés n'est rempli que d'aventures de ces gentilshommes en Corse où celui-ci est le battu et le moqué. Combien avez-vous gagné? Neus avez-vous laissé quelque chose à prendre? demandaient ceux qui allaient à ceux qui étaient de retour! Un honnête sénateur, fort religieux, avait coutume de dire une prière toutes les fois qu'il entendait la cloche des morts annoncer le décès de quelque patricien. Il demandait cependant, avant, si le défunt avait été employé en Corse et, dans ce cas, il se dispensait de la prière, disant: « A quoi cela servirait-il? È a casa del diavolo. Il est au diable ».

Les bénéfices ecclésiastiques furent donnés par les évêques. Les évêques furent nommés à la sollicitation des cardinaux génois. Il est sans exemple qu'un Corse ait été évêque. Et les prêtres génois furent contents.

Et le négociant!.. Comment un État commerçant eût-il oublié son intérêt!.. Des lois positives lui accordèrent l'exclusion de l'approvisionnement et du trafic. L'on détruisit les navires salants qui y existaient; l'on en fit autant des poteries et d'un principe de quelque manufacture. Cela accrut son petit cabotage et rendit le pays de plus (en plus) sujet.

Les marchandises cessèrent d'avoir leurs prix; le peuple cessa de travailler; les champs devinrent incultes et un pays appelé à l'abondance, au commerce, un sol qui promet à

ses habitants la santé, la richesse, ne lui offrit que la misère et la misérabilité : malheureusement, à force de parler, l'on éprouva notre pauvre pays qui n'eut plus rien à offrir que des pierres. Il fallût cependant que cette illustre noblesse vécût. Elle eut recours à deux moyens. D'abord chaque commandant de petite tour, chaque petit commissaire eut une boutique à laquelle il fallut donner la préférence. Enfin, ils vendirent la permission de porter les armes.

Dépourvu des biens qui rendent la vie aimable et sûre, exclu de tous les grades, de toutes les places, de toute considération, réduit à la déraille misère, couvert d'avanies, outragé par la classe la plus méprisable de l'univers, comment le Corse le put-il souffrir si longtemps ?

Comment le Corse, si hardi, si fier, si intrépide, se laissa-t-il traîner dans la fange sans s'émeouvoir?... Je m'empresse à vous développer ces causes, afin au moins qu'en plaignant ce peuple vous ne cessiez de l'estimer.

Je vous ai, en deux pages, tracé l'histoire du gouvernement génois sous la liberté corse, mais ces deux pages renferment cent cinquante ans. L'on marche pas à pas, car si, tout d'un coup, le Sénat eût découvert cet horrible projet, ma nation serait si vile qu'elle ne mériterait pas d'être plantée.

Immédiatement après la mort de Sompicere, l'on sollicita de toutes les manières les émigrations qui, dès ce moment, furent très considérables. L'on souffla partout l'espeit de la division, et la République accorda des refuges ou favorisa la fuite des criminels. Les émigrations s'accrurent. La peste affligea l'Italie; elle vint en Corse; la famine s'y joignit; la mortalité fut immense.

Le gouvernement se montra insouciant et, si ces deux fléaux furent, c'est que tout était fait. C'est ici l'endroit de faire une observation bien intéressante, c'est que toutes les

foin que les Coréens ont perdu leur liberté, quelques années après, ils ont été affligés d'une grande mortalité. Vous verrez dans les lettres suivantes, après la conquête de 1770, la mortalité, la famine dépeupler le pays. Alors la République ne garda plus de mesure, elle jeta le masque, renversa le gouvernement national et établit les choses sur le pied où nous les avons décrites.

Quelle position lâcheuse! La Corse sentait la peste lui dévorer les chairs, la faim lui ronger les entrailles et l'esclavage navrait son cœur, elle voyait son imagination et abandonnant les ressorts de son âme!!!

Cependant, pour maintenir ce peuple dans cet assujettissement, il fallait ou une grande force ou se faire une étude de le diviser à le rendre irréconciliable. L'on adopta ce dernier parti et l'on recourut à cet effet les ressorts de la justice criminelle. Chacun fut obligé de pourvoir de son-même à sa sûreté. De là est né le droit de vendetta.

L'homme dans l'état de nature ne connaît d'autre loi que son intérêt. pourvoir à son existence, détruire ses ennemis fut son occupation journalière, mais, lorsqu'il s'est réuni en société, ses sentiments se sont agrandis. Son âme dégagée des entraves de l'égoïsme a pris son essor; l'amour de la patrie est né, et les Curius, les Decius, les Brutus, les Dion, les Caton, les Léonidas sont venus émerveiller le monde. Des magistrats lui assurèrent la conservation de sa propriété et de sa vie. Le but de ses actions dut être le bonheur de son association. Il ne dut plus agir par le sentiment de son intérêt individuel. Les rois régiront, avec eux le despotisme. L'homme méprisé n'eut plus de volonté. Avili, il fut à peine l'ombre de l'homme libre. Les rois, qui tiennent dans leurs mains la force publique, durent l'employer à assurer à chacun sa vie et sa propriété. La confédération changea, s'altéra même si l'on veut, mais exista cepen-

dant toujours, mais c'est par une raison quelconque. La force publique était devenue, dans les mains du prince, un instrument inutile s'il eût vu l'homicide sans le punir, si, par une dépravation insouffrable, il eût lui-même aiguisé les poignards de l'assassin. Personne ne peut nier que la confédération ne se trouverait dissoute et les barbares seraient redescendus par l'effet dans l'anarchie du choc de l'intérêt personnel... Telle était notre situation, le Sénat voyait avec plaisir s'entr'égorgier des hommes dont il craignait la réunion, les subalternes y trouvaient leur intérêt : le meurtre ne fut plus puni, il fut encouragé, il fut récompensé. Il fallut cependant veiller à sa sûreté. Des confédérations de familles, quelquefois de villages se formèrent. Chacun jura de veiller à l'intérêt de tous et de faire guerre éternelle à celui qui offenserait un des constituants. Les liens de sang se resserrèrent. L'on chercha des parents... L'île fut divisée en autant de puissances qu'il y eut de familles qui se faisaient la paix ou la guerre selon leur caprice et leur intérêt... L'on appela vertu l'audace de s'opposer à tous les dangers pour soutenir ses parents ou les membres de sa confédération... Les citoyens ne furent que des membres d'autant de puissances étrangères, liées entre elles par leurs relations politiques et par un droit des gens : respecter les femmes et les enfants, les laisser sortir de la maison assiégée pour prendre l'eau et vaquer au ménage, etc. Il était aussi du droit des gens de laisser croître sa barbe lorsque l'on était en guerre. Cela était nécessaire pour faire connaître jusqu'où s'étendait le nombre de ses ennemis. C'était un acte de courage, car il n'y avait point de buisson, de rocher qui ne pût cacher un ennemi, c'était s'exposer à périr à tous les moments du jour... Celui-là passant pour un homme lâche, un homme vil, qui, à la nouvelle de la mort de son parent, ne courait jurer sur son cadavre de le venger et, depuis ce

moment, ne laissait croître sa barbe. La paix se faisait cependant quelquefois ; il y avait des gens sages, des vieillards respectés qui unissaient les partis. L'on était scrupuleux dans l'exécution du traité.

Tels furent, Monsieur, les effets de l'admiration génoise. Accablés sous le poids des impôts arbitraires, dénués, les mains dégoûtantes du sang de nos frères, nous gémissions longtemps, mais ce ne fut qu'en 1784 que l'on commença à se ressentir qu'il se fit un mouvement général. L'on envoya un orateur à Gênes représenter l'état déplorable de la nation. Il était entre autres choses chargé de solliciter un désarmement général et priait le Sénat de faire respecter son autorité. Les patentes pour porter les armes étaient à la fois une spéculation de finance et de politique ; le Sénat eut l'impudence de se refuser à la démarche si raisonnable et d'alléguer pour prétexte la diminution que cela produirait dans le revenu public. L'orateur proposa une nouvelle imposition beaucoup plus forte. L'imposition fut acceptée, mais les patentes continuèrent toujours à se distribuer, mais la justice s'occupait tout aussi peu de se faire respecter.

L'île était déserte, inculte et dépeuplée. Depuis l'époque de Gio. Paolo, la population avait diminué des trois quarts : elle était alors de 400 000 habitants et en 1780 on n'en comptait que 120 000. Le commerce était anéanti et la férocité des Corses était à son comble. Leur existence était si misérable qu'ils n'avaient rien à perdre. Il ne fallut qu'un signal.

En 1789, le lieutenant génois qui commandait à Corte imposa de sa propre fantaisie une nouvelle taxe qui, jointe à toutes les autres et à la misère du pays, devenait insupportable. Cardone du Rozzo, vieillard estropié, ayant reçu de la nature un corps difforme mais une âme vigoureuse et une élucubration

très facile, rassembla les habitants du village de Bastia pour leur parler dans les termes les plus forts sur l'avilissement où ils vivaient, sur la gloire de leurs ancêtres et les charmes de la liberté.

Il profita du moment où les collecteurs venaient percevoir l'imposition et les fait chasser, poursuivre, les mêmes (les Corses) à marches vers Corte. Ils rencontrèrent un détachement de soldats envoyés pour les punir, ils le battent, le désarment, arrivent à Corte, brûlent la maison du commandant qui a le bonheur de se sauver. A cette nouvelle, on se rallie de tous côtés, l'on prend les armes, l'on court à Bastia pour punir le gouverneur général Paselli, objet de l'exécration publique; l'on prend une partie de la ville; l'on surprend Algayola, et voilà le joug rompu sans retour. *Aux yeux de Dieu, disait souvent Cardone, le premier crime est de tyranniser les hommes, mais le second c'est de le souffrir.*

Jamais révolution ne s'opéra plus subitement. Les ennemis subirent leurs haines, firent partout leur paix, objet de tous les vœux. La prospérité de la patrie naissante sembla être le mobile des actions d'un chacun. Le feu du patriotisme agrandit subitement des âmes qu'avaient, pesant tant d'années, restreintes l'égoïsme et la tyrannie. Amis, nous sommes hommes! était le cri de ralliement. Fiers tyrans de la terre, prenez-y bien garde que ce sentiment ne pénètre jamais dans le cœur de vos sujets. Préjugés, habitudes, religion, faibles barrières! Le prestige détruit, votre trône s'éroule si vos peuples se disent jamais en se regardant: Et nous aussi, nous sommes hommes!

Les premières années de la guerre, les Corses n'eurent aucune forme de gouvernement. La haine des tyrans guidait tout le monde. Ce ne fut qu'à la réunion de San Pasquazio que l'on nomma Ceccolli Gioffan commandant des armées. A l'assemblée de Corte l'on déclara

26. *Reverend padre, un vero
libero consiglio de' dis-
tintissimi Signori
teologiani fuo' un tempo
a Genova circa la pertinacia
de' chiesuvasi Genovesi
di rifiutare la pace
de' la parte de' Corsi.*

27. *Sur la politique verti-
cheuse d. de' Corsi.
La Corse pendant la guerre
de succession d'Autriche
Mars 1792*

les Génois déchus de leur souveraineté usurpée par le malheur des temps, l'on déclara la nation libre et indépendante. Pour rendre cette opération plus imposante, pour achever de détruire les préjugés que la multitude pouvait conserver, on assembla à Gênes²⁶ un congrès des théologiens les plus célèbres des différents ordres; l'on leur proposa trois questions: si la guerre actuelle était juste, si les Génois étaient tyrans, si l'on était délié du serment de fidélité. Ce congrès, où présida le célèbre Oriconi, répondit à tout d'une manière satisfaisante. La guerre, dit-il, est non seulement juste mais même sainte. Le serment est nul dès lors que le souverain est tyran.

Mal armés, sans discipline, ils battirent partout leurs tyrans malgré leur nombre, leur expérience et leur artillerie. Assiégés dans le château de Bastia, ils étaient, au bout de deux ans d'une guerre opiniâtre, réduits à abandonner notre île lorsque l'Aigle impériale, arborée au lieu de la Croix ligurienne, vint nous présager de nouveaux malheurs, mais non décourager notre constance.

Qu'avions-nous fait aux Allemands pour qu'ils voulussent notre destruction? Que pouvait importer à l'empereur d'Occident qu'une petite île de la Méditerranée fût libre ou esclave? Mais les puissances se jouent des intérêts de l'humanité et les méchants ont toujours des protecteurs²⁷ ..

(Le général allemand) à la tête de sa petite armée s'engagea dans des défilés. Il périt infailliblement lorsqu'il trouva dans l'humanité des Corsis une consécration inattendue, dont il s'est rendu indigne par son lâche manquement de foi. On lui accorda la permission de retourner à Bastia, à condition qu'il ferait savoir à son souverain la manière dont les Corsis agissaient à son égard et l'on conclut une trêve de deux mois; mais, avant l'expiration de la trêve, les Allemands se montrèrent

au-delà du Golo en plus grand nombre.. Au respect que nous avions inspiré les armes d'un grand prince, succéda l'indignation pour la perfidie de ses ministres. Après avoir laissé entre deux mille morts ou prisonniers, nos ennemis regagnèrent leurs remparts avec précipitation.. L'enthousiasme produisit les actions les plus dignes d'être transmises à la postérité.. Vingt et un bergers de Bastella faisoient paître leurs troupeaux dans la plaine di Campo di Loro. Deux cents hussards et six cents piétons viennent pour les enlever : ces braves gens se réunissent, tiennent ferme, repoussent cette nombreuse troupe, la font fuir. Investis enfin par quatre cents autres ennemis, ils périssent tous en prononçant le nom sacré de Patrie.

L'honneur de l'empereur avait essayé bien des échecs. Si l'honneur des princes consiste à protéger le juste contre le méchant, le faible contre le fort, sans doute que l'empereur Charles VI avait déshonoré ses armes; mais, si l'honneur consiste à massacrer des infortunés, le cabinet de Vienne sut bien réparer ce qu'il n'avait pu faire à la campagne précédente. Il envoya le prince de Wurtemberg avec des renforts considérables, et, quoique ses premiers efforts ne furent pas heureux, il était désormais impossible de résister à des forces si considérables. L'on fit des propositions de paix : les Génois reconnurent, accordèrent, promirent tout ce qu'on voulut et l'on posa les armes.

Il était tout naturel que, ne voulant tenir aucune des conditions portées par le traité, les Génois commençassent par se défaire des chefs qui avaient conduit les Corses avec tant de bonheur dans des circonstances si difficiles. [] furent arrêtés et conduits dans le château de Sagone. C'en était fait de leur vie si Borio et Orticone n'eussent eu intérêt le Prince Eugène au sort de ces illustres prisonniers. L'empereur

33. Le manuscrit est en français. Le texte ne fut probablement pas envoyé à l'abbé Baynal.

éclairé exigea du Sénat leur libération. Ne pouvant les perdre, les Génois procurèrent de les attacher en leur faisant des offres qu'ils méprisèrent et l'on suivit le même plan de persécution contre les principaux citoyens : la mort ou la prison.

Le poète de Corte garanti par l'empereur tomba dans³⁴...

XL.

Notes tirées des Écritures saintes

En Corse, Bonaparte lit la Bible. Les notes qui suivent, de la main de Napoléon, ont été tirées des Écritures saintes, le 20 avril 1790. Elles ne figuraient pas dans le fonds Libri, mais sont conservées au British Museum (Add. 24 207, p. 47). Elles ont été reproduites par Tassiné, op. cit., p. 297

Les Écritures saintes se divisent en Ancien et Nouveau Testament.

L'Ancien Testament est la parole des dieux, écrite par des hommes existant avant l'arrivée du messie.

Il comprend :

La Genèse écrite par Moïse. C'est l'histoire du monde depuis la création jusqu'à l'an 2369 du monde.

L'Exode écrit par Moïse servant de continuation à la Genèse.

Le livre intitulé Lévitique, celui des nombres, le Deutéronome ont été écrits par Moïse et vont jusqu'à l'an 2556 du monde¹.

Genèse veut dire..

Exode veut dire..

Lévitique veut dire..

Nombres.

Le Deutéronome.

Le livre intitulé Josué continue ceux de Moïse et comprend toute l'histoire durant la mission de Josué 2570.

Le livre des Juges continue jusqu'à 2848

Les livres des rois comprennent l'histoire des peuples de Dieu sous ses magistrats jusqu'en l'an 2999.

Le livre de Jérémie, de Daniel, d'Ézéchiel.

¹ À reproduire de la déclaration de Joseph Peltier, le 20 juin 1848 (Brev. Inard, Collège de Sainte-Hélène, p. 45) Il y a un certain nombre dans l'Écriture sainte, mais qui peuvent être l'interprétation. Dieu Moïse ne mentionne le mille est très détaillé et bien fait, jusqu'à la destruction des Établissements et du tabernacle.

XLI.

Lettre de M. Buonaparte à M. Matteo Buttafuoco, député de la Corse à l'Assemblée nationale

*Dans les conflits internes qui divisaient la Corse, Buonaparte se rangea du côté de Paoli. Celui-ci est en effet traité, à la fin de 1799, de « charlatan politique » par deux députés de la Corse à l'Assemblée nationale, Buttafuoco et Perotti, dans un manifeste répandu dans l'île à de nombreux exemplaires. Bien qu'il eût sollicité Rousseau de faire un projet de constitution pour la Corse (Cousinova, 2^e partie, livre XII), le comte de Buttafuoco était fortement critiqué pour avoir suggéré, de son propre mouvement, à Choiseul, lors d'une mission diplomatique que lui avait confiée Paoli, l'annexion de l'île à la France. En 1768, l'expédition française avait bénéficié de ses conseils, et, pour prix de son dévouement, il avait reçu un régiment d'infanterie et le titre de comte (cf. l'ouvrage posthume de son fils : *Fragments pour servir à l'histoire de Corse de 1764 à 1769*, Bastia, 1859). Élu député, Buttafuoco ne cessa de combattre à Paris les projets d'indépendance de Paoli. Aussi l'Assemblée d'Ortosa, appelée à ce dernier, condamna-t-elle l'homme qui « outrage impunément celui dont les représentants de la France ont honoré la vieillesse et qu'il a outragé de la terre d'exil » (salutation au retour triomphal de Paoli à la suite de l'annexion qu'avait réclamée pour lui Mirabeau). C'est alors que Buonaparte se fit l'interprète du peuple corse pour*

écrivit à Matteo Buttafoco une lettre datée du 23 janvier 1791. Elle est au club d'Ajaccio qui en décide l'impression. L'imprimeur Joly a raconté que la brochure fut imprimée par ses soins à Dôle. Bonaparte, alors en garnison à Annona, vint le trouver pour faire publier la brochure à ses frais. L'ouvrage fut tiré à cent exemplaires qu'il fit passer en Corse. A la relire aujourd'hui, ce pamphlet paraît bien maladroit et Bonaparte s'y révèle incapable d'ironie. Paoli ne s'y est pas trompé lorsqu'il écrivait à Joseph: « J'en reçu la brochure de votre frère; elle aurait fait plus grande impression si elle avait été moins et si elle avait montré moins de partialité » (lettre du 23 août 1791. *Maison*, op. cit., t. II, p. 201). En revanche Stendhal, dans ses *Mémoires sur Napoléon*, (éd. Beaucourt - Del Litto, 1961, p. 286), y voit « un pamphlet satirique, absolument dans le goût de Plutarque. La doctrine est ingénieuse et forte. On dirait un pamphlet écrit en 1830 et en Hollande ». Le texte est reproduit d'après l'exemplaire de la Bibliothèque nationale, 21 p. in-8°, sans lieu ni date (L¹⁰ 8347).

Monsieur,

Depuis Bonifacio au cap Corse, depuis Ajaccio à Bastia, ce n'est qu'un chorus d'imprécations contre vous. Vos noms se cachent, vos parents vous déshonorent et le sage même qui ne se laisse jamais maîtriser par l'opinion populaire est entraîné cette fois par l'effervescence générale.

Qu'avez-vous donc fait? Quels sont donc les délits qui puissent justifier une indignation si universelle, un abandon si complet? C'est, Monsieur, ce que je me plais à rechercher en m'éclairant avec vous.

L'histoire de votre vie, depuis au moins que vous êtes lancé sur le théâtre des affaires, est connue. Ses principaux traits en sont tracés soit en lettres de sang. Cependant il est des détails plus ignorés : je pourrais alors me tromper, mais je compte sur votre indulgence et espère dans vos renseignements.

Entré au service de France¹, vous revîtes voir vos parents : vous trouvâtes les tyrans battus, le Gouvernement national établi et les Corsees, maîtrisés par les grands sentimens, concourir à l'envi, par des sacrifices journaliers, à la prospérité de la chose publique². Vous ne vous laissâtes pas séduire par la fermentation générale : bien loin de là, vous ne vîtes qu'avec pitié ce bavardage

1. M. de Vissac n'a eu 17-18, Bonaparte était encore à l'âge de huit ans au service de la France dans le régiment Royal-italien (cf. *Genève*, op. cit., t. II, pp. 117-118).

2. Le malheur de 1793.

3. Sous-pape (1791-92) Dans
un manuscrit par Paoli
n° 175.

4. L'agrement de Corsica
inauguré en janvier 1785.

5. Héros yvatois victimes
d'un hôtel des monnaies
à Venise et la mise en
exploitation des mines de
plomb et de cuivre.

6. Allusion à la conduite
que de 1755 et au rôle
de la Providence dans la
mise d'un décret pour
mettre les habitants par leur
les relations liés de plus
de 17 ans. Elle démontre
le grand état de l'État.

de patrie, de liberté, d'indépendance, de constitution dont paraissent boursoufflés jusqu'à nos derniers paysans. Une profonde méditation vous avait dès lors appris à apprécier ces sentiments factices qui ne se soutiennent qu'au détriment commun. Dans le fait, le paysan doit travailler et non pas faire le héros, si l'on veut qu'il ne meure pas de faim, qu'il déve sa famille, qu'il respecte l'autorité. Quant aux personnes appelées par leur rang et leur fortune au commandement, il n'est pas possible qu'elles soient longtemps dupes, pour sacrifier à une chimère leurs commodités, leur considération et qu'elles s'abaissent à courtiser un aveugle, pour finale de faire les Brutus. Cependant, comme il entre dans vos projets de vous capter M. Paoli, vous êtes dissimuler : M. Paoli était le centre de tous les mouvements du corps politique². Nous ne lui refuserons pas du talent, même un certain génie : il avait, en peu de temps, mis les affaires de l'île dans un bon système; il avait fondé une université³ où, pour la première fois peut-être depuis la création, l'on enseignait dans nos montagnes les sciences utiles au développement de notre raison; il avait établi une fonderie, des moulins à poudre, des fortifications qui augmentaient les moyens de défense; il avait ouvert des ports qui, encourageant le commerce, développaient l'agriculture, il avait créé une marine qui protégeait nos communications en nuisant extrêmement aux ennemis⁴. Tous ces établissements dans leur naissance n'étaient que le préjugé de ce qu'il eût fait un jour. L'union, la paix, la liberté étaient les avant-coureurs de la prospérité nationale, si toutefois un gouvernement mal organisé, fondé sur de fausses bases, n'eût été un préjugé encore plus certain des malheurs, de l'anéantissement total où tout serait tombé.

M. Paoli avait rêvé de faire le Sédan⁵; mais il avait mal copié son original : il avait tout

mis entre les mains du peuple ou de ses représentations, de sorte qu'on ne pouvait exister qu'on lui plût. Étrange erreur! qui soumet à un brutal, à un mercenaire, l'homme qui, par son éducation, l'illustration de sa naissance, sa fortune, est seul fait pour gouverner. À la longue, un bouleversement de raison si palpable ne peut manquer d'entraîner la ruine et la dissolution du corps politique, après l'avoir tourmenté par tous les genres de maux.

Vous réussîtes à souhait. M. Paoli, sans cesse entouré d'enthousiastes ou de têtes exaltées, ne s'imagina pas que l'on pût avoir une autre passion que le fanatisme de la liberté et de l'indépendance. Vous trouvant de certaines connaissances de la France, il ne daigna pas observer, de plus près que vos paroles, les principes de votre morale, il vous fit nommer pour traiter à Versailles de l'accommodement qui s'entendait sous la médiation de ce cabinet². M. de Choiseul vous vit et vous eût, les larmes d'une certaine terreur sont d'abord appréciables. Bientôt, au lieu du représentant d'un peuple libre, vous vous transformâtes en comédien d'un satrape : vous lui communiquâtes les instructions, les projets, les secrets du cabinet de Paris.

Cette conduite qu'on l'on trouve basse et atroce me paraît à moi toute simple; mais c'est qu'en toute espèce d'affaire, il s'agit de s'entendre et de raisonner avec l'ennemi.

La prudence juge la coquette et on est perillée; c'est en peu de mots votre histoire.

L'homme à principes vous juge au père; mais vous ne croyez pas à l'homme à principes. Le vulgaire, toujours séduit par de vertueux démagogues, ne peut être apprécié par vous qui ne croyez pas à la vertu. Il n'est permis de vous condamner que par vos principes, comme un criminel par les lois; mais ceux qui en connaissent le raffinement ne trouvent dans votre conduite rien que de très simple. Cela revient donc à ce que nous avons dit, que, dans

2 Lorsque Paoli fut à l'enterrement de Choiseul au sujet de l'indépendance Française que réclamait le Duc de Choiseul, il fut appelé à l'Assemblée Nationale réunie à Choiseul l'Assemblée de 1791.

1 Il s'agit du troisième traité de Compiègne (25 mai 1795) par lequel le Roi de Corse vint à la France son droit sur la Corse.

2 Le marquis de Chauvelin débarqua en mai 1796 le débarquement des 5000 soldats français il fut appelé pour négocier.

30 Au moment on fut dévalé l'astéroïde, le pauvre localité de l'île avait échappé à Gênes.

toute espèce d'affaires, il faut d'abord s'entendre, et puis raisonner avec flegme. Vous avez d'ailleurs par devoir vous une sous-défense non moins victorieuse, car vous n'aspirez pas à la réputation de Coste ou de Catinat : il vous suffit d'être comme un certain monde; et, dans ce certain monde, il est convenu que celui qui peut avoir de l'argent sans en profiter, c'est un nigaud; car l'argent procure tous les plaisirs des sens et les plaisirs des sens sont les seuls. Or, M. de Chauvelin, qui était très libéral, ne vous permettait pas de lui résister, lorsque surtout votre ridicule patrie vous payait de vos services, selon sa plaisante coutume, de l'honneur de la servir.

Le traité de Compiègne conclu¹, M. de Chauvelin² et vingt-quatre bataillons débarquèrent sur nos bords. M. de Chauvelin à qui la célérité de l'expédition importait majeurement, avait des inquiétudes que, dans ses éparchements, il ne pouvait vous dissimuler³. Vous lui suggérâtes de vous y envoyer avec quelques millions. Comme Philippe prenait des villes avec un moule, vous lui proposâtes de tout soumettre sans obstacle... Aussitôt dit, aussitôt fait, et vous vous repassant la mer, jetant le masque, l'or et le brevet à la main, entamant des négociations avec ceux que vous jugeâtes les plus faciles.

N'imaginant pas qu'un Corse pût se préférer à sa patrie, le cabinet corse vous avait chargé de ses intérêts. N'imaginant pas de votre côté qu'un homme pût ne pas préférer l'argent et soi à sa patrie, vous vous vendîtes, et espérâtes les acheter tous. Morollote profond, vous saviez ce que le fantôme d'un chaos valait, quelques livres d'or de plus ou de moins nuageant à vos yeux la disparté des caractères.

Vous vous trompâtes cependant. Le foudre fut bien ébranlé, mais fut épouventé par l'honorable idée de déchirer le sein de la patrie. Il s'imagina voir le père, le frère, l'amé qui périt en la défendant, lever la tête de la tombe

sépulture pour l'accabler de malédictions. Ces ridicules préjugés furent assez puissants pour vous arrêter dans votre course : vous gémîtes d'avoir affaire à un peuple enfant. Mais, Monsieur, ce raffinement de sentiment n'est pas donné à la multitude; sans vit-elle dans la pauvreté et la misère, tandis que l'honneur bien appris, pourvu que les circonstances le favorisent, sait bien vite s'élever. C'est à peu près la morale de votre histoire.

En rendant compte des obstacles qui s'opposaient à la réalisation de vos promesses, vous proposâtes de faire venir le régiment Royal-Corse. Vous espérez que son exemple désabuserait nos trop simples et trop bons paysans, les accoutumerait à une chose où ils trouveraient tant de répugnance. Vous fûtes encore trompé dans cette espérance. Les Rossi, Marongu et quelques autres fous, ne vont-ils pas enthousiasmer ce régiment au point que les officiers unis protestent, par un acte authentique, de renvoyer leurs brevets plutôt que de violer leurs serments ou des devoirs plus sacrés encore?

Vous vous trouvez réduit à votre seul exemple. Sans vous désoluer, à la tête de quelques saisis et d'un détachement français, vous vous jetâtes dans le Vesuvate, mais le terrible Clemente¹³ vous en dénichâ, vous vous repliâtes sur Bastia avec vos compagnons d'aventures et leurs familles. Cette petite affaire vous fit peu d'honneur. Votre maison et celles de vos associés furent brûlées. En lieu de célérité, vous vous mesquâtes de ces efforts impuissans.

L'on veut ici vous imputer à défi d'avoir voulu armer Royal-Corse contre ses débris. L'on veut également entacher votre courage du peu de résistance de Vesuvate¹⁴. Ces accusations sont très peu fondées : car la première est une conséquence immédiate, c'est un moyen d'exécution de vos projets, et, comme nous avons prouvé que votre conduite était toute simple, il s'ensuit que cette incul-

13. *Nota de Bonaparte* : Général Profit, chef de général Profit, les garnisons, quelques villages, sans philosophie. Au moment même d'une action il se précipite comme un étourdi à un combat personnellement, il demandait des ordres, avait des conseils, questionnait même le capitaine. Mais dès qu'il avait vu combler quelque un des siens, il cessait ses soins, avec cette conclusion d'un bonhomme obligé, en levant les bras au ciel : « *Malheur, malheur ! Pourquoi, lorsqu'on vous les brûlés de la Bastia ? Pourquoi faut-il que vous ayez les maisons de la Bastia ?* » Ensuite d'être les hommes, simple dans sa parole, il a toujours vécu ainsi. Ce n'était que dans les grands besoins qu'il venait avec d'autres, son bras droit en d'ordinaire venant.

14. Bastiaien avait voulu de payer son village avant au roi de France. Mais on voulait lui prendre et il fut en défilé depuis des troupes françaises.

et d'aller à Borgo que
est piteusement dévasté.
Tous vos gens par
Pado, et devant les autres
la vie en les évitant
l'existence d'un couplet
étant contre les

patron incidents est détruite. Quant au défaut
de courage, je ne vois pas que l'action de Vesco-
vato puisse l'arrêter. Vous n'allâtes pas là
pour faire sérieusement la guerre, mais pour
encourager par votre exemple ceux qui
vacillaient dans le parti opposé. Et puis, quel
droit a-t-on d'exiger que vous eussiez risqué
le fruit de deux ans de bonne conduite pour
vous faire tuer comme un soldat? Mais vous
deviez être ému de voir votre maison et celles
de vos amis en proie aux flammes... Bon Dieu!
quand sera-ce que les gens bornés cesseront
de vouloir tout apprécier? Laisant brûler
votre maison, vous mettiez M. de Choiseul
dans la nécessité de vous indemniser. L'expé-
rience a prouvé la justesse de vos calculs :
on vous rendit bien au delà de l'évalité des
pertes. Il est vrai que l'on se plaint que vous
gardâtes tout pour vous, ne donnant qu'une
bagatelle aux misérables que vous aviez séduits.
Pour justifier si vous l'avez dû faire, il ne s'agit
que de savoir si vous l'avez pu faire avec sûreté.
Or, de pauvres gens qui avaient si besoin
de votre protection, n'étaient pas dans le cas
de réclamer, ni même dans celui de connaître
bien clairement le tort qu'on leur faisait.
Ils ne pouvaient pas faire les mécontents et se
révolter contre votre autorité : en horreur à
leurs compatriotes, leur retour n'eût pas été
plus sincère. Il est donc bien naturel qu'ayant
ainsi trouvé quelques milliers d'écus, vous ne
les ayez pas laissés échapper : c'eût été une
duperie.

Les Français, battus malgré leur or, leurs
brevets, la discipline de leurs nombreux
bataillons, la légèreté de leurs escadrons,
l'adresse de leurs artilleurs; défaits à la Ponte,
à Vescovato, à Loretto, à San Nicola, à
Borgo¹², à Barbaggio, à Olotta, se retranchèrent
excessivement découragés. L'hiver, le moment
de leur repos, fut pour vous, Monsieur, celui
du plus grand travail; et si vous ne pûtes
triumpher de l'abstention des préjugés pro-

fondement enraciné dans l'esprit du peuple, vous parvîntes à en séduire quelques chefs auxquels vous réussîtes, quoique avec peine, à insulquer les bons sentimens; ce qui, joint aux trente bataillons qu'au printemps suivant, M. de Vaux¹⁶ conduisit avec lui, soumit la Corse au joug, obligea Paoli et les plus fanatiques à la retraite.

Une partie des patriotes étoient morts en défendant leur indépendance, l'autre avoit fui une terre prosaite, désormais hideux rai des tyrans. Mais un grand nombre n'avoit pu mourir ni fuir. Ils furent l'objet des persécutions. Des âmes que l'on n'avoit pu corrompre étoient d'une autre trempe; l'on ne pouvoit assésir l'Empire français que sur leur consentement absolu. Hélas! ce plan ne fut que trop ponctuellement exécuté. Les uns périrent victimes des crimes qu'on leur supposoit; les autres, trahis par l'hospitalité, par la confiance, expièrent sur l'échafaud les soupçons, les larmes surprises à leur dissimulation; un grand nombre, enfoncés dans la tour de Toulon, empoisonnés par les aliments, tourmentés par leurs chaînes, assésés par les plus indignes traitements, ne vécurent quelque temps dans les soupçons que pour voir la mort s'avancer à pas lents. — Dieu! témoin de leur innocence, comment ne te rendis-tu pas leur vengeur!

Au milieu de ce désastre général, un sein des cris et des gémissemens de cet infortuné peuple, vous, cependant commençâtes à jouir du fruit de vos peines: honneurs, dignités, pensions, tout vous fut prodigué. Vos prospérités se seroient encore plus rapidement accrues lorsque le Dubarré rebûta M. de Choiseul¹⁷, vous peûtes d'un protecteur, d'un appréciateur de vos services. Ce coup ne vous découragea pas. Vous vous tournâtes du côté des bureaux, vous sentîtes seulement la nécessité d'être plus assésés. Ils en furent flattés, vos services étoient si notoires! Tout vous fut

16 La lettre de Vaux émanant d'un fils pour y avoir égaré son père. M. de Vaux y accabla les Corse dans le rayon de Paoli-Nava et à les y laisser à 2 mai 1796.

17 En 1770.

où Bonaparte reçoit le serment solennel de la part des députés de l'île de Corse.

17. Il écrivit la partie de la lettre de Corse, à un des premiers lettrés de l'île.

accordé. Non content de l'étang de Bagnols²⁶, vous demandâtes une partie des terres de plusieurs communautés. Pourquoi les en vouliez-vous dépouiller, dit-on? Je demande à mon tour : Quels égards deviez-vous avoir pour une nation que vous aviez vous-même détestée?

Votre projet favori était de partager l'île entre dix barons. Comment! non content d'avoir aidé à forger les chaînes où votre patrie était retenue, vous vouliez encore l'assujétir à l'absurde régime féodal! Mais je vous loue d'avoir fait aux CorSES le plus de mal que vous pouviez : vous étiez dans un état de guerre avec eux, et, dans l'état de guerre, faire du mal pour son profit est un axiome.

Mais passons sur toutes ces misères-là; arrivons au moment actuel et lisons une lettre qui, par son épouvantable longueur, ne peut manquer de vous fatiguer.

L'état des affaires de France présageait des événements extraordinaires. Vous en craignîtes le contre-coup en Corse. Le même délire dont nous étions possédés avant la guerre, à votre grand scandale, commença à ébranler cet aimable peuple. Vous en craignîtes les conséquences; car, si les grands sentiments maîtrisent l'opinion vous ne devenez plus qu'un traître au lieu d'un homme de bon sens. Pis encore : si les grands sentiments reviennent à agiter le sang de nos chers compatriotes, si jamais un gouvernement national s'ensuivait, que deveniez-vous? Votre conscience alors commença à vous épouvanter : inquiet, affligé, vous ne vous y abandonnâtes pas; vous résolûtes de jouer le tout pour le tout, mais vous le fîtes en homme de tête. Vous vous mêmâtes pour accroître le nombre de vos appuis²⁷. Un honnête homme qui avait, par votre parole, donné sa parole à votre serveu se trouva abusé. Votre serveu, dont vous aviez englouti le patrimoine pour accroître un héritage qui devait être le sien, s'est trouvé réduit dans la misère avec une nombreuse famille.

Vous affaires domestiques arrangées, vous jetâtes un coup d'œil sur le pays; vous le vîtes fumant du sang de ses martyrs, jonché de victimes multipliées, n'inspirer à tous pas que des idées de vengeance. Mais vous y vîtes l'arce militaire, l'important roban, l'avidé publicain y régner sans contradictions et le Corse, accablé sous ses triples chaînes, n'oser ni penser à ce qu'il fut, ni réfléchir sur ce qu'il pouvoit encore. Vous vous dîtes dans le jôir de votre cœur : les choses vont bien, il ne s'agit que de les maintenir. Et aussitôt vous vous ligâtes avec le militaire, le roban et le publicain. Il ne fut plus question que de s'occuper à avoir des députés qui fussent animés par ces sentimens; car, pour vous, vous ne pouviez pas soupçonner qu'une nation, votre ennemie, vous choisît pour la représenter, mais vous dîtes changer d'opinion lorsque les lettres de convention, par une absurdité peut-être faite à dessein, déterminèrent que le député de la noblesse seroit nommé dans une assemblée composée seulement de vingt-deux personnes : il ne s'agissoit que d'obtenir douze suffrages. Vos courtois du Conseil supérieur travaillèrent avec activité : menaces, promesses, caresses, argent, tout fut mis en jeu : vous réussîtes. Les vôtres ne furent pas si heureux dans les communes, le premier président échoua et deux hommes exaltés dans leurs idées, l'un fils, frère, neveu des plus célèbres défenseurs de la cause commune; l'autre avoit vu Siemville²⁵ en gémissant sur son impuissance; son esprit étoit plein des horreurs qu'il avoit vu commettre : ces deux hommes furent proclamés et concentrèrent le vœu de la nation dont ils devinrent l'espérance²⁶. Le dépôt secret, la rage que votre nomination fit déveuer à tous, joit l'éloge de vos manœuvres et du crédit de votre ligue.

Arrivé à Versailles, vous fîtes allé royaliste arrivé à Paris, vous dîtes voir, avec un sensible chagrin, que le gouvernement que l'on vouloit

²⁵ Le Général français qui moult années se batoit à l'égard des Corse.

²⁶ Les deux députés de nous furent Schœffer, et Goussier, et Calvocat de Courcy et J. H. Cassin, Le Corse et les deux généraux de 1793. Agence, 1811.

10. Le constitutionnel 1791

11. Le grand acte de l'Assemblée des Français le 21 janvier 1792

12. Gaffory avec 500 hommes commandant au secours de l'île

13. Narbonne-Polêt-Franche (1791-1792) maintenant plus haut parvenu à l'armée

organiser sur tant de débris était le même que l'on avait chez nous noyé dans tant de sang.

Les efforts des méchants furent impuissans : la nouvelle Constitution¹⁰ admise de l'Europe et devenue la sollicitude de tout être pensant, il ne vous resta plus qu'une ressource, ce fut de faire croire que cette Constitution ne convenait pas à notre île quand elle était exactement la même que celle qui opéra de si bons effets et qu'il fallait tant de sang pour nous arracher.

Tous les délégués de l'ancienne administration qui entraient naturellement dans votre cabale, vous servirent avec toute la chaleur de l'intérêt personnel. L'on dressa des mémoires où l'on prétendit prouver l'avantage dont était pour nous le gouvernement actuel et où l'on établissait que tout changement contraindrait le vœu de la nation. Dans ce même temps, la ville d'Ajaccio fut indigne de ce qui se traitait; elle leva le front, forma sa garde nationale¹¹, organisa son comité. Cet incident inattendu vous alarma; la fermentation se communiqua partout. Vous persuadâtes aux ministres sur qui vous aviez pris de l'ascendant pour les affaires de Corse, qu'il était imminent d'y envoyer votre beau-père, M. Gaffory, avec un commandement¹²; et voici M. Gaffory, digne précurseur de M. Narbonne¹³, qui prétend, à la tête de ses troupes, maintenir la tyrannie que son père, de glorieuse mémoire, avait combattue et confondue par son génie. Des héros sans nombre ne purent pas diminuer la médiocrité des talens de votre beau-père; il n'avait que l'art de se faire des ennemis. L'on se ralliait de tous côtés contre lui. Dans ce pressant danger, vous levâtes les yeux et vous vîtes Narbonne! Narbonne, mettant à profit un moment de faveur, avait projeté de fixer dans une île qu'il avait dévastée par des cruautés inouïes, le despotisme qui le reconquait. Vous vous concertâtes : le projet est arrêté; cinq mille hommes ont reçu des ordres;

les brevets pour accroître d'un bataillon le régiment provincial sont expédiés; Napoléon est parti; cette pauvre nation, sans armes, sans courage, est livrée, sans espoir et sans ressources, aux mains de celui qui en fut le bourreau.

O infortunés compatriotes! De quelle triste odieuse allez-vous être victimes? Vous vous en seriez aperçus lorsqu'il n'eût plus été temps. Quel moyen de résister sans armes à dix mille hommes? Vous eussiez vous-mêmes signé l'acte de votre avilissement. L'espoir se serait éteint, l'espérance éteinte et des jours de malheur se seraient succédés sans interruption. La France libre vous eût regardés avec mépris, l'Italie affligée avec indignation; et l'Europe, étonnée de ce degré sans exemple d'avilissement, eût effacé de ses annales les traits qui font honneur à votre vertu. Mais vos députés des communes pénétrèrent le projet et vous avertirent à temps. Un roi qui ne désira jamais que le bonheur de ses compatriotes, éclairé par M. Lefayette, ce constant ami de la liberté, put dissiper les intrigues d'un ministre perfide que la vengeance inspira toujours à vous nuire. Ajaccio montra de la résolution dans son adresse²⁴, où était peint avec tant d'énergie l'état misérable auquel vous avait réduits le plus oppressif des gouvernements. Bastia, engourdie jusqu'alors, se réveilla au bruit du danger et prit les armes avec cette résolution qui l'a toujours distinguée. Aréna vint de Paris en Balagne, plein de ces sentiments qui portent à tout entreprendre, à s'estimer aucun danger. Les sermes d'une main, les décrets de l'Assemblée nationale de l'autre, il fit périr les ennemis publics. Achille Murati²⁵, le marquisant de Caprara, qui porta la désolation jusque dans Gênes, à qui il ne manqua pour être un Turc que des circonstances et un théâtre plus vaste, fit ressouvenir aux compatriotes de sa gloire qu'il était temps d'en acquiescer surcoût, que la patrie en danger avait besoin,

24) A cette adresse imprimée par Murati, et insérée au col., pp. 32-33. Dans partie, qui signa en 1792, et fut tout particulièrement résolu.

25) Compagnon de Pouch. Il fut avec la République, gouverneur du département.

non d'intrigue où il ne s'entredit jamais, mais du fer et du feu. Au bruit d'une secousse si générale, Gafferi rentra dans le néant d'où, mal à propos, l'intrigue l'avait fait sortir : il trembla dans la forteresse de Corte. Narbonne, de Lyon, courut enlever dans Rome sa hôte et ses projets infernaux. Peu de jours après, la Corse est intégrée à la France, Paoli rappelé, et, dans un instant, la perspective change et vous allez une carrière que vous n'auriez jamais osé espérer.

Pardonnez, Monsieur, pardonnez : j'ai pris la plume pour vous défendre, mais mon cœur s'est violemment révolté contre un système si saisi de trahison et d'horreur. Eh quoi! fils de cette même patrie, ne sentîtes-vous jamais rien pour elle? Eh quoi! votre cœur fût-il donc sans mouvement à la vue des rochers, des arbres, des maisons, des sites, théâtres des jeux de votre enfance? Arrivé au monde, elle vous porta dans son sein, elle vous nourrit de ses fruits : arrivé à l'âge de raison, elle mit en vous son espoir, elle vous honora de sa confiance. Elle vous dit : « Mon fils, vous voyez l'état de ma maison où m'a réduite l'injustice des hommes. Concentrée dans ma chaleur, je reprends des forces qui me promettent un prompt et infailible rétablissement; mais l'on me menace encore? Volez, mon fils, volez à Versailles, éclairez le grand roi, dissipez ses soupçons, demandez-lui son amitié. »

Eh bien! un peu d'or vous fit trahir sa confiance; et bientôt, pour un peu d'or, l'on vous vit, le fer percute à la main, entre-déchirer ses entrailles. Ah! Monsieur, je suis loin de vous désirer du mal, mais craignez : il est des vengeurs vengeurs! Vos compatriotes à qui vous êtes un honneur, éclabourent la France. Les biens, les pensions, fruit de vos trahisons, vous seront ôtés. Dans la désertitude de la vieillesse et de la misère, dans l'affreuse solitude du crime, vous vivrez avec longtemps

pour être tourmenté par votre conscience. Le père vous montrera à son fils, le précepteur à son élève, en leur disant : « Jours gras, apprenez à respecter le patrie, la vertu, la foi, l'humanité. »

Et vous²⁶, de qui l'on prostitua la jeunesse, les grâces et l'innocence, votre cœur pur et chaste palpète d'ors sous une main criminelle, femme respectable et infertile! Dans ces moments que la nature commande à l'amour, lorsque, arrachés aux chimères de la vie, des plaisirs sans mélange se succèdent rapidement; lorsque l'âme agrandie par le feu du sentiment, ne jouit que de faire jouir, ne sent que de faire sentir, vous pressez contre votre cœur, vous vous identifiez à l'homme froid, à l'égoïste qui ne se démentit jamais et qui, dans le cours de soixante ans, ne connaît que les caprices de son intérêt, l'instinct de la destruction, l'avidité la plus infâme, les plaintes, les vils plaisirs des sens! Bientôt la cohue des honneurs, les lambeaux de l'opulence vont disparaître; le mépris des hommes vous accablent. Chercherez-vous dans le sein de celui qui en est l'auteur une consolation indispensable à votre âme douce et aimante? Chercherez-vous sur ses yeux des larmes pour mélanger aux vôtres? Votre main défaillante, placée sur son sein, cherchera-t-elle à se retracer l'agitation du vôtre? Hélas! si vous lui surprenez des larmes, ce seront celles du remords; si son sein s'agite, ce sera des convulsions du méchant qui meurt en abhorrant la nature, lui et la main qui le guide!

O Lameth! O Robespierre! O Pétion! O Volney! O Mirabeau! O Barnave! O Bailly! O Lafayette!²⁷ voilà l'homme qui ose s'asseoir à côté de vous! Tout dégouttant du sang de ses frères, souillé par des crimes de toute espèce, il se présente avec confiance sous une veste de général, masque récompense de ses forfaita. Il ose se dire représentant de la nation, lui qui la vendit, et vous le souffrez! Il ose lever

²⁶ Battafugo s'adresse à la fille de Goffin.

²⁷ Ce rapprochement d'hommes politiques qui furent tous, sans être même le genre de l'Assemblée parisi de ces les compositions de Battafugo n° 1791.

les yeux, prêter les oreilles à vos discours et vous le souffrez! Si c'est la voix du peuple, il n'est jamais que celle de douze nobles; si c'est la voix du peuple, Ajaccio, Bastia et la plupart des cantons ont fait à son effigie ce qu'ils eussent voulu faire à sa personne.

Mais vous que l'erreur du moment, peut-être les abus de l'instant portent à vous opposer aux nouveaux changements, pourrez-vous souffrir un traître? celui qui, sous l'extérieur d'un homme sensé, renferme, cache une avidité de valet, je ne saurais l'imaginer. Vous serez les premiers à le chasser ignominieusement dès que l'on vous aura instruits du tissu d'horreurs dont il a été l'auteur.

J'ai l'honneur, etc

BONAPARTE

De mon cabinet de Mlle H, le 23 janvier, l'an II.

XLII.

Impressions de voyage

*Départ de Saint-Vallier, 8 février 1792, ce
texte détaché a été écrit au retour de Corse.
Bonaparte rejoindra son régiment à Annonay,
le 12 février.*

Saint-Vallier, 8 février, l'an 91.

Le lierre s'embrasse sa première arbre qu'il rencontre, c'est en peu de mots l'histoire de l'amour.

L'homme est-il dans un pays étranger, sans parents hors de sa maison, ne vous y trompez pas, il lui faut une maison, un appui, un sentiment qui lui tienne lieu de frère, de père [.] L'amour vient à son secours et lui offre tous ces avantages. Vous m'observez que l'amitié lui en offre autant. Oui, mais il est plus facile à l'étranger de prendre de l'amour dans les yeux d'une personne qu'il s'identifie, oui! mais l'état d'abandon excite l'imagination, la chaleur, dès lors l'amour. Qu'est-ce donc que l'amour? Toutes les saisons lui sont propres, toute la nature l'inspire, contraire en cela à l'irritation des animaux qui n'ont que des saisons; c'est au milieu des fumées de l'Islande, de la chaleur de l'équateur, dans les mariages de l'Iroquois; c'est au sein des bocquets de l'Italie, des forêts des Ardennes, sous le signe du Lion ou sous celui de l'Œuf. Qu'est-ce dans que l'amour? Le sentiment de sa faiblesse dont l'homme solitaire ou noble ne tarde pas à se pénétrer, à la fois le sentiment de son impuissance et de son immortalité; l'âme se serre, se double, se fortifie; les larmes

délicieuses de la volupté coulent, voilà l'amour!..

Observez ce jeune homme à l'âge de trente ans : il aime son ami comme son amante à vingt. L'égoïsme nait après. A quarante, l'homme aime sa fortune; à soixante, lui seul. Mais, ne vous y trompez pas : s'il pleure, c'est de dépit; s'il a des perplexités, elles l'affligent, l'isolent le tua. Les douces émotions de l'amour, les traits perfides de Cupidon sont, dit-on, empoisonnés, mais l'on se plaît dans la douleur; l'on n'en veut pas guérir; c'est qu'après avoir goûté les sensations, l'ivresse de l'amour, l'on craint l'horrible solitude du cœur, le vide du sentiment.—

L'on guérit les peines de l'âge mûr par la dissipation, voulez-vous guérir celles de l'amour? Triste médecin, arme-toi de courage, tu détruiras un innocent. Si tu as du sentiment, tu sentiras la terre s'entreouvrir.

XLIII.

Notes tirées

de l'Histoire de la Sorbonne

Napartie reprend à Auxonne ses nombreuses lectures. De l'abbé Duvernet (1720-1795), habile biographe de Voltaire (1785), emprisonné à la Bastille pour un pamphlet contre Maurepas, il lit l'Histoire de la Sorbonne, publiée en deux volumes en 1750. Il y puise sa méfiance à l'égard des ordres religieux, notamment des jésuites. L'ouvrage de Duvernet est en effet hostile à l'Église; son auteur ira à la Convention en 1793 : « Je ne puis mettre mes lettres de prêtrise sur l'autel de la patrie car je les ai brûlées depuis vingt ans, je ne puis donner l'exemple du mariage, car je suis vieux, infirme et ne veux pas tromper une femme... Je renonce à cette religion ».

Les notes de Napartie reproduisant textuellement des passages du tome I et datés du 28 mars avaient été achetées par Libri du fonds qu'il vendit à lord Ashburnham et ne sont connues que par le Catalogo degli autografi Mancini-Borghesi appartenenti al fu conte Giacomo Mancini (Rome, 1894). Ce sont uniquement les notes du tome II qui figurent ici. Elles commencent avec les guerres de religion.

Le Parlement mis à la Bastille par les Égouers. Un nouveau créé - Brisson¹ mis à la tête. Le serment de l'Union fut prêté le 20 janvier. L'on en dressa le formulaire qui fut signé par plus de 400 personnes. Un prédicateur prêchant sur Valois prétendit qu'il était un Turc par la tête, une harpie par les mains, un diable en l'âme.

Lincoltre tue dans une chaire un petit chandeler où était ciselé un satyre : « Voilà son dieux ! »

Sixte V excommunique Henri III.

Clément, moine dominicain, excité par ses confrères, tue Henri III². Son nom est placé dans le Martyrologe des saints. Le jour de l'assassinat fut une fête à Paris et à Rome.

Henri IV est excommunié, déclaré incapable d'hériter du trône, même en abjurant. Le clergé signa le décret de la Sorbonne.

Henri demande des théologiens pour s'instruire. Le légat Cattan défend aux théologiens de se rendre près de lui.

Le 9 mai³ mourut en prison le cardinal-roi nommé l'Âne rouge⁴. La Sorbonne renouvela son décret contre Henri IV en l'appelant relaps. Ordre aux prédicateurs et confesseurs de parler et insinuer contre lui de tous côtés.

Lors de la famine de Paris, les religieux étaient pourvus de tout et prêchaient la

1. *Discours Diverss* recueillis après la capture des Insulaires et François par le capitaine de Baskay les habitants de plusieurs peuples par l'ordonne. Le voyage de retour. Et avril 1772.

2. Le 1^{er} août 1589.

3. 1590.

4. Le cardinal Charles de Bourbon, sur de la Ligue sous le nom de Charles X. Il était prisonnier d'Henri III.

5 Laurent général du
royaume en chef de la
Ligue

patience. L'on ordonne la visite des monastères. Tyrinus, recteur des jésuites, demanda au légat une exception pour sa maison. Le prévôt des marchands, présent à cette demande, trouve qu'elle est incivile et commence par lui. L'on trouve leur convent pourvu de blé, biscuit, et de viandes salées, autant chez les capucins. Les bénédictins criaient au peuple : « Sachez mourir pour un dieu qui est mort pour vous. » Pour animer davantage, l'on fit la grande montre de la gendarmerie de l'Église militante : plus de 1 000 religieux ou pètres.

L'évêque de Sens, Rose, le protecteur, intulé le conservateur apostolique de la Sorbonne : c'était le plus séditieux; c'est lui qui fit l'apologie de Clément, l'assassin du roi. Il fut le premier à signer la Sainte Union. Il écrivit en lettres de sang : « Pût à Dieu que celui qui signe le premier soit le premier martyr. » C'était un grand confesseur de demieselles. Il abusa de sa pénitente. M^{lle} de Neuilly, jeune et belle.

Sixte V mourut. Grégoire XV lui succéda; il envoya son neveu avec une petite armée : son neveu, Montmarcino. Le Parlement de Paris siégeant à Tours fait brûler la bulle du pape qui ordonnait aux fidèles d'abandonner Henri IV. Le courageux Harlay qui était à la tête du Parlement proposa alors de créer un patriarcat. Plusieurs évêques approuvèrent cette idée.

Messieurs, je suis averti qu'il y a des traitres dans cette compagnie, c'est trop attendre : il faut jouer du couteau Discours histral du docteur Pottier.

Gondi abandonna Paris.

Briçon, président du Parlement ligueur de Paris, est pendu.

Mayenne² arrive et fait pendre Loucheur, Anrou, Ennot et Ameline.

L'archevêque de Lyon, l'amant public de la sœur d'Espinoe, était calébet ligueur.

Mayenne écrivit à Henri IV. Il lui disait :

« Ce n'est point la nature ni le droit des gens qui nous apprennent à connaître nos rois. C'est la loi de Dieu et de l'Église. Ayant donc tous juré à Dieu, après avoir reçu son précieux corps et la bénédiction de M^{gr} le Légat que le but de nos conseils sera d'assurer la religion catholique, nous acceptons la conférence que vous demandez pourvu qu'elle soit entre catholiques seulement. »

Le légat fit accepter par Mayenne les disciplines du concile de Trente. Les états furent convoqués pour cet effet.

Barrière⁶ était né à Orléans. Il fit ses exercices de piété dans la confrérie du Petit Coeden; il s'adresse à Lyon à un carme pour savoir s'il peut tuer le roi. Le carme loue son courage. Un capucin décide que l'œuvre est méritoire. Deux prêtres lui disent les mêmes choses. Aubri, docteur de Sorbonne et curé de Paris, le mène chez Vasude, recteur des jésuites. Celui-ci lui avoue que c'est une grande action. Commalet crie en chaire : « Il nous faut un Aed, fût-il moine, fût-il soldat, il nous faut un Aed. »

Cependant tant d'herosues réveillent le petit nombre de gens de lettres. Ils commencent à écrire. La *Satyre Métrappée*⁷ qui fit le plus grand bruit. Elle est de Pithou⁸. Louis Leroy fit le *Catholicon d'Espagne*. Hottman publia l'*Anti-Chapin*. Guillaume du Sable répondait dans Paris des coq-à-l'âne : la *Traite au foie*, par exemple⁹.

Pithou, Duval, Lemaître, L'Huilier, Langlois, Brisson, gouverneur de Paris, commencent à se concerter pour détruire l'influence de ses harpies de docteurs. Mayenne, couvert de ridicule par les gens de lettres, sortit de Paris. Les portes de la ville furent ouvertes au bon Henri. La veille de son entrée, un prédicateur dit : « Il n'y a pas à marchander, mes frères, il faut jouer du couteau contre les amis du Béarnais relaps. » (1594.)

L'on proposa dans le conseil d'Henri IV

6 Ce barrot qui trouva le projet d'assassiner Henri IV sous les auspices par le dominicain Barthe et rompu en 1594 à Melun le 26 août 1594.

7 Ce célèbre pamphlet de-voit, suivant le prétendu Hottman, s'y être par un autre nom à Henri IV que le titre de l'œuvre.

8 Pierre Pithou (1564-1639), professeur et historien renommé de la Ligue.

9 Tous ces pamphlets furent brûlés à la Ligue.

no 27 décembre 1622

1) Pierre Charron (1541-1602), disciple de Michel de Montaigne, publié son traité *De la Sagesse en 1601*

2) Scribanus (1616-1669) ou François de L'Anglais (autre nom) auteur de

de chasser les dominicains et raser leurs couvents et d'occire les jésuites.

L'Université et la faculté de théologie pour faire la cour au roi demandèrent la proscription des jésuites. Un mois après, la Sorbonne décida que c'étaient des religieux vénérables.

Jean Châtel, âgé de dix-neuf ans, coupable de péchés de mollesse commis avec des animaux, fut livré dans la chambre de méditation ou chambre noire. C'était une grande et vaste salle. L'on voyait à la faveur d'un cierge des figures horribles tracées sur les murailles. Le jeune insensé préparait l'assassinat et en conféra avec son professeur de philosophie, Gallet. Dans le fait, il se rend au Louvre et poignarda Henri, mais ne le frappa qu'en des¹⁹. Châtel fut écartelé et les jésuites chassés.

Cependant Clément VIII ne voulut pas absoudre Henri IV. Le duc de Nevers eut ordre de sortir de Rome. L'on fut ému en France du mauvais traitement que l'on avait fait essayer à l'ambassadeur. L'on parla de démembrer la France de l'empire de la papauté. Beaucoup d'évêques soupiraient après un patriarche. C'était le vœu de la magistrature, des gens instruits. C'était le moment; Rome en fut alarmée. Tout s'arrangea et Dupéron et d'Osset reçurent l'absolution avec les formalités les plus humiliantes.

Le philosophe Charron²⁰, dans son premier ouvrage, combattit pour Dieu et pour le pape, il combattit les athées, les hérétiques. Ensuite il écrivit contre les superstitieux. Après, il écrivit son livre *De la Sagesse* encore en réputation aujourd'hui. Son livre fut dénoncé au Châtelet. Heureusement que Charron mourut et sauva la France de la tache de sa mort. La Sorbonne avait bûtré le livre *De la Sagesse* comme le Parlement le déclara un livre d'État.

Scribanus²¹, jésuite d'Arras, fit un ouvrage contre les rois, les hommes de lettres et les magistrats.

Marinao¹⁸, jésuite espagnol, fit l'apologie de Clément et enseigna l'art d'empoisonner les rois.

En poignardant Henri III, dit un écrivain, Clément fit une œuvre immortelle. Ce furent ces livres qui inspirèrent Ravaillac, noyé chez les feuillants. Il avait depuis été valet dans la cuisine des jésuites et enfin maître d'école à Angoulême. Il assassina Henri IV et fut écartelé.

Les jésuites et les moines prévalent l'empire papal. Ils aimaient mieux dépendre d'un prince italien que d'un monarque qui avait la force pour les châtier.

Les évêques réunis chez le cardinal de Joyeuse jurèrent de ne se départir jamais des intérêts de Rome. L'on remarque le cardinal Dupéron dans ce complot qu'ils appelaient la Sainte Union. Richer¹⁹, syndic perpétuel de la Sorbonne, s'opposa seul aux efforts de Rome et résistât au marché assez pour sauver la liberté gallicane. Un des premiers soins de Richer fut de faire condamner la doctrine de Jean Petit et de faire brûler le livre de Marinao et de Bellarmin. Ce Bellarmin, jésuite et cardinal, prétendait qu'il est des fois que l'on peut tuer un roi tyran²⁰.

Dans ce temps-là, les dominicains tirèrent une assemblée générale à Paris où un moine nommé Rosenbeck soutint l'infélibilité du pape et sa suprématie sur les conciles. Richer indigné alla à ces thèses escorté de quelques bacheliers pour contredire le dominicain.

Ayant humilié les dominicains, il humilia les jésuites. Les jésuites voulaient enseigner. Richer fit faire opposition à leurs lettres patentes et fit intervenir un arrêt qui défendit aux jésuites de se mêler de l'enseignement et leur enjoignit de signer : 1^o que les conciles sont au-dessus du pape; 2^o que le pape ne peut priver le roi de son royaume; 3^o que les ecclésiastiques sont sujets et justiciables des princes séculiers; 4^o que les confesseurs doivent révéler

18. Marinao (1577-1621) est l'un des plus célèbres écrivains de son siècle.

19. Vincent Richer (1580-1650), auteur de *des collections et polémiques*.

20. Sur cette grande question relative au tyrannicide et Morrucci, *L'assassinat de Henri IV* (1911).

16. Paris en 1682.

17. Théologien espagnol (1684-1687)

18. Dupéron (1684-1687) d'illustre naissance plébeuse de 1684 au il fit élever la bourgeoisie de son pays.

19. Santarol (1684-1687) est l'auteur de 20 livres érudits imprimés (1687)

20. Sé en 1681, brûlé en 1689.

21. Mersenne (1688-1692)

les conjurations formées contre les rois. Usselin, Dupéron, les évêques se plaignirent de Richer, mais le Parlement le soutint et le remercia de son zèle. Ce fut à sa prière qu'il fit le célèbre ouvrage *De la puissance ecclésiastique et politique*²⁰. Le pape en fut outré. Il avait demandé à Venise Fra Paolo pour le juger; il demanda Richer qui était son ami pour le juger. L'on fit plus . voyant que le cœur ne voulait pas se résoudre à le livrer, le duc d'Épernon fit apostater des satellites pour l'enlever ou l'assassiner. Les ennemis de Richer chahutèrent tant que l'on lui enleva son syndicat. L'on l'aurait livré au pape si Condé ne s'y fût opposé. Le duc d'Épernon fit arracher Richer de son école et le fit traîner en prison. Le Parlement l'arracha de ses grilles et lui restitua la liberté.

Suzès²¹, jésuite, imprima que les papes peuvent détronner les rois et les faire mourir après les avoir détronés.

(1684.) Le cardinal Dupéron²² avança dans les états que l'Église avait le pouvoir de désigner les rois. Le cardinal de La Rochefoucauld était père encois.

Dans ce temps-là le frère Dominique était un thaumaturge, c'est-à-dire faisait des miracles.

Santarol²³, jésuite, écrivit que les papes peuvent détronner les rois. Richer le fit condamner.

Le capucin Joseph, l'agent de Richelieu, parvint par la force à faire rétracter Richer. Deux hommes apostés dans un cabinet lui présentèrent le pistolet. Richer se rétracta et mourut peu d'années après.

Vanni²⁴, italien de Naples, écrivit des dialogues en latin; il fut persécuté par la Sorbonne; il fut attaqué par-devant le Parlement de Toulouse comme athée, (cc) qui le fit brûler. Ce Parlement fit brûler un millier de protestants du temps d'Henri III, fit rompre Calas, fit jeter Vanni dans un bûcher.

Mersenne²⁵, minime, écrivit que Vanni était

sorti d'Italie pour prêcher l'athéisme avec deux autres apôtres. Théophile¹⁰, jeune poète de bonne compagnie, fut dénoncé comme athée par les jésuites et brûlé en effigie. Et puis il fut arrêté, il a péri dans le sacot où avait été Ravaillac. Ballou, Bitaub et Claves furent persécutés par la Sorbonne qui les accusa d'hérésie. C'était dans le même temps que Galilée était condamné par le Saint-Office.

Caracac, jésuite, persécuteur du jeune Théophile, fit un livre : *La Somme des vérités de la religion*. L'abbé Duvergier de Hauranne, connu sous le nom de l'abbé de Saint-Cyran, se disposait à faire connaître les erreurs de ce livre, lorsque la Sorbonne évoqua l'affaire à son tribunal et déclara que le livre de Caracac était l'ouvrage d'un imposteur qui falsifiait l'Écriture sainte. Ce même bouffon fanatique fit l'année suivante un livre où il prétendait que le roi et le ministre devaient être excommuniés pour avoir fait un traité avec les protestants d'Allemagne. L'abbé de Saint-Cyran dénonça ce livre au Parlement. De là, haine implacable entre Saint-Cyran et les jésuites. Celui-ci en est victime et est emprisonné dans le donjon de Vincennes où il resta cinq ans. Arnauld, le célèbre Arnauld, était Pécolier de Saint-Cyran. Il voulut essayer ses forces et il imprima *De la Fréquente Communion*. Grand fracas de la part des jésuites. Le père Pétou écrivit : « L'auteur de la *Fréquente Communion* ne nous plaît pas. Il faut tirer le cordeau coulant et l'étrangler. »

Richelieu meurt. Saint-Cyran sort de prison et allume une guerre de plume. Son ami, l'évêque d'Ypres, Jansénius, fit un ouvrage contre les jésuites en honneur de saint Augustin et de Jésus-Christ. Les jésuites le dénoncèrent à Urbain VIII, qui condamna plusieurs propositions sans parler de Jansénius. Arnaud répondit que les propositions n'étaient pas dans Jansénius.

Un vicairé, Picoté, refuse l'absolution au

10 Théophile de Viau
1624-1666

il soutient ainsi la querelle de Descartes, d'après Descartes, dans un sens défavorable aux jésuites.

21. En note sur le même : 29 avril 1791.

duc de Lisacourt pour raison qu'il a chez lui un nommé Boursier, de l'Académie française, et que sa petite-fille est à Port-Royal. Arnauld écrit contre Picoté. Les jésuites le défendent. Voilà la querelle qui recommence. Après cinq mois de sessions, Arnauld est déclaré hérétique par la Sorbonne.

Dans ce temps-là, Pascal écrivit les *Provinciales*. Pascal portait sur son sein une petite relique où était écrit : « Dieu d'Abraham, d'Isaac, de Jacob et non des Philosophes. »

Ce fut dans ce temps-là que l'on dressa le *Formulaire*. Les religieux de Port-Royal qui ne voulurent pas le signer furent chassés, dispersés²².

Un jésuite, nommé Vernant, fit un ouvrage pour défendre l'infailibilité et l'empire papal. La Sorbonne, composée de jansénistes depuis la mort de Mazarin, le condamna.

Mays, espagnol, fit un ouvrage plus abominable encore. Il fut condamné. Alexandre VII s'en alarma et pria Louis XIV de suspendre la sentence de la Sorbonne. Louis XIV n'y fit pas d'attention. Alexandre VII excommunia les défenseurs de l'arrêt de la Sorbonne.

L'Université proscriit les ouvrages de Descartes et défendit de s'éloigner d'Aristote.

Marie Agreda, espagnole, qui avait des visions et qui, en conséquence, imprima huit volumes sur la vie privée de la Vierge. La Sorbonne condamna cet ouvrage. C'était dans le même temps que la Guion et la Bourignon vivaient à Salamanque. Agreda passait pour sainte. A Rome, l'on s'occupait de la canoniser.

La bulle *Unigenitus* est de l'année 1713. Le jésuite Le Tellier la fabriqua en France pour envoyer le cardinal de Noailles et le pape eut la sottise de l'adapter²³.

Le cardinal avait approuvé en 1703 des *Réflexions sur l'Ancien Testament* d'un certain Queval, cœcilien. Louis XIV demanda

au pape la condamnation de ce livre. La bulle *Unigenitus* naquit à ce sujet. Le Tellier, son condenseur, l'avait composée à cette demande inepte qui déshonore Clément XI. (Elle fut remise au père Timothée.) Timothée s'est capoté. L'on appelait les capotés les valets de pied des jésuites. Cette bulle prescrivait cent une propositions du livre de Quesnel. Le cardinal de Noailles la prescrivit dans le diocèse de Paris. Le pape, furieux, lança un décret contre l'archevêque. Rohan, ami de Noailles, devint dans le malheur son persécuteur. Cette bulle *Unigenitus* a troublé la France pendant bien des années²⁵.

1717. Le curé Pierre vint à Paris. La Sorbonne voulait le convertir. L'on envoya un docteur en Russie, où l'on se moqua du pape et de la Sorbonne.

Le diacre Paris, frère d'un conseiller, ne voulut pas recevoir la prêtrise. Il appela de la bulle *Unigenitus* au futur concile. Il se retira dans un coin du faubourg Saint-Marceau. Il mourut et les jansénistes en firent un dieu, un thaumaturge. Cette folie a duré plusieurs années²⁶. Montesquieu fut condamné par la Sorbonne. Buffon fut menacé, les Encyclopédistes anathématisés. Un jeune bachelier, nommé Marlin de Prades, soutint en Sorbonne le déisme. Après un thèse, il sortit de Paris et passa en Prusse. Cette affaire fit un bruit étonnant dans l'Europe.

Quarante ans avant, un jeune bachelier avait soutenu que l'on ne pouvait pas prouver que la religion chrétienne fût la meilleure.

Bélissaire de Marmontel condamné (1768).

Jusqu'à cette heure, l'on n'a distribué aucun prix à l'Académie française sans l'approbation de la Sorbonne.

« Tout ce qui est utile aux hommes ne peut déplaire à Dieu », répondit la Sorbonne lorsqu'on la consulta sur l'insolation en 1765.

Buffon, Raynal, Mably, Rousseau furent persécutés, condamnés²⁷.

25. C'est le motif de qu'écrivains et de l'abbé montaigne que l'empereur dévota dans l'ouvrage de Diderot.

26. Allusion aux miracles rapportés de Saint-Médard.

27. On s'oublie pas que ce sont les auteurs préface de Napoléon.

« L'on a distingué la Sorbonne en bourguignonne, en anglaise, en guiarde, en espagnole, en ultrarouennaise, selon les époques, et toujours métonymique et irraisonnable. »

XLIV.
Notes tirées
du
Voyage en Suisse
de M. William Coxe

Encore sous l'influence de Rousseau, comment Bonaparte n'aurait-il pas été attiré par la Suisse? Il découvre le Voyage en Suisse de l'Anglais William Coxe (1747-1828), curé de Donham, que Ramond vient de traduire en trois volumes in-8°, en 1789. Coxe accompagne Whitebread dans ses déplacements en Europe et laisse d'intéressantes relations de voyage sur la Pologne, la Russie, la Suède et le Danemark. Il avait publié précédemment une Esquisse sur l'état naturel, civil et politique de la Suisse (1779) que Bonaparte ne paraît pas avoir connue. Les notes qu'il tire du texte de William Coxe prouvent surtout son intérêt pour les institutions de la Suisse et sa sympathie pour le régime démocratique des cantons. Le collationnement sur la traduction de Ramond montre non seulement que Bonaparte s'est simplement contenté de reproduire des observations de Coxe, mais qu'il a commis des erreurs dues à une lecture trop rapide. Ces notes s'échelonnent entre le 20 et le 24 avril 1791.

Il y a en Suisse trois cantons : huit anciens et cinq plus nouveaux.

		hommes	1830	1845	Année
Zürich, protestant	1 400	—	1 100	1 100	1830
Berne, id.	1 000	—	1 100	1 100	1830
Lucerne, catholique	1 000	—	1 100	1 100	1830
Uri, id.	400	—	1 100	1 100	1830
Schwitz, id.	400	—	1 100	1 100	1830
Unterwalden, id.	400	—	1 100	1 100	1830
Zug, id.	400	—	1 100	1 100	1830
Glarus, mixte	400	—	1 100	1 100	1830
Basle, réformé	400	—	1 100	1 100	1830
Fribourg, catholique	600	—	1 100	1 100	1830
Soleure, id.	600	—	1 100	1 100	1830
Schaffouse, réformé	400	—	1 100	1 100	1830
Appenzel, mixte	600	—	1 100	1 100	1830
					1830

Ainsi, cela fait quatre réformés, deux mixtes, sept catholiques. Ainsi l'armée fédérale serait prélevée dans la proportion indiquée. C'est en 1830 qu'a été arrêtée cette distribution.

Danoscningen est le lieu de la résidence du prince de Furstenberg. Le Danube sort d'une cave¹ de son château.

Schaffouse est bâtie sur la rive septentrionale du Rhin. Elle doit son origine à la catastrophe de Lauffen qui interrompt la navigation et oblige à décharger les marchandises.

Cette ville, autrefois impériale, est gouvernée par une magistrature aristocratique². Elle fut

1. Souvenirs reproduits en détail dans son discours de Lyon, lire tout et non rien comme Frédéric Martens.

2. Textuel dans Cray qui signifie : « Elle conserve un libre commerce par les deux et Assens en s'y trouvant avec quelques autres villes impériales et avec les maritimes suisses. En 1500, elle fut reçue membre de la Confédération helvétique et y prit le 10^e rang. »

3 Encouragé depuis mais à tort le traitement de Hamond.

4 Note 2 de Hamond.

5 Lettre de Neuchâtes. D'après le titre 4 de Hamond. 7 livres six sous six deniers.

6 Après avoir employé le mot de République au lieu de chef de la magistrature, Neuchâtes emploie l'expression incorrecte de représentant au lieu de page dans le traitement de Hamond.

reçu dans la confédération en 1501. Son canton n'a que cinq lieues sur trois de large. Sa population monte à 25 000 âmes. La ville a 6 000 âmes.

Le nombre des citoyens, dans l'assemblée desquels réside le pouvoir suprême, monte à environ 1 600. Ils sont divisés en 12 tribus dans lesquelles on élit 85 membres pour former le Conseil souverain, composé d'un Grand et d'un Petit Conseil. Le Sénat, ou Petit Conseil, comprend 25 membres, est investi de la puissance exécutive. Les deux conseils réunis jugent les appels et dirigent tous les mouvements de la République³.

Les membres de ces conseils sont élus tous les ans, le lendemain de la Pentecôte. L'on met en liste chaque citoyen d'une liste de tous les citoyens et il vaie avec un crayon rouge ceux qu'il veut nommer. Le bourgmestre est nommé par les membres du conseil sortant de charge⁴.

Leurs procès se discutent et se jugent sans écrits même pour soulager leur mémoire. Il n'y en a pas qui coûte plus de 7 livres sterling⁵.

Les revenus du canton consistent en la dîme qui est le treizième pour les citoyens et le dixième pour les sujets, en des cens et en des droits sur l'importation des marchandises qui viennent d'Allemagne. Les sujets entretiennent les routes publiques. Les dépenses ne sont pas fortes. Le chef de la République a 120 livres sterling d'appointement. Le clergé est médiocrement payé. Les meilleurs cures du royaume⁶ rapportent 100 livres sterling. Il en est qui ne rapportent que 50 livres sterling. Le gouvernement entretient à ses frais une école publique.

Les lois somptuaires sont en vigueur : les gabels, saieries, dentelles et tous les autres objets de luxe sont prohibés. Les coiffures des servantes même sont réglées. Tous les jeux de hasard sont défendus et même ceux de commerce qui excèdent un enjeu de 6 florins ou 15 livres sterling. Le vin que le canton

exporte en Souabe lui sert à payer le blé dont il manque.

Schaffouse, quoique frontière, n'a point de gardes ni de fortifications.

Ce canton a quelques troupes en France, Sardaigne et Hollande.

Le pont de Schaffouse a 341 pieds de long. Il est curieux par la structure. C'est un romané Ulrich Grubeaman qui l'a fait. Il a coûté 200 000 livres sterling.

La ville de Saint-Gall est alliée des Suisses, son gouvernement est aristo-démocratique. Elle est catholique. L'abbé de Saint-Gall, qui possède un grand territoire aux environs, est aussi allié des Suisses.

Le canton d'Appenzell appartenait à l'abbaye de Saint-Gall. Les habitants accoururent en joug honteux en 1400; en 1513, ils furent incorporés dans la ligue helvétique.

Ce canton est divisé en deux Rhodes que l'on distingue en extérieur et en intérieur. Les protestants habitent le premier, les catholiques le second. Ce sont, par ce moyen, deux républiques séparées qui ont des magistrats à part. Chacune envoie son député à part à la diète, mais ensemble ils n'ont qu'une voix et la perdent si leur suffrage est dissident. Tout mille au-dessus de seize ans a voix dans l'assemblée générale qui se tient tous les ans et fait tous les actes du pouvoir législatif. Tout homme qui vote aux séances doit y venir armé. Le landamman est le premier magistrat. Dans chaque district l'on nomme deux landammans dont le service est alternatif et qui doivent être confirmés tous les deux ans. Sous eux est un conseil qui gère toutes les affaires. Le landamman de régence préside le conseil; l'autre est à la tête de milices et s'appelle *hannet*.

Le Rhode extérieur est beaucoup plus étendu et plus peuplé. Il comprend 18 communes ou églises. Le Rhode intérieur est divisé en 4 paroisses et deux îles. Le nombre des

3 tiré de la page 28
du tome I.

premiers monte à 37 000 et celui des seconds à 12 000. La surface du canton entier n'est que de 50 lieues carrées. Il n'y a point de villes dans le canton d'Appenzell: quelques petits bourgs dont les principaux sont Appenzell et Herten, chef-lieu du canton protestant. Appenzell a des salpêtres qui dans des temps ont beaucoup rendu. Un bon paysan d'Appenzell, dont toute la garde-robe ne vaut pas ce fromage, pendra au col de sa vache la plus belle une sonnette qui vaudra 150 livres.

Les bailliages de Rheinthal et de Sargans sont deux bailliages appartenant aux huit anciens cantons. Il y a deux espèces de bailliages en Suisse. La première espèce est une division des cantons aristocratiques et auxquels l'on envoie un officier appelé bailli. Les bailliages de la seconde espèce sont des territoires qui appartiennent à deux ou plusieurs cantons qui alternativement y envoient des baillis. Après l'assemblée dite diète qui se tient tous les ans à Frauenfeld, les députés des huit cantons se forment en syndicat pour juger et recevoir les comptes des baillis à eux soumis.

Glarus⁴.

Ce canton était gouverné démocratiquement sous la protection de l'abbé de Säckingen qui nommait le chef nommé Mayor. L'empereur Rodolphe obtint l'administration exclusive dans ce pays. Ses descendants opprimèrent le pays et détruisirent la démocratie. Les habitants de Zurich, Lucerne, Schwitz, etc., se chassèrent, en 1350, les Allemands et y établirent la démocratie. Il a, depuis, été incorporé à la ligue. Il est le dernier des huit cantons anciens. Les Glarois avaient déjà quelques années goûté de la liberté lorsque 15 000 Allemands en 1388 entrèrent pour reconquérir le pays.

Trois cent cinquante Glarois et trente Schwitz attendirent les ennemis près de Naef-

fels, les défèrent et en taillent un grand nombre. Tous les ans, le peuple célèbre en peur de son indépendance. Pour tout trophée, l'on a écrit sur plusieurs pierres : 1383. Les deux religions sont mêlées à Glarus, vivent en bonne union, et dans plusieurs endroits n'ont qu'une église. Le gouvernement est absolument démocratique. Qui a seize ans a voix dans le Landsgemeind ou assemblée générale qui se tient dans une plaine. Le lendemain ou chef de la République est élu alternativement dans les deux religions avec cette différence que les protestants restent trois ans en charge et les Romains deux. Le peuple choisit huit candidats et le sort décide entre eux. Quarante-huit protestants et quinze catholiques forment le conseil exécutif⁸.

Ce canton a 10000 têtes de gros bétail et 4000 de moutons. Ce canton a à peu près trente milles de long et forme une vallée qui se rétrécit rapidement.

Les assemblées du canton se tiennent dans une plaine de plusieurs arpents. Il y a trois rangées de bancs et ordinairement 4 ou 5000 votans. Le président est au milieu, appuyé sur une épée qui a servi en 1400 pour abattre les tyrans.

Il y avait vingt ans qu'on n'avait puni personne de peine capitale dans le canton de Glarus.

L'abbaye d'Einsiedlen dans le canton de Schwitz. Plus de cent mille pèlerins viennent tous les ans y porter leurs offrandes.

Le pays de Rapperschwil est sous la protection des cantons de Zurich, Berne et Glarus.

En 1351⁹, il y eut une querelle qui dégénéra en guerre civile. Les magistrats furent chassés par le peuple et, en 1351, Zurich entra dans l'alliance des quatre cantons et fut placé au premier rang. C'est la première ville que Zwingle détacha de Bâle. Il y a eu trois guerres de religion : la première en 1551 ; Zwingle fut tué dans la bataille de Cappel.

8. Zwingle a aperçue le développement de Glarus sur le plus grand développement des protestants par rapport aux membres de la « communauté romaine ».

9. Zwingle visita le site de la ville de Zurich, pour se rendre que dans les années 1550 et 1551.

20. Brouillon original l'expression de l'édit.

21. Genève, pédestre, habit, costume de la librie d'Albi.

22. Épave par Bonaparte.

23. Les commodes le costume de la lettre IX.

L'autre guerre en 1656 fut encore favorable aux catholiques. Celle de 1702 leur fut contraire. La paix d'Acraa a terminé celle-ci.

Le canton de Zurich a quarante mille sur trente et contient 150-000 âmes et la capitale en contient plus de 10 000. La souveraineté réside dans les citoyens qui n'excedent pas 2 000. Ces 2 000 citoyens sont divisés en treize classes¹⁰. Les citoyens seuls ont le droit de commercer et la 13^e classe est composée de nobles ou gens qui ne commercent plus. Quelle inconséquence!

La puissance législative est confiée au conseil des Deux-Cents composé de 210 personnes. Le Sénat ou Petit Conseil est composé de cinquante, savoir: 3 bourgeois-maires, 24 tribuns et 4 conseillers pris dans la tribu noble et 20 conseillers élus par le Conseil souverain. Ce Petit Conseil est partagé en deux divisions qui administrent de six en six mois et est présidé par un bourgmestre.

Un citoyen a le droit de voter à vingt ans, mais il ne peut être élu membre du Conseil avant trente et du Sénat avant trente-cinq.

La République a un trésor qu'elle grossit tous les ans. Les lois somptuaires sont dans toute leur vigueur. L'on ne peut aller en voiture dans la ville. Il y a en général très peu de luxe à Zurich et beaucoup de commerce et d'industrie. Gesner¹¹ étoit de Zurich, Laverter, auteur d'un traité sur les physionomies, Klepstock est de Zurich¹².

Il y a un grenier public à Zurich, un arsenal bien approvisionné. L'on y voit l'archalète et la flèche avec laquelle Guillaume Tell abattit la pomme placée sur la tête de son fils.

Zug resta fidèle aux Autrichiens¹³ lors de l'événement de l'insurrection. Situé entre Zurich et Schwitz, il nuisoit infiniment aux confédérés. En 1351, les six cantons l'attaquèrent. Zug se défendit et capitula. Par cette capitulation, il fut reconnu indépendant et incorporé à la ligue. Le pouvoir suprême

consiste dans les habitants de Zug, Bar, Egri et Mentsingen qui s'assemblent tous les ans pour porter ou abroger les lois. Le landamman est élu à la pluralité des voix par tous les votans, mais il doit alterner entre les différents districts: lorsqu'il appartient à celui de Zug, il demeure trois ans en office au lieu de deux ans quand il est élu dans les trois autres communautés. Quarante conseillers forment la Régence.

Dans le canton de Schwitz, près de Kasznacht, l'on rencontre une petite chapelle consacrée à Guillaume Tell dans la place où il tua le gouverneur autrichien.

Les Lucernois, en 1351²⁶, secouèrent le joug autrichien et s'incorporèrent aux cantons. En 1386, Léopold, duc d'Autriche, pénétra dans le canton à la tête d'une armée, fut défait à Sempach par les troupes combinées et périt lui-même dans la bataille. C'est à cette bataille que le Décalog suisse s'immortalisa. Arnold de Winkelried, né dans l'Unterwald, voyant qu'une forêt de lances rendait impénétrables les bataillons autrichiens, se jeta à corps perdu, saisissant autant de lances qu'il en put embrasser. Il périt, mais la victoire fut remportée. Après la bataille, l'on trouva les cordes que Léopold avait apportées pour les Lucernois. Elles se conservent encore dans le Sénat de Lucerne.

Le gouvernement de Lucerne est aristocratique ou plutôt oligarchique²⁷. Il n'y a que 500 citoyens parmi lesquels l'on puisse choisir le conseil des Cent, sur lesquels l'on en choisit trente-six pour composer le Conseil d'État qui fait toutes les affaires. Ce conseil, comme celui de Zurich, est partagé en deux divisions qui alternent. Ils nomment eux-mêmes aux places vacantes. Ordinairement, le fils succède au père. Les chefs de la République sont deux avoyers élus par le conseil des Cent. Le Sénat reconnaît cependant, malgré son excessive autorité, des bornes. Il ne peut

26. Les romains le citent dans la lettre X.

27. Les termes romains de la traduction de Platon.

imposer un nouvel impôt, faire la guerre, ni alliance sans le Conseil général.

Le canton de Lucerne est le premier en pouvoir et en rang parmi les catholiques. Il en est le centre. Le nonce du pape y réside. Lucerne contient à peine 3 000 âmes.

Le Waldstaetter-See ou lac des Quatre-Cantons est un bassin superbe.

Sur le Waldstaetter-See est la petite république de Gerisau qui a une ligue de long sur deux de large. Elle a mille habitants en tout et a son conseil, son landammann, ses troupes. Ce petit État est sous la protection de Lucerne, de Uri, de Schwitz et d'Unterwald.

Brusson, petit village, où les trois cantons conclurent en 1315 un traité

L'on voit un peu plus loin, sur les bords du lac des Quatre-Cantons, la chapelle (à l'endroit) où l'on dit que Guillaume Tell sauta lorsqu'il s'échappa du bateau.

Un homme de lettres a prétendu que l'histoire de Tell était romanesque

Uri, Schwitz, Unterwald sont les trois premiers qui levèrent l'étendard de la liberté.

En 1290, ils étaient sous la protection de Rodolphe de Habsbourg. Albert d'Autriche ambitieux de se faire un duché de l'Helvétie et acheta beaucoup de terres et de fiefs. Ces cantons s'en alarmèrent. Depuis, Albert, étant parvenu à l'Empire, refusa de confirmer leurs privilèges et leur envoya des gouverneurs qui se rendirent odieux par tous les excès de la tyrannie. Dans cet état de crise, trois célèbres patriotes, Werner de Stauffach du canton de Schwitz, Walter Furst de celui d'Uri et Arnold Melchtal de celui d'Unterwald, formèrent le plan de la révolution qui éclata en 1308. Jean-Albert, se préparant à les attaquer, fut assassiné par ses neveux. En 1315, Léopold marcha à la tête de vingt mille hommes, mais, arrivé au défilé de Morgarten, il y fut entièrement défait par treize cents Suisses. Après cette bataille, la liberté

de la Suisse fut assurée mais non pas reconnue. Elle ne l'a été entièrement qu'à la paix de Westphalie.

Le gouvernement de ces trois cantons est absolument démocratique. La souveraineté consiste dans le peuple collectivement confédéré et divisé en différentes communautés qui fournissent en nombre égal les conseillers qui composent la régence. Le landammann et les principaux magistrats sont élus dans l'assemblée générale. Tout citoyen a voix dès l'âge de quatorze ans dans le canton d'Uri et à quinze ans dans les autres. Les conseils de régence d'Uri et de Schwitz sont composés de soixante membres. L'Unterwald est divisé en vallée supérieure et inférieure. Ceci a été la suite d'une querelle.

Les trois cantons réunis contiennent 80 000 habitants et peuvent en mettre 20 000 sous les armes.

Tous les cantons catholiques reçoivent de la France des subsides considérables. Chaque bourgeois au-dessus de quatorze ans touche 6 livres²⁶.

Le pont de Diabie sur la Reuss : c'est une belle horreur²⁷.

La vallée d'Useren contient quatre villages et nourrit 1 300 habitants. C'est une petite république sous la protection du canton d'Uri. Le chef de la République s'appelle Tolman et le conseil de régence est composé de quinze (membres).

Le Rhône, le Rhin, l'Aar, le Tössin prennent leur source dans les montagnes du Saint-Gothard.

Le pays de Hasly, dépendant du canton de Berne, contient 20 000 (habitants) et peut mettre 6 000 (hommes) sous les armes. Il est gouverné par ses lois, son landammann rend cependant ses comptes au bailli d'Interlaken qui est nommé par le conseil de Berne²⁸.

Les cabanes du pays de Hasly sont, dans les montagnes, à un seul étage et dans les

26 *Wort de Haspacher*. Le voyage de M. Cresset fournit des notes pour le traducteur qui a fait son voyage en 1776.

27 *D'après Baccard* (p. 172) quand on s'en passe un magnifique service, il est difficile de s'en faire une idée.

28 On remarque le résumé de la lettre XV.

plaines de deux; faites de bois, sans aucun mélange et comme en feuilles de bois. Les appartements n'ont pas plus de cinq pieds de hauteur: cela doit s'entendre toutefois du peuple.

L'on y mange du lait, du fromage, des pommes de terre. L'on ne mange de pain que par façon de régal. L'on prend quelquefois du café, mais jamais de vin. Les habitants de ces montagnes sont très attachés à leur pays et l'on ne peut que difficilement les faire servir. Meyringen est le chef-lieu de ce pays. *Alpe* est un mot indigène qui veut dire pâturage de montagne en dialecte celte.

Les bergers des Alpes ont trois maisons: maison d'hiver, c'est là leur métropole; maison de printemps, maison d'été.

Dans le Haut-Valais, les habitants ne montent pas eux-mêmes sur les montagnes. Ils envoient leurs troupeaux avec des bergers qui sont payés par toute une communauté. S'il périt quelque vache, la perte est supportée par toute la communauté; le produit d'une vache est de six à douze pots de lait. Le pot contient deux pintes. L'on garde le fromage jusqu'à six ans.

Le mont Blanc d'un côté, le Schreck-horn ou pic de Terreur de l'autre se disputent la primauté de l'élévation.

Dans la vallée de Lauterbrunnen sont les bains de Lenk.

Le Valais s'étend de l'est à l'ouest dans une largeur de cent milles et se divise en Haut et Bas-Valais. Le Valais contient environ cent mille habitants, tous catholiques.

Le Haut-Valais est divisé en sept dizaines ou républiques indépendantes: six sont démocratiques, la septième qui est celle de Sion est aristocratique. L'évêque de Sion, jadis souverain, est réduit aujourd'hui au titre de préfet du Valais et à quelques prérogatives. Il est prince de l'Empire. Toutes les affaires d'État sont traitées dans un conseil qui se

tient deux fois l'an à Sion. Ce conseil s'appelle *Landt-Rath*. Les membres de ce conseil sont divisés en neuf voix. L'évêque de Sion en a une, le *Landt-Hauptmann* en chef qui en a une autre et celles des sept diocèses. L'évêque préside à l'assemblée. le *Landt-Hauptmann* recueille les suffrages.

19 *Detail de la page 11*

Le *Landt-Hauptmann* est nommé par cette assemblée et renouvelé tous les deux ans; laquelle nomme aussi à l'évêché sur la présentation que lui fait le clergé de Sion de quatre sujets. Quoique chaque diocèse n'ait qu'une voix, elle envoie à cette assemblée autant de députés qu'elle veut. Ordinairement, elle envoie un juge, un banneret, un capitaine et un lieutenant. Le juge et le capitaine ne sont que deux ans en charge. Le banneret et le lieutenant sont à vie. Dans leurs assemblées de diocèses, chaque homme âgé de quatorze ans y a voix.

Le Bas-Valais est soumis au Haut. C'est une suite de la guerre de 1475 où celui-là fut battu. Le Bas-Valais est divisé en six départements gouvernés par autant de baillis qui y sont envoyés par l'assemblée de Sion.

La république du Valais est alliée des Treize-Cantons. Outre cette alliance générale, elle en a une plus particulière avec les sept cantons catholiques. Elle a encore des alliances avec la France.

Sion est située sur les rives du Rhône¹⁰ au pied de deux montagnes isolées qui s'élèvent immédiatement de la plaine. La cime est chargée de différents palais. Celui que l'on nomme *Majoria* est le palais de l'Assemblée.

Les salines de Bex, dans le canton de Berne. La source la plus abondante rend 12 livres par quintal d'eau. La moindre ne rend que 1 p. 100. L'on évalue à 17 000 livres sterling le produit des mines de Bex et de l'Angle qui sont les seules de Suisse.

Il y avait à Bricy dans le Haut-Valais un

paysan qui s'était enrichi au point de donner ombrage à ses compatriotes. Ce paysan se nommait Stokhalber. Les Valaisans le condamnèrent à payer 6 livres sterling d'amende à chaque citoyen. L'on le somme à cet effet de faire la déclaration de ses biens. Il le fit et, conseillé par un jésuite, en cette manière : il plaça sur l'autel tous ses effets précieux et tous les papiers qui déclaraient sa fortune. Il prit la précaution d'en cacher une partie dans l'autel et il jura que toute sa fortune était au-dessous de sa main.

Une grande partie du pays de Vaud appartenait à la maison de Savoie. La république de Berne la lui enleva en 1536. La même année, les habitants de Lausanne secouèrent le joug de leur évêque pour se mettre sous la protection de Berne. Lausanne a ses magistrats particuliers. Les habitants de la Grande-Rue ont un privilège particulier dans les jugements des procès criminels. La population de Lausanne atteint à peine 7 000 âmes.

Vevay est le chef-lieu du bailliage de ce nom. Près de Vevay l'on trouve Clarens et Meillerie.

Dans le bailliage de Roman-Moëtier est le petit village de Pont où presque tout le monde s'appelle Rochat. Ce nom a de même servi le village de Charbonnières et domine aussi dans le village d'Abbaye. Il y a plus de mille familles qui portent ce nom. Les clans d'Écosse ne sont pas moins nombreux. Les ancêtres de ces Rochat étaient tous originaires français.

Orbe, chef-lieu d'un bailliage qui appartient à Berne et à Fribourg. Lorsque c'est Berne qui fournit le bailli, alors l'on appelle à Fribourg et vice versa. La justice y est très bien administrée.

Yverdon, ville petite et jolie. Il y a à 500 pas de la ville des eaux estimées. Cette ville a des proues.

La principauté de Neuchâtel est allée des

Suisse. Elle a des traités particuliers avec Berne, Lucerne, Fribourg et Soleure. La ville de Neuchâtel a des relations plus particulières avec Berne en vertu desquelles les habitans sont déclarés co-bourgeois avec ceux du canton. La principauté contient 40 000 âmes dont 3 000 la capitale.

Le Chaux-de-Fonds et le Locle contiennent 6 000 habitans. Il sort plus de 40 000 montres tous les ans de ce petit pays. Tous les habitans sont riches. Il y en a qui gagnent jusqu'à 9, 20 livres sterling par jour; des enfans de dix ans qui gagnent 20 sols.

L'on raconte qu'en 1679 un habitant du pays rapporta de Londres une montre qui se dérangea. Il la confia pour la faire raccommoder à un certain Daniel-Jean Richard. Richard en étudia le mécanisme et un an après en fait une. De là, il va à Genève où il achève de se perfectionner. Il mourut en 1741, laissant cinq enfans qui ne tardèrent pas à propager les talens dont ils avaient hérité.

La principauté de Neuchâtel appartenait à la duchesse de Nemours. Frédéric I^{er}, en 1707, hérita de cette princesse et son fils, Frédéric II, après lui. Voici donc la principauté de Neuchâtel qui appartient au roi de Prusse. Cependant, les privilèges de cette province sont si grands qu'elle se regarde plus une aux Suisses qu'au roi de Prusse, de sorte qu'elle se croit obligée de prendre part à un acte où le Corps helvétique prendrait part.

Un officier au service de France se distingue à la bataille de Rossbach. Le roi de Prusse, curieux de le connaître, lui demande son pays : « Je suis de Neuchâtel — Comment, vous êtes mon sujet et vous prenez les armes contre moi! — Je jouis de privilèges comme natif de Neuchâtel. » Le roi écrivit à son résident pour que cette loi fût abrogée, mais les Neuchâtelois ne voulurent pas y consentir.

Le souverain — plus exactement le prince —

a le droit de nommer à la plupart des places militaires. Il jouit de 100 000 livres, produites soit de son domaine, soit d'une légère imposition.

Les états de Neuchâtel sont présidés par le gouverneur qui a même le droit de faire grâce, etc.

Les états ne sont pas les représentants du peuple, mais seulement une espèce de parlement composé de 12 juges. En 1707, ils jugèrent que la souveraineté appartenait au roi de Prusse comme ils auraient jugé un procès. Mais s'il s'agissait de nommer un souverain, alors les députés de Neuchâtel, de Lauderon, Boudry, de Valogin, etc.

Morat, au bord d'un petit lac qui porte son nom, est un petit bailliage dépendant de Berne et Fribourg. La Béthune y fut adaptée en 1530 à la pluralité des voix. Morat est célèbre par le siège et la défaite de Charles le Hardi.

La ville de Fribourg a été bâtie en 1179 par Berthold IV, duc de Züringen. En 1218, Ulrich de Ryburgh acquit la souveraineté de cette ville du chef de sa femme, Anne. Depuis elle passa à Eberhard et fut ensuite vendue à Rodolphe de Habsbourg. Après une rivalité soutenue avec la ville de Berne, en 1463, ils firent un traité. Jusqu'au milieu du xv^e siècle, Fribourg resta sans aux Autrichiens. En 1481, elle fut admise avec Soleure à la Confédération helvétique. Le gouvernement est absolument aristocratique. La souveraineté est entre les mains d'un conseil de 200 personnes. Le Conseil secret, composé de 60 membres, et le Petit Conseil, composé de 24, sont investis de la puissance exécutive. Ce canton est catholique et contient plus de 60 000 âmes sans comprendre la capitale qui en contient 6 000.

Les cantons de Zurich, Berne et Lucerne reçurent dans une alliance plus intime les villes de Fribourg et de Soleure qui étaient

alliés des huit cantons. Cela parut aux autres cantons une infraction aux traités. L'on fut sur le point de se battre. Un homme respecté des deux partis, Nicolas de Flüe, ancien landamman d'Unterwald, s'était retiré dans un ermitage. Ayant appris que la guerre civile menaçait la patrie, il court à Stanz et parvient à réunir les deux partis. Par le traité, Fribourg et Soleure furent incorporées à la ligue.

Nicolas de Flüe mourut en 1487, après avoir vécu dix-neuf ans sans manger de viande.

L'Union helvétique est fondée sur le traité de Sempach fait en 1303, sur la convention de Stanz et sur les articles de la paix d'Arceus.

Il suit de ces trois traités que l'Union helvétique est une alliance défensive perpétuelle entre treize puissances indépendantes, pour se protéger réciproquement contre les ennemis extérieurs. Du reste, chacun séparément peut faire ses alliances, fournir des auxiliaires, etc., sans le consentement de personne.

Il y a une diète générale ou assemblée des treize cantons et de leurs alliés.

Il y a des diètes particulières telles que celles des huit anciens cantons, celles des protestants, etc.

Les diètes générales durent un mois. Le député de Zurich est celui qui préside et convoque, à moins qu'elle (la diète) ne soit tenue sur les terres d'un autre canton. Alors, celui-ci préside.

Bade était le siège de cette diète; mais depuis 1712 l'on a choisi Frauenfeld en Thurgovie.

Il y a des alliés et des associés. L'abbé de la ville de Saint-Gall, les villes de Bienne et de Mulhouse constituent la première classe. Les ligues grises, la république du Valais, la ville et république de Genève, la principauté de Neuchâtel, l'évêque de Bâle composent la dernière.

L'arsenal de Berne contient toujours 60 000 armes. Le grenier public est toujours

no Letter XXXVIII
 Manuscrits sont actuellement
 l'ancien du livre

bien rempli. Les hôpitaux sont sains et bien bâtis. Les rues sont balayées par des coqsables condamnés à cette besogne²⁸.

Berne a été bâtie par Berthold V, duc de Zougou. En 1218, l'empereur accorda à ses habitants de grands privilèges. Elle fut incorporée en 1352 à la confédération. Depuis l'acquisition du pays de Vaud, sa population, évaluée à 350 000 âmes, sans compter les 11 000 que contient la ville, forme presque le quart de la population de la Suisse.

La puissance souveraine réside dans un Grand Conseil des 300 qui, lorsqu'il est complet, est composé de 250 (membres) choisis parmi les citoyens de la ville desquels ils sont censés tenir leur pouvoir.

Il n'est aucun corps aussi souverainement puissant que ce conseil de Berne. Les citoyens ne s'assemblent dans aucun cas : aussi celui-ci peut faire la guerre, la paix, contracter des alliances, etc.

La puissance exécutive est confiée au Petit Conseil ou au Sénat, composé de 27 membres, à la tête duquel sont les avoyers ou chefs de la République. Le Sénat s'assemble tous les jours, le Conseil trois fois la semaine. Les sénateurs sont choisis parmi les membres du Grand Conseil et sont à vie. Quand quelqu'un vient à mourir, l'on nomme à sa place à peu près comme aux places de Venise. L'on fait une liste d'électeurs qui procède au choix.

Tous les dix ans, le Conseil souverain se complète lui-même.

Les principaux magistrats de Berne sont les deux avoyers, les deux trésoriers et les quatre bannerets. Ces grands officiers sont élus à la pluralité des voix. Ils doivent être confirmés tous les ans.

L'office d'avoyer est à vie; celui de trésorier ne dure que six ans et celui de banneret quatre ans seulement. À Pâques, l'avoyer régnant cède la place à son collègue. Les quatre bannerets et les deux trésoriers, alternent et du

pays de Vaud, forment une chambre économique. Ce tribunal reçoit les comptes des baillis. Les quatre banarats avec l'avoyer non régnant, le plus ancien des trésoriers, deux membres du Sénat composent le Conseil d'État ou Conseil secret.

Le canton de Berne est divisé en un certain nombre de districts ou baillages, dans lesquels le Conseil souverain, nommé des baillis.

Les lois somptuaires sont en force dans toute l'étendue de ce canton.

L'État souverain est une mixture de la constitution de la République. Ce sont des jeunes gens qui n'ont pas l'âge requis pour entrer dans le Conseil. Ils s'assemblent et suivent les différentes formes que la République a adoptées. Cet établissement a saisi ses baillis. Ce sont des châteaux ruinés dispersés dans l'étendue du canton. Il a aussi son trésor avec la seule exception qu'il a des dettes. Il s'écarte en cela de son modèle.

A Langenau vivait, lors du voyage de M. Coxé, un médecin connu sous le nom de médecin de la montagne, qui connaissait les maladies par le visage et sans demander aucun renseignement. Ce médecin célèbre s'appelait M. Michel Schuppach²¹.

Genève²², située vers la partie droite du Rhône, contient 14 000 âmes²³. C'est la ville la plus peuplée de la Suisse. Elle est alliée aux cantons de Berne et de Fribourg. Le Genevois comprend 16 000 (habitants).

Genève est la ville la plus instruite de la Suisse et où les sciences sont le plus cultivées.

L'évêque de Genève, profitant de la faiblesse des descendants de Charlemagne, se fit souverain de la ville. Les cartes de Genève lui disputèrent la prépondérance. Dans ces débats, la maison de Savoie rebôta des cartes leurs droits. Il fallut succomber sous une puissance aussi formidable, et, dans le x^e siècle, Charles III eut une autorité absolue, malgré

21. Toute la lettre XXXV est consacrée au médecin de la montagne.

22. Palais de Rousseau, de la Cité de Neuchâtel.

23. Il faut lire 14 000 dans l'œuvre de l'écrivain en question.

24. Analyser le constitution de Genève. C'est en les Lettres de la Bourgeoisie de Rousseau Bonaparte n'a pas voulu cette idée.

25. Le Formulaire est de Rousseau

26. Révision de la lettre 29-1

la forme républicaine. Il y avait cependant des patriotes qui s'appelaient *Éidgenossen*, confédérés, qui appelaient le parti opposé les *manufaktur* ou esclaves.

En 1526, Genève conclut un traité d'alliance avec Bern et Fribourg. L'on rétablit la constitution républicaine et la réforme de Calvin. Ce n'a été qu'en 1754 que les ducs de Savoie ont reconnu l'indépendance de Genève.

Il y a toujours eu choc entre le parti aristocratique et le démocratique.

Un Sénat composé de 25 (membres); l'Assemblée souveraine est composée de 2 500 personnes. Un syndic est à la tête des affaires. Les revenus de l'État consistent en 30 000 louis²⁸.

Ce petit État contient 6 000 habitants. Son hor est celui où Rousseau resta deux mois. Le prince de cet État est l'évêque de Bâle, qui n'a pour cela que 300 louis et ne peut presque d'aucune autorité.

La population de ce canton est évaluée à 40 ou 50 000 âmes. La ville en contient 5 000. Son gouvernement est aristocratique²⁹. Le Conseil souverain est composé de 120 membres, y compris 35 qui forment le Sénat, 2 avoyers, 11 Alt-Rath, 20 Jung-Rath. Le corps des citoyens s'assemble tous les ans. L'on n'est éligible au Grand Conseil qu'à l'âge de vingt ans et au Sénat qu'à celui de vingt-quatre. C'est à Soleure que réside l'ambassadeur de France. La France paie 30 000 livres sterling aux Suisses.

Cette ville pourrait contenir 100 000 habitants et n'en contient que 11 000. Les horloges de Bâle avancent d'une heure. L'on a voulu changer cet usage, mais le peuple n'a pas voulu y consentir. Cette ville fait un grand commerce.

Essene vivait à Bâle. Holbein, célèbre peintre, en était natal³⁰.

En 1501, le canton s'unit à la confédération et changea son évêque. Depuis la réformation, le gouvernement devint plus démocratique.

Un Conseil de 60 personnes, quatre chefs, deux bourgmestres et deux tribuns; le Grand Conseil composé de 240 membres sont les deux corps qui réunissent toute l'autorité.

Les citoyens sont divisés en dix-huit tribus et ne s'assemblent qu'une fois l'an. Près de Bâle est le lieu où Louis XI donna bataille aux Suisses.

XLV.

Notes tirées des *Mémoires de Duclos*

Toujours avide de s'éclairer sur les origines de la Révolution, Bonaparte lit les *Mémoires secrets* sur le règne de Louis XIV et de Louis XV de Charles Duclos (2 vol. in-8°, 1790-1791). Sa fonction d'historiographe avait permis à Duclos non seulement d'accéder à une masse importante de documents, mais aussi de recueillir les confidences des ministres et des favorites. Il n'en a retenu que des anecdotes et nous laisse dans ses *Mémoires secrets* « moins un livre d'histoire qu'une suite de tableaux de mœurs » (Villermain). Bonaparte y relève le mot fameux de Louis XIV : « L'État, c'est moi. » D'après l'indication qu'il fournit sur le cahier, Bonaparte a tiré ses notes du tome I, à Auxonne, le 11 mai 1791.

Chamillard¹, conseiller au Parlement, fut produit à la cour pour faire la partie de billard de Louis XIV. Il négligea le rapport d'une course et, par cela, se commit une injustice. Il la répara promptement et rendit les 20 000 livres dont il était question. Chamillard n'était pas riche.

Courtin, intendant de Picardie, ménagea tellement les terres de son ami le duc de Chaulnes qu'il s'aperçut qu'il avait surchargé de 40 000 livres les paroisses voisines. Il les remboursa sur ses propres fonds et abandonna

est.
.....
.....²
puisque'il ne voulait ni se ruiner ni passer sa vie à faire du mal.

« Vous verrez, Sire, que c'est le parent de quelque ministre », disait le comte de Grammont en parlant d'un ambassadeur idiot.

La vaisselle de Louis XIV et de sa cour ne monta qu'à 30 millions de livres.

Louis XIV résista à la proposition d'établir les dixièmes. Il avait des scrupules. Son confesseur Le Tellier le rassura en lui disant que le roi était le vrai propriétaire, le seul maître de tous les biens de ses sujets.

Un magistrat disait : l'État et le roi. Louis XIV l'interrompit : *L'État, c'est moi*

Le Dauphin, fils unique de Louis XIV,

¹ Chamillard fut impuissant. On vitait une jessée de Peter Water adonné à Louis XIV qui trouvaient « Ne trouvez pas son traitement de la Marquise et délégué avec de Chamillard »

² Tout le passage est dénoté par une lettre d'avis.

3. Fils du Dauphin.

3. D'ailleurs, on ne peut pas dire de ce genre

3. Au moment où venait de se tenir les états généraux pour la première fois depuis 1789, on apprenait que le duc de Bourgogne est en l'attente d'être par un qui rapporte l'ordre

mourut en avril 1711. Le duc de Bourgogne³ mourut en février 1720; trois semaines après, le duc de Bretagne suit son frère au tombeau. Le duc d'Anjou, depuis Louis XV, fut à deux doigts de sa perte. La duchesse de Ventadour le sauva, dit-on.

Le duc du Maine, le comte de Toulouse étaient fils naturels du roi.

M^{me} de Maintenon.

Le Dauphin avait au Montausier et Besouet pour instituteurs.

M^{me} Chen fixa le cœur du Dauphin qui l'épousa en secret⁴.

Beauvillier et Fénelon furent les instituteurs du duc de Bourgogne.

Le duc de Bourgogne dit un jour en refusant un meuble : « Les sujets ne sont assurés du nécessaire que lorsque les princes s'interdisent le superflu. »

A la paix d'Utrecht, les ennemis voulaient que les états généraux de France garantissent la renonciation de Philippe V à la cour de France⁵.

Morales, espagnol, fit par ordre du roi d'Espagne un ouvrage contre Rome. Cet ouvrage fut approuvé par le Conseil, mais M^{me} des Ursins le fit supprimer.

XLVI.

Notes tirées de *l'Histoire de la noblesse* de Dulaure

En mai 1793, Bonaparte fit l'Histoire critique de la noblesse depuis le commencement de la monarchie jusqu'à nos jours où l'on expose ses préjugés, ses crimes, où l'on prouve qu'elle a été le fléau de la liberté, de la raison, des connaissances humaines et constamment l'ennemi du peuple et des rois. Cet ouvrage de 325 pages, paru en 1790 et dont le titre indique les intentions, a pour auteur Dulaure, futur conventionnel (1793-1833) qui écrivit sous la Restauration une Histoire physique, civile et morale de Paris, route célèbre.

Clavis fit assassiner vingt princes, dont neuf étaient ses parents¹.

Clodéric tua son père, tua un de ses parents, roi de Cambrai. Ce Clodéric fit assassiner deux de ses voisins et paya les assassins en fausse monnaie.

Chilpéric envoya sa fille en Espagne avec une riche dot et, pour l'escorter, les plus honnêtes gens de sa cour et une suite de 4 000 hommes. Ces messieurs ravagèrent d'abord les provinces par où ils passent et puis finissent par piller la dot et se sauver.

Un seigneur breton, comte de Vannes, assassina trois de ses frères. L'évêque de Nantes l'empêcha de tuer le quatrième.

Hunaud, père de Waïfre, duc d'Aquitaine, après une longue guerre avec son frère Hattion, fait la paix, lui jure amitié et puis lui fait crever les yeux.

Charlemagne fit tuer 4 500 Saxons, ses prisonniers de guerre. Dans son testament on lit les paroles suivantes : « Mes fils ! n'égarez pas vos enfants nés ou à naître ; ne les mutiliez pas, ne leur crevez pas les yeux, ne les faites pas tondre » Est-ce un cannibale qui parle ?

Les châteaux, dit Charles le Chauve dans son édit de Pistes en 844, sont des repaires de voleurs.

Les privilèges que les seigneurs accordèrent

¹ En usage, le droit à lequel ont été priés ses vassaux | Assassina 100 ans 1720

aux villes étaient conçus en ces termes : « Je promets de ne pas voler ni extorquer les biens et les meubles et de ne pas commettre envers eux d'exactions. »

Vol pour rapace vient de ce que les seigneurs se portaient avec des oiseaux sur le poing sur les grands chemins. Les voyageurs les prenaient pour des chasseurs et ne s'en méfiaient point ; ils ne tardaient pas à être détrompés.

Le concile de Bourges tenu en 1041 défend aux nobles de voler un tel jour ni dans de certaines positions. C'est dans ce concile que l'on établit la *Trêve de Dieu*.

La *Penade*, imposition établie pour maintenir la trêve de Dieu.

Un gentilhomme d'Auvergne voulait s'emparer des cochons qui appartenaient à un marchand. Celui-ci se réfugia dans la chapelle de Saint-Aventin. L'avidé brigand passa outre. Il en fut puni sur-le-champ. Le saint.

Guy de Rochefort était un brigand puissant. Hugues de Fumet lui ressemblait.

Thomas de Marle; c'est de lui que Louis le Gros dit dans sa lettre de 1179 : son château est une caverne de voleurs.

Baudouin de Flandres, dit Baudouin à la Hache, était le lieu de ces brigands. Une pauvre femme vint lui dénoncer qu'un gentilhomme lui avait enlevé deux vaches. Baudouin le fit arrêter et le fit jeter dans une chaudière d'huile avec ses épous aux pieds. Quelque temps après, Baudouin fut averti que dix gentilshommes s'étaient unis pour arrêter les marchands qui se rendaient à la foire de Thorout; il les fit arrêter et pendre sur-le-champ.

Humbert II, sire de Beaujeu, vole sur les chemins comme ses nobles vassaux et fut depuis converti par Pierre le Vénérable.

Boisard le Barbe avait une forteresse de l'île Saint-Denis d'où il faisait des incursions sur les moines voisins. Le roi Robert

fit raser la forteresse. Celui-ci s'en alla à Montmorency. De lui descend cette illustre maison.

Eudes, frère de Henri I^{er}, Philippe, fils de Henri, étaient pillards et valeurs, selon la mode des chevaliers.

Parmi les brigands qui ravageaient le royaume en 1166, etc, se distinguaient les compagnons; Robert, dauphin d'Auvergne, en était. C'était un des ancêtres de Turpin.

C'est un axiome en généalogie que lorsqu'une famille prouve descendance de gens d'armes elle est noble.

Les gens d'armes avaient à leur suite des pillards. Les familles qui descendent de ces pillards sont nobles.

L'on appelait vivre aux dépens du bas-levé, vivre aux dépens du paysan ou le pillant.

L'on se rappelle le mot de Bussy d'Amboise qui répondit à un ami qui lui représentait les maux qu'il faisait : « Si vous n'étiez pas mon ami, je vous ferais construire votre remontrance avec le poignard. Contentez-vous que je sois comme le vilain doit être traité. »

Si la noblesse était le fléau du peuple par ses rapines sans fin, elle a été continuellement l'ennemie des rois.

Sous la première et la seconde race, elle était presque indépendante.

Du temps d'Henri I^{er}, la conquête des trois seigneurs, de Blois, de Champagne et de Flandre.

Louis le Gros fut surnommé le Batailleur pour raison du grand nombre d'ennemis, de seigneurs qu'il eut à combattre.

Louis le Jeune et Philippe Auguste vous en offrent autant.

L'Histoire est pleine de leurs trahisons.

Pendant les vingt premières années de la ligue, il y a eu 765 000 personnes tuées, 12 500 femmes de violées; 9 villes brûlées, 250 villages, 128 056 maisons de brûlées. Ces

2. Parmentier soutint le protestant qui voyait dans son *Secret des Finances*, paru en 1581, les maîtres de la France.

3. Le premier tome de la célèbre *Histoire de France* de Mézeray (1680-1691) parut en 1643.

4. L'*Histoire de Bretagne* du chevalier Lohineau (1686-1722) parut en 1709.

5. Il devait composer le célèbre *Agenda de Tachet-Breton*.

calculs sont tirés de Fromenteau² dans son livre *Du Secret des Finances*. Les troubles durèrent encore vingt ans après l'époque de ce calcul.

Les conjugations des comtes d'Auvergne, de Biran, menaçaient les jours d'Henri IV. La conduite du duc d'Épernon l'assura.

1598. Édouard, seigneur de Beaujeu, enleva une fille. Les parents portèrent plainte. Le Parlement envoya un huissier. Le seigneur de Beaujeu le fit jeter par la fenêtre. Le roi envoya une armée. Édouard est fait prisonnier. Il implore la protection de Louis de Bourbon qui la lui accorde à condition que les seigneuries de Dombes et de Beaujolais lui seraient cédées par testament. Depuis ce temps-là, les Bourbons ont joui toujours de la principauté de Dombes et du Beaujolais.

Mézeray³ et Lohineau⁴, historiens l'un de France et l'autre de Bretagne, parlent d'un Gilles de Laval, maréchal de France, qui se plâma à tuer des hommes pour en jouer dans les derniers moments. Il sacrifia, dit-on, plus de cent personnes de cette manière aux châteaux de Machecoul et de Chantoal. On lui fit son procès et il fut brûlé à Nantes en 1440⁵.

Anne de Montmorency arriva à Bordeaux. Il condamna un homme à être pendu par [chaque] des maisons de la ville qui avait insurgé. Un conseiller au Parlement est du nombre. M^{me} Lestonac vint se jeter aux pieds du connétable. Elle est jolie. Le connétable couche avec elle et, le lendemain, lui fait voir son mari pendu.

Montluc : il y a tant à dire de ce monstre gascou ! Il allait toujours avec quatre bourreaux qu'il appelait ses valets de chambre.

Montaré, gentilhomme du Bourbonnais et lieutenant du roi de cette province, appelait le bourreau son empère.

Henri III, son frère, et Henri IV, alors âgé de vingt ans, vont d'jeuner chez le seigneur

de Nanteuillet et lui volent pour 50 000 livres d'argenterie. Le premier président du Parlement va chez le roi lui dire que le bruit courait dans Paris qu'il était l'auteur du vol. Le roi jura qu'il n'en était rien.

Deux gentilshommes de la province de la Marche ayant commis un assassinat furent condamnés, mais, moyennant la protection du duc de La Force, ils furent pardonnés par Henri IV.

XLVII.

Esprit de Gerson

Capitale pour déceler la formation des idées religieuses de Napoléon est la lecture, en mai 1791, de l'Esprit de Gerson (d'Eustache Le Noble) qui compta plus de quarante éditions. Cet ouvrage lui fournit un tableau complet des doctrines qui s'opposaient à l'ultramontanisme. Bonaparte n'a pas pris de notes à proprement parler, mais écrivit un résumé pour son usage personnel. C'est dans ce résumé qu'il puisera des arguments dans sa lutte contre Pie VII. Pourquoi, en revanche, est entré en 1791 pour un problème étranger à ses préoccupations d'officier? C'est qu'on discute alors de la Constitution civile du clergé qui va diviser la France.

Il y a deux sentiments opposés sur la qualité et primauté du pape comme successeur de saint Pierre¹.

L'un est celui des canonistes italiens modernes, entre lesquels Bellarmin² a écrit avec le plus de doctrine.

L'autre est celui de Gerson³ et de la Sorbonne de France.

Les sectateurs de la première opinion prétendent :

1^o Que l'Église est une monarchie spirituelle, absolue et indépendante dont le pape est souverain monarque;

2^o Que le pape, comme chef de cette Église, a reçu seul l'autorité des Clefs;

3^o Que les évêques n'ont qu'un pouvoir émané et dépendant du sien;

4^o Que le pape est infallible;

5^o Qu'il a une puissance supérieure à celle des conciles;

6^o Qu'il a seul droit de les convoquer et de les confirmer;

7^o Que sa puissance s'étend par le temporel des princes chrétiens, du moins indirectement, selon la rédaction de Bellarmin.

Gerson, au contraire, avec lui toute l'Église gallicane, croient :

1^o Que l'Église a été instituée de Jésus-Christ (ex) une monarchie subordonnée aux

1. Ces deux sont tirés de la 1^{re} édition de ce livre (1778).

2. *Collationes contra recentiores theologos* (1582-1621).

3. *Grand théologien français* (1363-1418) qui occupa une influence considérable sur l'Université de Paris.

les d'un gouvernement aristocratique;

2° Que le pape n'est que le chef ministériel de l'Église dont Jésus-Christ est le seul chef essentiel et que les Clefs ont été données à toute l'Église;

3° Que tous les évêques ont leur pouvoir immédiatement de Jésus-Christ, n'y ayant qu'un seul épiscopat auquel ils participent tous également avec le pape;

4° Que l'infaillibilité appartient à l'Église légitimement assemblée et non au pape;

5° Que le concile est au-dessus du pape lorsqu'il est oecuménique et légitime;

6° Que les princes séculiers ont été et sont en droit de convoquer les conciles et que les conciles n'ont pas besoin pour leur validité de la confirmation du pape;

7° Qu'il n'a aucun pouvoir indirect ou direct sur le temporel des princes séculiers.

Un Grégoire VII, un Boniface VIII, un Jules II, un Grégoire XIV, un Sixte V ont été portés par ces maximes à des abus téméraires.

Jésus-Christ avait 75 disciples et 12 apôtres. Les premiers représentent les prêtres, les seconds les évêques.

XLVIII.

Notes tirées de l'Essai sur les mœurs par Voltaire

On pourrait s'étonner de l'absence de Voltaire dans les lectures de Bonaparte. Même s'il lui préfère Rousseau, Napoléon n'a pas ignoré le patriarche de Ferney. A Auxonne il lit l'Essai sur l'histoire générale et sur les mœurs et l'esprit des nations depuis Charlemagne jusqu'à nos jours dans l'édition de 1756. Il n'en retient pas l'esprit général mais quelques faits précis tels des quinze premiers chapitres.



L'empire de la Chine subsiste depuis plus de 4000 ans¹. Son histoire remonte jusqu'à une éclipse calculée 2155 ans avant notre ère. Le père Goult² a examiné une série de trente-six éclipses de soleil. Il n'en a trouvé que deux fausses et deux douteuses.

Deux cent trente ans avant l'éclipse dont on a parlé, leur chronologie atteint, sans interruption et par des témoignages authentiques, l'empereur Hiao qui régna quatre-vingt ans. C'est le Titus de la Chine.

Avant Hiao régnèrent six rois. L'on peut supposer la durée de leurs règnes, d'après l'hypothèse de Newton, de 130 ans, c'est-à-dire de vingt-deux ans par règne.

Fo-hi est le premier de ces rois qui régnait 2500 ans avant l'ère chrétienne. Dès cette époque l'empire de la Chine comprenait quinze royaumes soumis à un seul homme. Il est dit dans les cinq Kings³ que, sous l'empereur Yo, on observa la conjonction de Saturne, Jupiter, Mars, Mercure et Vénus.

Chi-Houangli ordonna que l'on brûlât tous les livres. Les Chinois ont un cycle de 2600 ans avant le nôtre.

Dans le dernier dénombrement dont nous avons connaissance, il constate que la Chine contient 50 millions d'hommes d'armes, par conséquent 140 millions d'habitants⁴.

1 Ces années sont déduites de 2600 ans 1720.

2 Missionnaire jésuite d'origine française (1684-1754).

3 Livres écrits en Chou King qui traitent en français en 1771.

4 On se réfère à nouveau le géographe de l'époque pour les statistiques.

5. La somme de ces chiffres
n'est pas exacte.

La France en entier :	22 000 000
L'Allemagne	22 000 000
La Hollande	4 000 000
La Hongrie	14 000 000
L'Italie	22 000 000
La Grande-Bretagne	8 000 000
L'Espagne et Portugal	8 000 000
Russe	20 000 000
Pologne	6 000 000
Suède	4 000 000
Danemarck	2 000 000
Turque européenne	7 000 000

161 000 000⁵

Pékin contient 3 millions.

Une bourgade Quientzong : million.

800 000 soldats, 570 000 chevaux font la force de l'armée chinoise.

L'empereur fait ses chasses avec 200 000 hommes et 60 000 chevaux.

La grande muraille bâtie 137 ans avant Jésus-Christ dure encore et a 500 lieues.

L'empereur a (de revenu) 200 millions d'onces d'argent. L'once ne vaut pas cent de nos sols. A la Chine, évalué à raison de 50 livres le marc, cela ferait 2 000 millions.

L'on connaissait le papier à la Chine. Ils fabriquent du verre depuis 2 000 ans. Ils connaissent l'imprimerie. Les cloches qui n'ont (pris) naissance chez nous qu'au vi^e siècle y sont de toute antiquité. Ils avaient inventé la poudre sans en faire usage pour l'artillerie.

Ils partageaient le cours du soleil en 365 parties. Ils partageaient le mois en semaines de sept jours.

Sous le règne de Yenti, il fut permis d'écrire ce que l'on trouvait de répréhensible dans le gouvernement, sur une table placée sur une colonne dans le palais.

Confucius, appelé dans le pays Confutzius, vivait il y a 2 300 ans, c'est-à-dire avant Pythagore, fut tantôt premier ministre d'un roi tributaire de l'empereur, tantôt exilé,

fugitif et pauvre. Il eut 500 disciples de son vivant. Après sa mort, les empereurs, les colons ou mandarins, les lettrés et tout ce qui n'est pas le peuple embrassant sa religion. Sans préjugés, sans dogmes, simple comme la nature, la religion de Confucius apprend à être juste.

« Celui qui se destine à gouverner les autres doit rectifier la raison qu'il a reçue du ciel comme on essuie un miroir terni; il doit se renouveler lui-même pour renouveler le peuple par son exemple. »

La famille de cet homme vraiment sage existe encore.

La religion chinoise n'admet point de peines éternelles, mais Moïse non plus n'en parle jamais et les sadoctes n'y crurent jamais.

Lachium avait introduit une secte religieuse longtemps avant Confucius, c'était celle des enchantements et des prestiges.

Dans le premier siècle de notre ère, ce pays fut inondé par la secte des bonzes. Ils apportèrent des Indes l'idole de Fo ou Foh adorée sous différents noms par les Tartares, les Japonais, prétendu dieu à qui l'on rend le culte le plus ridicule. Les bonzes prêchent ce dieu à la Chine, les talapoins à Siam, les lamas en Tartarie. Il est des bonzes qui pour lui plaire passent leur vie enchaînés.

Ce sont eux qui reconnaissent le Grand Lama pour leur idole vivante. Ce dala-lama, vicere et successeur de Foh, passe pour immortel. Les princes tartares ne lui parlent qu'à genoux. Depuis quelque temps, le dala-lama est souverain du Tibet.

L'Inde en deçà du Gange fut soumise aux Persans avant Alexandre. Les Grecs y voyagèrent pour y puiser des connaissances utiles.

Pilpay écrivait ses fables il y a 2300 ans. Ses fables morales ont été traduites dans toutes les langues².

Pythagore vit longtemps avec les gymnosophistes. La fable de Jupiter et d'Amphitryon est indienne. Depuis, les esprits ont

² V. les *Contes de Pilpay*.

dégradés aux Indes comme et par les mêmes raisons qu'en Grèce. Les Tartares valaient bien les Turcs en barbarie.

Dans le xiii^e siècle, Pachtunè traduisit quelques écrits d'un ancien brame vraiment photographiques.

Le jeu des échecs vient de l'Inde.

L'on vit aux Indes avec deux sols par jour; au Malabar, on dépense moins en un mois qu'un Européen en un jour.

Dama, selon les brames, est le premier homme.

L'on faisait le commerce de l'Inde avant le xv^e siècle. Les musulmans en étaient les courtiers et les Vénitiens en tiraient le principal profit.

Les philosophes indiens se jetaient de gaieté de cœur, pour faire montre de parade, dans un bûcher. Calan se brûla devant Alexandre. La veuve du roi de Tanjaor se brûla en 1735, selon la coutume, sur le bûcher de son mari. M. Duplex a été témoin de ce dévouement.

Après cela, l'on croirait l'Indien brave et guerrier. Bien loin de là, il a toujours été vaincu, depuis Sésac ou Bacchus, par tous ceux qui l'ont attaqué.

Les beshmanes avaient établi une religion aux Indes aussi douce que leurs mœurs. Les brahmanes étaient à la fois les prêtres et les magistrats des Indes.

Longtemps avant Alexandre, les brahmanes ne régnaient plus, mais composaient toujours la première caste. C'est dans cette caste que l'on trouve les sages gymnosophistes. Les brahmanes, comme Confucius, comme Orphée, comme Socrate, Platon, Marc Aurèle, Épicurète, ne croyaient qu'en un seul dieu. Sept années de noviciat et de chasteté, l'abstinence de la chair des animaux qui servent l'homme étaient exigées; se maintenaient encore du temps de Straban.

Le Vedam, selon les brahmanes, a été donné par Dieu aux hommes. Ce livre n'a

jamais été communiqué aux Européens. Voltaire donne un extrait d'un autre ouvrage : l'Essai-Verdan ou Commentaire sur le Verdan.

Les Babyloniens se vantaient de quatre cent mille ans d'observations astronomiques dont l'on n'a pu trouver qu'une suite de 1 500 ans du temps d'Alexandre.

Lokman ou Ésope était né à Cashin en Perse.

Zoroastre. L'on donne à ses dogmes 9 000 ans d'antiquité. Un second Zoroastre, du temps de Darius, n'a fait que perfectionner cette antique religion. C'est dans ses dogmes que l'on trouve l'immortalité de l'âme, l'enfer, le paradis. Il y avait un rû à qui il manquait un pied dans l'enfer que vit Zoroastre.

La doctrine des deux Principes est de Zoroastre.

Mahomet naquit à La Mecque en 575. Il épousa la veuve Cadige.

Le calife Almanon fit mesurer un degré du méridien.

Barabucides, princes malheureux.

Mahomet permet quatre femmes.

Le Coran, nommé improprement l'Alcoran, veut dire livre de lecture. « Ne contestez point avec les ignorants » est le principe du Coran.

Les mahométans furent toujours tolérants.

Ils permettaient une autre religion moyennant un tribut.

Les mahométans ont prétendu que les magies avaient 70 sectes, les juifs 71, les chrétiens 72, et eux comme plus parfaits 73.

Les orthodoxes sont chez eux les sunnites, c'est-à-dire les traditionnistes ou attachés à la tradition. Ils sont divisés en quatre sectes dont l'une domine à Constantinople, l'autre en Afrique, l'autre en Arabie et la dernière en Tartarie. Ils ont leurs hérésiques.

Il y avait 8 000 juifs dans Rome lors du règne de Tibère qui en envoya 4 000 en Sardaigne.

Il n'est pas vrai que Néron ait persécuté les chrétiens. Ils ne l'ont été jamais que par des raisons d'État.

7 Fautil voir dans cette suite une preuve de l'authenticité de *Beowulf* ou d'un autre *Beowulf* ? « Valentin a écrit sur une image d'après des manuscrits, des Chinois, des Indiens, de toutes les civilisations qui y croient que chrétiennement » (Laurin, *Valentin*, p. 130).

Décus les persécuteurs, les chrétiens, parce qu'ils tenaient le parti de Philippe, Maximin parce qu'ils soutenaient Gordien.

La légion Thébéenne qui fut martyrisée près de Saint-Maurice en Valais est une fable.

Constantin fit assassiner Licinius, son beau-frère, malgré la loi des serments; Licinius, son neveu, âgé de douze ans; Maximien, égaré à Marseille, c'était son beau-père; son fils Crispus mis à mort après avoir remporté une bataille; Fausta, sa femme, étouffée dans le bain. Constantia fit dévorer les chefs des Francs par les bêtes féroces. Au moment que la religion triompha, elle devint persécutrice. La femme et fille de Maximien noyées, les fils et les parents morts dans les tourments... Ammien Marcellin dit que les chrétiens de son temps se déchiraient entre eux comme des bêtes féroces¹.

Il y avait à Rome 700 temples qui subsistaient jusqu'à Théodose et les peuples de la campagne persistaient jusqu'au vi^e siècle. C'est de là que vient le terme *paganus* et les bourgades appelées *Pagi*.

En 1478, il y eut des hommes mis à mort pour avoir nié la donation de Constantin.

Dans le vi^e siècle, Theodoris régnait à Ravenne; il y eut deux papes: il finit leurs querelles en nommant Symmaque.

Bélisaire eut le pape Sylvester. Un exarque gouvernait alors Rome. Cet exarque vivait à Ravenne.

C'était un usage de baiser les pieds. Le pape embrassa ceux de Pépin et, depuis, les papes se sont conservé cette marque de respect. Adrien I^{er} fut celui qui exigea que l'on ne parlât jamais devant lui sans lui baiser les pieds.

En 737, Léon l'Aurélien ordonna que l'on brûlât les images.

Les Saxons défendirent leur liberté avec opacité. Ces barbares sacrifièrent dans les grands dangers des hommes à leurs idoles.

Vitkind fut le chef qui dirigea la défense des Saxons. Charlemagne en fit périr 4 500 pour les convertir. Vitkind refusait de se faire chrétien et les Saxons par se soumettre.

La polygamie était établie du temps de Charles au moins pour les rois.

Le pape avait coutume de solliciter la confirmation des empereurs ou de leur vice-roi, l'archevêque de Ravenne.

Le clergé ne fit ordre dans l'État qu'en 690 à l'Assemblée du champ de Mal.

Le sou d'or valait quarante deniers d'argent; ces deniers pesaient trente grains.

Le sou d'or valait 15 livres de 1766.

La livre du temps de Charlemagne valait une livre de douze onces. Cette livre se divisait en douze parties dont chacune pesait la vingtième part. Le sou valait donc à peu près 3 livres d'aujourd'hui. Il est presque réduit à rien. Il paraît qu'il y avait alors huit fois moins d'espèces. 24 livres de pain blanc valaient un denier d'argent : ce qui faisait que la livre de pain valait un liard de notre monnaie.

L'on fabriquait de fausses décretsales. C'est un Espagnol, Isidore Mercator, qui est coupable de ce délit. Ces fausses décretsales sont toutes à l'avantage de Rome.

L'on crut longtemps à la fin du monde.

Jusqu'au 5^e siècle, il n'y eut qu'une messe par jour.

XLIX.

République ou monarchie

Ce texte, non daté, fut écrit vraisemblablement après la fuite de Louis XVI dans la nuit du 20 au 21 juin 1791 ; fuite qui produisit en France une impression profonde. Dès le 22 juin, le club des Cordeliers demandait à l'Assemblée d'établir la République en France. L'agitation aboutit à la fusillade du Champ-de-Mars le 17 juillet 1791. Ce sont ces événements qui paraît commenter Bonaparte. L'artillerie était gagnée aux idées nouvelles. Les sympathies de Bonaparte vont naturellement aux républicains (il fera partie des Amis de la Constitution) et l'opposent aux officiers royalistes de la garnison de Valence, qui vont bientôt émigrer (Barnoin, Dupont, Hédouville). Sur les sentiments politiques de Napoléon en 1791 : Aulard, Bonaparte républicain (Revue de Paris, 15 juillet 1922 : pp. 329-347).

Il y a longtemps que je m'occupe par goût des affaires publiques. Si un publiciste sans préjugés pouvait avoir des doutes sur la préférence qui devait être accordée au républicanisme ou au monarchisme, je crois qu'aujourd'hui ses doutes doivent être levés. L'on injurie les républicains, on les calomnie, on les menace... et puis pour toute raison l'on dit que le républicanisme est impossible en France... En vérité, les orateurs monarchistes ont beaucoup fait pour la chute de la monarchie, car, après s'être bien essouffés en de vaines analyses, ils disent toujours que le gouvernement républicain est impossible parce qu'il est impossible.

J'ai lu tous les discours des orateurs monarchistes. J'y ai vu de grands efforts pour soutenir une mauvaise cause. Ils divergent dans des assertions qu'ils ne peuvent pas. En vérité, si j'avais eu des doutes, la lecture de leurs discours me les aurait dissipés.

Vingt-cinq millions d'habitants ne peuvent pas vivre en république, disent-ils.

Sans nous, point de République.

Il faut à une grande nation un centre d'union.

Vingt-cinq millions d'hommes ne peuvent pas vivre en république est un adage impé-
hérique.



Je jure de consacrer tous mes efforts à la défense de la patrie, et de maintenir avec tous les citoyens de la Nation et de la Constitution l'union par laquelle nous sommes réunis; de servir loyalement le peuple français, par des loix sages et utiles; et de résister qu'à ceux qui voudraient nous enlever la liberté.

Paris le 6 juillet 1791

Bonaparte
officier au 6^{me} Régiment
d'Artillerie.



4. Serment de fidélité de Bonaparte à la Constitution de 1791.
Ministère de la guerre.

Après la fuite de Louis XVI à Varennes l'Assemblée Constituante prescrivit à chaque officier de s'engager par serment à défendre la Constitution. Le serment de Bonaparte est daté du 6 juillet 1791.

L.

Notes tirées de l'*Histoire de Florence* par Machiavel

Napoleón no pouvait ignorer Machiavel; le Florentin n'était-il pas l'auteur d'un Art de la guerre, traduit par Jehan Charrier et que Voltaire devait rééditer en 1753? Et Frédéric II, adèle du jeune officier, n'avait-il pas effaré le Prince dans son Anti-Machiavel?

Le 24 juin 1791, Bonaparte lit l'Histoire de Florence dans la traduction de Barren, parue en deux volumes en 1789. Ses notes commencent au chapitre XIII du livre premier (Distribution des États d'Italie en 531), couvrent un chapitre V du livre II (Constitution de Florence) puis résumèrent les chapitres 3 et suivants (Démocratisme des gabeliers) et s'achèvent au chapitre XVII du livre III (La tyrannie de Lando)

En 931, le Lombardie était au pouvoir de Bérenger III et de son fils Albert. Un lieutenant de l'empereur gouvernait la Toscane et la Romagne. La Fouille et la Calabre obéissaient partie à l'empereur grec, partie aux Sarasins. A Rome, l'on choisit tous les ans deux consuls pris dans l'ordre de la noblesse qui gouvernaient selon l'ancien usage. Il y avait un préfet qui rendait compte au peuple et le conseil des Douze qui envoyait tous les ans des recteurs dans les villes du ressort. L'autorité du pape était plus ou moins grande selon qu'elle était soutenue par le peuple.

Les peuples d'Aquille, craignant Attila, se réfugièrent dans les petites îles du pays de Vénétie et Venise prit naissance.

Les pays maritimes sont assainis par l'affluence des hommes qui viennent s'y établir. Ils corrigent l'aridité du sol par la culture et la malignité de l'air par le feu. Venise, Pise sont des preuves de l'assertion ci-dessus.

Florence fut peuplée de marchands.

Florence vint de Fiesole, à cause du flux de l'Arno.

Ravagée par Totila et presque détruite; deux cent cinquante ans après, rebâtie par Charlemagne; jusqu'en 1215, Florence suit le sort de Fiesole. En 1280, celle-ci commence à être divisée par les guelfes et les gibelins.

Ce ne fut qu'en 1215 que Florence participa aux divisions.

Les Donati et les Amidei étaient les deux premières familles après les Buonelmonti et les Uberti. Il naquit un différend entre les Buonelmonti et les Amidei et un des Buonelmonti fut assassiné le jour de Pâques. Les deux familles coururent aux armes et se firent une guerre opiniâtre. Frédéric II donna secours aux Uberti et aux Amidei qui parvinrent à chasser les Buonelmonti et Florence se trouva divisée entre les guelfes et les gibelins. Les Buonelmonti furent guelfes et les autres gibelins après la mort de Frédéric, les deux partis se réconcilièrent pour le bien public et donnèrent à Florence un genre de gouvernement tout nouveau.

La ville fut divisée en six tribus et chacune dut élire deux magistrats tous les ans avec le nom d'Anasens. Deux étrangers furent appelés pour exercer la justice tant civile que criminelle. L'un eut le titre de capitaine du peuple, l'autre celui de podestat. Il y eut 20 compagnies dans la ville et 76 dans le district. Toute la jeunesse fut enrôlée avec ordre de se trouver en armes, chacun sous sa bannière, au premier ordre du capitaine ou des Anciens. Ces enseignes étaient différentes suivant la différence des armes : il y avait celle des arbalétriers, celle des pavesans. Tous les ans, le jour de la Pentecôte, on les changeait de même et l'on donnait de nouveaux capitaines à toutes ces compagnies. Il y eut un grand char traîné par deux bœufs couverts d'un caparaçon rouge, sur lequel était un étendard né-parti blanc et né-parti rouge. Quand l'armée devait aller en campagne, ce char était conduit au Marché-Neuf et là confié aux chefs. La *Marselle* était une cloche qui sonnait nuit et jour pendant le mois qui devait précéder la guerre.

Cette Constitution dura dix ans et Florence prospéra. Ce fut non seulement le chef-lieu

de la Toscane, mais encor (elle) avoit un rang distingué parmi les villes d'Italie.

Les gibelins, jaloux de la prépondérance qu'avoient les guelfes que le peuple favorisoit comme plus favorables à son indépendance, intrigèrent auprès de Mainfroy, roi de Naples; ce qui étant venu à la connaissance des Anciens, ces magistrats citèrent les Uberti qui, loin d'obéir, prirent les armes et se fortifièrent dans leurs maisons. Le peuple, indigné, s'arma et les força d'abandonner Florence. Les gibelins se réfugièrent à Sienne, implorèrent le secours de Mainfroy, qui leur envoya une armée par le moyen de laquelle ils battirent les guelfes, s'emparèrent de Florence et détruisirent jusqu'aux traces de l'ancien gouvernement. Il n'y eut plus de liberté et la Toscane ne fut plus qu'une province de Mainfroy. Cependant les guelfes [émigrèrent] de Bologne à Ferris. Dans cette dernière ville, on leur donna les biens des gibelins.

Le règne des gibelins ne fut pas long. Battu, Mainfroy fut tué et la peur les prit. Ils projetèrent alors de réformer leur gouvernement et de contenter le peuple. A cet effet, ils nommèrent trente-six bourgeois pour réformer la Constitution de concert avec deux gentilshommes qu'ils firent venir de Bologne. La société divisa la ville par corps de métiers avec chacun son magistrat pour lui rendre compte et sa barrière sous laquelle l'on devoit se ranger lorsque le besoin le requeroit.

Il y eut d'abord douze de ces corps: sept grands et cinq petits. Dans la suite ceux-ci monterent jusqu'à quatorze et des lors il y eut vingt et un corps de métiers.

Guy Novelle étoit le vicair de Mainfroy à Florence. Il s'avisâ d'imposer une taille pour entretenir les troupes. Il fut contraint de rétrograder et son autorité fut perdue. Alors il rassembla les chefs des gibelins et, se repentant d'avoir laissé prendre par le peuple autant d'autorité, ils résolurent de la lui

enlever. A cet effet, ils se montrèrent en armes. Ils en furent la dupe. Les Trente-Six donnèrent l'alarme. Le peuple, rasé sous ses bannières, pût les armer et marcha contre Guy et les siens, et les obligea à la retraite. Guy se réfugia à Pistoie. Alors les guelfes retournèrent dans Florence après avoir été absents six ans. Les gibelins purent sans rentrer, mais toujours hors par le peuple. Cela ne fut pas long. Les gibelins durent se sauver et les guelfes établirent un autre gouvernement.

1282. Ils établirent douze magistrats avec le titre de prud'hommes, renouvelés tous les deux mois; ils établirent trois conseils, l'un de 20 citoyens appelés la créance, un de 100 plébiens qui, réunis avec les douze prud'hommes, formèrent le Conseil général. Le troisième conseil fut de 100 nobles pour sanctionner et conférer les emplois publics. Avec cet ordre de choses, le pape nommé Charles vicairé de Toscane pour le maintenir dans son parti. Grégoire X, successeur du précédent pape, excommunia Florence.

Bientôt l'on substitua aux 12 prud'hommes trois prieurs - les plébiens purent en être. Cela dura jusqu'en 1312 que l'on fit neuf prieurs, et quelquefois, depuis, l'on en fit douze. L'on changea même le nom de prieur en celui de seigneur. On leur donna un palais, des sergents et des hussiers pour les accompagner, mais tout cela ne suffit pas. Les nobles outrageaient les plébiens et trouvaient dans les forces de la parenté un refuge contre les poursuites de la justice. En conséquence, les chefs des métiers arrêtèrent de nommer un gonfalonier de justice qui aurait mille hommes sous ses ordres. Ubaldo Ruffoli fut le premier nommé. Cela ne suffisait pas encore. L'on ordonna donc que le gonfalonier aurait 4 000 hommes sous ses ordres et qu'il entrerait dans le conseil des prieurs ou seigneurs.

1298. Florence était parvenue à cette époque. Trente mille hommes en état de

porter les armes dans ses murs, soixante-dix mille sur son territoire. Florence commandait à la Toscane.

La ville devait être sans cesse en combustion. Les Donati et les Cerchi, par leurs divisions, partageaient la République.

1303. Cette année, mourut le célèbre Corso Donati qui aspirait à la souveraineté. Il fomentait les divisions. C'était à force de troubler le gouvernement qu'il voulait obliger les différents ordres de l'État à se contenter du gouvernement d'un seul.

L'empereur passa en Italie avec des projets hostiles contre les Florentins. Ceux-ci se soulevèrent pour cinq ans au roi de Naples afin d'en obtenir des secours.

L'empereur mourut. Ugucione, maître de Lucques et de Pise, était à la tête des gibelins. Il battit les Florentins et la ville se trouva divisée entre royalistes et antiroyalistes. Simon della Testa était à la tête de ces derniers qui firent venir un nommé Lande qu'ils mirent à la tête des forces sous le titre de barigelle, lui donnant puissance de vie et de mort. Son règne fut tyrannique et de courte durée. Les Florentins prérégèrent l'autorité du Napoléain encore pour cinq ans.

Ugucione perdit Pise et Castruccio Castracani se trouva à la tête des gibelins de Toscane. Les Florentins nombrèrent deux citoyens qu'ils appelèrent prud'hommes pour assister la seigneurie de leurs conseils.

LI.

Dialogue sur l'amour

*Ce dialogue sur l'amour, inspiré quant à la forme par Platon et quant aux idées par les lectures de Bonaparte en 1787, est en réalité l'auteur et son compagnon de l'École militaire et de la garnison de Valence, Alexandre des Mazis, qui lusit sur cette période d'instabilité romantique (cf. P. Bartel, *La jeunesse inédite de Napoléon*, 1954; et R. Landon, *Que valent les cahiers d'Alexandre des Mazis?* *Revue de l'Institut Napoléon*, 1958, pp. 152-158). Le dialogue fait peut-être allusion à une déception amoureuse éprouvée par des Mazis et qu'il aurait confiée à Bonaparte, les deux officiers vivant moins en amis qu'en frères (d'après Bartel, op. cit., p. 261, des Mazis tombait facilement amoureux dans sa jeunesse). Il est plus vraisemblable d'y voir un exercice de style ou une joute oratoire opposant deux conceptions de l'amour. La conception romantique qu'y exprime le personnage nommé Bonaparte, en contradiction avec les Impressions du 8 février 1791 publiées plus haut, semble bien qu'il s'agit d'une controverse purement artificielle ou d'un pastiche de Platon.*

5. Fac-similé du *Dialogue sur l'amour*. Les deux premiers feuillets faisant partie du fonds Ashburnham.

Bibliothèque Laurentienne, Florence.

« *L'amour est l'occupation de l'homme civil, la distraction du guerrier, l'éscouade du souverain.* »
(*Amour-Honneur*, Dictionnaire Napoléon).

- Q. Qu'est-ce que la justice? La science de la justice - ou la science de ce qui est juste pour tous les hommes? - Pourquoi?
- R. La science de ce qui est juste pour tous les hommes, est la science de ce qui est juste pour tous les hommes. La justice est une science qui se rapporte à la conduite de la vie humaine, et qui est une science qui se rapporte à la conduite de la vie humaine. La justice est une science qui se rapporte à la conduite de la vie humaine, et qui est une science qui se rapporte à la conduite de la vie humaine. La justice est une science qui se rapporte à la conduite de la vie humaine, et qui est une science qui se rapporte à la conduite de la vie humaine.
- Q. Qu'est-ce que la justice? La science de la justice - ou la science de ce qui est juste pour tous les hommes? - Pourquoi?
- R. La science de ce qui est juste pour tous les hommes, est la science de ce qui est juste pour tous les hommes. La justice est une science qui se rapporte à la conduite de la vie humaine, et qui est une science qui se rapporte à la conduite de la vie humaine. La justice est une science qui se rapporte à la conduite de la vie humaine, et qui est une science qui se rapporte à la conduite de la vie humaine. La justice est une science qui se rapporte à la conduite de la vie humaine, et qui est une science qui se rapporte à la conduite de la vie humaine.

Des Mazis

Comment, monsieur, qu'est-ce que l'amour? Eh quoi! n'êtes-vous donc pas composé comme les autres hommes?

Bonaparte

Je ne vous demande pas la définition de l'amour. Je fus jadis amoureux et il m'en est resté assez de souvenir pour que je n'aie pas besoin de ces définitions métaphysiques qui ne font jamais qu'embrouiller les choses : je vous dis plus que de nier son existence. Je le crois utile à la société, au bonheur individuel des hommes, enfin je crois que l'amour fait plus de mal, et que ce serait un bienfait d'une divinité protectrice que de nous en défendre et d'en délivrer le monde.

Des Mazis

Qui? L'amour utile à la société, lui qui vivifie la nature entière, source de toute productivité, de tout bonheur. Point d'amour, monsieur, autant vaudrait-il anéantir notre existence!

Bonaparte

Vous vous chauffez. La passion vous transporte. Reconnaissez, je vous en prie, votre

1 Sans ce déplacement d'axes, mathématiquement possible de l'écrire.

ans. Ne me regardez pas avec indignation et répondez pourquoi, depuis que cette passion vous domine, ne vous vois-je plus dans vos sociétés ordinaires? Que sont devenues vos occupations? Pourquoi négligez-vous vos parents, vos amis? Vos journées entières sont sacrifiées à une promenade monotone et solitaire jusqu'à ce que l'heure vous permette de voir Adèle!.

Des Muses

Eh! que m'importe à moi, monsieur, vos occupations, vos sociétés? A quoi aboutit une science indigente? Qu'ai-je à faire de ce qui s'est passé il y a mille ans? Quelle influence puis-je avoir sur le cours des astres? Que m'importe le minutieux détail des discussions pétries des hommes?... Je me suis occupé de cela sans doute. Qu'avais-je de mieux à faire? Il fallut bien par quelque moyen se soustraire à l'ennui qui me menaçait; mais, croyez-moi, je sentais, au milieu de mon cabinet, le vide de mon cœur. Parfois, mon esprit était satisfait, mais mes sentiments! O Dieu! je n'ai fait que végéter tant que je n'ous pas aimé. Actuellement au contraire, quand l'ennui se détache au sommeil, je ne me dis plus : pourquoi le soleil luit-il aujourd'hui pour moi? Non! le premier rayon de lumière me présente ma chère Adèle en habit du matin. Je la vois penser à moi, me sourire. Hier au soir, elle me serrait la main; elle soupirait, ses regards se rencontraient. Comme ils exprimaient nos sentiments! Je contemple un portrait qui me ravit l'âme. Cent fois je le remets pour le reprendre aussitôt. Cette promenade, monsieur, que vous appelez monotone, eh! non, la vaste étendue du globe ne contient pas plus de variété. D'abord, mon esprit repasse les choses qu'elle m'a dites; je relis le billet qu'elle m'a écrit; je pense à celui qui doit peindre toute l'étendue de mon amour. Je le refais cent fois. Mon imagination s'éleve; je vois bientôt mes

Jeux couronnés, je regrette tantôt de ne pas avoir une fortune immense à lui sacrifier. Ici même, je voudrais avoir une couronne. Concevez-vous le charme de la proposer à ses parents, la joie que cela lui causerait! Tout ce qui approche d'elle est sacré à mes yeux. Une autre fois, je penserais aux préparatifs des noces qui doivent bientôt nous unir, jusqu'aux présents que je dois lui faire. Mon cœur se dilate à imaginer quelque chose qui puisse l'obliger, lui prouver mon amour. Voyez-vous le château où nous devons passer nos jours, les sombres bosquets, les riantes prairies, les délicieux parterres. Rien ne m'affecte que le plaisir d'être tous les jours à côté d'elle. Mais bientôt elle doit me donner des gages de notre amour. ² Mais vous riez! en vérité, je vous déteste.

Romansparte

Je ris des grandes occupations qui captivent votre âme et plus encore du feu avec lequel vous me les communiquez. Quelle malheüre étrange s'est emparée de vous? Je sens que la raison que je vais appeler à votre secours ne fera aucun effet et, dans le délire où vous êtes, vous ferez plus que de former l'oreille à sa voix, vous la mépriserez. Souvenez-vous que vous n'êtes pas de sang-froid et que mon amitié fut toujours le juge qui vous rappela à vos devoirs. Souvenez-vous que je m'en suis toujours rendu digne. J'ai jamais besoin de répéter ni les obligations que vous me devez et les marques qui vous sont connues de mes sentimens, car, mal-heüre, je ne sensais pas à l'abri de vos invectives dans les accès de votre délire. Car votre état est pareil à celui d'un malade [qui] ne voit que la chimère qu'il poursuit, et sans considérer la maladie qui le produit ni la santé qu'il a perdue. Je n'agiterai donc pas si vos plaisirs sont dignes de l'homme ou méritent si c'en sont. Je veux croire que ce sexe, roi du monde par sa force, son industrie, son esprit

² Il est possible que Romansparte se soit occupé de romans à la mode.

et toutes ses autres facultés naturelles, trouve sa suprême félicité à languir dans les chaînes d'une noble passion et sous les lois d'un être plus faible d'entendement comme de corps. Je veux croire, comme vous le dites, que le souvenir de votre Adolphe, son usage, sa conversation puissent vous dédommager des agréments de vos occupations, de vos sociétés, mais n'est-il pas vrai que vous désirez toujours la fin de cet état et que votre insatiable imagination voudrait obtenir ce que la vertu d'Adolphe ne peut vous accorder? Ma froide tranquillité, je le vois, n'est pas propre à peindre le pesant fardeau qui tourmente l'existence d'un amant dans le moindre échec qui lui survient. Qu'Adolphe s'absente pour quinze jours seulement, que deviendrez-vous? Si un autre s'efforce de plaire à cet objet que vous croyez vous appartenir, que d'inquiétudes! Si une mère alarmée trouve mauvaises de trop fréquentes visites qui font parler un public méchant, enfin, monsieur, que suis-je, sont petites autres choses qui frappent fortement un amant [vous] agitent. Souvent, les nuits se passent sans sommeil, les repas sans manger. La terre n'a point d'endroit pour contenir votre inquiétude extrême. Votre sang bouillonne, vous marchez à grands pas, le regard égaré. Pauvre chevalier, est-ce là le bonheur? Je ne doute pas que si, aujourd'hui, dans l'extase que vous a occasionnée un serrement de main, vous ne trouviez cet état la suprême félicité, je ne doute pas, dis-je, que, demain, dans une humeur contraire, vous ne trouviez votre faiblesse insupportable.

Mais, chevalier, voilà votre position. S'il fallait défendre la patrie attaquée, que feriez-vous? S'il fallait? Mais à quoi êtes-vous bon? Confiera-t-on le bonheur de vos semblables à un enfant qui pleure sans cesse, qui s'alarme ou se réjouit au seul mouvement d'une autre personne? Confiera-t-on le secret de l'État à celui qui n'a point de volonté?

Des Mâles

Toujours des grands mots vides de sens! Que fait à nos vœux l'État, ses secrets? En vérité vous êtes insensévable aujourd'hui. Vous n'avez jamais raisonné si piteusement.

Bonaparte

Ah! chevalier, que vous importent l'État, vos concitoyens, la société! Voilà les vices d'un cœur relâché, abandonné à la volupté. Point de force, point de vertu dans votre sentier. Vous n'ambitionnez que de faire le bien et aujourd'hui ce bien même vous est indifférent. Quel est donc ce sentiment dépravé qui a pris la place de votre amour pour la vertu? Vous ne désirez que de vivre ignoré à l'ombre de vos peupliers. Profonde philosophie! Ah! chevalier, que je déteste cette passion qui a produit une si grande métamorphose! Vous ne songez pas que vous tirez vers l'égoïsme et tout vous est indifférent, opinion des hommes, estime de vos amis, amour de vos parents. Tout est captivé au tyran fort de votre faiblesse. Un coup d'œil, un serrement de main, un baiser, chevalier, et que vous importe alors la peine de la patrie, la mauvaise opinion de vos amis; un attachement corporel... mais je ne veux pas vous irriter. Je le veux croire; l'amour a des plaisirs incomparables, des peines encore plus grandes peut-être, mais n'importe, considérons seulement l'influence qu'il a dans l'état de société. Il est vrai, chevalier [que, dans l'état des choses, notre Jane, née indépendante, a besoin d'être formée, dégradée si vous voulez par les institutions, que dès la naissance, l'attention que tous les législateurs, ont donnée à l'éducation...]³ que nous sommes nés pour être heureux, que c'est la loi suprême que la nature a gravée au fond de nous-mêmes. Il est vrai que c'est la loi qui nous a été donnée pour servir de règle à notre conduite. Chacun, ne juge de ce qui peut lui convenir, a donc le

3. Ces mots, écrits dans le manuscrit de la 1^{re} édition, ont été supprimés par l'éditeur, parce que Bonaparte n'est pas le seul d'être ainsi jeté.

4. *Discours à propos du
Discours sur l'origine de
l'inégalité dans tout le
développement de Maury,
Anonyme et Napoléon,
p. 34.*

droit de disposer de son corps comme de ses affections, mais cet état d'indépendance est vraiment opposé à l'état de servitude où la société nous a mis⁴.

En changeant d'état il a donc fallu changer d'humeur. Il a donc fallu substituer au cri de notre sentiment celui des préjugés. Voilà le base de toutes les institutions sociales. Il a fallu prendre l'homme dès son origine pour en faire, s'il se peut, une autre créature. Croyez-vous, sans ce changement, que tant d'hommes souffriraient d'être vus par un petit nombre de grands seigneurs et que des palais somptueux seraient respectés par des hommes qui manquent de pain? La force est la loi des animaux; la conviction celle des hommes. On convint, soit pour repousser les attaques des bêtes plus fortes, soit pour ne pas être exposé à se battre à chaque instant, l'on convint, dis-je, de lois des propriétés et chacun fut assuré en nom de tous de la propriété de son champ.

Cette convention n'existait qu'entre un petit nombre d'hommes. Il fallut donc des magistrats soit pour repousser les attaques des peuplades voisines, soit pour faire exécuter la convention reçue.

Ces magistrats sentirent le charme du commandement, mais les plus sages du peuple s'y opposèrent. Ils furent gagés et ainsi associés aux projets des ambitieux. Le peuple fut subjugué. Vous voyez l'inégalité s'introduire à grands pas; vous voyez se former la classe régente et la classe gouvernée. La religion vint consoler les malheureux qui se trouvaient dépouillés de toute propriété. Elle vint les enchaîner pour toujours. Ce ne fut plus par les cris de la conscience que l'homme devait se conduire. Non! L'on craignit qu'un sentiment que l'on faisait tout au monde pour étouffer se repêtit le dessus.

Il y eut donc un dieu. Ce dieu conduisait le monde. Tout se faisait par acte de sa volonté.

Il avait donné des lois écrites... et l'empire des prières commença, empire qui probablement ne finira jamais.

Que l'homme donc soit dégradé, triste vérité! Mais que l'état de société ne soit légitime, c'est ce dont l'on ne peut disconvenir. Le silence des hommes là-dessus est une approbation tacite que rien ne peut démentir. Vous avez vingt ans, monsieur, choisissez : ou renoncez à votre rang, à votre fortune et quittez un monde que vous détestez, ou, vous inscrivant dans le nombre des citoyens, soumettez-vous à ses lois. Vous jouissez des avantages du contrat, serez-vous infidèle aux autres clauses? Ce ne serait pas vous croire bonhôte homme que d'un danton. Vous devez donc être attaché à un état qui vous procure tant de bien-être et, procurant à la fois de faire un digne usage des avantages qu'il vous a accordés, vous devez rendre heureux le peuple au-dessus duquel vous êtes et faire prospérer la société qui vous a distingué. Pour cela faire, mais cher chevalier, il faut que vous soyez toujours maître de votre fin et de vos occupations et il ne faut pas que l'aspect des affaires vous empêche. Pour cela faire, il faut que, guidé toujours par le flambeau de la raison, vous puissiez balancer avec équité les droits des hommes à qui vous devez. Pour cela faire, il faut que, prêt à tout entreprendre pour le service de l'État, vous soyez soldat, homme d'affaires, marchand même si l'intérêt du peuple et de votre nation le demande. Ah! que votre récompense sera douce! Défiez alors les malignes vapeurs de la colère, de la jalousie! Défiez hardiment le temps même! Vos nombreux dérépits ne seront plus qu'une image imparfaite de ce qu'ils furent jadis et ils attireront cependant le respect de tous ceux qui vous approcheront. L'un racontera dans sa cabane, le soulagement que vous lui avez accordé. L'autre, en faisant le récit des exploits des marchands, dira : « Il ne fita vous à mon secours, j'eusse péri

5. Le mot *arrêté*, d'après l'édition de Paris, au lieu de l'italique *arrêté* (arrêté de justice) avec du manuscrit.

du supplice des criminels. Chevalier, cesse de restreindre cette âme altière et ce cœur jadis si fier à une sphère aussi étroite! Toi aux genoux d'une femme? Pâis plutôt tomber aux tiens les méchants confondus! Toi mépriser les peines des hommes? Sentiment d'honneur, subjugué-le plutôt! Estimé par tes semblables, respecté, même par tes vassaux, la mort viendra t'enlever au milieu des pleurs de ceux qui t'entoureront, après avoir soulé une vie douce, orage de tes proches et père de tes vassaux.

Des Mœurs

Je ne vous entends pas. Comment, monsieur, mon amour pourrait-il m'empêcher [de] suivre le plan que vous venez de tracer? Quelle idée vous êtes-vous donc faite d'Adélaïde?

Adélaïde, s'il faut, pour remplir ses devoirs, soulager les malheureux, s'il faut, pour être vertueux, aimer sa patrie, les hommes, la société, qui plus qu'elle est vertueuse? Croyez-vous que je ferais le bien avec la froideur de la philosophie? Quand la volonté d'Adélaïde sera le mobile qui me conduira, lui faire plaisir la récompense. Non, monsieur, vous n'avez jamais été amoureux.

Bonaparte

Je plains votre erreur. Quoi, chevalier, vous croyez que l'amour est le chemin de la vertu? Il vous ramène à chaque pas. Soyez sincère. Depuis que cette passion fatale a troublé votre repos, avez-vous envisagé d'autre jouissance que celle de l'amour? Vous ferez donc le bien ou le mal selon les symptômes de votre passion. Mais, que dis-je! Vous et la passion ne font qu'un même être. Tant qu'elle durera vous n'agirez que pour elle et, puisque vous êtes convenu que les devoirs d'un homme riche consistent à faire du bien, à arracher de l'indigence les malheureux qui y gémissent, que les devoirs d'un homme de naissance

L'obligent à se servir du crédit de son nom pour détruire les brigues des méchants, que les devoirs du citoyen consistent à défendre la patrie et à concourir à sa prospérité, n'oubliez-vous pas que les devoirs d'un bon fils consistent à reconnaître en son père les obligations d'une éducation soignée, à sa mère... Non ! chercher, je me tairais si j'étais obligé de vous prouver de pareilles évidences...

LI.

Notes sur le *Discours* *sur l'origine* *et les fondements* *de l'inégalité* *parmi les hommes* par Jean-Jacques Rousseau

Pour préparer son discours à l'Académie de Lyon (cf. plus loin), Bonaparte relit le discours de Rousseau sur l'inégalité. Mais l'époque de l'admiration totale est passée. « Il n'était plus le petit jeune homme candide, enthousiaste, du premier séjour à Valence; il avait démonté le mécanisme, comparé les civilisations des peuples anciens et modernes; il avait prouvé son regard sur la vie. Il relisait Rousseau, mais le relisait avec un esprit indépendant » (Marescotti, La genèse de Napoléon, p. 258.) Par trois fois en regard du texte de Rousseau sur l'inégalité, il marque sa désapprobation. Il nie ce que Rousseau a dit de l'état de nature. Contrairement au platonisme, il pense que l'homme primitif a connu l'amour, la pitié et les autres sentiments humains qui l'ont conduit vers la civilisation naturelle. Mais, s'il s'éloigne du Discours sur l'inégalité, il se rapproche du Contrat social : l'homme est naturellement bon et la civilisation le dénature. C'est donc encore Rousseau qui, en dernière analyse, l'inspire; s'il réagit, c'est davantage contre les contradictions de Jean-Jacques que contre Jean-Jacques lui-même.

DISCOURS

*SUR L'ORIGINE ET LES FONDEMENTS
DE L'INEGALITE PARMY LES HOMMES.*

Par JEAN JACQUES ROUSSEAU
CITOTEN DE GENÈVE.

Non in deperatis, sed in his que bene secundum
naturam se habent, considerandum est quid sit na-
turale. ARISTOT. Politic. L. 2.



A AMSTERDAM,

Chez MARC MICHEL REY.

M D C C L V.

6. Page de titre du *Discours sur l'origine et les fondements de l'inégalité parmi les hommes* par Jean-Jacques Rousseau. Bibliothèque Nationale.

« Faisant en l'an IX le château d'Ermenonville, Bonaparte s'arrêta devant le tombeau de Jean-Jacques et s'exclama : « L'avenir apprendra s'il n'eût pas mieux valu, pour le repos de la terre, que ce Rousseau ni moi n'eussions existé. » (Stanislas de Girardin, *Mémoires*, t. I, p. 190.)

160 R
6317

— C'est dans la conscience de sa liberté morale que l'homme montre la spiritualité de son âme.

En propre conservation fait presque son unique soin. Ses facultés les plus exercées doivent être celles qui ont pour objet principal l'attaque et la défense.

Les seuls biens qu'il connaisse dans l'univers sont la nourriture, une femelle et le repos. Les seuls maux qu'il craigne sont la douleur et la faim. *Je ne crois pas cela*¹.

Son imagination ne lui prît rien; son cœur ne lui demande rien... Il n'a ni prévoyance ni curiosité... Le spectacle de la nature lui devient indifférent à force de lui devenir familier... Son âme que rien n'agite se livre au seul sentiment de son existence, sans aucune idée de l'avenir.

Au lieu que dans l'état primitif, n'ayant ni maison, ni cabane, ni propriété d'aucune espèce, chacun se logeait au hasard et souvent pour une seule nuit; les mâles et les femelles s'unissaient fortuitement selon la rencontre, l'occasion et le désir... Ils se quittaient avec la même facilité; la mère allaitait d'abord ses enfants pour son propre besoin, puis, l'habitude les lui ayant rendus chers, elle les nourrissait ensuite pour le leur; et, comme il n'y avait presque point d'autre moyen de se retrouver que de se

¹ Rédigé par Rousseau.

à. Après avoir établi tout ce que l'homme dit de l'homme dans l'état de la nature, Rousseau exprime ses propres réflexions

se pas perdre de vue, ils en étaient bientôt au point de ne pas même se reconnaître les uns les autres... *Je ne crois rien de tout ceci.*

Concluons qu'errant dans les forêts, sans industrie, sans parole, sans domicile, sans guerre et sans lois, sans nul besoin de ses semblables comme sans nul désir de leur vain, peut-être même sans en reconnaître aucun individuellement, l'homme sauvage sujet à peu de passions... *Je ne crois rien de cela.*

Mes réflexions sur l'état de nature?

Je pense que l'homme n'a jamais été errant, isolé, sans lois, sans besoin de ses semblables. Je crois au contraire que, [soit que la population du monde ait commencé par un seul homme, soit que l'on le suppose...] sorti de l'enfance, arrivé à l'âge de l'adolescence, l'homme a senti le besoin de ses semblables, qu'il s'est uni à une femme, a choisi une caverne qui a dû être le centre de ses courses, son refuge dans le tempête, pendant la nuit, son magasin d'approvisionnement. Cette union s'est fortifiée par l'habitude, et par le lien des enfants elle a pu cependant être rompue par le caprice. Je pense que dans leurs courses deux sauvages se sont rencontrés, pour se faire amitié se sont reconnus à la seconde entrevue et ont eu le désir de rapprocher leurs demeures. Je pense qu'ils se sont rapprochés et que, dans cet instant, est née la peuplade naturelle... Je pense que cette peuplade a vécu heureuse parce qu'elle a eu une nourriture abondante, un abri contre la saison et des beaux produits, qu'elle a vécu heureuse parce qu'elle a joui du sentiment et de la religion naturelle. Je pense que la terre a été un grand nombre de siècles partagée ainsi en peuplades éloignées et séparées et peu nombreuses. Après ces siècles, les peuplades se sont multipliées, ont dû ouvrir des relations entre elles. Des lars, la terre n'a pu leur produire sans culture, la

propriété, les relations sociales sont nées, honnêteté les gouvernements. Il y a eu des décharges, dès lors des riches, des goûts. L'imagination est sortie alors de l'antre où elle s'est longtemps [enfermée]. L'amour-propre, la prévention impitoyable, l'orgueil. Il y a eu des ambitieux au teint pâle qui se sont emparés des affaires et des jeunes [polissons] au teint fleuri qui ont hanté les femmes et couru les filles.

Ma question n'est pas de prouver cette série d'états où ont passé les hommes avant de venir dans l'état social, mais seulement de prouver qu'ils n'ont jamais pu vivre errants, sans domicile, sans liens, sans autre besoin que le mâle et la femelle s'unissent furtivement selon l'occasion, la rencontre, le désir. Pourquoi suppose-t-on que, dans l'état de nature, l'homme ait mangé? C'est que l'on n'a pas d'exemple d'homme qui ait existé autrement que par une méthode semblable. Je pense que l'homme a eu, dans l'état de nature, la même faculté de sentir et de raisonner. Il a dû en faire usage, car il n'y a point d'exemple que des hommes aient existé sans user les deux facultés... Sentir, c'est le besoin du cœur, comme manger du corps. Sentir, c'est s'attacher, c'est aimer. L'homme doit connaître la pitié, l'amitié et l'amour. Dès lors, la reconnaissance, la vénération, le respect... S'il en avait été autrement, s'il serait vrai de dire qu'en l'homme le sentiment et la raison ne sont pas inhérents à l'homme, mais seulement des fruits de la société, il n'y aurait alors point de sentiment et de raison naturelle; point de devoir pour la vertu; point de bonheur pour la vertu. Ce ne sera pas le citoyen de Genève qui nous dira ceci³.

3 La citation de Rousseau paraît sans appel : « Napoléon se rapporte à l'opinion de Voltaire sur le système de l'homme sensible (Métaph. Rousseau et Napoléon, p. 22) ».

LIII.

Notes pour le discours de Lyon

*Ces notes, écrites à Valence en août 1791,
ont servi pour le discours de Lyon.*

Plus notre esprit est fort, plus il faut qu'il
 agisse,
 Il meurt dans le repos, il vit dans l'exercice;
 C'est par les passions que l'homme est excité,
 L'une en tire sa force et son activité,
 Loïn qu'un trouble naissant l'épouvante et
 l'arête,
 Elle met à profit une utile tempête.

— De la réforme en nous la passion régnante
 Que toujours combattue est toujours triom-
 phante,
 Semblable à ce serpent du grand législateur
 Que heuve d'un tyran le prestige enchanteur,
 Les autres passions, souvent l'orgueil rebelle
 Les dompte, les dévore et les transforme en elle.
 PERR.¹

Nous sommes nés pour jouir de la vie. Le bonheur n'est autre chose que la jouissance de la vie de la manière la plus conforme à notre nature. Nous sommes donc nés pour être heureux.

Nous éprouvons sans cesse des sensations agréables et des sensations désagréables. Personne ne peut nier que la nature ne répugne aux dernières et ne nous porte à les éviter comme elle nous fait avoir recours au médecin pour recouvrer la santé.

¹ Avant sa démission le pape de Naples pour le pape. Le pape Eugène Alexandre Pape (1780-1794) avait été ordonné en son temps par Marcellin et Félix Dault. Les vers cités par Napoléon, et dont Marcellin a été le professeur d'origine, sont tirés de l'épître II de l'Évangile sur l'Évangile, en fait par l'évêque Dault (dans III de l'édition française des œuvres complètes de Pape, tome III, 1794).

Nous éprouvons ces sensations dans tous les états de la vie, le laboureur comme le prince, mais sous différentes formes.

En quoi consiste cette jouissance de la vie? Il faut descendre dans notre propre cœur et y lire.

Nous n'apercevons d'autre occupation dans l'animal que celle de manger. Ils paraissent cependant susceptibles de passions : le chien d'attachement, la vache de compassion, l'ébéphant de reconnaissance, etc. ; mais tous ces différents attributs de l'âme, ils ne paraissent en être susceptibles que par une habitude extrêmement longue. Il serait donc difficile de leur refuser un instinct qui serait un diminutif du nôtre. Cet instinct n'étant point assez étendu pour admettre des idées, ils n'ont que des images qui, en les servant fort utilement pour décider leurs sentimens et veiller à leur conservation, ne sont le produit d'aucune imagination. Ils n'en ont pas l'inquiétude et par conséquent ne sont point susceptibles de perfection, [ce] qui suppose une comparaison d'images ou d'idées que nous avons dû ne pas avoir.

Par exemple, un enfant croit pouvoir saisir un objet d'un bout de la table à l'autre. Il voit qu'il ne peut point. Une seconde fois, il s'approche. Un cheval, d'un pré voisin, veut passer à un autre. Il y va droit, trouve la muraille qui l'empêche de passer, la côtoie jusqu'à ce qu'il sût trouvé une ouverture. Une autre fois, il ira droit à l'ouverture. Veillé cependant une perfection acquise. Les oiseaux font leur nid comme ils le laissent il y a mille ans. Les abeilles se gouvernent de la même manière.

L'homme, outre les nécessités physiques, en a de morales. Manger est la première loi de toutes les créatures. L'homme a cela de particulier qu'il mange en beaucoup moins de temps et il paraît que cette action, celle de dormir et de vivre, forme l'occupation de la

honte. Mais quelle serait celle de l'homme? La chaîne des événements lui amène des plaisirs et des peines, résultat de ses passions, sans lesquelles il n'existerait ni l'un ni l'autre et serait le plus malheureux des êtres créés. Mais, que dis-je, il ne serait plus homme! La faculté de comparer qu'il a, en produisant la réflexion, l'imagination, engendre toutes les passions que l'on observe l'agiter sans cesse. L'homme, comme être physique, doit manger, comme être moral, se gouverner. En quoi consiste ce gouvernement? à diriger ses passions, ses facultés morales, de manière qu'elles tendent chacune à son bonheur.

La conservation physique est la première loi naturelle. Le désir d'être heureux est le second. Qu'est-ce que le bonheur? c'est l'objet pour lequel nous sommes sur cette terre, c'est-à-dire la vraie jouissance de la vie. Ne s'égarent-ils pas en la cherchant? Cela leur arrive presque toujours... Ils sont tour à tour livrés à quelques passions dominantes qui leur font prostituer le nom de bonheur à l'accomplissement de cette passion... Ils ne sont jamais de sang-froid.

La moitié du monde est ambitieuse et, dans les honneurs, cherche le bonheur. L'amour de la gloire leur fait désirer le commandement et les périls; la volupté et l'avarice, les richesses; l'amour, la possession d'une femme, la félicité, le soulagement des malheureux; l'ambition, l'étude; la curiosité, le succès [Souvent ces passions se combinent dans une même personne: elles sont ambitieuses, voluptueuses et avareuses. Il ne s'appelle plus] heureux que à peu près comme cet homme qui, pressé par une vive soif, appelle le bonheur en buvant de l'eau. Ainsi le vif désir de parvenir à la félicité est une des principales causes de l'empire que quelque passion prend sur nous.

Quand, au se levant, l'homme ne sait que devenir et trahit de quartier en quartier son équivoque existence; quand, dans la pers-

a Ces vers sont extraits
du chapitre de l'épître LV
de l'Émile ou l'éducation de
Rousseau.

pective de l'avenir, il aperçoit toujours une monotonie affreuse, tous les jours se ressemblant; quand il se demande : « pourquoi suis-je créé? » celui-là à son avis est le plus misérable de tous. Sa machine se détériore, son cœur perd cette énergie si naturelle à l'homme. Comment fait-il pour exister, ce cœur vide? C'est mener la vie des brutes avec les facultés morales qui sont propres à notre nature. Heureux s'il ne les possédait point, ces facultés! Aussi cet homme est découragé par un rien. Le moindre revers lui paraît une calamité incurtable. Elle est tranquille, cette vie, mais où en sont les douceurs? Dans la même position comparait le savant. Il étudie, il discute, sa raison sera contente, mais n'a-t-il pas un cœur? Où le condura cet amas de connaissances diverses? Le vide de la solitude, un émoi intérieur ne lui dira-t-il pas : non! je ne suis pas heureux.

Charmant je ne sais quoi qu'un secret sentiment
Qu'un soupir éternel incessamment appelle,
Toi dont l'espoir flatteur dans leur course
mortelle
Endurcit les humains contre les coups du sort ?

Un autre condamnant jusqu'au moindre désir
Croit qu'en vivant sans peins on vit avec plaisir.

D'autres doutant de tout et par un fier dédain
Refusent de chercher un bonheur incertain.

LIV.

Discours

sur la question proposée par l'académie de Lyon

En 1780, l'abbé Raynal, pour remercier l'académie de Lyon, avait fondé un prix de 1000 livres que cette académie était chargée de décerner. La question proposée au concours invitait à examiner les avantages et les inconvénients sur l'Europe de la découverte de l'Amérique. Le concours fut ouvert en 1780, en 1782, en 1783, en 1787 et en 1789, mais aucun candidat ne se présenta. Une autre question fut alors soumise : « Quelles vérités et quels sentimens importe-t-il le plus d'inculquer aux hommes pour leur bonheur ? » Il y eut sept réponses, dont une acceptée après la fermeture du concours. Celle de Bonaparte portait le n^o 15. Elle fut jugée au-dessous du mérite. « Le n^o 15 est un sang très prononcé », observe l'un des commissaires, Vassier. Pour Campignoulle : « C'est peut-être l'ouvrage d'un homme sensible, mais il est trop mal ordonné, trop disparate, trop dénué et trop mal écrit pour fixer l'attention. »

D'après le Mémorial (id. Dumas, t. I, p. 103) : « Devenu empereur, Napoléon causait un jour de cette circonstance avec M. de Talleyrand ; celui-ci, en courtois habile, lui rapporta au bout de huit jours ce fameux mémoire qu'il avait fait déterrer des archives de l'académie de Lyon. C'était en vain, l'empereur le prit, en lut quelques pages et jeta au feu cette première production de jeunesse. Comme on ne s'avise

pas de tout, disait Napoléon, M. de Talleyrand ne s'était pas donné le temps d'en faire prendre copie. » L'anecdote est prouvée par deux faits : 1^o La disparition du mémoire de Bonaparte de la collection de l'académie de Lyon; 2^o L'emprunt et la restitution du carton qui contenait le mémoire par le préfet de Rhône. Mais il est probable que des copies en avaient été établies. En 1826, Gourgaud en donne une édition fragmentaire : *Le discours de Napoléon sur les vérités et les sentiments qu'il importe le plus d'inculquer aux hommes pour leur bonheur ou ses idées sur le droit d'almesse et le morcellement de la propriété, suivies de pièces sur son administration et ses projets en faveur des Grecs publiées par le général Gourgaud* (Paris, Baudouin frères, in-8^o, 170 p., B N Lb44 244).

La copie aurait été communiquée à Gourgaud par le vic Louis A Florence, Biagi a retrouvé dans le fonds Libri un manuscrit de 62 pages, beaucoup plus complet, mais, à l'exception de l'épigraphie, d'une autre main que celle de Napoléon (peut-être son frère Louis). C'est ce texte que nous reproduisons ici.

En dépit d'un style particulièrement recherché (Napoléon s'était constitué un cahier de mots rares qu'il employait systématiquement dans ses discours), la dissertation résume fidèlement les idées philosophiques de Bonaparte dans sa jeunesse et permet d'y découvrir l'influence des grands penseurs du XVIII^e. Joseph, qui assista à l'élaboration du discours, note : « On trouvera dans ce qui reste de cet écrit les opinions et le caractère d'esprit de Napoléon qui réunissent en lui des qualités qui semblent devoir se combattre : le calme d'une raison éclairée avec les élans d'une imagination orientale, une bonté d'âme, une sensibilité exquise qu'il devait à son caractère naturel; qualités précieuses qu'il a cru par la suite devoir cacher sous un caractère factice qu'il s'était étudé à se donner lorsqu'il parvint au pouvoir. » (Mémoires, t. I, p. 37)

On ne sera pas surpris de voir un officier participer à un concours littéraire. Carnot, capitaine de gendarmerie, écrit un *Éloge de Vauban*, couronné par l'académie de Dijon, et Guasvada, capitaine d'artillerie, envoie à l'académie de Marseille une *Épître d'un vieillard à son dernier ami*.

Il y aura des rois
lorsque les gouvernements seront libres.

RAYNAL.

Messieurs,

Les sociétés littéraires n'eussent jamais dû être aimées que par l'amour de la vérité et des hommes. Mais il n'est point de vérité où règent par devoir les préjugés. Il n'est point d'hommes où les rois sont souverains : il n'y a que l'esclave oppresseur, plus vil que l'esclave opprimé. Cela explique pourquoi les sociétés littéraires ont offert, dans tous les temps, le spectacle affligeant de la flatterie et de la plus coupable adulation. Cela explique pourquoi les sciences vraiment utiles, celles de la morale et de la politique, ont langui dans l'oubli, ou se sont entortillées dans le labyrinthe de l'obscurité. Elles ont fait cependant dans ces derniers temps des progrès rapides; on le doit à quelques hommes hardis qui, impulsés par leur génie, n'ont crint ni le tonnerre des despotes ni les cachots de la Bastille. Ces rayons de lumière ont enlaidé l'atmosphère, éclairé l'opinion qui, fière de ses droits, a détruit l'enchantement où étaient enlaidies les nations depuis tant de siècles. Ainsi Bernard fut rendu à la vertu, à lui-même, dès qu'une main courageuse et amie

1. Remarque sur la loi
Abraham d'Israël

2. Raynal tira le fond
tout du peu dit par
l'Académie de Lyon

lui présente le boucher où à la fois étaient tracés ses devoirs et son apathie. A qui peuvent être mieux comparés les ouvrages immortels de ces grands hommes qu'au divin boucher du Tasse?¹

La liberté conquise après vingt mois d'énergie, de lutte et de choc les plus violents fera à jamais la gloire des Français, de la philosophie et des lettres.

C'est dans ces circonstances que l'Académie propose de déterminer les vérités, les sentiments qu'il importe le plus d'inculquer aux hommes pour leur bonheur. Cette question, vraiment digne de la méditation de l'homme libre, fait l'éloge des sages qui l'ont proposée : aucun ne pourrait mieux répondre au but du fondateur..

Illustre Raynal², si, dans le courant d'une vie agitée par les préjugés et les grands que tu ne démasquas, tu fus toujours constant et inébranlable dans ton zèle pour l'humanité souffrante et opprimée, digne aujourd'hui, du milieu des applaudissements d'un peuple immense qui, appelé par toi à la liberté, t'en fait le premier hommage, digne surtout aux effets d'un zèle disciple dont tu voulais quelquefois encourager les essais. La question dont je vais m'occuper est digne de ton honneur, mais, sans ambitionner d'en posséder la trousse, je me suis dit avec Corèze : *Met aussi, je suis poète*

Il est indispensable d'abord de fixer nos idées sur le bonheur.

L'homme est né pour être heureux : la nature, mère éclairée, l'a doué de tous les organes nécessaires au but de sa création. Le bonheur n'est donc que la jouissance de la vie la plus conforme à son organisation.

Hommes de tous les climats, de toutes les sectes, de toutes les religions, y en aurait-il d'entre vous à qui le préjugé de ses dogmes empêcherait de sentir l'évidence de ce prin-

cipe? Eh bien! qu'ils mettent la main droite sur leur cœur, la gauche sur leurs yeux, qu'ils rentrent en eux-mêmes, qu'ils soient de bonne foi... et qu'ils ne disent pas comme moi s'ils le peuvent.

Vivre donc d'une manière conforme à notre organisation au point de bonheur.

Notre organisation animale a des besoins indispensables : manger, dormir, engendrer... Une nourriture, une cabane, des vêtements, une femme sont donc d'une stricte nécessité pour le bonheur.

Notre organisation intellectuelle a des appétits non moins impérieux et dont la satisfaction est beaucoup plus précieuse. C'est dans leur entier développement que consiste vraiment le bonheur. Sentir et raisonner, voilà proprement le fait de l'homme, voilà ses titres à la suprématie qu'il a acquise, qu'il conserve, qu'il conservera toujours.

Le sentiment nous révolte contre le gène, nous rend amis du bon, du juste, ennemi de l'oppressé et du méchant. C'est dans le sentiment que gît la conscience, dès lors la moralité... Malheur à celui à qui ces vérités ne sont pas démontrées. Il ne connaît de la vie que des rebuts, il ne connaît de plaisirs que les jouissances des sens.

Raisonner, c'est comparer². La perfection naît du raisonnement comme le fruit de l'arbre. La raison, juge mobile³, censeur de nos actions, en doit être la règle invariable. Les yeux de la raison garantissent l'homme des précipices des passions, comme ses décrets modifient même le sentiment de ses desirs. Le sentiment fait naître la société, la raison la maintient encore.

Il faut donc manger, dormir, engendrer, sentir, raisonner pour vivre en homme, dès lors pour être heureux.

De tous les législateurs que l'estime de leurs concitoyens appela à leur donner des lois, aucun ne parvint à avoir été plus pénétré

2 L'acte veut dire un acte de Conscience.

3 On lit dans l'ouvrage de l'auteur : « juge mobile » page même titre de son ouvrage.

5. Dans l'édition de Goussier «*de la loi de la femme*»

6. *Résumé de Sparte*

de ces vérités que Lycurgue et M. Paoli. Ils sont parvenus cependant par des chemins bien différents à les mettre en œuvre dans leur législation.

Les Lacédémoniens avaient une nourriture abondante, des vêtements et des maisons commodes, des femmes robustes. Ils raivaient dans leurs sociétés, ils étaient libres dans leur gouvernement, ils jouissaient de leur force, de leur adresse, de la gloire, de l'estime de leurs compatriotes, de la prospérité de la patrie : c'étaient là les satisfactions de leur sentiment. Ils pouvaient s'attendrir avec leurs femmes, s'émeuvir aux perspectives variées du beau climat de la Grèce; cependant c'était principalement par le spectacle du fort et de la vertu⁵ qu'ils sentaient. Dans le courage, dans la force consistait la vertu. L'énergie est la vie de l'âme comme le principal ressort de la raison.

Les palpitations d'un Spartiate étaient celles de l'homme fort; et l'homme fort est bon; le faible seul est méchant. Le Spartiate vivait donc d'une manière conforme à son organisation. Il était heureux... Mais tout ceci n'est plus qu'un rêve. Sur les bords de l'Eurotas⁶ vît aujourd'hui le bœuf à trois queues et le voyageur, navré de ce spectacle déchirant, se retire avec effroi, doutant un moment de la bonté du Motus de l'univers.

Mais, pour conduire les hommes au bonheur, faut-il donc qu'ils soient égaux en moyens? Jusqu'à quel point doit-on leur pécher, doit-on leur inspirer l'amour de l'égalité facultative?

Puisqu'il faut sentir pour vivre heureux, quels sont les sentiments que l'on doit leur inspirer?

Quelles sont les vérités que l'on doit leur développer? Raisonnez, âmes-vous, ou point de félicité

PREMIÈRE PARTIE

L'homme en naissant porte avec lui des droits sur la portion des fruits de la terre nécessaires à son existence.

Après l'étauration de l'enfance, vient le réveil des passions : il choisit parmi les compagnes de ses jeux celle qui doit l'être de sa destinée. Son bras vigoureux, de concert avec ses besoins, demande du travail; il jette un regard autour de lui, il voit la terre, partagée en peu de mains, servir d'aliment au luxe et à la superfluité; il se demande quels sont donc les titres de ces gens-là? Pourquoi le fainéant a-t-il tout, l'homme qui travaille presque rien? Pourquoi enfin, à côté qui se une femme, un père et une mère décriés à nourrir, ne m'ont-ils rien laissé?

Il court chez le curé dépositaire de sa confiance, lui expose ses doutes : « Homme, lui répond le prêtre, ne réfléchis jamais sur l'existence de la société. Dieu conduit tout : abandonne-toi à sa providence. Cette vie n'est qu'un voyage. Les choses y sont faites par une justice dont nous ne devons pas chercher à approfondir les secrets. Crois, obéis, ne raisonne jamais et travaille; voilà tes devoirs. »

Un âme fière, un cœur sensible, une raison naturelle ne peut être satisfaite de cette réponse. Il porte ailleurs ses doutes et ses inquiétudes. Il arrive chez le plus savant du pays : c'est un notaire. « Homme savant, lui dit-il, on s'est partagé les biens de la contrée et l'on ne m'a rien donné. » L'homme savant rit de sa simplicité, le conduit dans son étude, et là, d'acte en acte, de contrat en contrat, de testament en testament, il lui prouve la légitimité des partages dont il se plaint. « Quoi? ce sont là les titres de ces massifs! s'écrie-t-il, indigné. Les mêmes sont plus anciens, plus incontestables, plus universels : ils se

7. Comme dans la *Manuscrite*
Cote

renouvelent avec ma transpiration, circulent avec mon sang, sont écrits sur mes nerfs, dans mon cœur. C'est la nécessité de mon existence et surtout de mon bonheur! » En achevant ces paroles, il sauta ces papérasmes qu'il jette aux flammes.

Il ne tarde pas à craindre le bras du Puissant que l'on appelle Justice : il se réfugie dans sa cabane pour se jeter tout ému sur le corps gisant de son père. Ce respectable vieillard, aveuglé et perclus par l'âge, ne paraît vivre encore que par un oubli de la mort!... « Mon père, vous m'avez donné la vie, avec elle un vil instinct du bonheur; eh bien! mon père, des ravisseurs se sont tout partagé, je n'ai que mes bras parce qu'ils n'ont pas pu me les ôter. O mon père, je suis donc condamné au travail le plus continu, à l'esclavage le plus avilissant! Au soleil d'aide comme aux frimas de janvier, il n'y aura donc jamais de repos pour votre fils. Pour prix d'un si grand travail, d'autres cueilleront donc des moissons acquises à la sueur de mon front!... Ah! encore, si je pouvais suffire à tout. Il faut que je nourrisse, loge, habille et chauffe une famille entière; le pain nous manquera; mon cœur se brisera à chaque instant, ma sensibilité s'épuisera, ma raison s'effaquera - à mon père! je vivrai bété, misérable, peut-être même méchant; je vivrai malheureux! Som-je donc né pour cela? »

« Mon fils, lui répond le vénérable vieillard, le sens caractère de la nature est tracé dans ton sein avec toute son énergie : conserve-le toujours pour vivre heureux et fort, mais écoute attentivement ce que quatre-vingts ans d'expérience m'ont enseigné. Mon fils, je t'ai élevé dans mes bras, j'ai protégé tes jeunes ans, et, aujourd'hui que ton cœur commence à palpiter, tes fibres sont accoutumées au travail sans doute, mais au travail modéré qui rafraîchit le corps, excite le sentiment, calme l'imagination bougeuse. Mon

« fils, t'a-t-il rien manqué? Ton habillement est grossier, ta demeure est rustique, ta nourriture simple, mais, encore une fois, as-tu rien désiré? Tes sentiments sont purs comme tes sensations, comme toi-même. Il te manquait une femme : mon fils, tu l'as choisie; je t'ai aidé de mon expérience à décider ton jeune cœur... O mon tendre ami, pourquoi te plains-tu? Tu crains l'avenir... Fais toujours comme tu as fait et tu ne le redouteras jamais.

« Mon fils, si j'avais été au nombre des hommes misérables qui ne possèdent rien, j'eusse lié par ton corps au joug de l'animal; j'eusse moi-même étouffé tes sentiments et tes idées; j'eusse fait de toi le premier des animaux de ta grange. Plu par le joug de l'habitude, tu eusses vécu tranquille de ton apathie, content de ton ignorance; tu n'eusses pas été heureux, oh! non, tu ne l'eusses pas été, mais tu fusses mort sans savoir si tu avais vécu; car, mon fils, comme tu l'as observé, pour vivre il faut sentir et raisonner, dès lors ne pas être assailli par le besoin physique : ou, bon jeune homme, que cette nouvelle te rafraîchisse, te console, calme tes inquiétudes; ces champs, cette cabane, ces animaux sont à nous. J'ai voulu te le laisser ignorer : il est si heureux et si doux de monter, si dur de descendre.

« Ton père bientôt ne sera plus, il a assez vécu, il a connu les vrais plaisirs, il connaît le plus grand de tous puisqu'il te presse encore contre son sein. Une seule chose, mon fils, si tu veux l'imiter! Ton âme est ardente, mais ton travail, mais ta femme, ce doux présent de l'amour, mais tes enfants, que d'objets pour remplir le vide de ton cœur! Garde-toi seulement de la cupidité des richesses. Les richesses n'influent sur le bonheur, avec toi, qu'autant qu'elles procurent ou refusent le nécessaire physique. Tu l'as, en nécessité, avec lui l'habitude du travail; tu es le plus riche du pays, sache donc brider ton imagina-

ton. D'une âme ardente à une imagination déréglée, il n'y a, mon fils, que la raison au milieu.

« Les riches sont-ils heureux? Mon fils, ils peuvent l'être, mais pas plus que toi. Ils peuvent l'être, entends-tu; car récemment ils le sont. Le bonheur est spécialement dans ta position, dans ton état, parce que c'est celui de la raison et du sentiment. L'état du riche est l'empire de l'imagination déréglée, de la vanité, des jouissances des sens, des caprices, des fantaisies... Ne l'envie jamais, et, si l'on t'offrait toutes les richesses de la contrée, mon unique ami, rejette-les loin de toi, à moins que ce ne soit pour les partager incontinent à tes souffranteux. Mais, mon fils, cet acte de force, de magnanimité n'appartient qu'à un dieu... Sois heureux, mais sois-le vraiment. Vis maître de toi; sans l'orgueil, mon fils, il n'est ni vertu ni bonheur. »

Voilà les deux bouts de la chaîne sociale connue. Oui, messieurs, qu'un premier soit l'homme riche, j'y consens, mais qu'un dernier ne soit pas le misérable, que ce soit ou le petit propriétaire, ou le petit marchand, ou l'habile artisan qui pense, avec un travail modeste, nourrir, habiller, loger sa famille.

Vous recommanderez donc au législateur de ne pas consacrer la loi civile où peu pourraient tout posséder; mais il faut qu'il résolve son problème politique, de manière que le moindre ait quelque chose. Il n'établit pas pour cela l'égalité, car les deux extrêmes sont si éloignés, la haine est si forte que l'inégalité peut exister dans l'intervalle. Dans la hutte comme dans le palais, couvert de peaux comme des broderies de Lyon, à la table frugale de Cincinnatus comme à celle de Vitellius, l'homme peut être heureux; mais encore, cette hutte, ces peaux, cette table frugale, encore faut-il qu'il les ait. Comment le législateur peut-il y influer? Comment doit-il résoudre son problème politique pour que

le moindre ait quelque chose? Les difficultés sont grandes! Je ne sache personne qui s'en soit mieux tiré que M. Paoli.

M. Paoli, dont la sollicitude pour l'honneur et ses compatriotes Et le caractère distingué, qui fit un moment ressembler au milieu de la Méditerranée les beaux jours de Sparte et d'Athènes, M. Paoli, plein de ces sentiments, de ce génie que la nature ne réunit dans un même homme que pour la conclusion des peuples, parut en Corse pour fixer les regards de l'Europe. Ses concitoyens, ballottés par les guerres civiles et étrangères, reconnaissant son ascendanl et le proclamaient à peu près comme jadis Solon le fut à Athènes, ou les déceuvrit à Rome². Les affaires étoient dans un tel désordre qu'un magistrat revêtu d'une grande autorité et d'un génie transcendant pouvoit seul sauver la patrie. Heureuse la nation où la chaîne sociale n'est pas assez rivée pour craindre les conséquences d'une démarche aussi téméraire! Heureuse lorsqu'elle a des hommes qui justifient une confiance aussi illimitée en s'en rendant dignes!

Arrivé au linca des affaires, appelé par ses compatriotes à leur donner des lois, M. Paoli établit une constitution, non seulement fondée sur les mêmes principes que l'actuelle, mais encore sur les mêmes divisions administratives. Il y eut des municipalités, des districts, des procureurs syndics, des procureurs de la commune. Il renvoya le siège, approprié à la nation le bien des évêques; enfin, l'histoire de la marche de son gouvernement est presque celle de la révolution actuelle. Il trouva dans son activité sans pareille, dans son éloquence persuasive et chaleureuse, dans son génie pénétrant et fertile, de quoi garantir sa constitution naissante des efforts des méchants et des ennemis, car l'on étoit alors en guerre avec Gènes.

Mais, à nos yeux, le principal mérite de M. Paoli est d'avoir peu pénétré du principe

2 On trouve en l'année même de Bonaparte pour la constitution de 1788 établie par Paoli.

qu'en consacrant la loi civile le législateur devait conserver à chaque homme une portion de propriété telle qu'avec un médiocre travail elle pût suffire à son entretien. Pour cela, il distingua les territoires de chaque village en deux espèces : ceux de la première furent les plaines bonnes aux semailles et aux pâturages, ceux de la seconde furent les montagnes propres à la culture de l'olivier, de la vigne, du châtaignier, de l'arbre de toute espèce. Les terres de la première espèce appelées *Pouge* devinrent la propriété publique et l'usage particulier. Tous les trois ans, le *Pouge* de chaque village se partageait entre les habitants. Les terres de la seconde espèce, susceptibles d'une culture particulière, restèrent sous l'inspection de la cupidité individuelle. Par cette sage disposition, tout citoyen naissait propriétaire, sans détruire l'industrie, sans nuire aux progrès de l'agriculture, enfin sans avoir d'illata.

Mais tous les législateurs ne se sont pas trouvés dans les mêmes circonstances. Tous n'ont pas pu maîtriser les choses et les conduire à une si heureuse fin; cependant, pressés par le principe, ils lui ont rendu hommage en excluant de la société ceux qui ne possédaient rien ou ne payaient pas telle imposition. Pourquoi cette seconde injustice?... C'est que l'homme que les lois n'ont pas mis à même d'être heureux, c'est que l'homme qui n'a point d'intérêt au maintien de la loi civile en est l'ennemi. Il eût fallu lui assurer une portion de propriété, afin de l'y intéresser, de le regarder; et, au défaut de cela, il a fallu l'exclure comme un être avili, lâché et pour cela incapable d'exercer une portion de la souveraineté... Voilà la raison politique sans doute... Mais aux yeux de la morale mais aux yeux de l'humanité!... Quand je verrai un de ces infortunés transgresser la loi de l'État, être supplicié, je me dirai : c'est le fort qui victime le faible... Il me

semblera voir l'Amiricain pérorer pour avoir violé la loi de l'Espagnol.

Après avoir persuadé au législateur qu'il doit s'occuper également du sort de tous les citoyens dans la rédaction de sa loi civile, vous direz au riche : « Tes richesses sont ton malheur. Rentre dans la latitude de tes sens : tu ne seras plus ni inquiet ni fantasque. Combien de jeunes ménages qui deviennent méchants parce qu'il leur manque ce qui produit dans toi cette inquiétude ! Tu as trop et eux pas assez. Votre sort est égal avec la différence que toi, plus sage, pourrais y remédier, au lieu qu'eux ne peuvent que gémir... Homme froid, ton cœur ne palpita donc jamais ! je te plains et t'abhore. Tu es malheureux et tu fais le malheur des autres. »

Sans femme, avons-nous dit, il n'est ni santé ni bonheur. Vous enseignerez donc à la classe nombreuse des célibataires que leurs plaisirs ne sont pas les vrais, à moins que, convaincus qu'ils ne peuvent vivre sans femme, ils ne fondent sur celles des autres la satisfaction de leur appétit. Vous les dénoncerez dès lors à la société entière.

Vous décelerez l'extravagante présomption du ministre de Betana : vous lui apprendrez que l'homme heureux est seul digne du Créateur et que le fouir qui se mutilé est un monstre de dépravation et de folie.

Vous rirez avec le dédain de l'indignation lorsque l'on prétendra vous persuader que la perfection consiste dans le célibat. Vous avez ouvert le grand livre de la raison et du sentiment ; mais vous désignerez de répondre aux sophismes des préjugés et de l'hypocrisie.

Que la loi civile assure à chacun son nécessaire physique, que la soif insatiable des richesses soit remplacée par le sentiment consolant du bonheur ; qu'à votre voix le vieillard soit le père de tous ses enfants, qu'il partage également ses biens et que le spectacle harmo-

nique de huit métrages heurtés lisse à jamais abhorrer la loi barbare de la primogéniture; que l'homme apprenne enfin que sa vraie gloire est de vivre en homme; qu'à votre voix les ennuis de la nature se taisent et avalent de rage leur langue de serpent; que le ministre de la plus sublime des religions, qui doit porter des paroles de paix et de consolation dans l'âme navrée de l'infortuné, connaisse les douces émotions de l'épanchement; que le sectar de la volupté le rende sincèrement pénitent de la grandeur de l'auteur de la vie, alors, vraiment digne de la confiance publique, il sera l'homme de la nature et l'interprète de ses décrets. Qu'il choisisse une compagne : ce jour sera le vrai triomphe de la morale et les vrais amis de la vertu le célébreront de cœur, le ministre sensible bénira l'âge de la raison en goûtant les prémices de ses bienfaits.

Voilà, messieurs, sous le rapport animal, les vérités, les sentiments qu'il faut inculquer aux hommes pour leur bonheur.

SECONDE PARTIE

Qu'est-ce que le sentiment...? C'est le lien de la vie, de la société, de l'amour, de l'amitié. C'est lui qui unit le fils à la mère, le citoyen à la patrie. C'est surtout dans l'homme de la nature qu'il est puissant. La dissipation, les plaisirs des sens en émoussent le développement, mais, dans l'infortune, l'homme le retrouve toujours : cet agent consolateur ne nous abandonne entièrement qu'avec la vie.

N'êtes-vous pas encore satisfait?.. Grimpez sur un des pics du mont Blanc; voyez le soleil, s'élevant par gradation, porter la consolation et l'espoir sous le chaume du laboureur. Que le premier rayon qu'il lance soit surtout recueilli dans votre cœur. Souvenez-vous bien des sensations que vous goûterez.

Descendez au bord de la mer ; voyez l'astre du jour sur son déclin se précipiter avec majesté dans le sein de l'océan : la mélancolie vous maîtrisera, vous vous y abandonnerez. L'on ne résiste pas à la mélancolie de la nature.

Êtes-vous sous le monument de Saint-Rémy? Vous en avez contemplé la majesté? Le doigt de ces fiers Romains tracé depuis deux mille ans, en transportant votre imagination dans les âges passés, vous fait exister avec Émile, Scipion, Fabius. Vous revenez à vous pour voir des montagnes, dans l'éloignement d'un nuage noir, couronner la plaine immense de Tarascon où cent mille Ciméres rentrent ensevelis. Le Rhône coule à l'extrémité, plus rapide que le trait; un chemin est sur la gauche, la petite ville à quelque distance, un troupeau dans la prairie : vous rêvez sans doute. C'est le rêve du sentiment *.

Égarés-vous dans la campagne, réfugiez-vous dans la chétive cabane du berger; posez-y la nuit, couché sur des paille, le feu à vos pieds. Quelle situation! Minuit sonne, tous les bestiaux des environs sortent pour paître, leur bêlement se mêle à la voix des conducteurs : il est minuit, ne l'oubliez pas. Quel moment pour rentrer en vous-même et pour méditer sur l'origine de la nature en goûtant les délices les plus exquisés!

Au retour d'une longue promenade, êtes-vous surpris par la nuit? Arrivez-vous, au clair des rayons argentés, dans le parfait silence de l'univers? Vous avez été accablé de la chaleur de la canicule; vous goûtez les délices de la fraîcheur et le baume salutaire de la rêverie.

Votre famille est-elle couchée, vos lumières éteintes, mais non pas votre feu, car les frimas de janvier s'opposent à la végétation de votre jardin. Que faites-vous là pendant plusieurs heures? Ne se suppose pas que vous soyez égaré par la rage de l'ambition ou des richesses!

* Il s'agit évidemment d'un passage de l'œuvre de Rousseau, mais l'éditeur de Rousseau n'a pas voulu.

28. De notre la Case et la
Luzanne

Qu'est-ce que vous faites? Vous jouez de vous-même.

Vous savez que la métropole de Saint-Pierre de Rome est grande comme une ville. Une lampe est devant le principal autel. Vous y entrez à dix heures du soir; vous marchez en titonnant; cette faible lumière ne vous permet de voir qu'elle. Vous croyez ne faire que d'y entrer; il est déjà l'aurore. Elle entre par les fenêtres. La pâleur du matin succède aux ténèbres de la nuit; vous vous en apercevez enfin pour vous retirer, mais vous y êtes resté six heures! Si j'eusse pu écrire vos pensées, qu'elles intéresseraient le moraliste!

La curiosité, mère de la vie, vous fait-elle embarquer pour la Grèce? Êtes-vous jeté par les courants à l'île de Monte-Cristo?²⁹ Deux heures vous restent à la nuit. Vous cherchez un refuge, vous avez bientôt parcouru ce petit rocher; vous trouvez au milieu, sur une hauteur, les débris d'un vieux monastère; derrière un pan de mur couvert par le lierre et le romarin, vous faites dresser votre tente. Le mugissement rauque des vagues qui se brisent sur les rochers, car le vaste gouffre des mers vous environne, vous représente l'idée de cet élément terrible pour le faible passager. Une légère toile et un mur de plus de quinze toises vous abritent. Vous êtes agité par l'agitation du sentiment.

Êtes-vous, à sept heures du matin, dans vos bosquets fleuris ou dans une vaste forêt, dans la saison des fruits? Sommeillez-vous dans une grotte environnée des eaux des Dryades, dans le fort de la canicule? Vous serez seul pour passer des heures entières sans pouvoir vous en arracher, ni soutenir les discours du fâcheux qui viendra vous importuner.

Il n'est point d'homme qui n'ait éprouvé la douleur, le mélancolie, le treuillement qu'inspirent la plupart de ces situations. Que je plaindrais celui qui ne se comprendrait pas et qui n'aurait jamais été ému par l'éc-

trioité de la nature! Le sentiment ne nous ferait-il éprouver que ces délicieuses émotions, il aurait déjà fait beaucoup pour nous; il nous aurait offert une succession de jouissances sans regrets, sans fatigue, sans aucune espèce d'ébranlement violent. Ça aurait été son plus précieux don si l'amour de la patrie, si l'amour conjugal, si la divine amitié n'étaient aussi de ses libéralités.

Vous senterez dans votre pays après quatre ans d'absence; vous parcourrez les sites, théâtres des jeux de votre première âge et témoins de l'agitation que la première connaissance des hommes et l'incertitude des passions produisent dans nos sens. Vous vivrez dans un moment de la vie de votre enfance, vous jouerez de ses plaisirs... Vous sentez tous les feux de l'amour de la patrie... Vous avez, dites-vous, un père et une tendre mère, des sœurs encore innocentes, des frères à la fois vos amis; homme trop heureux, cours, vole, ne perds pas un moment. Si la mort t'arrêtait en chemin, tu n'aurais pas connu les délices de la vie, celles de la douce reconnaissance, du tendre respect, de la sincère amitié... Mais, me dites-vous, j'ai une femme et des enfants... Une femme et des enfants!... C'en est trop, mon ami, c'en est trop, ne t'en éloigne plus; le plaisir pourrait te suffoquer au retour, ou la douleur t'écraier au départ... Une femme et des enfants! Un père et une mère, des frères et des sœurs, un ami! et l'on se plaint de la nature et l'on se demande pourquoi sommes-nous nés! et l'on souffre avec impatience les malins passagers, et l'on court avec fureur après les (autres) vides de la vanité, des richesses! Quelle est donc, ô infortunés humains, la boisson dépravatrice qui a ainsi altéré les penchants écrits dans votre sang, en vos nerfs, dans vos yeux... Eussiez-vous l'âme aussi ardente que le foyer de l'Étna, si vous avez un père, une femme, des enfants, vous ne pouvez redouter les anxiétés de l'envie.

12. *Esquisse ou déve-
loppé de l'acte d'émancipa-
tion contemporaine le thème de
son ouvrage*

Oui, voilà les vrais, les seuls plaisirs de la vie et dont rien ne peut ni nous distraire ni nous indemniser. L'homme a beau s'environner de tous les biens de la fortune; dès que ses sentimens s'enfuient de son cœur, l'ennui s'en empare, la tristesse, la noire mélancolie, le désespoir se succèdent, et, si cet état dure encore, il se donne la mort.

Pontvevi est arraché à Taïti²¹; conduit en Europe, il est secouru de soins. L'on n'oublie rien pour le distraire : un seul objet le frappe, lui arrache les larmes de la douleur, s'est le métier à papier; il l'embrasse avec transport en s'écriant : arbor de mon pays! arbor de mon pays!... L'on prodigue en vain aux cinq Groenlandais tout ce que la cour de Copenhague peut offrir; l'avidité de la patrie, de la famille les conduit à la mélancolie et de là à la mort... Au lieu de cela, combien d'Anglais, de Hollandais, de Français qui ont vécu avec les sauvages! C'est que ses infortunés étaient avilis en Europe, vivaient pourts des passions et traités rebuts des grands : tandis que l'homme de la nature vit heureux dans le sein du sentiment et de la raison naturelle.

Nous venons de voir comment, par le sentiment, nous jouissons de nous, de la nature, de la patrie, des hommes qui nous environnent. Il nous reste à observer comment il nous fait travailler à l'aspect des différentes vicissitudes de la vie. C'est ici que nous nous convainquons que, s'il nous rend amis du bien, du juste, il nous révolte contre l'oppresser et le méchant.

Une jeune beauté est entrée dans sa seizième année : les roses ont sur son teint fait place aux lis; ses yeux de feu se sont presque éteints. La vivacité des grâces n'est plus que la langueur de la mélancolie... Elle aime... L'inspire-t-elle le respect, la confiance? C'est le respect et la confiance du sentiment. L'inspire-t-elle le mépris de sa faiblesse? A la bonne heure! Mais ne me

le die jamais si tu prises mon estime.

Nina aime¹² : son bien-aimé mourut. Elle eût dû mourir aussi; elle lui survécut toutefois, mais pour lui rester fidèle. Nina a bien su que son bien-aimé était mort; mais le sentiment ne peut pas conserver son ardentissement : elle l'a attendu toujours, elle l'attendrait encore. Tu plains dédaigneusement sa folie, homme dur!... Sens-tu, au lieu de cela, l'estime de sa constance et l'attendrissement de son erreur? C'est l'estime et l'attendrissement du sentiment.

Une femme adorée est morte; c'est celle de ton ennemi. L'infortuné en est accablé, il a fui la société des hommes. Le drap noir a remplacé la tapisserie de la gaieté; deux flambeaux sont sur sa table, le désespoir dans son cœur. Il passera ainsi le reste languissant de sa vie. Une heure, tu sens ta haine se calmer, tu cours à son tombeau pour lui prodiguer les marques de ta réconciliation : c'est la réconciliation du sentiment.

Un infortuné gémit dans les cachots, vous connaissez son innocence et l'oppressur qui l'y retient. Celui-ci vient à passer. Vos yeux s'enflamment, votre cœur se gonfle, un frémissement général se communique à vos nerfs... C'est l'indignation du sentiment.

Vous avez la Tacite, quel est celui de vous qui ne s'est féré avec le jeune Caton¹³ que l'on me donne une épée pour tuer ce monstre! Depuis deux mille ans, le récit des actions de Sylla, Marius, Néron, Caligula, Domitien, etc., vous révolte : leur souvenir est celui de la haine et de l'exécration.

Le spectacle odieux du crime prospérant ou de l'innocence dans les fers vous brise le cœur; le découragement circule dans vos veines pour y allumer bientôt le désir de la vengeance. Virement-ils à paraître¹⁴, ces rédempteurs des nations, vous vous prosternez devant eux, vous leur offrez de l'encens : c'est le culte du sentiment.

12. *Personnage romanesque.*

13. *En ce temps le titre que prenait César.*

14. Abbatecole *Histoire de la Corse*, p. 25.

Si Scarron vous attire du respect et des larmes, c'est pour vous arrêter incontinent sous les drapeaux de Thrasylbulc : votre bon désespéré ne connaît plus de dangers et vous ne vous donnez point de paix que les trois Tyrans ne soient expulsés d'Athènes.

César succombant sous vingt-deux coups de poignard vous fait ressusciter du monde ravagé, des lois violées, de la République renversée ; vous êtes à côté de Brutus, vous le suivez au Capitole, dans toutes ses vicissitudes, vous lui faites pleurer de votre corps. Lorsque enfin il périt à Philippe, vous vous tenez dans un moment d'accablement : *Vertu!* ne serais-tu qu'une chimère! Lorsque le stoïque Cato s'entrevoit les entrailles pour ne pas survivre à la République, à la perte de Rome et de la Liberté, je me sens émerveillé de mon espèce : ce spectacle de la force m'élève, je tombe prosterné aux pieds de sa statue. Cette admiration, c'est l'orgueil, c'est la fierté du sentiment.

Les esclaves noirs que l'on vendit à Rome après la victoire de C. Cincius étaient impossibles¹⁵ ; ils se redressaient contre les mauvais traitements, ils se jetaient contre un mur pour s'y laisser périr de faim. On ne pouvait rien obtenir par la force. C'est là le vrai caractère de l'homme ; n'a-t-il pas une raison et un sentiment? Vaut-on employer la violence? Les tyrans le maltraitent-ils? Eh bien! qu'ils périssent plutôt que de rendre aucun service à son bourreau.

Que de choses j'aurois à dire, que de tableaux, que de modulations différentes à esquisser! Mais il faut nous arrêter, il est des vérités que l'on ne doit laisser qu'entrevoir ; il n'est point de lecteur qui n'y supplée. Qui a un cœur, du sang dans les veines et n'est pas pulvérisé par le dérèglement des mœurs conçoit bien mieux que l'on ne pourrait peindre.

Puisque, pour être heureux, il faut sentir, puisque le sentiment est ce travaillement

qui nous affecte si délicieusement aux perspectives variées de la nature, puisque le sentiment nous attache au pays, nous inspire l'amour, l'amitié, la reconnaissance, puisque c'est le lien qui unit l'homme à l'intelligence supérieure, l'homme à la société, l'homme à l'homme, c'est donc principalement par et pour le sentiment que nous vivons. C'est donc lui surtout que l'on doit chercher à développer, à faire croître selon l'impulsion de la bonne nature. Vous écarterez les vices de toute espèce qui l'étouffent ou le détériorent et font de l'homme un être factice, secondaire, instrument d'un autre et des lésés de son malheur.

Mais quels sentiments doit-on lui inspirer?

Ceux de la nature.

Une femme est nécessaire au jeu de son organisation animale; mais elle l'est bien plus à la satisfaction de son sentiment. C'est la compagne de la nature, faite exprès, modifiée exprès; qu'il la reçoive donc pour elle-même et, l'identifiant à son être, qu'il en devienne inséparable. Que son cœur s'épanche dans cet autre lui-même. Plus forte contre les appétits déréglés, l'un et l'autre seront plus sensibles aux charmes de la vie. La douceur de l'aïeule corrigera les sévérités de la mère, rendra la mélancolie plus tendre, les jouissances plus variées, le vaste champ du sentiment plus abondant et plus fertile encore.

Mais, surtout, que l'homme apprenne à apprécier les illustres plaisirs des sens : ils détrouquent sa machine, sans doute; mais le principal châtiment de celui qui s'y livre, c'est de perdre cette pureté de tact, cette sensibilité morale, cette délicatesse d'une bonne conscience.

Une imagination déréglée, voilà la cause, la source des malheurs de l'espèce humaine. Elle nous fait errer de mer en mer, de fantaisies en fantaisies, et si elle se calme enfin, si son prestige nous abandonne, si n'est plus temps; l'heure sonne et l'homme mérité détes-

tant la vie. Le libertin meurt comme le méchant, je n'y mets que peu de différence. L'homme malheureux et fantasque ne peut être bon : avez-vous au conduit la révolte contre les décrets de la nature ? Au dérèglement le plus affreux, à la dissipation la moins réfléchie, quelquefois à l'hypocrisie la plus odieuse. L'inquiétude, le dégoût, la maladie, la mort désolante de la solitude sont le partage du célibataire. Creux donc bien fort au législateur que ces gens-ci ne peuvent concourir au maintien de l'ordre puisqu'ils en violent les premières lois.

Vous avez commencé à parler au législateur : que de choses à lui dire ! Le spectacle de notre voisin opprimé par le puissant nous afflige, nous révolte. Qu'il n'y ait donc de puissant que la loi. La sûreté de tous, le bonheur individuel dépend de la disposition du code criminel ; que la loi sacrée des pays soit adoptée. Si la félicité et la liberté même venaient sur la terre, elles n'en dicteraient point d'autre.

Nous naissons inégaux en moyens, sans doute, mais égaux en droits. Si vous adoptiez tout votre principe, vous verriez la plante humaine se détériorer, languir dans l'angoisse et n'avoir de la nature que le visage.

L'égalité est un vice, mais l'humiliation monacale est destructive de toute vertu, de toute énergie, de tout gouvernement. Bien loin de là, que le législateur dise à l'homme, à chaque ligne, qu'il vit pour lui et non pour un autre, que toutes ses actions comme celles du gouvernement doivent avoir pour but son bonheur dans ce monde ; qu'il lui dise que dans ses yeux est écrite l'indépendance, sur sa physionomie la liberté, que la société est faite pour lui, et qu'il ne lui doit ses sacrifices qu'à cette condition, et que, s'il en existait où il ne fût pas aux yeux de la loi l'égal d'un autre, il devrait en brûler le code, en chasser les magistrats avec l'indignation de l'intéressé.

individuel blessé, avec l'indignation de sa dignité méconnue.

Il faut parler au sentiment et langas. Presentez-lui donc quelquefois *Beverley* ¹⁰; qu'il aille y puiser l'horreur des pleurs que nous lui proscrivons. Beaucoup d'autres pièces de ce genre pourraient lui être utiles, s'il n'y avait trop d'amour. La nature l'inspire assez sans que vous souffriez encor sur ce brasier ardent. Le spectacle sublime de l'amour ne peut être bon qu'à l'homme déréglé. Son être est si affreux! Il n'a rien à perdre.

Empêcher le sentiment de se pervertir, voilà votre grand travail. Que la tendresse ne le conduise pas à la mollesse. Sans force, sans énergie, il n'est ni vertu ni bonheur. Qui, qu'il partage les perplexités maternelles de *Méropé* et d'*Andromaque*; qu'il accorde même des larmes à *Phèdre* et à *Zaïre*, qu'en réfléchissant sur les catastrophes des passions désempoquées il apprenne à s'en garantir, mais que *Philoctète*, mais que *Caton*, mais que *Lucrèce*, mais que *Brutus* sacrifiant ses enfans élèvent son âme, attendrissent son cœur et fassent circuler dans son sang le haume restaurateur de l'énergie, du courage, de l'héroïsme. Qu'il soit étonné avec *Auguste* que cette belle scène se [passe] dans lui, après avoir fait couler les larmes de la satisfaction et du bien-être. Les larmes du sentiment sont les voluptés de l'âme; mais surtout ne lui représentez jamais le spectacle bizarre d'*Aïre*.

Quel est donc cet homme étonnant qui a l'Amérique à venger? Envoyant de ses braves, il jure d'enfoncer le poignard de la fureur dans le sein des assassins d'*Ataliba*. Il n'est pas pour moi un simple mortel, il est le dieu de la justice, de la force, le génie tutélaire de cette belle et vaste contrée. Ma respiration se ralentit, mon âme est en suspens, mon cœur vole vers lui; il n'a pas une perplexité que je ne partage. Lorsque je le crois prêt

16. C'est à De meaux, professeur de langues à l'école militaire, que Beaupré doit son goût pour le théâtre de l'école et de Voltaire dans l'imitation de l'opéra et l'épique. Mais il ne se gêne pas en parlant personnellement de Voltaire au prince de Condé.

17. Personnages d'Alzire ou les Américains de Voltaire.

à frapper, je me prosterne devant le Créateur, Constructeur, Régulateur de la vie. Je lui dis : « Ton peuple est le faible opprimé, donne le secours. Jadis, ton sang extorqué eut quatre-vingt mille oppresseurs; aujourd'hui serais-tu moins juste? Semabérib était-il plus coupable ou les israélites plus pérorés? Dieu des bons, Dieu des méchants, Dieu du monde! Si les méchants sont indignes de ta puissance, celui-ci ne le serait pas de ta bonté. » Ce moment de recueillement m'enlève un moment du spectacle. J'y reviens pour y voir, ouï, pour y voir Zamore, aux pieds d'une femme, oublier la patrie, la vengeance, ses concitoyens; je me frappe la tête avec mes mains et je suis hurlant contre l'auteur et le parterre¹⁶.

Plus de sang-froid, j'ouvre le livre, j'achève la pièce, mais pour y voir Guzman, le sanguinaire Guzman, mourir comme serait mort Sacrate et l'indigne Zamore recevoir comme grâce Alzire et la vie¹⁷.

Français! cela a pu être votre spectacle; ce ne le sera plus désormais; j'en ai pour garants vingt ans de force et d'énergie. Au mot d'Amérique, mon sang s'enflamme, mes cheveux se dressent, le sentiment de la douleur, de la pitié pour ses infortunés habitants, de l'honneur pour les brigands qui l'ont dévastée me maîtrise impérieusement... Cette superbe scène m'illipe; les belles pensées de Guzman me révoltent dans sa bouche modeste cependant que l'atroce contentement de Zamore... Ah! nous avons assez fait de mal à l'Amérique, n'allons pas encore outrager à ses anciennes mœurs.

Le fond de la pièce est une fable, je le sais certes. Si Zamore avait existé, je ne connaîtrais pas un homme plus méprisable : dans tous les cas, c'est un de ses caractères qu'il ne faut jamais représenter aux hommes lorsque surtout les charmes de la poésie et de l'art dramatique ont jeté tout plein d'intérêt dans le détail. Mais, si Zamore avait existé, je me

souviendrais alors qu'il y avait des despotes en Pérou et que *Luzius* était inca. L'on sait assez combien les rois ont toujours été égoïstes : ils venaient parler dans aux leur peuple, leur nation, leur devoir, les lois, comme Louis XI portait avec lui son conseil. Un roi croit tout fait pour lui ; peuples libres, ressouvenez-vous-en toujours.

La musique naît avec l'homme et, comme la plupart des arts se perfectionnent avec la société, se corrompent avec elle, se régénèrent avec elle, la musique est à la fois un bienfait du sentiment comme un moyen pour le régler.

À tout âge, dans toutes les situations, même parmi les animaux, la musique console, réjouit, charme agréablement. Au sifflement du petit oiseau, le laboureur marie sa voix rustique, son âme s'épanche et, soit qu'il chante ses amours, ses desirs ou ses malheurs, son travail, et avec lui le fardeau de ses peines, se trouve allégé. N'allons donc pas proscrire la musique, cette tendre compagne de l'homme ému, cette inspiratrice du sentiment. Qu'elle augmente encore le nombre de ses jouissances et qu'en savourant à petits traits tous les charmes de la mélodie l'homme se convainque plus intimement des délices du sentiment, du bonheur de la vie champêtre, de l'innocence du premier âge... Que l'ambitieux qui s'agite en méditant des forfaits soit ému! que le libertin sente et se pénètre de l'horreur de ses déréglés! que le cœur du financier et du puissant s'attendrisse, que les perles du sentiment aient dans leurs yeux! que la fille égarée aise dans le sein maternel épancher son âme et lui restituer sa confiance! que les hommes, dans toutes leurs vicissitudes, se soutiennent vertueux! L'accent de la musique peut produire ce miracle. L'absence de la vertu n'est que celle du sentiment naturel; tout ce qui peut y restituer l'homme doit être précieux au moraliste.

Entendez la mélodie du rossignol ou les chants

de Rousseau à propos
 d'un certain état l'opéra de
 Rousseau.

plante d'une jeune beauté. Voyez le *Devin de village* ¹⁰, ce chef-d'œuvre de la musique ou plutôt du sentiment naturel. Ne craignez pas que votre âme soit amoilie par les pleurs que vous aurez versés, oh! non, c'est l'accent de la vertu qui les a fait couler. Vous retournerez plus fort, plus sensible, après avoir joué de la tendresse de la simple villageoise.

O Rousseau, pourquoi fait-il que tu n'aies vécu que soixante ans! Pour *Finette* de la vertu, tu eusses dû être immortel; mais, n'aurais-tu fait que le *Devin de village* , ce serait déjà beaucoup pour le bonheur de tes semblables et pour mériter une statue par le monde sensible.

Il est quelques intermèdes sans privilèges; il est un grand nombre de beaux mouvements que l'on ne saurait trop répéter, jouer, apprendre au peuple, mais combien en est-il qu'il faut proscrire; combien en est-il qui n'aspirent que la mollesse; combien en est-il qui ne tendent qu'à exciter l'appétit déréglé? Ce sont les voix des sirènes qui espèrent un moment, pour porter incontinent le coup de mort à la vertu et au bonheur. Que ces chefs-d'œuvre, que cette musique dépravatrice soient jetés au feu. Ils ont fait plus de mal aux nations que l'épicurisme ou le matérialisme. car, si ceux-ci ont trouvé tant de prosélytes, c'est parce que le sentiment était altéré.

Lorsque la maladie se manifeste par l'estomac, le médecin épuise en vain son expérience; le centre de la restauration est attaqué; plus ou peu de secours à espérer de l'art. De même les nations ont-elles le sentiment dépravé, toutes les absurdités y trouvent ordonnance, tous les crimes y trouvent des défenseurs. Religion, législation, morale, droits, tout est en chaos.

Que toutes vos institutions ne tendent qu'à épurer de toute introduction étrangère ce sentiment de la conscience et il saura conduire les hommes à la vertu et à la félicité. Point de code de morale, point de catéchisme de pro-

lité : ce ne sont pas des traits qu'il faut apprendre aux peuples ; mais c'est le sentiment naturel qu'il faut empêcher de se corrompre.

Ah ! surtout, que l'on ne profite pas de la faiblesse de son cerveau pour l'altérer dès sa naissance par les deux maîtres de la frayeur et du merveilleux. Vous étouffez la voix intérieure, vous brisez le sentiment, et les crimes inondent la terre comme l'océan inonderait la Hollande si une main malhabile ou criminelle en brisait les digues, fruit des siècles et de l'expérience.

Que le législateur, après avoir assuré à chacun, par sa loi civile, une portion quelconque de propriété, lui assure donc, par sa loi criminelle, l'indépendance de sa vie, le maintien de sa liberté ; lui assure donc, par sa loi politique, l'intégrité de ses droits et de sa dignité. Que, dans sa sollicitude paternelle, il écarter tout ce qui tendrait à l'égarer. Que les impostures, les contes adroitement présentés n'enveniment plus son horizon ; que cette musique perdue soit surtout prohibée ; que ceux qui enfreindraient ces deux lois protectrices et conservatrices soient punis comme des empoisonneurs publics.

Vous avez dit à l'homme de rentrer en lui-même ; vous l'avez restitué à la nature : sa voix toute-puissante saura le conduire à la liberté ¹⁸.

Tels sont, messieurs, les sentiments qu'il faut inculquer aux hommes pour leur bonheur.

TROISIÈME PARTIE

La raison est la perfection par le moyen de la logique. La logique est cette faculté qui nous porte à comparer.

Il est des vérités que le sentiment seul peut démontrer ; nous les appellerons vérités de sentiments. Il est des vérités de pure logique, toutes les vérités mathématiques par exemple.

18. Cf. le commentaire sur l'ouvrage de M. de Voltaire (1774-1775), t. 3, p. 171.

so. Il est probable que
Boscovich ne connaissait
l'usage de Locke que par
Condillac.

Dans les sciences morales, une vérité de sentiment, développée par une logique naturelle, donne la raison pour résultat ou une série de vérités qui perfectionnent la société, la législation, qui prescrivent des règles de conduite : c'est ainsi que sont nés les *Dialogues* de Platon, le *Contrat social*, le *Libre de l'Entendement* ¹⁰.

Dans les sciences morales, une vérité de logique, développée par une logique même saine, produit une série de résultats qui ordinairement ne sont que des sophismes et des erreurs. Cela explique comment, avec une bonne logique, le scolastique a créé la théologie, chaque des préjugés et des erreurs de tout genre.

Il existe une logique universelle, commune à toutes les nations, à tous les siècles.

La raison est une comme la Vérité, comme le sentiment naturel. Il ne faut pas la confondre avec le préjugé ou le sophisme. Chaque nation, chaque siècle, chaque passion a les siens; parce que chaque siècle, chaque nation s'éloigne ou s'approche plus du sentiment naturel, selon que celui-ci est plus ou moins perverti. Quant aux passions, la logique en est toute toujours la même, mais les objets de la comparaison qui en sont les éléments sont affaiblis : dès lors le résultat est fautif.

La raison est comme un contrat. Si la violence s'en mêle, vous ne tenez rien. La passion violente veut ce qu'elle veut; la ruse se sauve, le préjugé arrive; les erreurs, les manques de toute espèce s'ensuivent.

Lorsqu'on dit qu'un homme a la judiciaire fautive, ce n'est pas qu'on entende qu'il ait la logique fautive; mais seulement qu'il est dans le cas de l'homme passionné, soit par le défaut de pénétration, d'observation ou de réflexion.

La perfection, faculté exclusive à l'homme, est l'origine des arts et sciences. Le peuple chasseur, par la perfection, crée l'art de la chasse. L'ichtyophage obtient des péchés plus

abondantes; le rûnophage²¹ des racines plus succulentes avec moins de recherches. Le labourneur obtient avec moins de travail de plus riches moissons.

Par la perfection, les cabanes de l'homme deviennent plus saines, plus commodes; ses vêtements plus adaptés au climat, à sa position locale.

Par la perfection, les lois naissent, se modifient selon les besoins, les circonstances. Par la perfection, l'art vient défendre l'homme des éléments et de ses semblables. Par la perfection, il subjugué depuis le tigre du Caucase à l'aigle qui plane dans l'air, au mullin qui vole sur les rochers, il dompte l'Océan... Le feu, l'eau, l'air ne peuvent résister ni à son audace ni à son observation. Roi de la nature, il fait contribuer jusqu'au mouvement des étoiles à ses besoins, à ses fantaisies, à ses desirs; mais il est vaincu à son tour, il se prend dans ses propres filets, il devient esclave des besoins de ses semblables... Oui, mais alors il vit hébété, dégradé; oui, mais alors il n'a plus de l'homme que la figure. Il en perd le courage, la fierté, les caractères les plus marqués... Cent mille Perses furent devant une poignée d'Athéniens; vingt mille succombent sous les coups de trois cents Spartiates et leur empire entier, que le soleil étonné a peine à parcourir, est bravé par dix mille, renversé, subjugué, conquis par quarante mille... Vingt-un Corses battent huit cents Allemands; sept désarment cent Génois... Quinze cents Suisses confondent près de Mogerten l'orgueil ridicule de vingt mille Autrichiens; le champ de Neuffels en voit faire quinze mille devant quatre cents Génois²². Disons-le avec fierté: l'homme esclave est à peine l'ombre de l'homme libre.

La raison est nécessitée par le sentiment dont elle est la règle. Le sentiment est chaud, vil, précipité. Se marie-t-il à l'imagination déréglée? les malheurs viennent de tous côtés fondre sur l'homme; au contraire, se modifie-

21 *Stis rûnophaga qui egreduntur deus le collis d'Argonne que d'elles couvrent l'Europe en vert, à Amougis (Nivernais et Bourg, ne 20, p. 164)*

22 *Discours rapporté des deux côtés lors de la lecture du Voyage en Suisse de Goussier.*

t-il, se mesure-t-il avec la raison? la douce félicité, le vrai bonheur gît constamment à son chevet.

Deux le calme des passions le raison se forme la tempête arrive-t-elle? l'homme se ressourciant des résultats, des principes dont il s'est égaré, et il se modère, et il se guide. Il aurait succombé à jamais, il se serait égaré pour longtemps; la raison l'a soutenu, sinon entièrement, toutefois jusqu'à un certain point.

Tout est possible aux yeux du sentiment; de là ces fantômes que l'imagination accrot à l'infini, que la raison seule peut faire évanouir. Ce qui a été est ce qui sera aux yeux de celle-ci. Ce qui est, est ce qu'elle conçoit possible.

L'homme ne doit se livrer à l'impulsion des sens qu'autant qu'il le faut pour sa conservation animale. Par le sentiment, il goûte les vrais plaisirs. La raison non seulement lui en assure la durée, mais encore lui en procure d'autres vifs pour mériter une place distinguée dans le répertoire de ses goûts.

Toutes les jouissances d'observation sont celles de la raison. Par celles-ci, l'homme perfectionne. Un acte de perfection est un acte de puissance; dès lors, le sentiment de son excellence le frappe agréablement, il en jouit. Le laboureur, l'ichtyophage, le chrysophage, le chasseur, le mathématicien, le moraliste, le publiciste éprouvent des jouissances de cette nature, dans des modulations différentes cependant.

C'est par la raison que l'on prévoit et conseille; c'est par la raison que la vieillesse guide les autres dans les sentiers de la vie; c'est par elle que la vieillesse jouit du sentiment de son utilité. C'est par la raison que l'homme vertueux se persuade de l'excellence de son état. La raison nous trace nos devoirs; la raison modifie même le sentiment de nos droits, la raison prévoit l'avenir en profitant du passé.

Si le sentiment fit naître la société, la raison

la maintient encore. Quand Brutus étouffe le sentiment paternel, quand Cédric, Décius, Winkelried⁴² se sacrifient, quand Socrate avale la ciguë, la raison avait en eux développé le sentiment naturel, elle avait agrandi leur âme. Aimer son pays est un sentiment des plus simples. L'aimer par-dessus toutes choses est l'amour du bien dans toute son énergie, c'est le plaisir de concourir à la félicité d'une nation entière. Lorsque Régulus retourne et périt à Carthage, avec-vous consulté les mouvements qui vous agitent? Rien n'est facile; l'admiration, la pitié, la haine vous bercent impérieusement. Tout gémit autour de lui; le monde étonné l'admire, lui seul est impassible; voilà la perfection de la raison. Le sentiment seul nous porte à la vertu; le sentiment exalté par la raison nous porte à l'héroïsme. Cette force indomptable, ce calme insubmersible qui anima Caton lorsqu'il jura après avoir été refusé de la prison, lorsqu'il lut aux portes de la mort, est la perfection de la sagesse.

Si le stoïcien dédaigne la mort, s'il apprécie la douleur, la surmenage, s'il la méprise même, c'est la force de la raison. S'il étouffe dans son cœur tous sentimens pour y donner cours seulement à ceux de la force et de la vertu, s'il ne donne rien aux sens, à l'imagination, au hasard, si tout est en lui le fruit de la philosophie et de son devoir, sa vie est le règne de la raison; c'est l'aigle qui plane dans l'empyrée, c'est le sommet sourcilieux du Caucase qui se perd dans les nues. Ce spectacle m'enlève, m'inspire le respect, l'étonnement; mais je ne me sens pas le courage d'y arriver. Le dois-je même? Cette perfection est un travail continu, n'est pas l'état naturel, n'est — Mais je m'arrête, la plume me tombe des mains, la vénération m'impose silence. Caton était stoïcien, Brutus était stoïcien, Thraséas était stoïcien. Ombres des plus grands des humains, à qui tout art de la vertu ne peut penser qu'avec un religieux

42 Winkelried mélange avec des exemples pris à des peuples différents.

enthousiasme, votre vie fut la perfection du sage et du patriote. Dans un temps où les hommes corrompus étaient livrés au vice, la République ébranlée aux factieux et aux tyrans, votre morale seule vous soutint et vous bravâtes le vice, les tyrans et les hommes.

Les peuples corrompus ont le sentiment naturel perverti par le besoin et le mal de cœur ou par les écarts de l'imagination effrénée. La superstition est souvent leur maladie. L'enthousiasme est une commotion violente dans certains gens. L'enthousiasme est le délire de la raison, comme la superstition est la dépravation du sentiment.

Il faut commencer par établir le sentiment naturel; car, s'il est perverti, la raison devient un faulx compas; mais, que dis-je, la raison? elle n'est plus, elle se transforme. Le préjugé, le sophisme la remplacent et l'homme s'égaré sans retour.

Avec le sentiment naturel et une logique saine, la raison pure et chaste sort de la cervelle de l'homme comme jadis Minerve de celle du père des dieux: le sentiment naturel suppose dans toute sa force, il ne s'agit plus que d'aider à développer la logique, il ne s'agit plus que de la fortifier, de manière qu'elle ne puisse pas lui faire illusion et l'égarer dans ses combinaisons. Pour préliminaire indispensable, vous enseignerez tout le fatras de l'argument pour ne laisser subsister que la marche de l'analyse.

Pour accélérer et fortifier la logique, agissez comme pour apprendre à marcher à l'enfant; faites-lui voir une science où tout se résout par la logique, où tout soit elle: les sciences mathématiques. Il n'est point d'autre cours de logique.

Le peuple doit-il donc apprendre les mathématiques? Cela serait-il donc si absurde? Ne lui faites-vous pas apprendre un catéchisme? Eh bien, si, à la place, l'on substituait un petit cours de géométrie, cela serait-il donc imper-

tinable ou moins utile? Que f'arriverais à voir des jeunes gens auxquels l'on enseignerait quelques propositions d'Euclide! Leur logique s'assourcit et la raison avec elle — mais je ne vous ai pas dit cela, je n'ai pas prétendu que l'on transformât en écoles les cabanes du berger ou du laboureur; je ne crois pas la science indispensable à l'homme et, certes, je ne pense pas que sans Euclide l'on ne puisse être heureux.

Le laboureur doit apprendre son art à son fils. L'art du labour consiste en beaucoup de faits et en quelques raisonnements; voilà une science mathématique. Tous les arts utiles vous en offrent autant et tous les artisans apprennent une science mathématique dans leur apprentissage.

Quant à la classe qui se destine spécialement à gouverner ou à guider les autres dans le sentier de la vérité, elle doit cultiver plus spécialement sa logique. Un bon cours de géométrie et d'algèbre remplira parfaitement son but. L'histoire, cette base des sciences morales, ce flambeau de la vérité, cette destructrice des préjugés, ne devra pas non plus être oubliée. Avec ces deux sciences, toutes les vérités politiques se découvriront à ses yeux : il sera à même de concourir puissamment à la prospérité de la chose publique.

Le travail des champs ou de l'atelier calme l'imagination langoureuse. L'heureux habitant des champs ne connaît pas cette inquiétude qui dévore l'oisif. Si peu que sa raison soit formée, elle suffit pour le guider, pour tempérer l'impulsion de son sentiment ou contenir l'écart de son imagination. Celui, au contraire, qui divague dans l'oisiveté doit avoir une raison plus formée, plus puissante. Le torrent est plus fort : les digues doivent l'être. L'observation lui est plus nécessaire; il a besoin de toute l'énergie de la raison. Sent-il le feu du génie circuler dans ses veines? Infortuné, je le plains, il sera l'admiration et l'envie de ses

semblables et le plus misérable de tous. L'équilibre est rompu : il vivra malheureux... Ah! le feu du génie!... mais, ne nous alarmons pas, il est si rare! Que d'années qui s'écoulaient sans que la nature en produisît! Les hommes de génie sont des météores destinés à brüler pour éclairer leur siècle.

Puisque l'homme ne goûte de bonheur que dans une vie conforme à son organisation, puisque, par son organisation intellectuelle, la raison est la règle de ses actions, puisque la contrainte le déprave, l'asservit, l'on ne doit donc jamais forcer personne à adopter des idées qui ne seraient pas senties.

Liberté de penser entière et absolue, liberté de parler et d'écrire en ce qui ne blesse pas l'ordre social est donc le fondement de la moralité, de la liberté et du bonheur individuel. Le droit naturel ne doit donc être borné que par une loi précise et cette loi ne peut prohiber que les actions directement contraires à la société. S'il en était autrement, l'ordre social serait une calamité, un intolérable esclavage.

La raison cède la partie de ses droits qu'elle ne pourrait conserver qu'avec son indépendance; mais elle la cède à la raison générale; la loi doit donc en être l'expression et ne peut concerner que les objets généraux. C'est un acquiescement de la raison individuelle à la raison générale sur des objets qui intéressent tous les citoyens.

Sans liberté, il n'est ni énergie, ni vertu, ni force dans les nations. Sans énergie, sans vertu, sans force, il n'est ni sentiment ni raison naturelle! Il n'est point de bonheur. L'esclave qui tremble à la vue de son oppresseur, qui ne consulte que propriété, de loi, de justice, que le fantaisie, le caprice, l'intérêt du puissant, n'a de sentiment que celui de ses maux, n'a de raison que celle de ses tyrans, il devient lâche, bas, superbe, petit. Toi à qui tout rend hommage, dont l'industrie a vu tout s'appro-

prier, tout soumettre, comment as-tu pu souffrir d'appartenir à quelqu'un, de devenir la propriété de quelqu'un? Comment as-tu pu souffrir que l'on te vendît, que l'on t'achetât? Comment peux-tu souffrir que l'on te vende, que l'on t'achète encore? Les rois te trafiquent, te trafiquent encore au gré de leurs passions, de leurs basses intrigues; les seigneurs, au gré de leur insatiable avidité. Comment as-tu pu, comment peux-tu encore te laisser ravaler au nez du bœuf et du cheval?... au nègre? Tu as moins de force et de vitesse, tu es plus délicat et plus difficile. Esclave, tu n'as plus ni raison ni sentiment... As-tu un maître? il t'estime moins que les animaux de son écurie... Homme, tu as été esclave et tu ne peux résoudre à vivre?... Eh! la mort n'est-elle pas un état de l'âme, l'esclavage n'en est-il pas la dissolution? Réveille-toi : il est temps ou jamais. Le coup a chuté, le signal est donné; de tes chaînes large le fer vengeur, il te restituera à toi-même, au bonheur, à la patrie... Le peux-tu faire sans crime?... Plainte perpétuelle! Il n'est ni devoir ni loi où il n'est point de liberté. Où il n'est point de liberté, les hommes peuvent s'aggraver respectivement, peuvent égarer leurs tyrans, leurs prétendus magistrats. L'homme enchaîné rentre dans l'anarchie de l'égoïsme, de l'intérêt personnel. Où l'association n'a pas le bonheur de tous pour principe, elle est nulle, et tout homme devient magistrat. Où la loi n'est pas la raison générale, la raison individuelle rentre dans son indépendance pour jouir de tous ses droits. Ne crains pas les débaucheries de la superstition, sois sûr que l'homme libre est seul digne du Créateur... Tous les tyrans seront aux Enfers sans doute, mais leurs esclaves y seront aussi; car, après le crime d'opprimer une nation, celui de le souffrir est le plus énorme.

Que ces principes soient sans cesse répétés à l'homme—Résister à l'oppression est son plus beau droit, celui que les tyrans redoutent le

plus : aussi en ont-ils été alarmés dans tous les temps. Ils seraient parvenus à l'effacer entièrement s'il n'était aussi inhérent à sa nature, si le Créateur ne l'avait, par le sentiment, gravé en caractères éternels ; et, après des siècles, le Français, abreuvé par les rois et leurs ministres, les nobles et leurs préjugés, les prêtres et leurs impostures, s'est tout à coup réveillé et a tracé les droits de l'homme. Qu'ils servent de règle au législateur. Alors l'on verra moins de méchants, parce qu'il y aura des heureux. L'influence des hommes les uns sur la morale, sur les passions individuelles, est incalculable et la morale, les modifications des passions déterminent le bonheur.

S'il est une constitution, une liberté politique, il est aussi une constitution et une liberté animale ; il est aussi une constitution et une liberté morale.

Par la constitution animale, les mains touchent, les yeux voient, les pieds marchent, la bouche parle.

Par la constitution morale, le sentiment jouit de tout le développement dont il est susceptible. L'homme s'identifie à la femme, se retrance dans ses enfants, s'épanche à l'amitié, jouit de la nature, vit de la vie de son pays, du bonheur des siens. Par la constitution morale, le raison modifie la chaleur du sentiment, lui en assure la durée, l'éclaire, contient l'imagination, spécifie à l'homme sa conduite externe. Par la constitution morale, il perfectionne ; il jouit de la perfection. Il conseille, il prévoit, il jouit de son utilité, de sa prévoyance. Veille les lois de la constitution ou organisation humaine. En joint-on, l'on vit heureux.

Qu'est-ce que la liberté politique ? C'est n'obéir qu'à la loi de la constitution.

Qu'est-ce que la liberté animale ? C'est n'obéir qu'à la loi de la constitution animale.

Qu'est-ce que la liberté morale ? C'est n'obéir qu'à la loi de la constitution morale.

Tout ce qui nous ébranle fortement, détraque

les nerfs, l'estomac, épuise le sang. La chasteté et le libertinage, le jeûne et le débauche, le repos absolu et le labeur excessif, les travaux du cabinet et ceux du guerrier, sont également innaturs, sont également destructifs de notre constitution, dès lors de la liberté animale.

Quant à la liberté morale, ses principaux ennemis se réduisent à deux : les manœuvres des politiques, la domination du puissant et de l'usurpateur. Nous en avons parlé pour résumer que la nature répugne moins à la mort qu'à l'enclavement, parce que celui-ci est la dissolution, pis, la souffrance de l'âme, tandis que la mort en est la transfiguration.

Le second ennemi de la liberté morale, et dès lors du bonheur de l'homme, ne s'en détache plus dès qu'il l'a subjugué. Il traverse les mers, grince les rochers avec lui; dans le sein des villes, des campagnes, sur quelque point de la terre qu'il aille, la passion violente qui l'a maîtrisé le suit.

L'ambition, la cupidité des richesses, l'amour ou toute autre passion s'empare-t-elle de l'homme, elle porte le coup de mort au repos, au moins pour un temps, au bonheur.

La passion violente déränge l'économie de la constitution animale : tous les organes sont troublés dans leurs fonctions; ils sont dans l'anarchie. Sous ce point de vue, elle est destructive de la liberté animale.

La passion violente antécipit le sentiment à la fois doux et sublime de l'existence, de l'amitié, de la reconnaissance, du tendre respect. La nature n'a plus d'attouls : l'éoume épuisé de l'effervescence le voile à ses yeux. La passion violente veut ce qu'elle veut. Elle ne souffre point de contraste. Le raison disparaît, le préjugé arrive et l'homme y est livré sans défense. Elle n'est pas contente encore : elle appelle à son secours l'imagination déréglée qui, libre et joyeuse de l'humiliation de son ennemie, la ruse, vient s'emparer de sa vic-

12 Beauparis reprend au son. Dialogue sur l'amour

Une pour la tourmenter par tous genres de maux.

Le bonheur est donc incompatible avec une passion violente, puisque celle-ci est destructive de l'économie animale, du sentiment et de la raison naturelle.

Voyez ce jeune adolescent livré à l'amour ; il s'agite, il gémit, il pleure ²⁴. Un feu dévorant circule dans ses veines, rien ne peut le tranquilliser. Que veut-il? Qu'a-t-il? Que désire-t-il? Tantôt il frémit, il hurle comme le lion d'Afrique; tantôt il chante avec la mélodie du cygne ou la tendresse de la colombe... Il se crée des monstres pour les combattre et en être tourmenté. Le monde est réduit pour lui à un seul appartement, l'opinion à une seule bouche, le bonheur à une seule fantaisie. La morale, la vertu, la société, la nature, la patrie, un père et une mère jusqu'ici chéris, tout lui devient étranger, tout lui devient insupportable; car il n'est ni morale, ni vertu, ni société, ni parents sans des devoirs à remplir, et, des devoirs, il ne sent que ceux de sa passion; il a des plaisirs et des peines sans doute; mais se compensent-ils? Ce n'est pas la notre question. Jouit-il du sentiment naturel?.. Non... Jouit-il de la raison? Il ne connaît que les préjugés de la passion; cela étant, aurait-il accumulé tous les plaisirs imaginables, il ne serait pas heureux, ne vivrait pas conformément à son organisation, ne jouissant pas de la liberté ni animale ni morale.

L'adolescence est-elle passée? Ce même jeune homme a-t-il atteint l'âge vieil et l'ambition se l'est-elle anéantie? — L'ambition au teint pâle, aux yeux égarés, à la démarche précipitée, aux mouvements irréguliers, au rire sardonique? les crimes ne lui sont plus que des jeux, la calade ne lui est plus qu'un moyen, le mensonge, la calomnie, la médisance un argument, une figure d'élocution. Arrive-t-il enfin au timon des affaires? l'hommage des peuples le fatigue. Mais il peut faire le bien.

Est-il rien de plus consolant pour la raison que de pouvoir dire : je viens d'assurer le bonheur de cent familles, je me suis agité, mais l'État en ira mieux; mes concitoyens vivent tranquilles par mes inquiétudes, sont heureux par mes perplexités, gais par mes chagrins... Oui, mais vous ne faites pas attention que c'est ainsi que raisonnait Fabricius, Cincinnatus, Catinat — et Fabricius, Cincinnatus et Catinat n'étaient pas ambitieux. Celui qui ne désire de parvenir qu'impulsé par le pur sentiment de contribuer à la félicité publique est l'homme vertueux qui se sent du courage, de la fermeté, des talents. Il maîtrise l'ambition au lieu d'en être maître et, dès lors, il pourra jouir du sentiment et de la raison : il jouit toujours de la liberté morale.

Mais l'ambition, ce désir immédiat de contenter l'orgueil ou l'intempérance, qui n'est jamais satisfait, qui mena Alexandre de Thèbes en Perse, du Granique à Issus, d'Issus à Arbelle, de là dans l'Inde; l'ambition qui lui fait conquérir et ravager le monde pour ne pas le satisfaire; le même feu-l'ambition; dans son délire, il ne sait plus quel cœur lui donne; il s'agite, il s'égare — Alexandre... se croit un dieu; il se croit fils de Jupiter, il veut le faire croire aux autres. L'ambition qui conduit le négociant à la fortune, de là au Contrôle général sans le contenter par la première place des finances; l'ambition qui mena Cromwell, comme il menait l'Angleterre, mais pour le tourmenter par tous les poignards des fautes; l'ambition qui renverse les États, les fortunes particulières, qui se nourrit de sang et de crimes; l'ambition qui inspira Charles Quint, Philippe II, Louis XIV, est, comme toutes les passions désordonnées, un délire violent et irrésistible qui ne cesse qu'avec la vie — comme un incendie, favorisé par le bois inflammable, ne finit qu'après avoir tout consumé. Richelieu, né dans la médiocrité, arrive après des fatigues

et des tourments infinis à être roi sous le nom de ministre. Il va jouer sans doute de son dévotion, il vivra tranquille. Que lui reste-t-il à désirer?... Mais il n'est pas cardinal! Il obtient le chapeau; mais il est dans le royaume un Cornillon! Il devient poète et ses flatteurs, comme l'on s'en doute, le placent au premier rang. Pour le coup, que peut-il convoiter?... La même folie qui altère la cervelle d'Alexandre, produite par la même cause, s'empare de Richelieu. Il veut être un autre Bacchus, il veut être cru saint : il meurt dans cette espérance et son dernier soupir est un acte d'imposture, mais qu'il se flatte de voir le conduire à son but.

L'envie des richesses, l'avarice vorace sont-elles plus raisonnables? Produisent-elles des plaisirs plus réels? Voyez ce négociant millionnaire, la mer est couverte par ses vaisseaux : eh bien! il se donne encore plus de mouvement. Il expose sa vie aux ouragans, aux saisons, aux tempêtes. Vous le prendriez pour un adolescent... Voyez l'avare vorace (il entasse or sur or; il projette peut-être quelque grande entreprise; il a envie d'une place honorifique; ou un établissement utile immortalisera son nom en le faisant appeler le père des pauvres? Eh non! il ne projette que d'accroître encore son trésor.

L'amour ne sait ce qu'il veut et brûle tant qu'il dure. L'ambition n'est jamais contente, même au faite des grandeurs. Pour l'avare, enrichissez les mines du Pérou dans ses coffres, vous n'aurez pas le plaisir de le satisfaire.

Toutes les passions violentes sont insatiables : c'est l'imagination qui embrase le sang; celui-ci irrite les fibres, produit l'inquiétude. Observez les grandes passions, vous y verrez les mêmes symptômes.

Animal que la nature a distingué par la raison de toutes ses autres productions, tu es le plus versatile, le plus inconséquent, le plus victime. Veux-tu vivre selon le but de ta créa-

tion; eh bien! ne t'abandonne jamais au torrent des passions violentes : tu le peux, tu es ton maître, mais, si tu n'y prends garde, tu finis par être maîtrisé. La passion est comme le Danube : l'enfant de Donauschingen¹⁵ le détourne dans ses jeux; mais quelques lieues plus bas il inonde les provinces, renverse les villes... D'aussi loin que le pilote aperçoit le torнадо épouvantable de Guinée ou le gouffre d'Europe, il se détourne, il est maître de manœuvrer à sa fantaisie; mais se confie-t-il en son habileté? se néglige-t-il un moment? il perd par son imprudence son bâtiment et la vie. Hommes! voilà votre histoire : maîtrisez vos passions dès leur origine, ou vous en serez maîtrisés; à cela point de milieu.

Les tempêtes de l'océan sont à préférer à sa stagnation qui en rendrait les vapeurs mortelles. Les passions sont préférables à la stupidité absolue, au libertinage avilissant. Encore mieux vaut-il être enthousiaste, passionné qu'insensible. Sans doute on doit préférer le délire du sentiment à son assoupissement, à sa mort.

Savez-vous d'où viennent les passions désordonnées? De la privation des jouissances naturelles. Privé des jouissances naturelles, le feu du sentiment n'a point de cours : il fermente, il produit la passion, et l'imagination, vraie boîte de Pandore, réceptacle de tous les vices, vient dérégler tous ses appétits; de même que, par le défaut d'exercice, les humeurs se réunissent, le sang s'embarrasse par son appauvrissement; la fièvre et les convulsions du délire en sont la suite inévitable.

Voyez l'inquiétude du riche : des palais, des campagnes, le culte qui l'entoure ne peuvent l'arracher au malaise, à l'insouciance, à l'insatisfaction; il devient ambitieux pour se dire bientôt : j'ai cherché le bonheur et n'ai trouvé que la gloire. Il change de route. Il espère cette fois le trouver, ce bonheur, dans le sein de l'amour. L'infortuné cherche le sentiment et n'en trouve jamais que le délire. Après

¹⁵ Bataille de la prise de Furstenberg. Le général maréchal de Saxe en fit un tour de force.

quelques épreuves aussi infructueuses, il ne croit plus au bonheur et meurt avec cette cruelle idée dans le cœur.

Aujourd'hui les trois quarts des hommes arrivent, par les mêmes épreuves, aux mêmes résultats. Aveugles! Vivez conformément à votre nature; sentez et raisonnez selon le sentiment et la raison naturelle et vous serez heureux.

Nous avons vu l'homme de la nature naître au milieu des champs; nous avons été témoins des perplexités de son jeune cœur sur les injustices de la propriété. Nous avons vu son père, ce respectable vieillard, calmer ses inquiétudes, en lui dévoilant l'état de sa fortune et l'insuffisance, même le danger des richesses. Travaillant dans son champ, logé dans sa cabane, nourri par ses moissons, il ne tarda pas à avoir un fils. Son existence fut triplée, son travail en devint plus doux. Que de sentiments partagent le cœur de cet homme heureux! Son père, sa femme, son enfant, la nature entière sont les objets de son affection et de son sentiment. Sans peine, le bonheur serait moins utile. Son père meurt. Une compagne douce et fidèle, des enfants innocents lui font sentir qu'il n'a pas tout perdu. Il modère ses transports : il élève à son père un monument aussi simple que lui; et, lorsque son âme est accessible à la douleur ou à l'appétit déréglé, il court près de ces cendres vénérables reprendre le goût du devoir et de la simplicité. Ainsi s'écoulaient les jours, dans le sein de ses travaux domestiques, de ses amis; les jours sont trop courts pour lui comme les saisons trop rapides. Les gloires de la vieillesse insensiblement s'approchent : il vit de la vie pauvre, il vit dans ses enfants. Mais sa, pour prix de sa vie réglée, il peut voir ses petits-fils, il hérite ce jour et n'attend plus que le moment de mourir.

C'est environné des objets de son affection qu'il rend le dernier soupir! « Mes enfants,

leur dit-il, j'ai adoré Dieu, car j'ai vécu heureux et je prépare votre bonheur. Faire son bonheur, concourir à celui des hommes est le seul culte digne de l'Éternel... Vivez donc heureux pour votre intérêt et pour plaire au créateur de ce vaste univers. Ne vous laissez jamais séduire par la cupidité, ni par la passion violente, pour être à même de sentir et de raisonner... Mes enfants, le corps est mortel; il dépérit incroyablement; et le moment de la mort est son entière dissolution. L'âme se continue; acquiert toujours et les années ne font que la perfectionner, ne font que d'en accroître l'empire... L'âme est immortelle : cette idée me console, me rend la mort douce, désirable même... oui, désirable... Ah! mes amis, il arrive un temps où la vie n'est plus qu'un fardeau; c'est le temps où tout annonce qu'il faut mourir... Nos sens ne me retraçaient plus que cette image et ne m'affectaient plus que par la douleur... J'ai vu périr les hommes mes contemporains... L'amour, l'ambition, les liaisons de l'ambition, tout est mort depuis longtemps. Les choses seules me retraçaient ces doux tourmens, et encore! les choses n'ont-elles pas changé? Notre cabinet même, n'a-t-elle pas, par sa chute, annoncé le moment du départ? Ne me plaignez donc pas, mes enfants, ne vous affligez pas : la mort est un état de l'âme, c'est un changement de maison : Y a-t-il là de quoi tant s'affliger? Mon père m'appelle du sein de l'autre vie : un jour, je vous appellerai à mon tour, vous appellerez vous-mêmes vos fils. Ainsi s'écoulent les siècles. Mais, quel que soit le lieu où mon âme s'élance, je serai au milieu de vous, n'en doutez pas; je le sens à ma tendresse... Je lirai dans vos cœurs. Que les sentimens qui y régneront soient toujours dignes de vous... Ah! mes amis, si la discorde venoit à vous désunir, souvenez-vous de votre père... Je vous porte tous dans mon âme, votre inimité la déchirerait... Je ne puis être avec vous que

par votre union... Placez mes cendres à côté de celles de mon père; et, lorsque vous aurez des différends, venez les décider sur notre tombe; souvenez-vous alors de ces dernières paroles, souvenez-vous que, depuis votre naissance, je ne visais plus que pour vous et ne fus plus flatté que de ce qui pouvait concourir à votre bonheur... Ah! si vous connaissiez toute la sollicitude de ces sentiments! Mais vous serez père à votre tour!... Mes enfants, continuez à vivre comme nous avons vécu ensemble. Que mon tombeau ne soit pas un lieu de tristesse; au contraire, mes amis, que la gaieté, que les doux plaisirs, que les innocents jeux soient célébrés autour de lui. Celui qui ne respire que pour votre félicité ne peut être que sensible au spectacle de vos plaisirs. Adieu, mes enfants, je sens que le moment arrive... Si jamais vous abandonnez ce séjour, ayez soin de transporter avec vous mes cendres et celles de mon père... Adieu, recevez ma bénédiction, qu'elle soit le palladium de votre union et de votre bonheur.»

Il détournait la tête, ouvrait les yeux, et son âme s'élevait.

Je n'ai consulté que l'utilité du voyage lorsque j'ai essayé de me frayer une route au travers d'une mer célèbre par ses naufrages. N'ai-je pas été plus heureux, n'ai-je pas atteint au but? Je n'en suis pas étonné; je n'ai vu dans mon chemin que des personnes qui s'étaient égarées. Les ai-je imités? Je suis sûr du moins que quelqu'un y aura réussi et je me trouve consolé d'accrottes, par ma lutte, le triomphe du vainqueur, certain que la médiocrité n'enlèvera pas une palme que votre réputation fera disputer avec chaleur.

LV.

Règlement pour la police et le service du bataillon des gardes nationales volontaires

En septembre 1791, Bonaparte retourne à Ajaccio pour assister aux élections qui doivent se dérouler à Corte et soutenir — vainement — la candidature de son frère Joseph. Un décret du 12 août 1791 avait ordonné en Corse la levée de quatre bataillons de gardes nationales. Bonaparte brigua avec succès un grade d'adjudant-major. C'est à cette occasion qu'il rédigea un règlement pour la police et le service des bataillons de gardes nationales volontaires. Sa nomination devait être remise en cause par la loi du 3 février 1792 qui décida que les officiers de toutes les armes employés dans des bataillons de volontaires devaient rejoindre leurs corps au plus tard le 1^{er} avril (cf. Mistral, Napoléon d'Ajaccio, chapitre III : « L'élection de Napoléon à la lieutenance colonelle des gardes nationales de Corte », d'après des documents locaux inédits).

L'adjudant-major doit avoir chez lui le contrôle de toutes les compagnies, le tableau des officiers et sous-officiers par rang de grade et par rang de service, afin qu'il soit toujours à même de commander le service ordinaire et extraordinaire chacun à son tour.

L'adjudant-major doit se trouver à la parade tous les jours à midi, faire l'inspection de la garde, la faire défilér, pour aller relever la vieille garde.

Immédiatement après que la garde est montée, les sergents ou les caporaux de service dans les différentes compagnies doivent se placer en rond et l'adjudant-major doit commander le service. Les officiers qu'il commande alors pour quelque service sont avertis par le sous-officier de la compagnie qui se trouve de semaine.

Les devoirs d'un adjudant-major exigent de l'activité et [de l'ordre] : un homme tout entier à son service. C'est sur lui que repose tout le commandement du bataillon. Après la parade il doit rendre compte de tout ce qui se sera passé et de la position des choses au commandant du bataillon.

Capitaine

Le capitaine a la police immédiate de la compagnie. Il doit veiller à la distribution de



prêt, à ce qu'aucun soldat ne s'absente sans permission. Lui-même ne peut pas lui accorder [. . . , pour plus de deux. . .] sans l'ordre de celui qui commande le bataillon.

Il y aura tous les jours un capitaine de service. Ses fonctions seront de se trouver à midi à l'appel du bataillon, de recevoir les appels des différentes compagnies, de faire partir ceux qui seraient manqués à l'appel, de rendre compte de tout au commandant du bataillon. Le soir, à la retraite, il parcourt les différents quartiers pour voir si tout le monde est tranquille et recevoir également l'appel des sergents-majors. Il désignera au sergent de garde et aux sergents de semaine le lieu où il se tiendra le jour pour que l'on puisse l'y trouver en cas de besoin.

Lieutenant

Les lieutenants doivent surveiller l'instruction de leur peloton. Il y aura tous les jours un lieutenant de garde pour la police du quartier principal avec un homme par compagnie, un sergent et un caporal. Tous les jours, à 9 heures, le lieutenant de garde doit envoyer, par un des caporaux, au commandant de bataillon, les nouveautés de son poste.

Sergent-major

C'est principalement le sergent-major qui doit suivre la comptabilité de la compagnie. Tous les jours de prêt, il doit faire le prêt de sa compagnie à l'effectif, le faire signer par le commandant de la compagnie, puis le porter chez le trésorier quartier-maître. Le sergent-major doit tenir sur un livret note des mouvements de la compagnie et, tous les jours, en faire part à l'adjutant-major et tous les huit jours au commissaire des guerres.

Il y aura, tous les jours, un sergent-major de semaine qui fera la feuille de situation des mouvements du bataillon et remettra à midi

une copie au trésorier quartier-maître et une copie au commandant du bataillon. Ce sergent-major de semaine ne pourra sortir du quartier.

Tous les jours, à 9 heures, les sergents-majors se trouveront à l'ordre chez un des lieutenants-colonels. Là, ils feront les demandes pour les permissions de congé et les réclamations de la compagnie. Après l'ordre, ils rendront compte à leur capitaine des ordres qui auraient été donnés. Les sergents-majors feront l'appel de leur compagnie à midi et le soir, et en rendront compte au capitaine de semaine.

Sergent et caporal

Il y aura, par chaque compagnie, un sergent et un caporal de semaine qui devra se trouver au quartier du séminaire et y rester. Tous les jours, à midi, il prendra l'ordre de l'adjudant-major et commandera les officiers de la compagnie qui seraient commandés de service et avertira son sergent-major que tout d'hommes de la compagnie sont commandés pour telle heure.

Il y aura un sergent de garde; il y aura un caporal de planton chez le commandant du bataillon qui sera changé toutes les vingt-quatre heures.

Volontaires

Il y aura tous les jours un volontaire par compagnie de garde et un volontaire, par appel, de piquet, qui devra se trouver à une heure et demeurer au quartier de semaine. Les hommes commandés pour le piquet rentreront la nuit dans leurs quartiers respectifs. Les volontaires se trouveront à l'appel à midi au séminaire et le soir dans leur quartier. Ils devront rentrer à la retraite comme les soldats du régiment.

Un volontaire ne peut sortir avec armes. Il leur est défendu de porter stylet et pistolets. Il leur est recommandé de l'obéissance à leurs supérieurs.

LVI,
Mémoire justificatif
du
bataillon des volontaires
sur l'émeute
du mois d'avril

En Corse, la tension croît entre partisans de Bonaparte et patriotes. Le 8 avril 1793, jour de Pâques, une dispute débute à Ajaccio entre volontaires de Bonaparte et habitants de la ville ; elle dégénère en combat de rue. Un des compagnons de Bonaparte, le lieutenant de Riccio-Serra, est tué à ses côtés. Le 9 avril, Bonaparte essaie vainement de s'emparer de la maison Bonicelli, l'une des plus fortes d'Ajaccio. Le 11, il tente de débaucher les soldats du 42^e Français qui restent neutres entre les deux camps. La situation évolue défavorablement pour Bonaparte qui se trouve pris entre les partisans de Paoli et les Français. Il juge prudent de se rendre à Paris pour s'y faire entendre. Auparavant, il communique au directoire du département un mémoire justificatif du bataillon des volontaires sur l'émeute du mois d'avril. Ce mémoire est reproduit d'après Nassau (Mémoires sur l'enfance et la jeunesse de Napoléon, p. 214)

Les méchants ont un cœur pour nourrir les mauvais sentimens, un esprit pour mal penser, une langue pour mal parler et des bras pour mal agir : ils ont souvent plus de vigueur dans les facultés intellectuelles et plus de force dans les nerfs que le juste; mais celui-ci a pour lui le sentiment du bien qui lui trace une invariable ligne de conduite et donne à son tact et à toutes ses facultés une extension bienfaisante qui déconcerte les trames les plus adroitement tissées, les calculs les plus probables et les plus aveuglément accrédités.

C'est parce qu'ils étaient pleins de ces vérités, messieurs, que les officiers du bataillon national volontaire d'Ajaccio et Tallano ont négligé de vous exposer les événemens qui se sont passés depuis huit jours, mais aujourd'hui, quoique animés par la même confiance, ils croient devoir à vous et à eux le récit simple et court des évènements de toute espèce qu'ils ont essayés, des assassinats les plus atroces qui ont été commis par suite d'un aveugle prémeditation de longue main par les malintentionnés. Vous y verrez la conduite qu'ils ont tenue; vous louerez leur modération; vos cœurs s'ouvrirent à des sentimens de pitié, et le cri de la justice vous inspirera de punir les complices en sauvant la patrie.

1. C'est la célébration de la messe, le jour de Pâques, au couvent Sainte-Françoise, par des prêtres capucins qui avaient été nommés à Ajaccio (J. Bacci, *Revue d'Ajaccio*, p. 108).

Depuis longtemps, le peuple d'Ajaccio était travaillé de toutes les manières par les maïntennans; l'arme principale dont ils se servaient était la religion, arme redoutable et de tout temps funeste à la liberté des nations lorsqu'elle est maniée par des hommes qui ne comprennent pas l'éminente sainteté de leur caractère¹.

La municipalité, alarmée des progrès rapides que faisaient les perturbateurs, demanda au conseil du département, alors assemblé, que l'on mît à exécution la loi et que les capucins évacussent la ville; le conseil crut devoir demander l'avis du directeur du district et celui-ci opina pour que les capucins restassent.

Peu de temps après, le directeur du département, alarmé de la situation des esprits, autorisa le procureur général syndic qui devait se transporter à Ajaccio à réunir par anticipation les quatre compagnies des gardes nationaux du district de cette ville qui étaient déjà organisées. Le procureur général syndic se transporta à Ajaccio et crut nécessaire d'ordonner leur rassemblement.

Le 1^{er} avril, sans que les mécontents s'en doutassent, les quatre compagnies arrivèrent et prirent garnison dans la ville.

Les mécontents s'en alarmèrent à tel point que plusieurs s'embarquèrent pour se réfugier en Italie. Cette panique dura le temps nécessaire pour recevoir des encouragements des pays étrangers où l'on ne peut douter que ne fût le foyer principal du complot. L'on chercha d'abord s'il ne serait pas possible de gagner la garde nationale...; l'on vit que tout était inutile. L'on essaya alors de la rendre suspecte aux habitants de la ville; l'on eut recours à cet effet à deux grands moyens: le premier, ce fut de la discréditer. L'on entendait tous les jours des personnes de poids crier dans les places publiques que les paysans avaient insulté telle ou telle personne: tantôt c'était une femme, tantôt un enfant. Les perfides

savaient bien que le sentiment de l'innocence et de la faiblesse outragés étoit plus propre que toute autre cause à soulever les esprits. Plusieurs fois, croyant à la réalité de ces plaintes, les capitaines se donnèrent du mouvement pour découvrir les coupables.

La municipalité, touchée des démarches faites par les officiers, leur découvrit ce qui en étoit, en leur disant que tout ceci n'étoit que de la calomnie; que c'étoit un moyen d'intrigue pour discréditer les patriotes que les méchants craignoient.

Le second moyen dont on se servit fut de saisir toutes les occasions d'accroître cette espèce d'antipathie qui existe entre les habitants des villes et ceux de l'intérieur. L'on a entendu des personnes en place crier publiquement contre le séjour des paysans dans la ville. La municipalité, si elle veut faire son devoir, pourra non seulement témoigner de la vérité de ces faits, mais encore pourra dénoncer les personnes qui ont joué les principaux rôles dans toutes ces intrigues, puisque plusieurs fois elle a été sur le point de dresser procès-verbal contre les principaux acteurs.

Lorsque ces messieurs, par la nonchalance de la municipalité, eurent bien travaillé le peuple et pris leurs mesures, ils fixèrent au temps des fêtes de Pâques le moment de l'exécution. Ils furent encore portés à avancer cette époque par la crainte qu'ils eurent que l'évêque ne vint avec son clergé, ce qui auroit pu déconcerter leurs mesures.

Avant tout, ils imaginoient de faire prendre en suspicion le directoire du département. Ils firent une pétition pour qu'il fût fait une députation à Corte, afin que le département renvoyât les capucins à Ajaccio¹. M. Tartaroli et ses associés ne pouvoient pas ignorer qu'il n'étoit point au pouvoir du département de transgresser la loi, mais ce n'étoit que pour le faire presser lui-même à partir: l'on s'en expliquoit clairement dans la ville.

1. Il y avoit été nommé Off. Bartol, le directeur ordinaire de Napéto. p. 207.

3. Le député curé était au sujet de son peu de qualité (cf. le cas de Marquet, le Curé de Angoulême, député N, les troubles de Pâques à Angoulême).

Cette députation se fit et le voyage fut calculé de manière qu'ils devaient être ici le samedi au soir. Ils n'y furent pas par le retard qu'ils eurent à Corte.

Le jour de Pâques, pour la première fois, les prêtres inconstitutionnels déclaraient le schisme, se transportèrent au couvent de Saint-François où ils officèrent publiquement et parousialement.

La fermentation des esprits était alors à son comble. Ce pauvre peuple, déjà travaillé en tous sens, était tellement exaspéré qu'il était prêt à toutes les démarches et prompt à faire toutes les folies.

Le dimanche, plusieurs officiers reçurent des avis de se tenir sur leurs gardes, que l'on en voulait à leurs corps et, en général, aux patriotes. Ce n'est pas à des militaires à craindre la mort!... L'on ne fit que rire de ces conseils que l'on crut dictés par la pusillanimité.

Le lundi, seconde fête de Pâques, devait se faire une procession que la prudence de la municipalité retardait depuis quinze jours : le corps des officiers des gardes nationaux fut invité à s'y trouver, mais l'on chercha des prétextes pour qu'il ne s'y trouvât pas de gardes nationaux de piquet.

Le bruit courait, mais au bruit sourd et inattendu, que le jour de lundi l'on devait chasser les prêtres constitutionnels de la paroisse et massacrer les paysans.

Les chefs du bataillon s'étaient promis à eux-mêmes de prendre des précautions pour que rien de ces n'arrivât, lorsque dimanche, jour de Pâques, 8 avril, à cinq heures de l'après-midi, des citoyens prennent dispute entre eux et commencent à se battre à coups de stylet³. Les femmes courent en foule au quartier du séminaire en priant le garde nationale de venir mettre l'ordre. Le poste de police sort avec le lieutenant à la tête; il commence à séparer les femmes, puis à

engager les hommes à l'ordre et à la paix. Mais, à l'instant même, les personnes qui se battent depuis un quart d'heure sans se faire du mal s'unissent et se jettent sur la garde nationale pour lui arracher ses armes. Elles parviennent à désarmer trois soldats; le quatrième faisant résistance, on le perce de trois coups de stylet, au même moment, des coups de fusil partent de toutes les fenêtres contre la garde nationale avec le cri de ralliement : *Adieu à la berette*¹. Les gardes nationaux se sont que douze et ils cherchent à se réfugier au quartier où ils arrivent.

M. Quenza, lieutenant-colonel, qui s'y trouve, leur fait observer qu'il n'y a pas de gloire à acquiescer contre des citoyens et il a le pouvoir de les arrêter; acte de subordination unique quand on s'en souvient qu'il y avait déjà plus de deux cents volontaires réunis au quartier.

M. Bonaparte, lieutenant-colonel en second, se trouve dans la Grande-Rue. Il entend crier : *Adieu à la berette*, il court pour arriver; au quartier mais, en entendant les coups de fusil, il voit au corps de garde que le 42^e régiment occupe à la porte et enjoint à l'officier de garde de faire battre le général; celui-ci s'y refuse. D'autres personnes, dans la municipalité, proposent la même mesure. Celle-ci s'y refuse également. L'on avait cependant entendu plus de cinquante coups de fusil et les cris étaient unanimes : *Adieu à la parassé*².

Voyant qu'il n'y avait rien à espérer de ce côté, M. Bonaparte rallie autour de lui une douzaine d'officiers et prend le chemin du quartier. La compagnie de Peretti qui était logée dans une maison en ville se présente pour l'escorter; il la refuse et la fait rentrer, n'ayant pas besoin de l'aspect de la force lorsqu'il ne voulait employer que la persuasion, et ne pouvant pas s'imaginer que l'on pût être assez lâche et moze féroce pour attaquer des citoyens désarmés et amis.

1. *Adieu à la berette.*

2. *Adieu aux parassés.* Ces cris retentissent au lieu des citoyens sans les parassés.

8. Sur une église dévastée

9 Sur un capitaine et les autres officiers, et l'assaut, Le prisonnier de l'empire, t. II, p. 121.

8. Soldats de la garde

Arrivé près de la cathédrale, vis-à-vis la maison Ternani, il rencontre un homme avec deux fusils; c'étaient des mousquets que le capitaine Peretti reconnut appartenir à deux soldats de sa compagnie, ce qui lui fit appréhender la mort de ces deux hommes. Il s'était passé un grand quart d'heure depuis les premiers coups de fusil. A la fenêtre de la maison Ternani sont des demoiselles qui, tout en pleurs, font signe de ne pas avancer parce que la cathédrale est prise par les brigands.

Alors le capitaine Peretti et le lieutenant Prandl prennent chacun un mousquet de la main du citoyen porteur des deux armes, pour se défendre; un moment après, et à quatre pas plus loin, venant à démasquer la cathédrale, ils voient un jeune homme qui les met en joue. M. Bonaparte s'avance pour lui parler; cet homme sérieux paraît écouter la raison, retire son fusil; puis, voyant venir quatre ou cinq de ses camarades qui sortaient de la cathédrale pour le soutenir, il fait feu et tue le lieutenant Rocca della Serra. On entendit alors partout : *Addio alle berrette!* *Addio alle spallotte!* Les officiers sans armes se dispersent.

On refuse dans plusieurs maisons de les recevoir. Une heure après, le capitaine don Giacomo Peretti⁹ est assailli par une quarantaine d'hommes qui lui tirent des coups de fusil, mais il a le bonheur d'échapper à leur fureur.

Dans le même temps, d'autres se transportent à la demeure de M. Quenza et tirent trois coups de fusil contre les fenêtres, s'encourageant toujours par le cri de ralliement : *Addio alle berrette.*

Cinq *talaveri*⁸ sont désarmés par la foule. Un de Porta-Vecchio se voit environné. Six fusils le mettent en joue; il traverse une rue poursuivi par les balles et il arrive au quartier avec ses armes et sans aucun mal.

L'adjudant-major, assailli par vingt-cinq

ou trente hommes, se réfugia dans la maison Orto et, à l'abri de la fureur des brigands, il ne lui resta à craindre que pour les siens. De tous côtés, il n'entend que le bruit : *Addio alle spallotte.*

Le capitaine Giovanni Orsani se trouve dans la Grande-Rue; il entend le cri de guerre : *Addio alle berrette.* Trois personnes lui tirent trois coups de pistolet. Sans armes, il cherche son salut dans la fuite; arrivé dans la rue Cotarco, il ne lui reste d'autre ressource, pour se garantir des coups de stylet, que de s'attacher à une femme et de s'en servir comme de bouclier jusqu'à la maison de M. Cotarco où il se réfugia. A peine y est-il entré qu'il entend les cris redoublés. *Addio!* brûlons la maison.

Nous finissons le douloureux récit de cette journée. Chaque officier, chaque soldat eut une injure particulière. Lorsqu'on pense aux horreurs auxquelles se portèrent les brigands, l'on croirait que ce peuple, si doux par lui-même, n'était composé que d'anthropophages. Mais l'on sait que le fanatisme, la superstition amènent toujours des excès. Ils furent éreintés, les instigateurs de tant d'horreurs. Ils avaient vu le sang couler et c'était pour eux un garant que la discorde était enfin arrivée.

Le corps du lieutenant Rocca della Serra resta quatre heures sur le pavé, exposé aux insultes des brigands: un de ses parents de la ville se jeta dessus pour l'embrasser, le réchauffer... Rocca vivait encore; il put entendre les menaces que firent à son parent ceux qui venaient de l'assommer, en disant qu'ils le tueraient à son tour s'il ne se retirait sur-le-champ. Rocca della Serra ne mourut qu'une demi-heure après. Il eut le temps de se voir outrager et de périr de la mort la plus cruelle, sans consolation et environné d'anthropophages. Sa dernière pensée qui ne devait appartenir qu'à Dieu fut troublée par un sentiment

de crainte pour les siens. On l'entendit, d'une voix stridente, demander des nouvelles de ceux de son corps et de ses amis.

L'histoire de cette journée offre plusieurs faits importants. des hommes se battent à coups de stylet, ne se font pas de mal, la garde nationale accourt, ils se réunissent contre elle; de tous côtés, l'on tire contre les volontaires nationaux, on les poursuit jusqu'à leurs demeures pour les assassiner. Cet état d'insurrection dure trois heures et ni la municipalité qui était rassemblée, ni le juge de paix, ni le district ne se donnent aucun mouvement: ils ne font pas même lâcher la générale, pas même arborer le drapeau rouge, pas même sortir dans les rues!

Ignorant-ils donc, les magistrats, que leurs fonctions veulent du courage et que leur poste d'honneur, lorsque les citoyens se battent, est d'être au milieu des coups? Non, ils ne l'ignorent pas, puisque la municipalité s'est toujours montrée avec courage au milieu du danger... Pourquoi ne l'a-t-elle pas fait cette fois-ci? Parce que, de ses membres, les uns ont agi par crainte, les autres par complaisance.

La nuit arrivée, les magistrats de tous les corps qui étaient réunis déposent le fardeau des affaires publiques pour aller dormir. L'ont-ils fait par insouciance? Ils seraient alors bien coupables... Mais ne l'auraient-ils pas fait par mauvaise intention? Qui doit être responsable des événements? La liberté publique est violée, une conspiration s'est manifestée, des citoyens sont massacrés et les magistrats, faits pour veiller lorsque les citoyens dorment, vont dormir quand indistinctement tout le monde veille!

Les magistrats sont complices, ou, si l'on ne veut pas tirer cette induction de rigueur, il faudra dire que, voyant la situation désespérée des choses, chacun ayant par-devers soi des notions de la conspiration qui devait éclater, toutes les imaginations étaient effrayées, les

Ames étaient trop étroites pour s'élever au niveau des grandes affaires et chacun se cachait.

Quelle a été la conduite du bataillon? Deux hommes de garde sont sortis, parce qu'en les a sommés de le faire, en vertu de la loi des 26 et 27 juillet qui met la garde nationale soldée en état de réquisition contre les attentements, tout comme la gendarmerie. Ils sont poursuivis, massacrés de tous les côtés, et ils patientent et peltent obstinément à leurs chefs en attendant que les magistrats se mettent... Mais la soirée, la nuit, une partie de la matinée se passent, et l'on ne voit pas de magistrats et, sans munitions, ils restent exposés aux insultes et aux outrages.

Passons à la journée du lundi.

Après une nuit orageuse, la douleur dans le cœur, partagés entre les sentiments d'indignation, de vengeance et leur respect pour la loi, les gardes nationaux vont arriver huit heures du matin. Les chefs avaient été dans la nuit chez M. Maillard² lui demander de garantir leur bataillon des insultes qu'il pouvait essayer; ils lui avaient demandé un fort détachement pour garantir la garde nationale des attaques des brigands; car l'on ne doutait point que, d'après la résolution qu'ils avaient prise de se débarrasser de la garde nationale, ils se contenteraient à l'attaquer... Voyant que M. Maillard se refusait à cette mesure de nécessité, ils lui avaient demandé des munitions, lui promettant que l'on n'en ferait usage que dans le cas où l'on essaiât attaque; il ne voulut pas leur en donner. Ils lui avaient alors demandé de retirer la garde nationale dans la citadelle pour la garantir; il s'y était refusé également. Seulement il avait promis de s'employer pour amener la réunion de tous les corps que la peur ou la complicité tenait dispersés pour arrêter la conspiration et reprendre les brigands.

Dans la nuit, à la pointe du jour, il écrivit à tous les corps

2. François-Charles Maillard colonel du 67^e d'infanterie. Il mourut le 2 novembre 1793.

10. *Maison forte d'Agostin*

A huit heures, les gardes nationaux, dans la crainte d'être attaqués, mirent deux sentinelles d'observation dans la petite cour qui avoisine le séminaire et qui domine la rue de la Cathédrale.

A huit heures et demie, trois coups de fusil partirent d'une maison avoisinant le quartier, traversèrent une chambre du séminaire et allèrent casser deux bouteilles et se perdre dans une pailleuse. Ce fut le signal. — Les volontaires, qui s'étaient retenus jusqu'alors, ne purent plus comprimer leur indignation... Dans la nécessité de se défendre, abandonnés de tout le monde, ils coururent aux armes.

Le lieutenant Costa, de la compagnie Bonelli, passa derrière la ville et alla s'emparer du poste des capucins où était un détachement du 52^e régiment. Il se dirigea ensuite vers la tour dite Gouasse et la trouva occupée par sept ou huit citoyens qui, à son aspect, s'enfuirent et abandonnèrent le poste qu'ils paraissaient avoir gardé la nuit.

Toute la journée, l'on fit feu de part et d'autre. A une heure après-midi, voyant que les gardes nationaux s'étaient emparés des postes et s'y tenaient fermes, résolus à périr pour les conserver, la municipalité arbora le drapeau de paix et déclama partout que l'on eût à cesser les hostilités.

Cependant les coupables se promenaient publiquement dans la ville... La suspension dura peu. — Les brigands n'avaient aucun respect pour la municipalité et ne se reconnaissaient d'autre frein que leurs passions, ni d'autres conseils que ceux des conspirateurs; ils prétendaient que la garde nationale sortit de ses postes et évacua le séminaire.

Ils profitèrent du moment de la suspension d'armes pour s'emparer de la maison Bonelli¹⁸, y faire des creux et s'y fortifier... Les coups recommencèrent au faubourg. — A cinq ou six heures, on battit la générale et, dans le même temps, la municipalité reçut M. Mall-

lord de nous faire évacuer le séminaire et de nous ordonner de nous réfugier à Saint-François.

Cette proposition, si absurde dans les circonstances critiques où nous nous trouvions, n'était point faite du consentement de la même partie de la municipalité; elle était forcée, violente par les brigands. Plusieurs fois ils voulaient déposer le maire et le remplacer par M. Tataroli ou par M. Jean-Baptiste Bassocchi. Nous n'obtempérâmes pas à cette réquisition, parce qu'il était évident que la municipalité n'avait plus aucune autorité dans la ville puisqu'elle n'avait jamais pu obtenir que l'on cessât le combat au faubourg, ni dans aucun endroit.

Ce fut dans cette position que la nuit arriva. Comment s'est conduite dans cette journée la garde nationale? Comment s'est conduite la municipalité?

La première question de fait est de savoir qui a tiré le premier coup. Nous pensons bien que nos ennemis, si habiles dans l'art de l'intrigue, ne seraient pas en peine de verbaliser pour nous faire paraître coupables. Si l'on veut des preuves légales, une grande partie du bataillon fera loi en justice de ce que nous avançons.

Mais, actuellement, voyons les probabilités: si la garde nationale avait tiré, elle ne l'aurait fait qu'en conséquence d'un conseil tenu la nuit; si elle avait pensé à se porter à cette mesure de rigueur, elle se serait emparée, de nuit, des postes des capucins et de la tour Geneva, quand il est constant qu'elle ne s'est emparée de ces postes qu'après les premières hostilités commencées à environ neuf heures du matin.

Si la garde nationale avait pris le parti de tirer, elle se fût emparée de la maison Henicelli et du poste de l'Horloge; elle ne l'a pas fait parce qu'elle était pleine de confiance dans la justice et que, tout en cherchant à se mettre

à couvrir des coups des conspirateurs, elle était résolue d'attendre les ordres du département dans son poste et l'effet des sollicitations que M. Maillard leur avait promises de faire pour que justice leur fût rendue. Du côté des brigades, au contraire, on avait pris la modération de la garde nationale pour de la pusillanimité; ils l'avaient vu fuir la veille sans ressortir pour protéger ses frères dispersés et massacrés dans les rues; ils avaient pensé, selon le préjugé, que les paysans perdent courage lorsqu'ils sont en plaine ou dans les villes et qu'ils ne sont bons que dans les montagnes. On sait d'ailleurs combien la populace s'embardit par le succès aussi facilement qu'elle s'abat au moindre échec.

La veille, elle avait partout maltraité, violé, assassiné la garde nationale qui partout avait fu. C'était donc pour eux un fait acquis qu'au premier engagement sérieux les paysans évacueraient la ville pour chercher leur sûreté dans les montagnes. D'ailleurs, comment peut-on douter que ceux qui, avec tant de travail, de peine, de scélératise, avaient porté les choses au point où elles étaient ne voulussent achever leurs opérations? Voici comme ils raisonnaient : « La garde nationale a le cœur ulcéré; si l'on tire quelques coups de fusil, elle se croira attaquée en règle, un des deux : ou elle fuira et évacuera le sédiment et notre but sera rempli; ou elle résistera, et alors, opposant la force à la force, toute la ville se trouvera attaquée; la ville toute ennemie déclarée; les corps administratifs, qui sont obligés de suivre l'impulsion de la ville, requerront le commandant militaire de les chasser, et, par une heureuse combinaison, nous verrons les soldats contre les soldats, les patriotes du continent contre les patriotes de l'île.— Quelques Français seront tués, le bataillon se trouvera perdu et la ville, traitée d'un parti, pourra se porter aux dernières extrémités; elle aura pour se justifier le sang

des soldats français qui sont tous :

Beaucoup de monde se sentait coupable, beaucoup de monde avait intérêt à brouiller les classes de masses que le fil en devint introuvable.

Les brigands tirèrent dans le premier coup, cela est hors de doute par le fait; cela est hors de doute par l'évidence. Ils l'ont fait. Ils l'ont dû faire, il était de leur intérêt de le faire.

N'oubliez pas surtout qu'ils avaient pris la nuit la tour Genovese, preuve de leurs mesures hostiles.

Au milieu de tout ceci, le district ne paraît même pas pour donner avis au département de ce qui se passe et hâter l'arrivée des secours, pas même pour se conserver un air d'autorité qui en serait imposé aux deux partis.

Le district était un tribunal supérieur, indifférent aux localités, au-dessus des petites haines de famille... Quel bien n'aurait-il pu faire s'il eût été composé de personnes éclairées et soucieuses du repos public! Il avait en main l'autorité de requérir la force militaire, il pouvait requérir la garde nationale de l'intérieur dans la quantité qu'il jugeait nécessaire.

N'en doutez pas : les brigands auraient fléchi le genou devant lui; le livre de la Loi d'une main, le glaive de l'autre, il aurait tout empêché, tout rétabli, tout tranquillisé, mais il s'est conduit bien différemment. Il n'a été nul dans toute cette affaire comme corps administratif, une partie de ses membres ont contribué à mal faire comme individus; le procureur syndic seul n'a jamais abandonné son poste. De la salle du directeur, il a employé tout ce qui était en lui : réquisitions au commandant militaire pour éteindre le feu et cesser les réquisitions ridicules que les brigands arrachaient à la municipalité, prières, exhortations, il a tout mis en œuvre, mais, s'il a été insuffisant pour s'opposer au torrent, il en a fait assez pour avoir satisfait sa conscience.

et revêtir des formalités de la loi les opérations de la garde nationale.

Vous le savez, Messieurs, en fait d'administration, le mal qu'un corps supérieur a laissé faire lorsqu'il pouvait l'empêcher, c'est comme s'il l'eût fait, le corps du directoire s'est caché au lieu de se trouver à son poste dans la journée de lundi et plusieurs de ses membres se comportent depuis longtemps avec le plus grand scandale.

Une conduite aussi étrange de la part des administrateurs ne peut être dictée que par la plus condamnable complicité. Un militaire qui laisse prendre son poste est condamné à mort. Messieurs, le poste qui est confié aux administrateurs est de défendre la vie des citoyens, de se prendre de sollicitude pour la tranquillité publique. Le laissent-ils enlever, la vie des citoyens, la laissent-ils troubler, la tranquillité publique, sans s'en soucier, sans employer la force qui est déposée dans leurs mains? Ils paralyment l'action du gouvernement, ils sont coupables de tout, mais ils le sont bien autrement lorsque leur conduite privée explique leur inaction publique. Alors, plus de loi!... Magistrats supérieurs, il faut un remède au corps politique attaqué dans les canaux vitaux commence par des convulsions et finit par la mort.

Mardi 10 avril.

La journée de lundi et la nuit de lundi au mardi avaient donné aux nouvelles le temps de se répandre dans toutes les campagnes. Sur le récit des scènes déplorables qu'offre la ville d'Ajaccio, de tous côtés des gardes nationaux de l'intérieur se mirent en marche pour arriver au secours de leurs frères et de la patrie, car, ne voyant aucune réquisition de district, ils crurent que celui-ci était ou prisonnier ou complice, bien sûrs que, lorsqu'il existe un grand mal et que les corps administratifs ne prennent aucune résolution, ce ne

peut être que par l'une de ces deux raisons.

Arrivés, ils se présentèrent à nous; nous fûmes touchés de leurs sentiments d'honneur et de fraternité; nous les remercîâmes de leur zèle, mais nous leur observâmes que, n'ayant aucune réquisition, ils se rendraient coupables en restant; que leurs travaux les appelaient, qu'ils devaient y retourner sans délai, que, si les affaires empiraient, ils seraient convoqués par le département et même par nous, si l'absolue nécessité de conserver nos postes nous en faisait une loi; mais qu'aujourd'hui notre courage, notre nombre et notre résolution étaient plus que suffisants pour résister aux ennemis de la nation.

Que faisaient pendant ce temps les mécontents? Ils maltraitaient le maire et la partie de la municipalité qu'ils soupçonnaient de patriotisme. Ils usurpaient la salle d'audience par des cris de guerre et dictaient des réquisitions fanatiques. Les insensés! toujours suivant leur projet, ils espéraient voir nos frères d'armes du 42^e régiment tourner leurs baïonnettes et leurs canons contre nous, c'était là leur chimère.

Dans l'après-midi, la municipalité et le juge de paix nous firent prier de nommer une commission pour se transporter à la citadelle, afin de se concerter sur les moyens de rétablir dans la ville l'ordre et la tranquillité. La garde nationale nomma les deux lieutenants-colonels, MM. Quince et Bonaparte, MM. Travers, San-Severino, Faraldi, et P. A. Mella, officiers¹¹. Ces messieurs se transportèrent à la citadelle. Ils garantirent que leur corps resterait tranquille attendant la commission du département qui ne pouvait pas tarder, exigeant seulement qu'on les laissât où ils étaient sans les inquiéter d'aucune manière, promettant pour les brigands, le corps municipal et le juge de paix, de les tenir dans le respect dû à la loi et à eux.

Le même soir, l'on publia l'édite convention

¹¹ Cf. les notices que l'on a consacrées à la fin de tous II de la *Journal de Napoléon* Arthur Chappuis.

1. Pour le dimanche 21
Compte Rendu de l'Assemblée
des Municipalités, p. 18

dans la ville : les commissaires du bataillon accompagneront les municipaux, escortés d'un peloton de grenadiers du 42^e régiment. Arrivés au faubourg, un cri se fit entendre : *Si l'on veut la paix, que les paysans sortent!*

Mercredi 11.

Dès le matin la municipalité nous informa que plusieurs des gardes nationaux venus à notre secours ravageaient la campagne¹¹. M. Bonaparte monta aussitôt à cheval pour se porter aux postes avancés; il trouva deux ou trois cents hommes cantonnés dans le couvent des capucins qui demandaient à grands cris que les coupables fussent arrêtés et que justice fût faite à la garde nationale non seulement sur les instruments des crimes commis, mais encore sur les conspirateurs. M. Bonaparte les tranquillisa en les assurant que la nation entière qui avait été outragée saurait prendre une revanche éclatante proportionnée à l'offense et surtout à la nécessité de réprimer les ennemis de la liberté.

Un moment après arriva M. Santo Tavera, membre du district, avec un détachement de 15 à 20 grenadiers et un drapeau blanc. M. Santo Tavera ne parla pas en magistrat éclairé, il dit que, dans les engagements qui avaient eu lieu, tant pis pour qui on avait été la victime, paroles qui, sur-le-champ, occasionnèrent une rumeur, une explosion telles qu'il fallut toute la prudence des gens de bien qui se trouvaient là pour l'apaiser. Il demanda après aux gardes nationaux qui les avait appelés. Ceux-ci lui répondirent à leur tour : Pourquoi le district qui dispose de toute la force armée n'avait-il pas réprimé les belgards; qu'eux étaient venus au secours de la patrie, qu'ils demandaient que justice fût faite et qu'ils voudraient voir plus de sollicitude dans le district. — Qui vous a appelés? répliqua M. Santo Tavera. Le sang de nos

frères dégoûtant sur le pavé de la ville, l'audace des conspirateurs et la coalition des ennemis de la patrie, répondit avec énergie un garde national. « À ces mots, M. Santa-Tavera s'en retourna la confusion sur le visage; il alla faire des rapports pleins de fausseté à la municipalité.

M. Bonaparte se convainquit que les prétendus désastres portés aux campagnes étaient faux ou exagérés. Cependant, comme il était possible que les bergers profitassent de ce moment pour se répandre dans [la ville] et dans les rues, il proposa, au nom de tous les corps, de faire deux patrouilles composées de trente hommes de la ville et de trente des gardes nationaux soldés.

Le soir, comme la municipalité se plaignait que les farines n'entraient pas, étant interceptées, M. Queros fit un ordre positif et autorisa les gardes soldés à employer la force pour que les farines entrassent sans délai et les farines entrèrent. Mais la municipalité se plaignait toujours. Nous proposâmes de remettre tous nos postes au 42^e régiment pourvu que la maison Benich, l'Horloge et d'autres postes lui fussent également remis. Comment répondit-on à cette ouverture qui était propre à concilier tout et qui montrait nos bonnes intentions? L'on nous envoya la réquisition d'abandonner le séminaire sous une heure. Dans le fait, l'on tira à six heures le coup de canon d'alarme.

Nous n'obtempérâmes point à cette réquisition de la municipalité parce qu'il était évident qu'elle était maîtrisée par des brigands, parce que la patrie lui est le salut de la patrie et que les intérêts d'elle demandaient que nous conservassions nos postes jusqu'à l'arrivée des commissaires du département; parce qu'enfin nous avions la réquisition du procureur syndic qui nous ordonnait de conserver nos postes.

La nuit arriva sur ces entrefaites

de Sur le site de Maillard
et Choquet, op. cit., p. 151

12. Il s'agit de Colmar-Grain et Aubigé, membres du Directoire du département de Lure, soupçonnés d'être complaisants sur les tentatives

Jouré 12

Le jeudi matin, nous vîmes braquer des canons contre notre quartier; nous comprîmes alors que M. Maillard nous avait trompés; mais nous étions sûrs des dispositions et du patriotisme de nos frères d'armes du 42^e régiment; ainsi les intentions de M. Maillard, si elles étaient mauvaises, étaient impuissantes¹².

Nous résolûmes alors de marcher en colonne pour enlever ses canons; il fallait enchaîner son courage puisque les complots avaient eu un plein succès et l'on ne pouvait plus en déjouer la trame qu'avec l'épée.

Dans ce moment nous reçûmes l'avis que vous aviez été nommés, Messieurs¹³, commissaires du département et que vous étiez en marche pour prendre la direction de la force publique... Cette nouvelle fut un coup de foudre pour les perturbateurs et porta la consolation dans nos âmes. Nous savions que, dans la crise terrible où l'on se trouvait, il fallait de la force, de l'énergie et même de l'audace; nous savions qu'il fallait un homme qui, si on lui demandait, après sa mission, de jurer de n'avoir transgressé aucune loi, fût dans le cas de répondre comme Cicéron ou Mirabeau : je jure que j'ai sauvé la République!

Cet homme, la garde nationale eut le voir représenté par vous, Messieurs; les malintentionnés s'étaient enhardis parce que le bruit avait couru que Bastia et Bernafant avaient arboré l'étendard de la rébellion et que, des lors, la force publique se trouvait insuffisante.

Ils se croyaient forts parce que M. Maillard avait paru les favoriser en leur donnant des canons et des munitions et qu'ils se croyaient sur le point de massacrer les gardes nationales.

Dans ce danger imminent, nous écrivâmes à M. Maillard pour nous plaindre de la conduite

qu'il tenait. Ce n'était pas ainsi que la municipalité observait les conventions stipulées, ce n'était pas ainsi que lui-même remplissait le rôle de médiateur qu'il avait pris. Nous lui fîmes part de l'arrivée des commissaires, de l'autorisation que nous avons donnée le directeur de convoquer les gardes nationaux de l'intérieur si nous le jugeons nécessaire pour conserver nos postes et nous lui enjoignons que si, sous une heure, les canons n'étaient pas été des rues, nous expédierons des exprès dans l'intérieur et nous le rendons responsable de tout ce qui pourrait arriver. La destruction de la ville serait imminente et ne pourrait être imputée qu'à lui.

En peu de temps, les canons furent tirés, les préparatifs hostiles disparurent et, en attendant votre arrivée, Messieurs, une suspension d'armes fit augurer la paix. Depuis le 10 jusqu'au 15, les choses sont restées dans la même position, sauf quelques incidents de nulle valeur.

C'est dans ces trois jours que le directeur du district donne enfin signe de vie... Pour des objets de la plus grande importance sans doute? Quels sont-ils? « Quelques peillasses ont été prises au couvent des Capucins, nous sommes responsables de ce fait... Nous devons réparer cette faute... » Tant de précipité en présence d'événements si graves se peut-elle comprendre?

Le 13, ils nous écrivirent que les boutiques s'ouvriraient quoique, nous disent-ils, cela ne regarde pas l'administration. Ainsi, dans une affaire où le salut de la ville d'Apuzza a été compromis, où la vie des gardes nationaux s'est trouvée dans le danger le plus imminent, l'administration du district ne trouve digne de son attention qu'une chose qui, de son aveu, ne la regarde pas, et la disparition de quinze ou vingt peillasses!

Pour achever de démêler une trame ourdie avec tant d'audace, il est nécessaire d'observer

25. *Manuscrit déposé
sous le buste de Paine
et de Pétion*

26. *Manuscrit remis aux
délégués pour le
comité d'Assemblee
sous le buste de Paine
Celle raporte sous de
certaines circonstances pour
un « journal »*

la conduite des conspirateurs dans les journées des 10, 11 et 12, celle du corps municipal et enfin celle de M. Maillard.

Dans la journée du 10, par l'intervention de la municipalité, comme nous l'avons dit, l'on était venu à un traité par lequel il était statué que la garde nationale conserverait ses postes et qu'elle resterait dans le même état jusqu'à l'arrivée des commissaires du département; par cette seule disposition, on avait trouvé le secret de calmer tout, de finir tout.

Mais ce ne pouvait pas être le compte des conspirateurs ou des meneurs des brigands¹⁸. Observez bien leurs manœuvres pour faire rompre toutes ces sages mesures et précipiter dans l'abîme ce peuple aveugle et à plaindre.

D'abord, ils se dirigent en foule à la municipalité; là, ils menacent et vocifèrent dans les rues; les propos les plus sanglants, les plus emportés sont accueillis par la multitude.. Les boutiques se ferment et les débits de tabac eux-mêmes ne s'ouvrent plus dès qu'il s'agit de la conservation d'un garde national; tout cela, malgré l'ordre réitéré de la municipalité qui cherche en vain à calmer les esprits, à faire exécuter la convention. Au contraire, plus elle se montre modérée, plus elle perd de crédit parce que les meneurs la montrent au doigt. Comme la calomnie la plus absurde lorsqu'elle est bien conduite prend la force de la vérité la mieux constatée dans l'esprit du peuple, on lui fait croire que la saine partie de la municipalité est d'accord avec les paysans. Cela bien insinué, la voilà sans crédit pour l'ordre. Ce premier pas était nécessaire aux conspirateurs pour arriver à leurs fins.

La municipalité, qui n'est plus que l'organe des brigands depuis que les généraux se sont introduits dans la ville et l'ont discrédité parmi le peuple, se plaint que les farines n'entrent pas¹⁹. Nous lui répondons que, si l'on croit que ce soit la faute de la garde

nationale, celle-ci consent à remettre entre les mains du 42^e régiment les postes de la barrière des Capucins, de la tour Génoise et du Parc, pourvu que la maison Benelli et l'Horloge soient dans les mains du même régiment. Les volontaires voient bien que cette proposition emporte pièce; ils comprenant que nous avons parfaitement saisi le fil de la trame, s'empressent de la bruyère, afin de nous mettre aux mains avec le 40^e régiment. Ils ensevelissent dans l'oubli cette proposition si raisonnable faite pour terminer toute discussion et, au lieu de l'embrasser, la négligent et ne nous en tiennent aucun compte pour se livrer à de nouvelles plaintes, à de nouvelles déclamations. À les entendre, toutes les campagnes sont ravagées. Nous leur répondons, après une visite sur les lieux, que ces bruits sont exagérés, mais que, toutefois, ils n'ont qu'à nommer une compagnie de trente ou quarante personnes de la ville, les plus intéressées à la conservation des campagnes et les moins mêlées dans les affaires du moment, que nous nommerons de notre côté trente hommes du bataillon, choisis parmi les plus sages, pour défendre le territoire des incursions des bergers. Pourrait-on formuler une proposition plus sage, plus faite pour les satisfaire? Mais non! ce ne sont point les campagnes qu'ils veulent garantir, ce sont les postes qu'ils veulent voir évacuer par les gardes nationaux pour être libres d'exécuter leurs projets. Aussi ne font-ils pas plus de compte de cette seconde proposition que de la première, et, au lieu de la mettre à exécution, ils nous donnent l'ordre d'évacuer nos casernes.

Pour leur ôter tout prétexte de violence, nous formons un peloton de choix et donnons l'ordre de ne rien épargner pour livrer l'entrée des farines. Cela ne les empêche pas de nous faire requérir d'abandonner nos casernes, de faire tirer le canon d'alarme

et de prétendre nous traiter en révoltés.

Le soir du 11, ils allèrent dormir la poise dans le cœur, car le canon avait été tiré, les postes français renfermés à la citadelle; tout annonçait une scission et une scène des plus terribles pour le lendemain. A la pointe du jour, les canons sont braqués, le signal de la mort, du carnage est prêt à se donner, le sang des patriotes du continent allait couler. C'était sur quoi ils fondaient leurs espérances pour se mettre à l'abri de tout; mais ils ne savent pas, les insensés, que nos frères du 42^e régiment sont hommes d'esprit, de cœur et animés de sentiments d'honneur. Ils ne savent pas que, lorsqu'il s'agit de combattre des frères et des citoyens, il est permis aussi à des soldats de réfléchir, de penser et de se souvenir que leurs armes, destinées aux ennemis de l'État, ne doivent être tournées que contre les conspirateurs, et que les soldats du 42^e régiment, venant de France, avaient déjà assez d'expérience, en fait de révolution et de combats, pour s'être aperçus que nous étions les amis de la patrie et qu'eux en étaient les ennemis. Ils ne savent pas que si leurs armes eussent dû se rougir de sang elles se seraient tantes du leur.

Appréhens la conduite qu'a tenue M. Mailhard Elle a été durant cette affaire très circonspecte. M. Mailhard paraît avoir eu de bonnes intentions; il a fait de grands écarts que, à la rigueur, devenaient le compromettre. S'il a fait quelques pas au-delà de la loi, il en a fait aussi dans le sens du bien et au-delà de son devoir, qui, aux yeux de l'homme juste, se compensent.

Les reproches qu'on lui fera toujours se réduiront à ne pas avoir obtempéré à la réquisition du procureur syndic qui, par sa nature, est supérieure à celle de la municipalité et la rend nulle.

On lui reprochera également d'avoir coopéré aux dispositions partielles d'attaque qu'a faites

la municipalité, dominés par les brigands, il a fourni des canons et il ne devait pas en fournir. Les armes de la nation ne doivent jamais, selon la loi, sortir des mains des personnes qu'elle a choisies pour les leur confier.

Si M. Maillard avait voulu nous regarder comme des rebelles à la loi, il aurait dû faire ses dispositions militaires, calculer son monde, disposer ses batteries et monter à l'assaut; mais jamais confier les canons aux brigands parce qu'ils auraient pu en faire l'usage le plus dangereux, parce que la loi ne le veut pas; et qui sort du chemin de la loi agit par caprice; et qui agit par caprice est mal par l'impulsion de ses passions et ne peut jamais bien remplir ses devoirs.

Tel est, magistrats, l'exposé des événements qui ont bouleversé l'ordre et manqué de ruiner la ville principale de Corse, la plus florissante par sa situation, son commerce, sa position et même par le caractère fortement trompé de ses habitans. Les peuples, vous le savez, sont des vagues agités par les vents. Sous une impulsion mauvaise, toutes leurs passions se déchaînent. Abandonnés à leurs propres instincts, ils sont tranquilles, calmes, doux et généreux.

Nous ne nous sommes pas trompés: nous en avons pour garants la pureté d'intentions qu'inspire l'amour de son pays, l'absence de toute passion, le désir de voir la patrie tranquille, et vous qui ambitionnez sans doute la gloire bien précieuse d'avoir ramené l'ordre et la confiance avec la justice, avancez dans votre mission d'un pas ferme, de manière à être maudits et calomniés par les méchants plus que personne outre du département. C'est là, Messieurs, le vœu le plus heureux que puisse concevoir le magistrat intègre¹⁷.

Pour tous les officiers du bataillon qui ont signé l'original.

BONAPARTE.

Donné le 19 avril 1792, pour copie de l'original

17 Dans cette affaire très intéressante, Messrs les Bourgeois de l'assemblée de temple, il y eut une mise entre arbitraires et médiation de deux jeunes citoyens, « les parties prièrent apparemment de l'assemblée, le directeur de district et le juge de paix pour gérer les litiges pendant le non-trajet pour les arbitres ».

LVII.

Protestation des volontaires au sujet de l'abandon de la contre-attaque de la Sardaigne

Après un séjour à Paris dans les semaines décisives qui voient la chute de la monarchie (juin-septembre 1792), Bonaparte repasse la Corse. Ce sera son dernier séjour dans l'île.

La France est alors en guerre avec le roi Victor-Amédée de Sardaigne qu'elle a chassé de Nice et de la Savoie. Le conseil exécutif provisoire décide en septembre 1792 une manœuvre de diversion en Sardaigne. On veut elle également s'emparer du littoral et des positions nombreuses de l'île. Puoli fit échouer la tentative. Lieutenant général, commandant la 23^e division militaire, il nomma comme chef de l'expédition son neveu Colonna-Casati : « Sauveras-tu, lui aurait-il dit, que la Sardaigne est l'otage naturelle de notre île; que dans toutes les occasions elle l'a encourue de vaines et de vaines; que le roi de Piémont a toujours été l'ami des Corse et de leur cause. Fais donc en sorte que cette malheureuse expédition s'en aille en fumée » (Mauzon et Brage, *op. cit.*, t. II, p. 428.) C'est l'échec, voulu par Colonna-Casati, de la tentative de diversion du 20 février contre l'île de la Maddalena, entre la Sardaigne et la Corse, que dénoncent les officiers du 2^e bataillon de la garde nationale valide. La protestation a été rédigée par Bonaparte. On confrontera le récit qu'elle donne de l'entreprise avec l'étude d'Éloi-Jean Peyrou (Expédition de Sardaigne,

le lieutenant-colonel Donoparte à la Maddalena, *Paris* (1912) qui accuse surtout la médiocrité de Turgot. Dans sa *Genèse de Napoléon*, Moraggi expose (p. 362) un point de vue favorable à Paul.

Bonifacio, le 3 mars 1793, 2^e de la République.

Citoyen ministre¹,

Les officiers du 2^e bataillon de la garde nationale soldée, de retour de l'expédition de la contre-attaque de la Sardaigne, croient qu'il est de leur devoir de vous faire le récit succinct de cette expédition malheureuse.

Ils sont partis, vendredi 22 du mois, à neuf heures du matin, sous les ordres du citoyen Colonna-Lesari et dévoués absolument de tout ce qui était nécessaire pour une campagne; ils ont marché sans tentes, sans halabgements, sans capotes, et sans train d'artillerie; ils s'en sont liés entièrement à celui qui les commandait.

À quatre heures de l'après-midi, ils sont arrivés aux îles de la Magislaïne. Ils ont opéré le débarquement à l'île de Saint-Étienne, ayant à leur tête leurs deux lieutenants-colonnels. La résistance des ennemis a été vaine²; nous n'avons eu qu'un homme de blessé. Si, à ce moment même, l'on eût envoyé les effets nécessaires pour construire une batterie vis-à-vis le village de la Magislaïne et si, à l'entrée de la nuit, l'on eût tenté la descente, il est bien probable que nous aurions rempli promptement l'objet de notre mission, mais l'on a perdu le moment favorable qui,

1 Bonifacio avait un nouveau ministre de la guerre le 1. Mars 1793, il fut remplacé le 1 avril par Manducato.

2. Il n'y eut qu'une poignée de Français qui se réfugièrent dans la tour de Yellomanas.

3 Envoient vouloir en effet se rendre de la Magdeleine à la faveur de la nuit. Colonel-Courcy les empêcha.

4 À quatre heures l'île de Ste. Pauline ou aux mains des Français.

à la guerre, décide de tout³. L'on n'a envoyé que le jour suivant les pièces d'artillerie nécessaires, de sorte que ce n'a été que la seconde nuit que notre batterie a pu commencer son feu.

Pendant la journée du 23, nous nous sommes emparés de la tour de Saint-Étienne, tour bien flanquée, avec un fossé, un pont-levis, vingt-cinq hommes de garnison et trois pièces de canon. L'on s'est emparé de cette tour malgré la vive résistance de la garnison et avec une seule pièce de canon. Nous le disons avec confiance : le courage de notre troupe a suppléé à tout⁴.

Dans la nuit du 23 au 24, nous avons commencé à tirer des bombes et à jeter des boulets rouges dans la ville de la Magdeleine. Nous avons continué toute la journée du 24 et du 25. Nous avons quatre fois mis le feu aux maisons de la Magdeleine. Nous avons incendié un chantier de bois et nous avons à peu près écrasé quatre-vingts maisons. La ville de la Magdeleine est défendue par deux batteries, deux forts et dix-huit pièces de canon. Par l'avantage de notre position, par la supériorité de notre tir, seulement avec deux pièces de canon, nous avons démonté l'artillerie de notre ennemi et l'avons obligé de discontinuer ses feux. Tout cela, citoyen ministre, nous l'avons fait seulement par notre bonne volonté.

Pendant ces quatre jours, nous avons été exposés à la pluie, au vent, au froid, sur une île escarpée où l'on trouve à peine du bois. Nous avons toujours été soutenus par l'espérance du succès.

Telle était notre position. L'île de la Magdeleine avait été ravitaillée et avait reçu un renfort de huit cents Sardes ; trois ou quatre mille Sardes se faisaient voir sur les côtes de la Sardaigne. Ils avaient placé des batteries contre le port où étoit réfugié notre convoi. Pour faire face à ces différents ennemis, nous n'avions que six cents hommes ; mais nos

ennemis nous croyaient beaucoup plus nombreux; mais nous occupions un poste avantageux : ainsi nous redoutions peu les efforts des Saïdes. Cependant, ce qui nous donna, ce fut la fuite précipitée de notre corvette qui abandonna son convoi pour prendre le large. Le citoyen Calonne-Cesari, qui s'embarquait dessus, nous envoya, le 25, l'ordre de nous retirer promptement et, vu la périlleuse position où nous nous trouvions, de jeter dans la mer tous les effets que nous n'aurions pas pu transporter. Cet ordre nous remplit de confusion et de douleur. Nous prîmes la résolution de tout tenter plutôt que d'abandonner nos effets militaires, d'autant plus que nous nous trouvions dans une position assez heureuse pour pouvoir encore espérer du succès. L'abandon de la corvette était la seule chose qui nous inquiétait, mais nous étions bien loin de soupçonner l'équipage d'avoir conçu l'infâme projet de se sauver. Nous travaillâmes sans perdre de temps; urés à tout le reste de notre petite armée, nous parvîmes à transporter toutes nos pièces avec des peines infinies jusqu'au bord de la mer. Mais, arrivés là, nous trouvâmes que les bâtimens du convoi s'étaient déjà mis à la voile². Nous n'eûmes plus que le temps de faire embarquer notre troupe et de jeter à la mer notre mortier³ et nos caisses. Notre convoi s'était effrayé par la crainte des demi-gaïeres, maîtresses de la mer par l'éloignement de la corvette.

Voilà le récit fidèle, citoyen ministre, de cette honteuse expédition. Nous avons fait notre devoir; et les intérêts comme la gloire de la République exigent que l'on recherche et que l'on punisse les lâches ou les traîtres qui nous ont fait échouer.

Les officiers du 2^e bataillon
des volontaires nationaux
du département de Corse.

1. C'est ce que se place le
testament de Calonne.

2. Le mortier portait le
châlier de Louis XVI et
transportait également les
bâtimens des de la République,
à Alger, en Sardaigne
1794.

LVIII.
Mémoires
sur
les îles de la Magdeleine

Desperts a particularly suffered of the effects of the attempt against the Madelaine (ou Magdelaine). On trouve dans ses papiers trois projets pour s'emparer de l'île. (C) Poyras, Expédition de Sardaigne, p. 133.

MÉMOIRE
SUR LA NÉCESSITÉ DE SE RENDRE MAÎTRE
DES ILES DE LA MAGDELAINE

Les Iles de la Magdeleine sont au nombre de trois : la Magdeleine propre, l'Île Saint-Étienne et la Caperra. La première a six lieues de circuit, la seconde en a deux, la troisième en a trois. Ces Iles sont séparées, entre elles et du continent, par des bras de mer de 300 à 600 toises; elles forment des rades sûres et des bons mouillages.

Maître de ces Iles, l'on possède le point de la Sardaigne septentrionale le plus propre pour faire des incursions dans l'intérieur et y faire circuler nos opinions, avec une garnison médiocre, quelques ouvrages d'une fortification provisoire ou même de campagne, l'on peut s'en assurer la possession et protéger une escadre contre une force supérieure.

Si la prépondérance dans la Méditerranée doit nous être contestée, le poste de la Magdeleine devient fort utile pour qu'il maîtrise absolument le passage du détroit de Bonifacio et tient comme en échec le gill de Porto-Vecchio. Si, comme il paraît désiré, nous permettons à nos corsaires de desoler le

commerce de nos ennemis, il ne faut pas douter que le passage du détroit ne soit essentiel au commerce du Levant, sur la Magdeleine serait alors un nid à corsaires.

À ces raisons d'un intérêt général, il s'en joint de plus particulières pour la Corse : si l'on n'est pas maître de ce point, la correspondance des différentes parties de l'île se trouverait interceptée et la partie méridionale depuis Porto-Vecchio jusqu'à Campo-Muro se trouvera en proie aux corsaires ennemis; l'on sera obligé de réparer les tours, d'y tenir des fortes garnisons, d'établir des nouvelles batteries : fatigues et dépenses beaucoup plus considérables que ne sera la prise de la Magdeleine.

Outre ces considérations, il en est de plus particulières pour la ville de Bonifacio. Cette ville tire depuis longtemps des comestibles de la Sardaigne. L'on comprend combien il est intéressant pour la République d'ouvrir le plus de débouchés possible à l'introduction des comestibles dans un moment où on en a un si grand besoin par le grand nombre d'armemens que la République se trouve obligée d'avoir.

À la voix de l'intérêt se joint celle de l'honneur. Par un concours de causes différentes, les armes de la République ont essuyé un affront. L'on ne peut le réparer que sur le même lieu, et ce n'est qu'en arborant le drapeau tricolore à la Magdeleine et en reprenant le peu d'artillerie que nous y avons laissé que l'on lavera aux yeux de l'Italie entière la tache que nous nous sommes faite.

L'on doit donc, sur le rapport de la balance de la Méditerranée, du commerce du Levant, de l'intérêt du département de Corse, de la subsistance de la ville de Bonifacio et de l'honneur des armes françaises, s'emparer des îles de la Magdeleine.



7. Carte des Iles de la Maddalena. Détail de la Carte de la Corse et de la Sardaigne dessinée par Bousca, ingénieur de la Marine, en 1796. Bibliothèque Nationale.

« On voit d'ordinaire que Napoléon commença de sa première campagne au pénible moment et qu'il ne fit jamais aucuns allarmes à cet épisode de la jeunesse. Pourtant en 1794, dans l'état de ses services, il n'aurait pas de dire qu'il commandait un bataillon à la prise de l'île de la Madeleine, et au début de ses Mémoires sur la guerre d'Italie, il a mentionné brièvement la contre-attaque opérée au Nord de la Sardaigne... »

II

PROJET

POUR UNE NOUVELLE ATTAQUE
DE LA MAGDELAINE

La marine sarde consiste en deux demi-galères et quatre gabotes. Ces bâtiments, tirant fort peu d'eau et se servant de rames, ont un grand avantage sur les frégates pour pouvoir se transporter au besoin l'étranger et se multiplier à l'occasion. Les bras de mer qui séparent entre elles les îles de la Magdeleine et celui qui les sépare du continent sont très étroits et exposés de toutes parts aux batteries de la côte.

La ville de la Magdeleine est défendue par deux forts, deux batteries et dix-huit pièces de canon. L'île de la Magdeleine a deux batteries de côtes.

L'île de Saint-Étienne a une tour avec trois pièces de canon. Il serait très possible que l'on eût formé une redoute de campagne au point de cette île où nous avions placé une batterie.

Vis-à-vis le port de Saint-Étienne, dans le continent de la Sardaigne, les Sardes auraient placé quelques pièces de canon de manière à pouvoir à la fois défendre le canal et enfler le port.

Tels sont les moyens de défense des ennemis. Que faudrait-il pour les surmonter?

L'on doit être maître absolu de la mer.

Je ne dis pas que l'on doit être le plus fort, cela ne suffirait pas. Avec une corvette, l'on ne craint point toute la marine sarde, mais, cependant, l'on n'est pas dans le cas de s'appuyer à la communication du continent avec les îles, ni chasser, et encore moins faire prisonnières, les demi-galères. L'on ne peut être maître de la mer qu'avec une corvette, un belek et deux chalcupes canonnières. Avec ces forces, l'on pourrait intercepter absolument la communication entre les îles et le continent.

de la Sardaigne et boucher les différentes issues aux demi-galères.

Il est indispensable d'être absolument maître de la mer, sans quoi il faudrait avoir des forces de terre assez conséquentes pour pouvoir résister aux efforts de tout le nord de la Sardaigne qui, vingt-quatre heures après le premier coup de canon, se porteroit sur la côte comme nous en avons déjà l'expérience. Quel que soit le projet d'attaque que le commandant de l'expédition adopte, il faut, à tout événement, un équipage d'artillerie de siège capable de démonter les batteries des ennemis, d'éteindre leurs feux et les réduire au silence au moment de l'assaut. Pour remplir ce but, je pense qu'il suffirait de quatre pièces de 16, de deux pièces de 24 et d'un mortier de 8 pouces avec tout l'attirail indispensable.

Il faudrait un équipage de campagne composé de deux pièces de 8, de deux pièces de 4 et de deux obusiers. Une demi-compagnie d'artillerie suffira pour le service de ces différentes pièces.

Cinq cents hommes de troupes de ligne, cinq cents gardes nationaux avec leur équipage pour camper et un bon officier qui connaîtrait le terrain et saurait mettre en usage ces différentes forces devraient sans aucun doute assurer le succès de l'expédition.

Quant aux bâtimens de transport, l'on aura bien soin de ne prendre que de petites gondoles qui ont, pour cette expédition, bien des avantages sur les gros bâtimens. Il en faudrait une cinquantaine.

III

PROJET D'UNE NOUVELLE ATTAQUE DE LA MAGRELAINE

1^o Pour son exécution, on doit demander quatre des six chaloupes canonnières [des huit] qui se trouvent actuellement à Saint-Florent; deux garderaient les passages entre

San-Stéphano et la Magdelaine; les deux autres laissent chercher les demi-galères pour les combattre. Comme elles portent du canon de 36, elles seraient toujours à l'abri de la mousqueterie et auraient peu à craindre du feu des batteries de terre comme de celui des demi-galères.

2^e On ferait un débarquement à la Magdelaine en même temps, de ses hommes de bonne volonté sur deux points, ayant à leur tête deux petites pièces à la Roccaing. Deux cents hommes seraient aussi débarqués à San-Stéphano, qui établiraient de nouvelles batteries pour protéger les opérations de la Magdelaine, parce qu'on suppose que les huit cents hommes qui y seraient débarqués s'empareraient promptement de toutes les batteries et forceraient l'ennemi à capituler.

3^e A San-Stéphano, si on retrouvait encore le mortier abandonné, on pourrait s'en servir; mais il serait prudent d'en porter un autre et deux obusiers avec au moins quatre pièces de campagne en fonte. Il serait de la prudence du commandant d'établir une batterie de quatre pièces de 12 et de 16 vis-à-vis le continent pour balayer l'ennemi qui tenterait de s'y rassembler comme il a fait il y a quelques jours. On lui jetterait pour l'amuser force mitraille et, de temps à autre, des obusiers pour les faire danser.

4^e Pour protéger l'armée et son convoi, il faudrait une corvette et une frégate et il serait plus expéditif de transporter les troupes sur de légers bâtimens à la rame. Deux bâtimens plus forts seraient chargés de l'artillerie et des vivres, mais il faudrait qu'ils eussent du canon pour se défendre dans tous les cas possibles.

5^e Pour la protection du commerce de Bonifacio comme des Bouches, l'on devrait demander que deux des chaloupes canonnères, après la conquête de la Magdelaine, soient attachées à sa garde pour le protéger contre les tentatives

des Sardes. Les deux autres seraient destinées pour la place de Bonifacio et croieraient continuellement dans le canal. Les trois felouques de la République, celles qu'on prendrait à la Magdeleine, seraient également en activité, soit pour remorquer les chaloupes ennemies, soit pour aller à la découverte des bâtimens ennemis qui pourraient se présenter dans les Bouches, comme dans la partie du nord et de l'est de la Sardaigne. Il serait également nécessaire d'avoir deux corvettes en station : une dans la partie de l'est, depuis Porto-Vecchio, qui croieraient continuellement dans cette partie jusqu'à la Magdeleine, l'autre serait en station depuis l'Anzare jusqu'à Bonifacio. On voit que ces deux corvettes ou frégates seraient des postes clés pour se remuer en cas de mauvais temps : dans la partie de l'est, Porto-Vecchio, Santa Maria et la Magdeleine; dans celle de l'ouest, Tizzano, Figari et Bonifacio. Avec ces moyens très peu coûteux à la République, l'on protégerait le commerce en toute communication.

A Bonifacio, le 1^{er} mars 1793,
 l'an 2^e de la République.

LIX.
Projet
pour la défense
du
golfe d'Ajaccio

Parmi les autres projets militaires de Bonaparte figure une étude sur la défense du golfe d'Ajaccio, Bonaparte soupçonnant de plus en plus Pauli de vouloir livrer l'île aux Anglais fort intéressés par la possession d'une base maritime aussi importante en Méditerranée. Pour en assurer la défense contre une attaque de la flotte anglaise, Bonaparte soumettait son projet de fortification à Lacoste Saint-Michel, officier d'artillerie comme lui, devenu membre du comité de défense générale. Il fut déposé par les événements. Son frère Lucien ayant dénoncé les agissements de Pauli, la Convention ordonna son arrestation le 2 avril 1793. A l'annonce de cette décision, Ajaccio, le 19 avril, se déclara pour Pauli.

Une partie seulement du projet se trouve dans le fonds Libri. L'autre partie, publiée par Ashmoley, appartient aux manuscrits de Pologne. On trouvera au le texte intégral

Il y a deux excellents ports dans le golfe d'Aspetto : le port de Sainte-Lucie et celui du Campo dell'Oro. Le premier est sous le faubourg, le second sous le promontoire d'Aspetto.

La ville a pour toute défense une forteresse éloignée de 2 000 toises du port du Campo dell'Oro et d'environ 1 000 du port de Sainte-Lucie.

Le port de Campo dell'Oro est entre les deux points de la citadelle et du promontoire d'Aspetto. Une batterie qui serait placée au promontoire d'Aspetto croiserait son feu avec la forteresse. Elle serait éloignée d'Aspetto. Cette batterie pourrait être située de manière à pouvoir découvrir toute la plage de Cannes.

Le port de Sainte-Lucie est formé par des écueils qui servent le prolongement de la pointe du port. Cette batterie placée à ces pointes enlèverait l'entrée du port, en maîtriserait tous les points et découvrirait les vaisseaux, du moment qu'ils auroient dépassé la pointe de la citadelle.

Le promontoire d'Aspetto domine et découvre dans tous les sens le port de Campo dell'Oro. Une batterie, placée sur la pointe la plus avancée vers le port et d'où l'on découvre toute la rive, maîtriserait absolument et l'entrée et l'intérieur du port et l'ennemi

¹ Le trait d'Andreas, parl. de là.

ne pourrait mouiller qu'après avoir fait cesser le feu de ladite batterie.

Cependant l'ennemi pourrait débarquer vers Capitello et se porter par terre pour enlever les deux batteries du promontoire, ce qui le rendrait maître des deux ports. L'on ne tentera point de fortifier les deux batteries, ce serait une double besogne, et d'ailleurs le local où elles doivent être placées n'en serait pas susceptible, étant dominé à une demi-portée de pistolet par un mamelon fort élevé.

En construisant, sur le mamelon, une bonne redoute avec des magasins souterrains en grosse charpente comme l'on a coutume d'en faire pour les fortifications provisionnelles, l'on remplira l'objet de mettre les deux batteries à l'abri d'un coup de main et d'être toujours maître du passage de communication entre les autres points du golfe où l'ennemi pourrait débarquer et la ville. Ajaccio et ses deux ports sont au fond du golfe qui a deux lieues de profondeur. La tour des Sanguinaires défend un petit mouillage : elle est sur le cap le plus à la mer. L'on pourra y placer trois pièces de canon et rétablir le parapet autour d'une petite place qui est à son pied.

REDOUTE D'AGRETTE

Le promontoire d'Agrette est le point le plus intéressant du golfe d'Ajaccio parce qu'il sépare les deux ports et qu'il les domine. Du mamelon dont nous avons parlé, l'on découvre les deux ports et il est impossible à l'ennemi de mouiller dans aucun des deux sans s'en être auparavant aperçu¹.

L'on peut de là juger si cette position mérite d'être occupée. L'on aurait dû y établir un fort en bonne maçonnerie, capable de toute la résistance d'un ouvrage permanent. Dans le moment actuel, l'on pourra se contenter d'une redoute circulaire avec un bon fossé, son chemin couvert, une bonne palissade,

des magasins pour contenir l'attirail nécessaire aux services des deux batteries et des corps de garde pour à peu près 100 hommes. L'on placera dans la redoute 2 pièces de canon de 10, une de 16, une de 24, deux mortiers de 12 pouces.

Batterie de la droite. Cette batterie sera située sur la pointe du promontoire d'Aspetto, où l'on découvre toute la plage de Cannes; elle se trouve peu éloignée de la redoute. L'on pratiquera un chemin creux, de manière que l'on puisse communiquer avec la redoute sans être exposé au feu des bâtiments ennemis. L'on rejettera les terres de droite, de gauche, de manière que cela forme une espèce de capotaire. Du moment que l'ennemi aurait débarqué, l'on traînerait tout de suite les pièces à la redoute.

Cette batterie contiendra 5 pièces de canon de 24, montées sur des affûts de siège afin de pouvoir les transporter facilement. Elle aura deux côtés, l'un vers la haute mer et l'autre vers l'intérieur du port; l'angle sera vis-à-vis de la ville; l'on l'éleva de plusieurs pieds afin d'éviter le ricochet.

Batterie de gauche. Cette batterie sera exactement construite de la même manière que la précédente. Elle sera située à la pointe, sur la gauche du promontoire où l'on découvre toute la plage de Campo dell'Oro. Elle contiendra 5 pièces de canon placées sur 3 côtés, l'un regardant la haute mer, l'autre l'intérieur du port, le troisième enfilera l'entrée².

(Le Mastrello est une pointe éloignée de la cote de Campo dell'Oro. Tant pour défendre la plage de Saint-François que pour tenir les vaisseaux éloignés de la ville, il est indispensable d'y établir une batterie de 6 pièces de canon, avec un corps de garde pour 12 hommes).

Défense de la place par terre. Je parlerai très brièvement des fortifications provisionnelles à faire à Ajaccio. Du côté de terre, Ajaccio

2. Le fort de Santa Elia et Santa M.

est une presqu'île; la citadelle est à l'extrémité des 3 côtes de la mer. La ville est dominée par terre à la portée du fusil par des hauteurs qu'il faut occuper. Son enceinte est de simple muraille ayant un bon bastion au milieu qui la flanque. L'on devrait occuper les hauteurs par des redoutes provisionnelles. Ces hauteurs sont au nombre de 3 : Castel Vecchio, Mariana et la Cassetta.

Enceinte de la ville. Je ne vois pour l'enceinte d'autres mesures à prendre que celles de placer sur le bastion 4 pièces de canon de 24, 2 de 12 et 2 mortiers de 12 pouces. Sur la petite tour l'on pourrait placer 3 pièces de 24.

La Cassetta. La Cassetta est une pointe fort élevée; une redoute à étoile, capable de contenir 8 obusiers, 5 pièces de 12, défendrait très bien le port.

Mariana. Cette hauteur domine la ville à une portée de pistolet; elle est dominée par la Cassetta. Cette montagne est remplie d'algaliés et de grosses pierres qui favoriseraient la défense. L'on devrait y construire une redoute capable de contenir 120 hommes et 5 pièces de canon de petit calibre.

Le couvent des Capucins. L'on pourra se servir du couvent des capucins à la fois comme d'une redoute et comme de corps de garde, en l'environnant d'un épaulement du côté de la montagne, et y placer 2 pièces de 12.

Castel Vecchio. Castel Vecchio est très bien situé pour la défense du port de Sainte-Luce et de l'aulbourg. L'on pourrait y placer 2 pièces de 16 et 2 de 12. L'on construira une fleche devant la porte. L'on l'environnera (en considérant ce qui existe actuellement comme un réduit, d'une autre enceinte autour du petit tracé existant).

LX.
Projet
pour la défense
du
golfe de Saint-Florent

Parallèlement, Bonaparte envisage de fortifier le golfe de Saint-Florent dans la partie septentrionale de l'île. Il dira à Antommarchi : « Saint-Florent est une des situations les plus heureuses que je connaisse. C'est la plus favorable au commerce. Elle touche à la France, elle confine à l'Italie; ses atterrages sont sûrs, commodes, peuvent recevoir des flottes considérables » (Cité par Masson, op. cit., t. II, p. 45.)

Depuis vingt ans, l'on a dépensé beaucoup d'argent aux fortifications des différentes places de la Corse; il n'y a pas eu d'argent plus mal employé. Aucun point de cette île n'est dans le cas de résister à la plus petite escadre. La raison de cela est simple. C'est qu'on a voulu fortifier un grand nombre de points différents, sans faire attention qu'il n'est pas possible d'empêcher le débarquement dans une île qui a autant de golfes. L'on doit s'en tenir à un seul, le bien choisir et fortifier de toutes les ressources de l'art; en cas d'attaque, y concentrer sa défense, en faire le centre de sa correspondance avec le continent, comme le foyer de résistance pour défendre pas à pas les rochers de l'intérieur.

Ce point, essentiellement, doit être le plus près possible de France, doit avoir un mouillage capable de contenir une flotte, être susceptible d'une grande défense et réunir à l'avantage d'être sur la côte la facilité de partir de là pour défendre l'intérieur. C'est Saint-Florent qui réunit tous ses avantages. Si l'on eût employé à le fortifier les sommes prêtées à Bastia, à Ajaccio et Bonifacio, l'on aurait une place capable de repousser les efforts d'une flotte quelconque : au lieu de cela, Bastia et Ajaccio sont hors d'état de résister et, en se défendant, ne feraient que leur ruine; quant à Saint-

1. **Saint-Florent.** Les comités Saint-Michel et Delibes, envoyés par le Convention pour examiner l'état de défense des places fortes. Les comités Saint-Michel écrivait en 1793 qu'il n'y avait pas en î de corvettes ou de canonnières, que le Fort de Saint-Florent n'a pas de dépens, que les parties nécessaires pour le porter et que certains se alle se sont, et pensent qu'il faut envoyer quelques canonniers. Tous les troupes de la France n'ont-elles pas les canons ? Il que donnerait à la France ? Non ?

2. L'un des officiers de l'expédition française.

Florent, il est dans un dénûment de défense vraiment criminel. L'on est indigné de voir le golfe qui peut le plus nuire sur les opérations de la Méditerranée, sur la défense ou l'attaque de continent de la République, n'avoir pas un refuge pour une garnison de cinquante hommes à l'abri de deux pièces de quatre, n'avoir pas une batterie de côte de suite, pas un parapet en état, de sorte qu'une simple corvette s'emparerait de Saint-Florent sans difficulté, et l'ennemi, se retranchant tout de suite aux gorges, pourrait harceler la Corse entière.

Citoyens commissaires², cette place mérite votre attention, car, si nous perdions le trident de la Méditerranée ou s'il nous était contesté, le golfe deviendrait fort utile aux ennemis. Il mérite votre attention, car, s'il y avait des factions en Corse, l'on pourra se défendre avec très peu de monde à Saint-Florent, conserver un point de communication avec le continent et partir de là pour arriver sur la montagne de Tenda qui débouche le Nebbio et le Balagne. Ce fut de Saint-Florent que l'on commença la guerre, lors de la conquête de la Corse. Ce fut de là que M. de Grandmaison³ fit partir son artillerie pour son camp de Saint-Nicolas, c'est-à-dire sur les plus hautes montagnes.

Saint-Florent, au gré de tous les conseillers, méritait le sacrifice de quelques millions pour y tracer un bon système de fortifications permanentes; mais ce n'est pas dans un moment de guerre que l'on peut entreprendre des ouvrages qui demandent du temps et de l'argent. Laissera-t-on cependant ce golfe sans aucune défense?

J'ai visité attentivement les différentes parties de ce golfe. Je me suis assuré par moi-même des distances et de la sonde et je crois de m'acquitter de mon devoir en vous envoyant les idées que l'aspect du local m'a suggérées.

C'est un système de fortification provisoire et de fortification de campagne que je

proposé d'établir à Saint-Florent avec peu de temps et peu d'argent. L'on peut, en suivant mon projet, mettre ce golfe dans le cas d'une défense respectable. Je crois que l'on doit moins s'occuper de défendre la ville que le débarquement. Si donc je propose quelques ouvrages pour la ville, ce n'est que pour la mettre à l'abri d'un coup de main, car des fortifications provisionnelles ne peuvent pas résister longtemps à une attaque en règle, lorsque l'ennemi a pu, par mer, transporter ce qui lui est nécessaire et avoir avec lui un équipage de siège.

Saint-Florent est situé au fond du golfe sur la gauche. Le vrai mouillage est dans l'endroit où sont situées les tours de la Mortella et Fornali, et plus bas du même côté est la marine de la Faccia. Sur la droite est la côte de Nonza; plus bas est la pointe de la Vecchiaja et la marine de Tetola.

Toute la côte de la Mortella et de Fornali est escarpée et parsemée de rochers. Un débarquement de force y est impossible. Il ne s'agit que d'empêcher les bâtimens d'y mouiller. Trois bonnes batteries de côte rempliraient absolument le but. Les feux partant de Saint-Florent et des batteries se croiseront, mais à une grande distance. L'ennemi pourra donc passer pour se porter sous la marine de Faccia et tenter son débarquement. Mais les gros vaisseaux ne peuvent s'approcher de terre qu'à une grande distance et les chaloupes même ne peuvent arriver jusqu'à terre. Les hommes seraient donc obligés de se jeter à l'eau jusqu'au nombreil. L'on peut donc regarder le débarquement à la Faccia comme impesticible.

Sur la droite de Saint-Florent, depuis Nonza jusqu'à la Vecchiaja, le débarquement est difficile et, quand même il s'opérerait, l'ennemi se trouverait très éloigné de Saint-Florent et aurait à passer par des mauvais chemins et ensuite à traverser une des deux gorges de Patrimonia ou de San Germano. Cette descente

3 On remarquera le caractère topographique de l'ouvrage.

serait folle et entraînerait la ruine de celui qui l'entreprendrait.

Depuis la pointe de la Vochiaja à Saint-Florent, il y a plus de deux mille toises, mais une partie de cet espace est rempli de rochers et la marine n'est belle que sur une étendue de sept cents toises. C'est le vrai endroit pour faire un débarquement de vive force. Les frégates peuvent s'approcher pour le protéger; les bateaux peuvent aller jusqu'à terre et là se ranger en bataille sur une plage sans. C'est précisément sur cette plage que l'ennemi instruit se porterait. L'on doit donc s'étudier à lui préparer des obstacles.

La marine de Totak est dominée depuis Saint-Florent par des collines assez élevées. Sur la première, à 100 toises de la ville, il y avait anciennement le fort de Saint-François. La seconde colline, appelée Acrito, est à 300 toises du fort de Saint-François. La troisième colline est un coteau qui n'est séparé de Vochiaja que par une vallée et la gorge de Patrimetie³.

L'ennemi ne tentera pas son débarquement entre la ville et le fort de Saint-François. C'est la partie de la marine la mieux défendue. Il le pourra tenter entre Saint-François et Acrito ou au-delà dans l'endroit où était jadis le retranchement d'Orsa.

L'on établira un fort sur la colline de Saint-François. Ce fort défendra et la ville et le débarquement. Un peu plus bas, sur la droite, on établira une batterie de côte de quatre pièces de canon et un boyau de communication avec le fort, de sorte que l'on puisse sans peine, dès le moment que le débarquement se serait opéré, transporter les pièces pour la défense du fort. L'on établira cette batterie hors l'encoignure du fort, d'abord pour se procurer un feu plus risqué, ensuite pour que le parapet du fort ne soit pas entrepris lorsque l'ennemi sera débarqué.

Sur le sommet d'Acrito, l'on établira une

redoute de campagne, plus bas, à la gauche, sur le prolongement de la pointe des rochers et de la marine d'Orca, on construira une batterie de côte et une communication avec la redoute pour pouvoir y transporter les canons, du moment que l'ennemi sera débarqué. Quelques toises plus bas, sur la colline de Saint-François, l'on tracera un front de ligne à crémaillère : la gauche se rendra dans le vallon, communiquera avec des lignes à hautes, ayant une flèche en avant, le sommet dirigé vers la pointe de la Vochaja. Le côté droit du front à hautes communique, par une ligne brisée, en un retranchement en deux cercles qui occupera l'emplacement où était le retranchement d'Orca.

Si l'ennemi tente de débarquer entre les deux forts, il sera pris en flanc par les ricochets de la place et par les pièces de campagne qui seront dans le retranchement circulaire; il aura en face le feu de deux batteries de côtes et, une fois débarqué, il essuiera le feu de la mousqueterie des lignes à hautes, des lignes brisées et du retranchement circulaire. Il sera pris de tous les côtés. Il sera forcé d'abandonner de se rembarquer.

Si l'ennemi cherche à débarquer sur la partie de la plage où était le retranchement d'Orca, il aura par-derrière le feu de Saint-François, aux flancs la batterie de la redoute et les pièces de campagne qui se trouveraient dans la flèche, le feu du retranchement circulaire, au centre duquel s'opérerait le débarquement. Débarqué, qu'y ferait-il? Il faudrait qu'il s'emparât du retranchement circulaire, de la flèche, des lignes à hautes et de la redoute d'Acrita. Une fois que les retranchements seraient forcés, une partie des soldats qui les auraient défendus devraient se porter aux gorges de Patrimonio et sur le sommet de la Vochaja, poste très intéressant; l'ennemi se trouverait sous le canon des deux forts; s'il ne peut pas s'emparer de la gorge de Patri-

menie, si la redoute se défend quelque temps, il se trouve exposé à une destruction totale.

S'emparerait-il de la gorge et de tout Vecchijsa, l'on doit alors se borner à lui défendre l'intérieur de la gorge et à se maintenir au poste de Sant'Anghj et dans la possession de toute la montagne de Tornali.

Une fois que la Bèche, tous les retranchements seront pris, le canon de campagne se réfugiera dans la place. Alors l'ennemi posera son camp à Vecchijsa et tentera de s'emparer de la redoute d'Acrisio.

Si l'ennemi s'emparait de cette redoute, il s'approcherait du fort de Saint-François; mais, comme son but est de parvenir autour du fort et de la Mortella pour en faire cesser le feu des batteries et de pouvoir mouiller, il laissera un détachement devant le fort de Saint-François et se glisera par-derrière. Il sera arrêté par le poste de la cathédrale. Le poste de la cathédrale, le poste de Saint-François et la ville forment un triangle. Ces points s'entraident pour se défendre. Derrière la cathédrale est la gorge de Saint-Germain.

Pendant le temps que les ennemis attaquent la cathédrale, les gorges de Patrimonio et de Saint-Germain peuvent à chaque instant faire présenter de nouveaux combattants, car toutes les pièces voisines, la garnison et l'artillerie de campagne de Bastia ont dû se mettre en marche au premier bruit.

Si l'ennemi s'emparait de la cathédrale, le commandant devrait faire occuper les hauteurs du chemin d'Ofetta. En supposant que l'ennemi vainquît encore cet obstacle, il se trouveroit très embarrassé pour arriver aux batteries de (Fornali) et de la Mortella, tant à cause des marais que des mauvais chemins où, par-tout, l'on peut lui tendre des embuscades.

Une fois que l'ennemi se serait emparé des batteries de Fornali, l'objet du combat seroit à peu près fini. Il feroit débarquer la grosse artillerie et s'empareroit de Saint-Florent.

L'ennemi ne peut pas rester plus de quatre à cinq jours à s'emparer de tous ces divers postes, car le vent pourrait obliger la flotte à gagner la haute mer. Il ne s'agit donc (que) de se mettre à l'abri d'une attaque de vive force.

Avec soixante pièces de canon de gros calibre, six mortiers, quatre obusiers, deux pièces de campagne, un système de rétablissement pour les fortifications de la ville, un fort à Saint-François, des lignes de retranchement, une redoute à (Azzito), trois batteries à Fornali, Saint-Florent peut résister à une flotte considérable⁴.

BATTERIES DE LA MORTELLA

Lorsque les batteries doivent surtout défendre un point peu éloigné, plus leur feu est rasant et plus la batterie est dangereuse. Les gros bâtiments ne passent que par vingt-cinq pieds d'eau. Les meilleurs coups sont ceux qui atteignent cette partie de la carène. Les batteries rasantes sont celles où le tir est le plus sûr. Mais il faut faire attention qu'un bâtiment qui s'approcherait d'une batterie, par le seul feu de ses (canons), a bientôt dispersé les canonniers, à moins que la batterie ne soit casematée.

Une batterie qui doit faire effet à trois ou quatre cents toises doit avoir une élévation de plusieurs toises.

Une batterie qui serait exposée à être approchée au tir du pistolet par les gros bâtiments et qui devrait dans le même temps tirer à sept ou huit cents toises devrait avoir, se pouvant être casematée, une hauteur de trente à quarante toises.

Une batterie doit toujours être placée de manière à ne pouvoir être enfilée par des bâtiments qui s'embarrasseraient sur le prolongement de ses faces.

L'on donnera donc trente toises d'élévation

⁴ Il faut pour se convaincre de la justesse de ce raisonnement, consulter le récit de un officier expérimenté de la garnison de cette place.

à la batterie que l'on placera à la Mortella. Son parapet aura trois pieds de hauteur et trois toises d'épaisseur. L'on procurera de n'enterrer le plus possible que son magasin et son corps de garde. Cette batterie formera une redoute retranchée que l'on aura soin de bien palissader. Cette batterie contiendra cinq pièces de canon : trois seront placées sur l'intérieur du golfe, deux pièces sur la haute mer. L'on construira une petite flèche de quinze pieds de gorge sur vingt-sept de face, afin de pouvoir découvrir le pied de la batterie. Sur les côtés contigus, l'on construira le magasin et le corps de garde qui seront de grosse charpente. L'on se fermera par un épaulement revêtu de fascines.

BATTERIE DE FORMALI

Cette batterie sera située sur le plateau à gauche de la tour, à l'endroit où l'on commence à découvrir l'arsenal, où il y a des magasins. Elle sera de six pièces et d'un mortier de douze pouces. On construira une espèce de petit bastion qui découvrira tout le pied de la batterie et maîtrisera l'arsenal en question. Comme l'on se trouve près du magasin, l'on s'en servira pour corps de garde.

BATTERIE DE FORCIA

Cette batterie sera moins élevée que les deux autres. Son feu sera plus rasant par la double raison que les gros bâtimens peuvent moins s'en approcher et que son principal effet doit être contre des chaloupes si l'on tentait un débarquement sur la marine de Forcia. Elle sera la même figure que la batterie de la Mortella et contiendra quatre pièces de canon.

LE RÉTABLISSEMENT DES FORTIFICATIONS DE SAINT-FLORENT

L'ancienne enceinte de Saint-Florent a trois cent quarante toises de circuit. Le tracé se

ressent du temps où il a été fait. L'on nettoiera le fossé, ayant soin de jeter les terres pour le parapet. L'on construira un parapet tout autour. Nous allons en parcourir les différents points.

Le Spontone. L'on démolira la petite muraille crénelée et plus bas, à l'extrémité de l'escarpement, on construira un parapet de fascines. L'on élèvera de plusieurs pieds l'angle saillant. L'on y placera six pièces de canon de 24 et deux mortiers de 12 pouces.

L'on détruira le corps de garde de Saint-Jacques; l'on construira le parapet circulairement; l'on y placera trois pièces de 24, deux pièces de 16 et un mortier. L'on laissera la porte qui va à la marine. L'on rétablira l'encadrement de la flèche. L'on rendra le chemin de Saint-Jacques au Spontone très facile.

L'on rasera la partie supérieure de Saint-André. L'on placera deux pièces de 16 et une de 24.

L'on réparera la plate-forme en pierre de Saint-Dominique. L'on y placera deux pièces de 16 et deux pièces de 24.

L'on rétablira le corps de garde de la porte. L'on rétablira en l'agrandissant la batterie qui y est contiguë. L'on y placera deux pièces de 24, deux de 16 et deux de 12 et un mortier de 12 pouces.

L'on construira une demi-lune devant la porte avec son fossé et un pont-levis. L'on y placera deux pièces de 16 et trois de 12.

L'on rétablira le glacis sur la crête supérieure, vis-à-vis Saint-Dominique. L'on y construira une place d'armes bien retranchée d'où l'on pourra, avec des fusils de rasquet et des pièces de campagne, défendre les approches du fort de Saint-François, de la demi-lune et de la porte.

Le fossé sera bien palissadé. L'on environnera la place de chevaux de frise partout où le terrain pourra le permettre. L'on fera des trous de loup principalement dans toutes les

parties où sera situé la demi-lune qui défend la porte. Ces trous de loup seront triples et en besace. L'on construira trois saignées devant la demi-lune et devant la place d'armes.

FORT SAINT-FRANÇOIS

Le fort Saint-François sera construit dans le même endroit d'où l'on voit les débris de l'ancien fort. L'on l'enterrera le plus que l'on pourra. Il sera un terre-plein, un glacis, un chemin couvert. Le front sera composé de deux petites bastions et de deux petites tours. Le côté extérieur sera de vingt toises. L'on établira des souterrains sous le terre-plein, en forme de casernes. L'on se servira pour cet effet de la grosse charpente.

Le fort de Saint-François contiendra quatre pièces de canon, indépendamment des quatre de la batterie, et un mortier de 10.

La batterie du fort de Saint-François sera située sur la droite du fort, beaucoup plus bas, et contiendra quatre pièces de canon.

REDOUTE D'ACRITO

La redoute d'Acrito sera deux rangs de feu. Elle n'aura que son parapet et son chemin couvert bien passadés. Ce sera une redoute étoilée, capable de contenir deux cents hommes. Elle aura des magasins et logements en grosse charpente. Elle contiendra deux pièces de canon, indépendamment des pièces de la batterie.

La batterie d'Acrito sera de trois pièces de canon avec un chemin de communication avec la redoute.

RETRANCEMENT

Du fort de Saint-François à la redoute d'Acrito l'on construira des lignes à crémaillère. Chaque développement de front sera 75 toises de pied; le crochet ou le flanc sera 15 toises.

L'on tracera un front qui aura 485 toises de développement ayant au milieu un saillant. Une des extrémités s'appuiera sur le fort de Saint-François, l'autre extrémité avec une ligne à lunette. Le front de cette ligne sera de 120 toises. Cette ligne à lunette aura une flèche et communiquera avec un retranchement circulaire qui environnera la marine : la plage d'Orges.

5 parapets en étoile
dont de deux cercles
extérieurs

Dans tous ces différents retranchements l'on s'entermera le plus possible. Le parapet doit avoir quinze pieds d'épaisseur.

GORGE DE PAFRIGNON ET DE SAINT-GERMAIN

Dans la largeur de la gorge, l'on fera un bon retranchement avec deux bords de garde de charpente et un chemin creux y communiquant de l'intérieur des gorges à hauteur.

FORT DE LA CATHÉDRALE

La cathédrale et l'évêché serviront de magasin et de logement. L'on construira tout autour une enceinte circulaire et bien crénelée. L'on y établira quatre pièces de canon. Le diamètre de la redoute sera de 35 toises. L'on crénelera l'église et la maison adjacente².

LXI.
Position
politique et militaire
du
département de la Corse
au 1^{er} juin 1793

L'origine de ce manuscrit est incertaine. Il s'agirait d'un rapport de Napoléon qui aurait été remis en juillet 1793 au comité exécutif provincial par son frère Joseph. Il fut publié en 1841 chez Treubny et Amiat par le comte Ferdinando del Pozzo sous le titre « Copie d'un manuscrit de la main de Napoléon Bonaparte avec l'orthographe qui existe dans le manuscrit même ». C'est d'après cet ouvrage que nous le reproduisons ici, faute d'avoir pu consulter le manuscrit lui-même dont on ignore le destin. (Cf. Dupré, Les origines républicaines de Napoléon. Le mémoire du capitaine d'artillerie Napoléon Bonaparte sur la Corse en 1793, Revue historique, 1908, pp. 216-236.)

Il y a en Corse deux pouvoirs différens : les commissaires de la convention ¹ et le général paoli — Il y a deux forces armées en opposition; d'un côté, les troupes du continent de la république réunis avec quelques bataillons d'infanterie légère corse; de l'autre les gardes nationales aux ordres de paoli — Il existe en corse plusieurs opinions politiques. Les indépendans, les Républicains, et les aristocrates.

De quel maniere se sont formés ces 2 pouvoirs? quel est leur position respective? sur quel point de vu cherche ils a se montrer au public? — Quel est la proportion de forces des différentes factions? Quel est la force numérique? quel sont les moyens militaires? et quel poste occupe les deux partis? tel sont les différentes questions que l'on peut se proposer et auxquelles je vais répondre.

Toutes les personnes qui ont fait et soutenu la révolution en corse ont désiré ardemment le retour du général paoli dans sa patrie elles le croyoient le plus de la liberté parcequ'il avoit eu le loisir d'en être le martyr. — Mais l'on ne tarda pas a s'apercevoir de l'ambition démodéré du vieux chef qui vouloit que l'on ne vit que par ses yeux et que l'on ne jugea que par sa conscience, ceux qui étoient dans sa familiarité et qui étoient un peu clairvoyant s'aperçurent des lors des projets de paoli : il ne dissimula plus lors

1. schœffer, Lacoste et Delisle, envoies pour examiner l'état des fortifications de la Corse avec sous les ordres du département, se qui déterminent le système avec Paoli.

2 A Volney pour le département, Département dans le volume.

3 Paris de Bourg, d'une noble famille venue des ducs de Lorraine. Mémoires et devoirs en 1790, procureur syndic de la Commune de Paris pendant quatre Révolutions et les quatre troupes de l'Orléans. Paris de Bourg, diplomate de l'Orléans, 1785.

4 Compère volontaire enrôlé par l'abbé pour émigrer les Prussiens de Bourg. Coup de la Démocratie de Magonet, t. III, p. 179) « révéla le secret à un autre ancien abbé d'un pays où il est aussi bien connu par sa réputation que par la célébrité qu'il a eue à la République ».

5 Adieu au pauvre pays de Bourg : ce sont les paroles de l'abbé pendant qu'il se faisait tuer.

6 L'évêché.

de la crise du mois d'août ils croyaient la France perdue et il se préparait à lui donner aussi un coup de pied mais les victoires de demourier² et le Brevet de lieutenant général commandant en chef que le pouvoir exécutif lui donna ralentirent ses mouvements, il vint pour mieux assister. Commandant de toutes les troupes de ligne et y plaça les gardes nationales corse dont il crut être le plus sûr, il crut de son chef quatre compagnies dont il nomma lui-même les officiers parmi ceux qui avaient perdu leur père dans la guerre de 1768 contre la France et qui du lors selon l'usage et les mœurs des maîtres avaient une vengeance à exercer contre les Français.

L'on vint à former l'administration du département il fit faire possodibergs procureur syndic³ cet homme à quelques talents et beaucoup d'activité mais
.
.
.
. c'était l'homme qu'il fallait p^r paoli et dont il n'avait rien à craindre. paoli employa la force pour le faire venir.⁴ le reste du département fut composé d'ignar enfin de pouvoir mener les affaires.

Paoli se trouva alors avoir à sa disposition les places fortes et tous les moyens militaires, le département et la gendarmerie commandé par son ancien lieutenant⁵ il lui manquait encore cependant d'avoir la caisse militaire à court et un payeur à sa disposition il en l'effacement de faire suspendre par le département le payeur aréna et d'y faire substituer une de ses créatures. cette démarche aida beaucoup à décider à Paris ses projets criminels. la trésorerie se ressentit et le conseil exécutif reprima le département, mais le payeur n'en fut pas moins persécuté. et la caisse n'en fut pas moins à court. de manière que dans ce moment-ci ils ont retenu 500

mille francs qui leur servent à leur revolte.

L'expédition de Sardaigne arriva dans cet interval pacifi fut avisité de proposer à nos corsas et Simonville⁷ vint chargé de l'en prévenir, ce moment fut très critique pour lui, il sentoit qu'il devoit se bien cacher et il craignoit d'être déjà découvert ce qui lui eut été fatal dans un moment où la République avoit une ascendance considérable et étoit victorieuse de tous ses ennemis. il se cependant l'adressa de se montrer tout disposé et d'empêcher les corsas d'aller en Sardaigne tout comme il les avoit empêché de se porter à l'armée du midi il ne vouloit point que les corsas se frocussent et puis il ne vouloit point s'alibéir.

Pour couvrir toutes ces menées pacifi ne marquait point de prétexte. Mais craignant d'être pénétré il disoit souvent à ceux de ses amis qu'il redoutoit. *il est vrai que je cherche à rendre les corsas maîtres de toute les fortresses et est vrai que je desire qu'ils ne sortent point de leur foyers, mais la raison est simple c'est qu'il faut nous tenir prompts enfin qu'en cas d'une autre révolution nous puissions tenir ferme et offrir un asile à la montagne de l'assemblée*

Dans des moment d'impatience l'on l'a souvent attendu se plaindre de la fureur qu'avoit les corsas de se rendre aux armées et particulièrement à Cagliari faire le genre d'usé ils a notre plus cher allié au seul lieu qui nous a donné des secours dans le temps de malheur de la corse

Depuis la déclaration de guerre à l'Angleterre tout le monde fut frappé de l'effection qu'il metoit à louer la generosité, la honeté, les vertus, la puissance et les Richesses de la nation anglaise. Ses projets à cet époque étoit en évidence et toute les personnes qui lui étoit attaché mais qui profesoit la patrie à lui commençoit à s'en éloigner ils avoient perdus l'opinion de sa vertu pour ne voir en lui qu'un traître car aucun trahison n'est aussi hideuse

7. A sainte-Bathie, Napoléon parlant à Bertrand de « cet obligant de Simonville qui étoit en Corse pour l'expédition de la Sardaigne » (Cahiers de Sainte-Mélan, 17^e sous titre, p. 11) Il va sans parler de son alibéir.

1. A la suite de la démission de Lacroix. Cette partie repose à la Convention par l'arrêté du 10. Jul. 1793. *Les Caves pendant la Révolution, 1891*

que la sienne, il plonge sa patrie dans une guerre civile, il la soustra à l'association de la France qui peut seul faire son bonheur il abuse d'une manière revoltante de la confiance de la République a qui il fait la guerre avec ses propres armes avec ses propres deniers.... tant de perfidie entre il donc dans le cœur humain! est quel fatale ambition égare un vieillard de 68 ans?... mais c'est que paoli a sur la physionomie la bonté et la douceur et la haine la vengeance dans le cœur il a l'insondable sentiment dans les yeux et le fiel dans l'ame.—

La convention envoya des commissaires en Corse il prévint l'esprit de la nation contre eux le département n'envoya point de commission pour les recevoir lui feignit d'être malade la gendarmerie arreta sous leur yeux des personnes de leur suite le commandant de la forteresse de Bastia ne voulut point les y recevoir il vouloit obliger les commissaires a fléchir devant lui, car il les craignoit, il se tenoit en mesure prompte a pouvoir s'il le faisoit jetter tout de suite le masque ou prendre tout autre resolution.

L'adroit Sabetti un des commissaires sous pretexte de voir sa famille se porta a corte vit paoli qui le carressa beaucoup et qui voyant les commissaires disposé a tout dissimuler écrivit de belles lettres et les fit reconnoître par le département pendant ce tems la tous les vrais republicains s'empressoient d'entourer les commissaires, la plupart des district, des tribunaux qui étoient patriotes leur envoyèrent des députations, moitié par adresse moitié par force l'on s'empara du fort de Bastia et de St. Florent et peu a peu les commissaires gagnèrent terrain et replantoient le parti paoliste lorsque le decret de la convention qui suspendoit paoli et l'appelloit a paris arriva et precipita toutes les mesures.²

paoli au lieu de se rendre a paris leva le boucher renforça la garnison d'ajaccio, envoya un commissaire pour augmenter celle qui étoit

à Calvi fit désarmer à la porta, à l'île rousse le détachement français refusa de recevoir 2 compagnies des bouches du Rhône, dans le même temps il envoya des commissaires dans tous les districts fit arrêter tous les principaux patriotes épouvanta les autres en faisant brûler les maisons dévaster les biens de ceux qui étoient les plus accredités parmi le peuple et dont il connoissoit la probité¹.

tous ces mouvement ce firent à la fois dans le temps même qu'il écrivoit de belles lettres à la convention et aux commissaires, qu'il pretextoit son âge et ses infirmités qui sepossoient à son zèle et à l'envie qu'il auroit eu d'aller à paris sans faire attention que possédérge n'avoit pas les mêmes pretexte et que cependant il étoit toujours dans son gabinet.

L'agent que paoli envoya à Calvi fut pervenu et les bon patriotes de cette ville, jointes à la garnison du 26^e à l'équipage de la porte et de la prosélite qui étoit en rade chasserent le bataillon qui y étoit et firent prisonier le commandant. l'on a trouvé une correspondance de 2 ans entre paoli et ce Lieutenant colonel qui dévoile toute la profondeur de sa perfidie.

Les commissaires suspendirent le departement et en créèrent un nouveau à Bastia ainsi que leonetti commandant de la gendarmerie qui leur envoya sa démission qu'ils refusèrent pour le casser.

Dans cette position paoli étoit maître de l'île ayant plus de 5000 étages qui lui auroit du parti republicain et ayant effrayez le reste il convoqua une consulte à corle il donna une nouvelle organisation, un nouveau mod delection. voici ce qu'a décidé la consulte.

Paoli, crée generalissime — les biens de tous ceux qui servent dans les bataillons à la solde de la République confisques si sous huit jours ils ne rentrent, les biens de tous ceux qui sont Refugiez à Bastia, Calvi, St. Barthelemy ou ailleurs confisques notamment le général Cavabianca —

¹ Cf. Despat, op. cit.
t. III, p. 110

20. Note de Bonaparte
à Philippe Bourin au sujet
partis dirigé par Pichegru
trava de voir si on peut le
Traiter. »

l'on percevra une imposition patriotique selon un nouveau mod, l'on a fait des dants patrio- tiques, l'on a fait par dies que l'on vouloit être francois.

Pendant ce tems la les commissaires avec 400 hommes et 2 fregattes se transporterent a ajaccio. il devoit y trouver un grand nombre de bon patriotes ou moins un nombre de mille¹⁰ 350 Suisses 100 hommes du 40^e, 60 hommes du 50^e, 2 gabarres et l'équipage du vengeur, les commissaires avoient avec eux un train d'artillerie ils devoient forcer la cita- delle et en chasser les rebelles. Ils partirent de S^t. florent avec le plus grand secret. Mais ayant eu mauvais tems ils resterent 7 jours en mer, paoli en le tems d'envoyer 2000 hommes a ajaccio de faire mettre 60 des maillours patriotes de rompre de tous les postes de bruler et de venter les biens des familles Buona- parte Maledo, député a la convention, et de plusieurs autres etc, etc. les commissaires ne se trouverent plus en force ils durent s'en retourner, dans une descente ils prirent quel- ques prisonniers ils avoient sur leurs armes écrit paoli d'autre y avoit une croix.

Dans le même tems les rebelles ont tentés de ravagér le territoire de Calvi, ils ont été repoussé et ils ont perdu 40 hommes.

Les commissaires de la convention en cose regardant paoli et ses adocent comme rebelles ils traitent comme tel tous les prisonniers qu'ils font les armes a la main.

Le département cherche a faire regarder les commissaires comme agent d'une faction qui veut placer l'égalité sur le thron il a eu l'impu- dance d'imprimer une pareil bêtise tandis que 15 jours avant il avoit fait une circulaire pour qu'ils fussent reconnus, paoli dit a qui veut lattendre que les commissaires sont les agent des Genevois cette dernière assertion n'étant que pour la populace elle n'a jamais été imprimé.

Quelle est la force numérique? quel sont les

moyens militaires? et quelles partent occupent les 2 partis?

La République a en outre	3100 hommes
de troupes du continent et a peu près	1200
Corse a la solde	—
Total	4300

Elle a une assez bonne artillerie de campagne et ne manque de rien. Bastia, Calvi, St Florent, le Cap corse, le Nebbio sont son pouvoir.

Paoli peut compter 6000 hommes mais qui sont a la fois cultivateur et militaire. Il a Ajaccio et Bonifacio avec le reste de la Corse il a 50,000 de poudre 2 mauvaises pièces de campagne et les farines qui se trouvent à Ajaccio qui étoient en assez grande quantité.

Si l'on envoyoit 6000 hommes avec quelques batiments de guerre paoli seroit contraint de se retirer¹¹

L'on commenceroit pour composer d'ajaccio le port le plus intéressant pour la république maître d'ajaccio nous les serais de l'intérieur ayant déjà les 3 autres ports. ou pis aller l'on laisseroit paoli dans la montagne ou il ne seroit d'aucune importance et ou il ne tarderoit point a être battu par le peuple même d'ailleurs s'il n'aura pas le port d'ajaccio il ne sera d'aucune importance aux yeux d'une puissance maritime.

3 batiment de ligne sont nécessaires pour en imposer a ajaccio par le moyen desquelles l'on sera dans le cas de ne pas tirer un coup de fusil. les 3 batiment n'auront rien a craindre des espagnol puisqu'ils auront Calvi, St Florent pour refuge.

Quel est la proportion des différentes factions?

Le parti des indépendants absolument dévoué a paoli est très petit mais il devient nombreux en s'alliant aux aristocrates, celui de la république seroit cependant le plus fort sans le grand nombre de prisonniers, sans la tactique de paoli, il arrose, il menace, il brule, il permet le pillage, dans le refus tous il persuade

11) Remarque précédente à géométrie répétée au projet d'expédition maritime en Corse

in. Coupure volontaire de l'édition. D'après Charquet, « point de caractère en de hors il est sans usage ».

que les commissaires sont abandonnés de la France qu'ils ne recevront aucun secours que la convention a changé d'esprit en tout cas il assure que la France est perdue que bientôt il aura du secours de l'Angleterre. dans tout d'idée parmis tant de perspective différente, le bon se trouble et gêne le douteux devient mauvais d'ailleurs l'esprit d'activité, d'inquiétude naturel aux corsés s'en mêle il faut être d'un parti autant vaut-il être de celui qui triomphe de celui qui devaste, pille, brûle, dans l'alternative il veut même être mangeur que mangé.

Il en sera différemment lorsque l'on verra une force, les bons viendront se joindre le douteux avec lui et le mauvais ou lâche ou opposera un effort inutile.

Paoli a 68 ans il n'a jamais eu l'humeur guerrière, il monte difficilement à cheval.

Leosté son neveu n'a ni courage, ni esprit, ni réputation,

peu d'illiberge a quelque esprit mais¹⁹..

Colonna le constituant n'est militaire que par son extérieur.

Paoli se trouve sans aucun officiers tous les corsés qui avoient quelque connaissances militaires ou politiques ou administratives l'on abandonné. Le moment de le battre est ce mois-ci et le prochain parce que c'est celui de la récolte

MANUSCRIT

capitaine d'artillerie au 4^e Régiment.

LXII.

Le souper de Beaucaire

Après avoir quitté définitivement la Corse avec sa famille, le 12 juin 1793, Bonaparte est affecté au 4^e régiment d'artillerie où il retrouve le frère du général du Teil qui le charge, le 5 juillet, de se rendre en Avignon pour organiser un cours de poudre.

Le 28 juillet, il reçoit l'ordre de descendre le cours du Rhône pour aller occuper Tarascon et Beaucaire. Dans cette ville, il dîne, le soir, avec quatre marchands venus pour la foire. A l'issue de la discussion, il écrit le Souper de Beaucaire, daté du 29 juillet. Il adresse ce pamphlet où il demande la suprématie morale et matérielle de l'armée de Cartouze sur les fédérés marseillais, aux représentants en mission qui en décident l'impression. Le Souper de Beaucaire fut d'abord imprimé par Tournal, imprimeur du Courrier d'Avignon, puis par Aurel, imprimeur de l'armée. Il fut réédité par Panchouche en 1848. Bourrienne publie également le Souper en annexe à ses Mémoires ; il affirme avoir disposé d'un texte que lui aurait remis Bonaparte à son retour de Toulon (Mémoires, éd. Larroix, t. I, p. 33).

Les progrès sont sensibles par rapport au Dialogue sur l'amour : le débat gagne en vie et en naturel, les personnages sont mieux caractérisés que chiffres et faits restent toujours aussi précis.

En fait, « le Souper de Bénévoles n'a produit aucune sensation. C'était un de ces états de circonstance que l'avant-garde de Carteaux répandait sur la route pour ramener les esprits et que les commissaires de la Convention apposaient aux brochures des commissaires de l'arsée départementale. Le passage des troupes révolutionnaires, leurs cris d'enthousiasme, la terreur qui les avait suivies plus que cette petite guerre de plume pour le triomphe de la montagne. » (Chapuis, la Jeunesse de Napoléon, t III, p. 168.)

Je me trouvai à Beauvais le dernier jour de la foire¹ : le hasard me fit avoir pour convives à souper deux Négocians marseillais, un nîmois et un fabricant de Montpellier.

Après plusieurs momens employés à nous reconnaître l'on sut que je venais d'Avignon et que j'étais militaire. Les esprits de mes convives qui avaient été, toute la semaine, fixés sur le cours du négoce qui accroit les fortunes, l'étaient dans ce moment sur l'issue des événemens présents d'où en dépend la conservation; ils cherchaient à connaître mon opinion, mais en la comparant à la leur, pouvaient se restituer et acquiescer des probabilités sur l'avenir qui nous affectait différemment; les Marseillais² surtout paraissaient être moins pétulans; l'évacuation d'Avignon leur avait appris à douter de tout³; il ne leur restait qu'une grande sollicitude sur leur sort: la confiance nous eut bientôt rendus habillards, et nous commençâmes un entretien à peu près en ces termes.

Le Nîmois

L'armée de Carthus, est-elle forte? L'on dit qu'elle a perdu bien du monde à l'attaque, mais, s'il est vrai qu'elle ait été repoussée, pourquoi les Marseillais ont-ils évacué Avignon?

1. La ville de Beauvais est célèbre pour ses foires. Celle-ci eut lieu pendant le mois d'août dans une période de deux ou trois jours. Les *Mémoires de la Grande*, t. 1, p. 387.

2. Les Marseillais étaient malades de la guerre dès avant le siège de la Grande le 2 mai 1793.

3. Avignon, jusqu'alors une ville de commerce, vint de tomber au pouvoir de Carthus le 26 juillet 1793 après avoir été évacuée la veille par les Marseillais.

L. Carrière dépositaire de la Légion d'honneur, de quatre bataillons, de deux détachements de cavalerie et de deux compagnies d'artillerie.

Le militaire

L'armée était forte de 4 000 hommes lorsqu'elle a attaqué Avignon; elle est aujourd'hui à 6 000 hommes, elle sera avant quatre jours à 10 000 hommes⁴.

Elle a perdu cinq hommes et quatre blessés; elle n'a point été repoussée puisqu'elle n'a fait aucune attaque en forme; elle a voltigé autour de la place, a cherché à bécoter les portes en y attachant des pétards; elle a tiré quelques coups de canon pour essayer la contenance de la garnison; elle a dû ensuite se retirer dans son camp pour combiner son attaque pour la nuit suivante.

Les Marseillais étaient 3 600 hommes; ils avaient une artillerie plus nombreuse et de plus fort calibre, et cependant ils ont été contraints à repasser la Durance. Cela vous étonne beaucoup: mais c'est qu'il n'appartient qu'à de vieilles troupes de résister aux incertitudes d'un siège.

Nous étions maîtres du Rhône, de Villeneuve et de la campagne. Nous avions intercepté toutes leurs communications. Ils ont dû évacuer la ville.

La cavalerie les a poursuivis dans leur retraite, ils ont eu beaucoup de prisonniers et ont perdu deux pièces de canon.

Le Marseillais

Ce n'est pas là la relation que l'on nous a donnée; je ne veux pas vous le contester, puisque vous étiez présent; mais avouez que cela ne vous conduira à rien.

Notre armée est à Aix; trois bons généraux sont venus remplacer les premiers; on lève à Marseille de nouveaux bataillons, nous avons un nouveau train d'artillerie, plusieurs pièces de 24; sous peu de jours, nous serons dans le cas de reprendre Avignon ou du moins nous resterons maîtres de la Durance.

Le militaire

Voilà ce que l'on vous dit pour vous entraîner dans le précipice qui s'approfondit à chaque instant et qui peut-être engloutira la plus belle ville de la France, celle qui a le plus sacré des patriotes; mais l'on vous a dit aussi que vous traverseriez la France, que vous donneriez le ton à la République, et vos premiers pas ont été des échecs; l'on vous a dit qu'Avignon pouvait résister longtemps à 20 000 hommes, et une seule colonne de l'armée, sans artillerie de siège, dans vingt-quatre heures, en a été maître; l'on vous a dit que le Midi était levé et vous vous êtes trouvés seuls; l'on vous a dit que la cavalerie alsacienne allait écraser les Allebroges et ceux-ci étaient déjà au Saint-Esprit et à Villeneuve²; l'on vous a dit que 4 000 Lyonnais étaient en marche pour vous secourir et les Lyonnais appréciaient leur accommodement.

Reconnaissez donc que l'on vous trompe, conservez l'impéritie de vos meneurs et méfiez-vous de leurs calculs : le plus dangereux conseiller, c'est l'amour-propre; vous êtes naturellement vifs, l'on vous conduit à votre perte par le même moyen qui a ruiné tant de peuples, en exaltant votre vanité; vous avez des richesses et une population considérables; l'on vous les exagère; vous avez rendu des services éclatans à la liberté, l'on vous les rappelle sans faire attention que le génie de la République était avec vous alors, au lieu qu'il vous abandonne aujourd'hui.

Votre armée, dites-vous, est à Aix avec un grand train d'artillerie et de bons généraux; eh bien! quoi qu'elle fasse, je vous assure qu'elle sera battue.

Vous avez 3 600 hommes; une bonne moitié s'est dispersée; Marseille et quelques réfugiés du département peuvent vous offrir 4 000 hommes, cela est beaucoup; vous n'avez donc

2. Le 10 juillet, le Légionnaire
allemand avait occupé la
ville de Villeneuve. On
a remarqué que, d'après Clau-
quet, le Villeneuve d'Al-
bion de Napoléon, t. III,
p. 176.

8 Ce n'est pas ce qui s'est passé à Avignon en les 4 et les 8 de ce mois; par conséquent les conclusions par les 15 et les 21 des exemples.

5000 à 6000 hommes, sans ensemble, sans unité, sans être aguerris.

Vous avez de bons généraux, je ne les connais pas, je ne puis donc contester leur habileté, mais ils seront absorbés par les détails, ne seront pas secondés par les subalternes; ils ne pourront rien faire qui soutienne la réputation qu'ils pourraient s'être acquise, car il leur faudrait deux mois pour organiser passablement leur armée, et, dans quatre jours, Cartaux sera au-delà de la Duranée et avec quels soldats?

Avec l'excellente troupe légère des Albobroges, le vieux régiment de Bourgogne, un bon régiment de cavalerie, le brave bataillon de la Côte-d'Or qui a vu cent fois la victoire le précéder dans les combats et six à sept autres corps, tous de vieilles milices, encouragés par leurs succès aux frontières et sur votre armée.

Vous avez des pièces de 24 et 18 et vous vous croyez inexpugnables; vous suivez l'opinion vulgaire, mais les gens du métier vous diront, et une fatale expérience va vous le démontrer, que de bonnes pièces de 6 et de 8 font autant d'effet pour la guerre de campagne et sont préférables sous bien des rapports⁸; vous avez des canonniers de nouvelle levée et vos adversaires ont des artilleurs de ligne, qui sont, dans leur art, les maîtres de l'Europe.

Que fera votre armée si elle se concentre à Aix? Elle est perdue; c'est un système dans l'art militaire que celui qui reste dans ses retranchements est battu; l'expérience et la théorie sont d'accord sur ce point et les murailles d'Aix ne valent pas les plus mauvais retranchements de campagne, surtout si l'on fait attention à leur étendue, aux maisons qui les entourent à la portée du pistolet. Soyez donc bien sûr que ce parti qui vous semble le meilleur est le plus mauvais; comment pourriez-vous d'ailleurs approvisionner la ville en si peu de temps de tout ce qu'elle aurait besoin?

Votre armée l'est-elle à la rencontre des ennemis? Mais elle est moins nombreuse, mais son artillerie est moins propre pour la campagne; elle serait rompue, dès lors défaite sans ressources, car la cavalerie l'empêchera de se rallier.

Attendez-vous donc à avoir la guerre dans le territoire de Marseille; un parti assez nombreux y tient pour la République; ce sera le moment de l'effort; la jonction se fera et cette ville, le centre du commerce du Levant, l'entrepôt du midi de l'Europe, est perdue... Souvenez-vous de l'exemple récent de L'Isle et des loix barbares de la guerre¹⁾!

Mais quel esprit de vertige s'est tout à coup emparé de votre peuple? Quel aveuglement fatal le conduit à sa perte? Comment peut-il prétendre résister à la République entière?

Quand il obligerait cette armée à se replier sur Avignon, peut-il douter que, sous peu de jours, de nouveaux combattants ne viennent remplacer les premiers? La République, qui donne la loi à l'Europe, la recevra-t-elle de Marseille?

Unis avec Bordeaux, Lyon, Montpellier, Nîmes, Grenoble, le Jura, l'Essa, le Calvados²⁾, vous avez entrepris une révolution, vous aviez une probabilité de succès, vos instigateurs pouvaient être mal intentionnés, mais vous aviez une masse imposante de forces, au contraire, aujourd'hui que Lyon, Nîmes, Montpellier, Bordeaux, le Jura, l'Essa, Grenoble, Caen ont reçu la Constitution, aujourd'hui qu'Avignon, Tarascon, Arles ont plié, avouez qu'il y a dans votre opinitreté de la folie; c'est que vous êtes influencés par des personnes qui, n'ayant plus rien à ménager, vous entraînent dans leur ruine.

Votre armée sera composée de tout ce qu'il y aura de plus aisé, des riches de votre ville, car les sans-culottes pourraient trop facilement tourner contre vous. Vous allez donc com-
 1) L'Isle, petite ville du département de Vendée, à quatre lieues d'Angoulême, ayant donné à l'armée de Carteaux 500 opposés de plus le 20 juillet 1793 (cf. les Mémoires de Despey).

2) L'Isle, petite ville du département de Vendée, à quatre lieues d'Angoulême, ayant donné à l'armée de Carteaux 500 opposés de plus le 20 juillet 1793 (cf. les Mémoires de Despey).

3) Réponse rapportée aux précédentes.

g. *Mémoires à la suite des*
Yalmy

mettre l'élite de votre jeunesse, accoutumée à tenir la balance commerciale de la Méditerranée, et à vous enrichir par leur économie et leurs spéculations, contre de vieux soldats cent fois teints du sang du furibond scytharète ou du héros Prussien ?

Laissez les pays pauvres se battre jusqu'à la dernière extrémité; l'habitant du Vivarais, des Cévennes, de la Corse s'expose sans crainte à l'issue d'un combat : s'il gagne, il a rempli son but; s'il perd, il se trouve, comme auparavant, dans le cas de faire la paix et dans la même position.

— Mais vous!!... Perdez une bataille, et le fruit de mille ans de fatigues, de peines, d'économies, de bonheur devient la proie du soldat. Voilà cependant les risques que l'on vous fait courir avec autant d'inconsidération.

Le Marseillais

Vous allez vite et vous m'affrayez; je conviens avec vous que la circonstance est critique; peut-être vraiment ne songe-t-on pas assez à la position où nous nous trouvons; mais avouez que nous avons encore des ressources inépuisables à opposer.

Vous m'avez persuadé que nous ne pourrions pas résister à Aix; votre observation du défaut de substance pour un siège de longue durée est peut-être sans réplique; mais pensez-vous que toute la Provence peut voir longtemps de sang-froid le blocus d'Aix? Elle se lèvera spontanément et votre armée, corcée de tous côtés, se trouvera heureuse de repasser le Durance.

Le militaire

Que c'est mal connaître l'esprit des hommes et celui du moment! Partout où il y a deux partis, dès le moment où vous serez assiégés, le parti sectaire aura le dessous dans toutes les compagnes; l'exemple de Tarascon,

d'Orléans, d'Arles doit vous en convaincre; vingt dragons ont suffi pour rétablir les anciens administrateurs et mettre les autres en déroute.

Désormais, tout grand mouvement en votre faveur est impossible dans votre département : il pourrait avoir lieu lorsque l'ennemi était au-delà de la Durance et que vous étiez entiers; à Toulon, les esprits sont très divisés et les sectionnaires n'y ont pas la même supériorité qu'à Marseille, il faut donc qu'ils restent dans leur ville pour contenir leurs adversaires... Quant au département des Basses-Alpes, vous savez que la presque totalité a accepté la Constitution.

Le Marseillais

Nous attaquerons Cartaux dans ses montagnes où sa cavalerie ne lui sera d'aucun secours¹⁸.

Le militaire

Tout comme si une armée qui protège une ville était maîtresse du point d'attaque. D'ailleurs il est faux qu'il existe des montagnes si difficiles pour rendre nul l'effet de la cavalerie, seulement vos collines sont assez rapides pour rendre plus embarrassant le service de l'artillerie et donner un grand avantage à vos ennemis. Car c'est dans les pays coupés que, par la vivacité des mouvements, l'exactitude du service et la justesse de l'évaluation des distances, que le bon artilleur a de la supériorité.

Le Marseillais

Vous vous croyez donc sans ressources? Serait-il possible qu'il fût dans la destinée de cette ville qui résista aux Romains, conserva une partie de ses lois sous les despotes qui les ont suivis, qu'elle devint la proie de quelques brigands? Quoi! l'Allebaque, chargé des dépouilles de L'Isle, ferait la loi dans Marseille! Quoi! Dubois-Grancé et Allatte¹⁹ seraient sans contradicteurs! Ces hommes, altérés de sang,

18. C'est déjà le complot de la grande.

19. Représentants en mission envoyés pour rétablir l'ordre. Allatte (1770-1801), conventionnel républicain, élu député de la commune dans les sections qui lui furent confiées. Dubois-Grancé (1770-1810), officier de l'armée républicaine devenu conventionnel républicain, revint l'insurrection royaliste de Lyon. En 1793, il se trouva avec à Grenoble, les représentants en mission auprès de Courcier (maréchal Allatte, Rivière et Poullet-Chiquet, op. cit., t. III, p. 161).

10. *Club de la Liberté en
feste*

que les malheurs des circonstances ont placés au timon des affaires, seraient les maîtres absolus! Quelle triste perspective vous n'offrez. Nos propriétés, sous différents prétextes, seraient envahies; à chaque instant, nous serions victimes d'une soldatesque que le pillage réunit sous les mêmes drapeaux. Nos meilleurs citoyens seraient emprisonnés et pétraient par le crime. Le Club élèverait sa tête monstrueuse pour exécuter ses projets infernaux! Rien de pis que cette horrible idée; mieux vaut-il s'exposer à vaincre que d'être victime sans alternative.

Le militaire

Voilà ce que c'est que la guerre civile: l'on se déchire, l'on s'abhorre, l'on se tue sans se connaître... Les Allemands... que croyez-vous que ce soit? Des Africains, des habitants de la Sibirie? Eh! point du tout, ce sont vos compatriotes, des Provençaux, des Dauphinois, des Savoyards; on les croit barbares parce que leur nom est étranger. Si l'on appelait votre phalange la phalange phocéenne, l'on pourrait accrédiiter sur son compte toute espèce de fable. Il est vrai que vous n'avez rappelés un fait, c'est celui de L'isle; je ne le justifie pas, mais je l'explique.

Les L'islois ont tué le trompette qu'on leur avait envoyé; ils ont résisté sans espérance de succès, ils ont été pris d'assaut; le soldat est entré au milieu du feu et des morts, il n'a plus été possible de le contenir; l'indignation a fait le reste.

Ces soldats que vous appelez brigands sont nos meilleurs troupes et nos bataillons les plus disciplinés, leur réputation est en dehors de la colonne.

Dubois-Crancé et Albette, constants amis du peuple, ils n'ont jamais dévié de la ligne droite. Ils sont sollicités aux yeux des man-vans. Mais Condorcet, Brissot, Barbaroux¹⁰ avec étaient sollicités lorsqu'ils étaient purs,

l'apanage des bons sera d'être toujours mal famés chez le méchant. Il vous semble qu'ils ne gardent aucune mesure avec vous; et au contraire, ils vous traitent en enfans égarés... Pouvez-vous que, s'ils eussent voulu, Marseille eût retiré les marchandises qu'elle avait à Beaucaire? Ils pouvaient les séquestrer jusqu'à l'issue de la guerre. Ils ne l'ont pas voulu faire et, grâce à eux, vous pouvez retourner tranquillement chez vous.

Vous appelez Cartoux un assassin; eh bien! sachez que ce général se donne les plus grandes sollicitudes pour l'ordre et la discipline, témoin sa conduite au Saint-Esprit et à Avignon: l'on n'a pas pris une épingle. Il a fait emprisonner un sergent qui s'était permis d'arrêter un Marseillais de votre armée qui était resté dans une maison, parce qu'il avait violé l'asile d'un citoyen sans un ordre exprès. L'on a puni des Avignonnais qui s'étaient permis de désigner une maison comme aristocrate. L'on instruit le procès d'un soldat accusé de vol... Votre armée au contraire a tué, assassiné plus de trente personnes, a violé l'asile des familles, a rempli les prisons de citoyens sous le prétexte vague qu'ils étaient des brigands.

Ne vous effrayez point de l'armée: elle est une Marseille parce qu'elle sait qu'aucune ville n'a tant fait de sacrifices à la chose publique. Vous avez dix-huit mille hommes à la frontière et vous ne vous êtes point métrigés dans toutes les circonstances. Secouez le joug du petit nombre d'aristocrates qui vous conduisent, reprenez des principes plus sains et vous n'aurez pas de plus vrais amis que le soldat.

Le Marseillais

Ah! vos soldats ont bien dégénéré de l'armée de 1789, elle ne voulait pas, cette armée, prendre les armes contre la nation; les vôtres devaient imiter un si bel exemple et ne pas tourner leurs armes contre les citoyens.

13 Au camp de Jallès, dans l'Arétée, s'éleva un assemblée au milieu 1791 des peuples du Vivarais sous la direction de comités de Guillou et de Rabbe Allar

14 Le Comte veut perdrer son indépendance et déshonorer Paul plus de la patrie

Le militaire

Avec ses principes, la Vendée aurait aujourd'hui planté le drapeau blanc sur les murs de la Bastille relevée et le camp de Jallès dominerait à Marseille¹³.

Le Marseillais

La Vendée veut un roi; la Vendée veut une contre-révolution déclarée. La guerre de la Vendée, du camp de Jallès est celle du fanatisme, du despotisme; la nôtre au contraire est celle des vrais républicains, amis des lois, de l'ordre, ennemis de l'anarchie et des scélérats. N'avons-nous pas le drapeau tricolore? Et quel intérêt aurons-nous à vouloir l'esclavage?

Le militaire

Je sais bien que le peuple de Marseille est bien loin de celui de la Vendée en fait de contre-révolution. Le peuple de la Vendée est robuste et sain; celui de Marseille est faible et malade, il a besoin de miel pour avaler la pilule; pour y établir la nouvelle doctrine, l'on a besoin de le tromper. Mais depuis quatre ans de révolutions, après tant de trames, de complots, de conspirations, toute la perversité humaine s'est développée sous différents aspects; les hommes ont perfectionné leur tact naturel, cela est si vrai que, malgré la coalition départementale, malgré l'habileté des chefs, le grand nombre des ressorts et l'union de tous les courants de la Révolution, le peuple partout s'est réveillé au moment où on le croyait ensorcelé.

Vous avez, dites-vous, le drapeau tricolore?

Paul aussi l'arbora en Corse pour avoir le temps de tromper le peuple, d'écraser les vrais amis de la liberté, pour pouvoir entraîner ses compatriotes dans ses projets ambitieux et criminels¹⁴. Il arbora le drapeau tricolore; et il fit tirer contre les bâtiments de la Répu-

blique; et il fit chasser nos troupes des forteresses; et il désarma celles qui y étaient; et il fit des rassemblements pour chasser celles qui restaient dans l'île; et il pilla les magasins, en vendant à bas prix tout ce qu'il y avait afin d'avoir de l'argent pour soutenir sa révolte; et il ravagea et confisqua les biens des familles les plus abîmées parce qu'elles étaient attachées à l'unité de la République; et il déclara ennemis de la patrie tous ceux qui resteraient dans nos armées: il avait prudemment fait échouer l'expédition de Sardaigne¹⁸. Et cependant il avait l'impudence de se dire ami de la France et bon républicain; et cependant il trompa la Convention qui rapporta son décret de destitution.

Il fit si bien enfin que, lorsqu'il a été démasqué par ses propres lettres trouvées à Calvi, il n'était plus temps; les flottes ennemies interceptaient toutes les communications.

Ce n'est plus aux paroles qu'il faut s'en tenir, il faut analyser les actions, et avouer qu'on appréciant les vôtres il est facile de vous démontrer contre-révolutionnaire.

Quel effet a produit dans la République le mouvement que vous avez fait? Vous l'avez conduite près de sa ruine; vous avez retardé les opérations de nos armées. Je ne suis pas si vous êtes payés par l'Espagnol et l'Autrichien, mais certes ils ne pouvaient pas désirer de plus heureuse diversion. Que feriez-vous de plus si vous l'étiez? Vos succès sont l'objet des sollicitudes de tous les aristocrates reconnus. Vous avez placé à la tête de vos sections et de vos armées des aristocrates avoués, un Latourrette ci-devant colonel, un Soume ci-devant lieutenant-colonel du génie¹⁹, qui ont abandonné leurs corps au moment de la guerre pour ne pas se battre pour la liberté du peuple. Vos bataillons sont pleins de pareilles gens et votre cause ne serait pas la leur si elle était celle de la République.

¹⁸ C'est plus tard. Sans doute avait encore sur le point d'échouer de la Méditerranée.

¹⁹ C'est de l'insurrection marseillaise.

Le Marseillais

Mais Brissot, Barbaroux, Condorcet, Vergnaud, Gaudet, etc., sont-ils aussi aristocrates? Qui a fondé la République? Qui a renversé le tyran, qui a enfin soutenu le patrie à l'époque périlleuse de la dernière campagne?

Le militaire

Je ne cherche pas si vraiment ces hommes qui avaient bien mérité du peuple dans tant d'occasions ont conspiré contre lui; ce qu'il me suffit de savoir, c'est que la Montagne, par esprit public et par esprit de parti, s'étant portée aux dernières extrémités contre eux, les ayant décrétés, emprisonnés, je veux même vous le passer, les ayant exécutés, les braves soldats étaient perdus sans une guerre civile qui les mit dans le cas de faire la loi à leurs ennemis. C'est donc pour eux vraiment que votre guerre était utile. S'ils avaient mérité leur réputation première, ils auraient jeté les armes à l'aspect de la Constitution, ils auraient sacrifié leur intérêt au bien public, mais il est plus facile de citer Décius que de l'imiter. Ils se sont aujourd'hui rendus coupables du plus grand de tous les crimes. Ils ont par leur conduite justifié leur décret... Le sang qu'ils ont fait répandre a effacé les vrais services qu'ils avaient rendus.

Le fabricant de Montpellier

Vous avez envisagé la question sur le point de vue le plus favorable à ces messieurs; car il paraît prouvé que les brissotins étaient vraiment coupables. Mais, coupables ou non, nous ne sommes plus dans le siècle où l'on se battait pour les personnes.

L'Angleterre a versé des torrents de sang pour les familles de Lancastre et d'York, la France pour les Lorrains et les Bourbons. Scrivons-nous encore à ces temps de barbarie!

Le Nimois

Aussi avons-nous abandonné les Marseillais dès que nous nous sommes aperçus qu'ils voulaient la contre-révolution et qu'ils se battaient pour des querelles particulières. Le masque est tombé dès qu'ils ont refusé de publier la Constitution. Nous avons alors pardonné quelques irrégularités à la Montagne. Nous avons sulté Rabaud¹⁷ et ses jérémiades pour ne voir plus que la République naissante, environnée de la plus monstrueuse des coalitions qui menace de l'étouffer à son berceau, pour ne voir que la joie des aristocrates et l'Europe à vaincre.

Le Marseillais

Vous nous avez lâchement abandonnés après nous avoir excités par vos députations éphémères.

Le Nimois

Nous étions de bonne foi et vous aviez le regard sous les ciselles, nous voulions la République, nous avons dû accepter une constitution républicaine. Vous êtes mécontents de la Montagne et du 31 mai, vous deviez donc encore accepter la Constitution pour la renvoyer et faire terminer sa mission.

Le Marseillais

Nous voulons aussi la République; mais nous voulons que notre constitution soit formée par des représentants libres dans leurs opérations; nous voulons la liberté, mais nous voulons que ce soient des représentants que nous estimons qui nous la donnent. Nous ne voulons pas que notre constitution protège le pillage et l'anarchie. Notre première condition est: point de club, point d'assemblée primaire si fréquente, respect aux propriétés.

Le fabricant de Montpellier

Il est palpable pour qui veut réfléchir qu'une partie de Marseille est contre-révolutionnaire.

¹⁷ Rabaud - Saint-Martin. Une des chefs de la Gironde.

L'en avons voulu la République, mais c'est un rideau que l'on rendait tous les jours plus transparent; l'on vous accusait peu à peu à voir enfin la contre-révolution toute nue. Déjà le voile qui la couvrait n'était plus que de gaze; votre peuple était bon, mais, avec le temps, l'on aurait perverti toute la masse sous le génie de la Révolution qui veille sur elle. Nos troupes ont bien mérité de la patrie pour avoir pris les armes contre vous avec autant d'énergie; ils n'ont pas dû imiter l'armée de 1789 puisque vous n'êtes pas la nation. Le centre d'unité est la Convention; c'est le vrai souverain, surtout lorsque le peuple se trouve partagé.

Vous avez renversé toutes les lois, toutes les conventions. De quel droit destituez-vous votre département? Était-ce Marseille qui l'avait formé? De quel droit le bataillon de votre ville parcourait-il les districts? De quel droit vos gardes nationales prétendaient-elles entrer dans Avignon? Le district de cette ville était le premier corps constitué puisque le département était dissous. De quel droit prétendez-vous violer le territoire de la Dème? Et pourquoi croyez-vous que ce département n'ait pas le droit de requérir la force publique pour le défendre? Vous avez donc confondu tous les droits, vous avez établi l'anarchie et, puisque vous prétendez justifier vos opérations par le droit de la force, vous êtes donc des brigands, des anarchistes.

Vous avez établi un tribunal populaire; Marseille seul l'a nommé; il est contraire à toutes les lois. Ce ne peut être qu'un tribunal de sang, puisque c'est le tribunal d'une faction. Vous avez soumis par la force à ce tribunal tout votre département. De quel droit? Vous usurpez donc cette autorité que vous reprochez injustement à Paris? Votre Comité des sections a reconnu des affiliations, voilà donc une coalition pareille à celle des clubs, contre qui

vous vous réservez Votre comité a excédé des actes d'administration sur les communes du Var; voilà donc la division territoriale méconnue.

Vous avez, à Avignon, enfreint sans mandat, sans décret, sans réquisition des corps administratifs. Vous avez violé les asiles des familles, méconnu la liberté individuelle, vous avez de sang-froid assassiné sur les places publiques; vous avez renouvelé les scènes dont vous exagérez l'horreur et qui ont effligé l'aigle de la Révolution; sans informations, sans procès, sans connaître les victimes, seulement sur la désignation de leurs ennemis, vous les avez prises, arrachées à leurs enfants, traînées dans les rues et les avez fait périr sous les coups de sabre. L'on en compte jusqu'à trente que vous avez ainsi sacrifiés. Vous avez traîné le statue de la Liberté dans la boue; vous l'avez exécutée publiquement; elle a été l'objet des avanies de toute espèce d'une jeunesse effrénée; vous l'avez lacérée à coups de sabre, vous ne sauriez le nier, il était midi, plus de nos parens des vôtres assistèrent à cette profanation criminelle. Le cortège a traversé plusieurs rues, est arrivé à la place de l'École, est passé par la rue de l'Épicerie, etc. J'arrête mes réflexions et mon indignation. Est-ce donc ainsi que vous voulez la République? Vous avez retardé la marche de nos armées en arrêtant les convois; comment pouvez-vous refuser à l'évidence de tant de faits et comment vous épargner le titre d'ennemis de la patrie?

Le militaire

Il est de la dernière évidence que les Marseillais ont été nuis aux opérations de nos armées et voulaient détruire la liberté, mais ce n'est pas ce dont il s'agit ici. La question est de savoir ce qu'ils peuvent espérer et quel parti il leur reste à prendre.

Le Marseillais

Nous avons moins de ressources que je ne pensais, mais l'on est bien fort lorsque l'on est résolu à mourir et nous le sommes plutôt que de reprendre le joug des hommes de sang qui gouvernent l'État. Vous savez qu'un homme qui se noie s'accroche à toutes les branches; aussi, plutôt que de nous laisser égorger, nous... Oui, nous avons tous pris part à cette nouvelle révolution, tous nous serions sacrifiés par la vengeance. Il y a deux mois l'on avait conspiré d'égorger 400 de nos meilleurs citoyens, jugez à quels excès l'on se porterait aujourd'hui... On se souvient de ce monstre qui était cependant un des principaux du club; il fit hantiser un citoyen, pilla sa maison et viola sa femme après lui avoir fait boire un verre de sang de son mari.

Le militaire

Quelle horreur! Mais ce fait est-il vrai? Je n'en méfie, car vous savez que l'on ne croit plus au viol aujourd'hui...

Le Marseillais

Oui! plutôt que de nous soumettre à de pareilles gens, nous nous porterons à la dernière extrémité, nous nous donnerons aux ennemis, nous appellerons les Espagnols. Il n'y a point de peuple dont le caractère soit moins compatible avec le nôtre, il n'y en a pas de plus haïssable. Jugez donc par le sacrifice que nous ferons de la méchanceté des hommes que nous craignons.

Le militaire

Vous donner aux Espagnols!... Nous ne vous en laisserons pas le temps.

Le Marseillais

On les signale tous les jours devant nos ports

Le Nîmois

Pour voir lesquels des fédérés ou de la Montagne tient pour la République, cette menace seule me suffit. La Montagne a été un moment le plus faible. La sommation paraissait générale. A-t-elle cependant jamais parlé d'appeler les ennemis? Ne sentez-vous pas que c'est un combat à mort que celui des patriotes et des despotes de l'Europe? Si donc vous espérez des secours de leur part, c'est que vos meneurs ont de bonnes raisons pour en être accueillis. Mais j'ai encore trop bonne opinion de votre peuple pour croire que vous soyez les plus forts à Marseille dans l'exécution d'un si lâche projet.

Le militaire

Pensez-vous que vous feriez un grand tort à la République et que votre menace soit bien effrayante? Évaluons-la.

Les Espagnols n'ont point de troupes de débarquement, leurs vaisseaux ne peuvent entrer dans votre port. Si vous appelez les Espagnols, ça pourrait être utile à vos meneurs pour se sauver avec une partie de leur fortune. Mais l'indignation serait générale dans toute la République, vous auriez 60 000 hommes sur les bras avant huit jours. Les Espagnols emporteraient de Marseille ce qu'ils pourraient et il en resterait encore assez pour enrichir les vainqueurs.

Le fabricant de Montpellier

Si vous étiez capable d'une pareille bassesse, il ne faudrait pas laisser pierre sur pierre dans votre superbe cité¹⁹. Il faudrait que, d'ici à un mois, le voyageur passant sur vos ruines vous eût détruits depuis cent ans.

(19) C'est le nom que nous donnons à Lyon.

Le militaire

Croyez-moi, Marseillais, secouez le joug du petit nombre des scélérats qui vous conduisent à la contre-révolution, rétablissez vos autorités constituées, acceptez la Constitution, rendez la liberté aux représentants, qu'ils aillent à Paris intercéder pour vous. Vous avez été égards; il n'est pas nouveau que le peuple le soit par un petit nombre de conspirateurs et d'intriguans. De tout temps, la facilité et l'ignorance de la multitude ont été la cause de la plupart des guerres civiles.

Le Marseillais

Eh! Monsieur, qui mettre le bien? Sera-ce les réfugiés qui nous arrivent de tous les côtés du département? Ils sont intéressés à agir en désespérés. Sera-ce ceux qui nous gouvernent? Ne sont-ils pas dans le même cas? Sera-ce le peuple? Une partie ne connaît pas sa position, est aveuglée, est fanatique, l'autre partie est désarmée, suspecte, humiliée, je vois donc avec une profonde affliction des malheurs sans remède.

Le militaire

Vous voilà enfin raisonnable. Pourquoi une pareille révolution ne s'opérerait-elle pas sur un grand nombre de citoyens qui sont trompés et de bonne foi? Alors Albitte qui ne peut que vouloir épargner le sang français vous enverra quelque homme loyal et habile, l'un sera d'accord et l'armée, sans s'arrêter un seul moment, les sous les murs de Perpignan faire danser la carabande à l'Espagnol enorgueilli de quelques succès.

Et Marseille sera toujours le centre de gravité de la liberté. Ce sera seulement quelques feuilletés qu'il faudra arracher de son histoire.

Cet heureux pronostic nous remit en belle humeur. Le Marseillais nous paye de bon cœur quelques bouteilles de champagne qui dissipèrent entièrement les soucis et les sollicitudes. Nous allâmes nous coucher à deux heures du matin, nous donnant rendez-vous au déjeuner du lendemain où le Marseillais avait encore bien des choses à proposer et moi bien des vérités intéressantes à lui apprendre.

LXIII.

Mémoire

au comité de Salut public

Après le siège de Toulon où il s'est illustré, Napoléon se rend à Nice où il occupe, en mars 1794, le Château-Salé, une bastille de modeste apparence sur la route de Grasse. Il commande désormais l'artillerie de l'armée d'Italie dont il dénonce aussitôt la stagnation (Chaptal, Souvenirs, p. 197). Il propose aux représentants de la Convention de tourner les Alpes, de violer la neutralité génoise et de se rendre maîtres d'Oneglia. C'est le fameux mémoire au comité de Salut public que transmet à Paris le frère de l'Incorruptible, Augustin Robespierre, représentant en mission et favorable aux idées de Bonaparte.

« Napoléon a rarement écrit quelque chose d'aussi parfait que cette œuvre de jeunesse » (Colin, l'Éducation militaire de Napoléon, p. 197).

3. Bonaparte au siège de Toulon, dessin à la plume et levé par Paul Griegoire.
Bibliothèque Nationale.

On ignore la date exacte de l'arrivée de Bonaparte à Toulon ; le 5, le 12 ou le 15 septembre 1793? Le 17 septembre, il rassemble toute l'artillerie dont il dispose : deux canons de 24, deux de 16, deux mortiers. Mais il offre ses services ; il est le « commandant de l'artillerie ». Un officier jouissait à beaucoup de talents une impétuosité rare et la plus infatigable activité. Dans toutes les visites de postes que j'ai faites à cette armée, je l'ai toujours trouvé au sien ; s'il avait besoin d'un moment de repos, il le prenait sur la terre et enveloppé d'un manteau ; il ne quittait jamais ses batteries. » (Deppet, Mémoires, p. 205).



au général Carteaux

L'on travaille ardemment, mais les hommes
sont fatigués, veuillez, général, m'envoyer
400 hommes pour travailler le plus tôt possible

Le Commandant de l'Artillerie
Bonaparte

9. Billet de Napoléon adressé au général Carteaux.
Musée des Invalides.

« L'on travaille au
dévouement, mais les
hommes sont fati-
gués. Veuillez, gé-
néral, m'envoyer
400 hommes pour
travailler le plus tôt
possible. » Le com-
mandant de l'Artillerie,
Bonaparte.

NOTE

sur la position politique et militaire
de nos armées de Piémont et d'Espagne
Remise par Robespierre le jour le 1^{er} ther-
midor an II

Première observation

Si la République avait assez d'infanterie pour faire la guerre offensive avec ses quatorze armées¹, il lui manquerait pour ce genre de guerre de la cavalerie.

Si elle avait de l'infanterie et de la cavalerie en suffisance, il lui manquerait;

1^o de bons sous-officiers pour conduire tant de troupes dans un système attaquant;

2^o des chevaux, des harnais, des voitures pour les charrois et les vivres;

3^o des équipages d'artillerie assortis, de la poudre et des voitures d'artillerie.

Deuxième observation

Il est donc indispensable, lorsqu'on a quatorze armées, que chacune fasse un genre de guerre relatif :

— au projet de guerre;

— à la force et aux circonstances, soit

1. Sur l'organisation et le répartition de ces armées, cf. M. Foucault, *Le Grand Couvert* t. II, p. 22.

topographiques, soit politiques, de l'État qui lui est opposé.

Le genre de guerre que chaque armée doit faire ne peut être déterminé que par l'autorité supérieure.

C'est par ces considérations surtout que l'on se pénètre de la nécessité absolue dont est, dans une immense lutte comme la nôtre, un gouvernement révolutionnaire et une autorité centrale qui ait un système stable, donne à chaque ressort tout son jeu et qui, par des vues profondes, dirige le courage et rende nos succès solides, décisifs et moins sanglants.

TROISIÈME OBSERVATION

Le genre de guerre que doit faire chaque armée doit donc être déterminé :

- 1^o par les considérations déduites de l'esprit général de notre guerre;
- 2^o par les considérations politiques qui en sont le développement;
- 3^o par les considérations militaires.

1^o Considérations déduites de l'esprit général de notre guerre :

L'esprit général de notre guerre est de défendre nos frontières. L'Autriche est notre ennemi le plus acharné; il faut donc le plus possible que le genre de guerre des différentes armées porte des coups directs ou indirects à cette puissance.

Si les armées qui sont sur les frontières d'Espagne embrassaient le système offensif, elles entreprendraient une guerre qui serait à elle seule une guerre séparée. L'Autriche et les puissances d'Allemagne n'en ressentiraient rien. Elle ne serait donc point dans l'esprit général de notre guerre.

Il en est des systèmes de guerre comme des sièges de places : réunir des feux contre un seul point; la brèche faite, l'équilibre est rompu; tout le reste devient inutile et la place est prise.

C'est l'Allemagne qu'il faut assaillir; cela fait, l'Espagne et l'Italie tombent d'elles-mêmes. Il ne faut donc point dissimuler ses attaques, mais les concentrer. Ce système offensif en Piémont influe sur la Pologne et encourage le Grand Turc¹. Si nous obtenons de grands succès, nous pourrâmes dans les campagnes prochaines attaquer l'Allemagne par la Lombardie, le Tessin et le comté de Tyrol, dans le temps que nos armées du Rhin attaqueraient le coure.

2^e Considérations politiques :

Les considérations politiques qui doivent déterminer le genre de guerre de chaque armée fournissent deux points de vue :

1^o Opérer une diversion qui oblige l'ennemi à s'affaiblir sur une des frontières où il se tiendrait trop en forces. Si nos armées en Espagne embrassaient le système offensif, nous n'obtiendrions pas ces avantages; cette guerre absolument isolée n'obligerait la coalition à aucune diversion.

Ce système offensif embrasé par les armées en Piémont opère nécessairement une diversion à la frontière du Rhin et du Nord.

2^o Le second point de vue des considérations politiques doit nous offrir la perspective, dans une ou deux campagnes, du bouleversement d'un trône et du changement d'un gouvernement.

Le système offensif de nos armées en Espagne ne peut raisonnablement nous offrir ce résultat.

L'Espagne est un grand État; la mollesse et l'ineptie de la cour de Madrid, l'avilissement du peuple la rendent peu redoutable dans ses attaques. Mais le caractère patient de cette nation, l'orgueil et la superstition qui y prédominent, les ressources que donne une grande masse la rendront redoutable lorsqu'elle sera pressée chez elle².

L'Espagne est une presqu'île; elle aura de

1. Allusion à l'union des princes polonois dirigée par Kaunitz au peu temps 1761.

2. Il nous est évident de voir dans cette note une vue prospective de la guerre d'Espagne telle qu'elle se déclara quelques années plus tard.

4 Sur les relations avec le Portugal, cf. l'agréable, *Relation de la Portugal depuis son traité de l'indépendance (deuxième partie de l'histoire) (Paris, en Portugal, L'histoire, 1781, pp. 114)*

grandes ressources dans la supériorité de coalition sur mer; le Portugal, seul dans notre guerre actuelle, secourait alors puissamment l'Espagne⁴. Il ne peut donc point entrer dans une tête froide de prendre Madrid; ce projet ne serait pas du tout à l'ordre de notre position actuelle.

Le Piémont est un petit État; le peuple y est bien disposé, peu de ressources contre quelques événements heureux; point de masse; point d'esprit national caractérisé. Il est raisonnable de prévoir qu'au plus tard la campagne prochaine le roi serait avant comme ses voisins.

3^e Considérations militaires :

La topographie de la frontière d'Espagne est telle qu'à égalité de forces l'avantage de la défensive est tout à nous.

L'armée espagnole qui serait opposée à la nôtre devrait nécessairement être plus forte pour s'essayer sans échec et nous tenir naturellement en respect.

Lorsque deux armées sont sur la défensive, celle qui peut plus promptement réunir différents postes pour enlever celui qui lui est opposé dans l'ordre défensif a nécessairement besoin de moins de troupes et, à force égale, obtient toujours des avantages.

La frontière de Piémont forme un demi-cercle; les deux armées des Alpes et d'Italie occupent la circonférence; le roi de Sardaigne occupe le diamètre.

La circonférence que nous occupons est remplie de cols et de montagnes difficiles. Le diamètre qu'occupe le roi de Sardaigne est une plaine aisée, fertile, où il peut faire circuler les mêmes troupes en peu de jours, d'une extrémité à l'autre du diamètre. Le système défensif est donc toujours à l'avantage du roi de Sardaigne; il nous faut le double de troupes qu'à nos ennemis pour nous trouver à égalité de forces. Ces observations sont

de la plus grande conséquence, il serait facile de le démontrer par une description détaillée des frontières d'Espagne et de Piémont, et par l'analyse des différentes guerres. L'on y démontrerait à l'évidence que toutes les fois que nous avons gardé la défensive sur les frontières du Piémont il nous a fallu beaucoup de troupes et nous avons toujours, dans des affaires de détail, eu l'infériorité.

QUATRIÈME OBSERVATION

L'on doit donc adapter le système défensif pour la frontière d'Espagne et le système offensif pour la frontière du Piémont.

Les considérations tirées de l'esprit général de notre guerre;

Les considérations politiques;

Les considérations militaires, se réunissent également pour nous en prescrire la loi. Frapper l'Allemagne, jamais l'Espagne ni l'Italie.

Si nous obtenons de grands succès, jamais l'on ne doit prendre le change en s'enfonçant dans l'Italie tant que l'Allemagne offre un front redoutable et ne sera pas affaiblie. Si l'orgueil national et la vengeance nous appellent dans les campagnes prochaines à Rome, la politique et l'intérêt devront toujours nous guider sur Vienne.

CINQUIÈME OBSERVATION

L'on doit réunir les deux armées des Alpes et d'Italie, leur donner le même centre, le même esprit. Réunies, elles sont assez fortes en infanterie; il faudrait y joindre deux mille hommes de cavalerie; y restituer les dépôts qui en ont été liés, l'accroître de nouveaux, y joindre une partie des charrois de l'armée des Pyrénées, généralement de tout ce qui devient inutile dans cette armée, d'après le système défensif qu'on adopterait. Les armées des Alpes et d'Italie ont assez d'artillerie; il leur manque quelques assortiments de détail.

LXIV.

Note sur Gênes

En juillet 1794, Bonaparte reprend le projet d'une offensive de l'armée d'Italie au Piémont par la côte de Ligurie. Il fallait violer la neutralité de Gênes. En fait, Bonaparte n'oubliait pas ses origines corse : Gênes avait jadis conquis son Ile natale et dérangé par de sévères répressions les tentatives d'insurrection des insulaires. Bonaparte souhaitait détruire l'orgueilleuse oligarchie de la République génoise et venger ses compatriotes. Il se fit charger par Robespierre et Ricard d'une mission à Gênes. Le prétexte officiel était de résoudre des problèmes de ravitaillement et d'obtenir des garanties sur la neutralité du port. En réalité, il s'agissait de reconnaître le col de Cadiolone par lequel débouchaient l'armée en Piémont et de sur des contacts avec les éléments populaires du port favorables à la France.

Sur la mission de Bonaparte : cf. Narra, *la Mission de Bonaparte à Gênes (1795)*, et H. Boudard, *Le général Bonaparte et la république de Gênes*, in *Revue de l'Institut Napoléon*, juillet 1958, pp. 87-97

[Le doge Doris et le pouvoir exécutif de Gênes sont très portés pour les Autrichiens. Ils voient, avec un déplaisir qu'ils ne peuvent dissimuler, les succès de la République française. Le gouvernement de Gênes dans son état le plus étendu, c'est-à-dire le Grand Conseil, nous est plutôt favorable. Le peuple nous est extrêmement dévoué, il triomphe de nos succès.]

Le gouvernement de Gênes est tout composé de nobles. [Ceux qui gouvernent sont les feudataires dont le doge est à la tête.] Leur droit au gouvernement étant fondé sur les parchemins, ils ne peuvent être portés pour [la liberté] la France¹.

Ils se divisent en gouvernants qui sont ceux qui ont aujourd'hui le pouvoir. Doris le doge est à la tête. Les feudataires s'y réunissent avec les représentants des nobles. Depuis les succès de nos armées, ils font tous leur effort commun avec les coalisés.

Les nobles génois, formant le parti de l'opposition², nous sont favorables par la seule raison que ceux du gouvernement nous haïssent. Je parle ici des masses, et non des individus. Il est possible qu'il s'en trouve qui soient portés pour la liberté.

Le peuple, qui ne gouverne pas, n'a du prix que celui du commerce. [C'est le vice de légèreté

1 Le gouvernement de la République était porté à un doge élu pour deux ans et à deux conseils. On trouve une description des institutions dans *Itinéraire, Gênes et la France* dans le second voyage de XVIII^e (1764), p. 19.

2 Le prince Gaspard Sauli, ambassadeur, avait fourni des informations à Richelieu sur l'organisation de Gênes.

3 Il y aura un côté d'inter-
vention dans la révolution
de 1797

4 Il s'agit du colonel Sp-
ole

5 Tilly qui avait voulu
l'empêcher d'entrer les ports
de Gênes

qui le tient éloigné du gouvernement.] Or le commerce de Gênes ne se fait depuis long-temps qu'en France. Nos ennemis le sont de notre commerce, et, par contrecoup, le sont de celui de Gênes. Aussi nous est-il fort attaché³. Il triomphe de nos succès, et ceci, surtout depuis la Révolution, a formé un caractère national très prononcé.

Les gouvernans, appelés en les oligarques, craignent infiniment le réveil du peuple qui approche enfin. Ils voient avec [déplaisir] effroi à quel point tous les jours l'esprit français gagne dans Gênes. Tout le but de ses opérations, c'est de conduire un barque avec le plus de prudence, de finesse possible, ce que les Italiens appellent *politico*.

[Nous avons proposé au gouvernement génois de recevoir 6 officiers français d'artillerie dans Savone. S'il désire que Savone lui reste, il est très possible qu'il accepte.] Dans la position actuelle des esprits, les oligarques livreraient-ils Savone aux Autrichiens? Je ne le crois pas. La prise de Savone accomplirait la perte de Gênes et produirait une secousse qu'ils craignent par-dessus tout. [Ils seraient d'ailleurs à la merci des Autrichiens.] Le principe politique des familles de Gênes est toujours de tout attendre du temps. La faiblesse est le principe de leurs résolutions, et livrer Savone aux Autrichiens est par-dessus tout risqué pour eux. Le commandant de la forteresse de Savone est un homme assez porté pour la France⁴. Il n'est dans pas impossible que les oligarques acceptassent les officiers d'artillerie que nous leur avons proposés, dans l'idée de faire accroire au peuple de Gênes qu'ils soient portés pour nous.

Si véritablement ils se refusaient à recevoir le secours que nous leur offrons, il faut qu'au moment où il sera sûr que les Autrichiens veulent assiéger la forteresse de Savone notre ministre à Gênes⁵ fasse faire plusieurs copies de la note où il a proposé des officiers français,

et les répandre dans le public de Gênes, sans imprimer. Dans l'instant il y en aura à ces copies qui exalteront le public et obligeant le gouvernement à prendre de suite un *mesuro terribile*.

La route d'Alasio est la meilleure depuis Villefranche à Vado. C'est actuellement là où sont tous les transports qui nourrissent notre armée, et là où est le principal magasin de la droite de notre armée. Le 26 ou 27 du mois² l'escadre anglaise a détaché des chaloupes armées qui se sont introduites dans la rade et ont enlevé 7 tartanes armées et ont fait relâcher une partie.

² Mois de juillet (1795).

LXV.

Note sur l'artillerie de l'Ouest

La chute de Robespierre provoquée, le 3 août 1794, l'arrestation de Napoléon, en réalité simplement mis aux arrêts de rigueur et l'on en croit le journal de son hôte, le comte Laurenti. Revenu en liberté le 20 août, il n'est pas officiellement réintégré dans l'armée d'Italie (Carnot est en effet hostile au plan offensif de Bonaparte) mais il signe divers ordres. Le 21 septembre, il prend contact avec Louis Turreau, conventionnel en mission près de l'armée d'Italie et qui a été révoqué du commandement de l'armée de l'Ouest, chargé de la lutte contre les Chouans. Est-ce à cette époque qu'il a rédigé sa note pour l'artillerie de l'Ouest, connue le surnom Antonary (Manuscrits de Napoléon en Pologne, p. 45)? Ou la note se fut-elle pas plus tardive, écrite au moment où Bonaparte fut nommé par arrêté du 29 mars 1795 au commandement de l'armée de l'Ouest? (Cf. Garros, Histoires de Napoléon Bonaparte, p. 77.)

Pour comprendre l'importance des solutions proposées par Bonaparte (donner notamment une artillerie à cheval et un équipage de montagne à l'armée de l'Ouest), il faut rappeler que les Bleus avaient perdu dans leur lutte en Vendée jusqu'à 300 canons en 1793. Napoléon s'est probablement inspiré des Principes de la guerre des montagnes de Heuret et de l'Essai sur l'usage de l'artillerie par du Puyet.

La supériorité de notre artillerie sur celle de nos ennemis¹ est due à l'état de perfection où nous avons porté [cette arme depuis 30 ans] les constructions d'artillerie, à la bonne organisation des régiments de ce corps, mais surtout à l'idée de créer des corps d'artillerie à cheval, qui ont rendu les services les plus distingués dans le Nord, et à celle de se servir de nouvelles constructions pour les affûts des pièces de campagne, par le moyen desquelles l'on a surmonté la difficulté des chemins et l'on a conduit l'artillerie sur les montagnes les plus escarpées, sans retarder la marche des colonnes. C'est à l'usage de ces constructions, créés à l'armée d'Italie sous la dénomination d'équipage de montagne, que l'on doit en partie les succès de cette armée.

L'armée qui est en Bretagne doit avoir un équipage de montagne : 1^o parce que la plupart de cette province est montagneuse, et l'artillerie de campagne d'aucun service; 2^o parce que, les Chouans faisant une guerre de tirailleurs, les corps qui marchent en colonnes doivent avoir une artillerie plus mobile qui puisse suivre les mouvements des colonnes de chasseurs, sans les embarrasser et sans nécessiter des retours sur tel ou tel chemin.

Il est cependant nécessaire qu'ils aient de l'artillerie non seulement pour surmonter l'ob-

1 Sur cette supériorité qui déterminait le succès de Vigny et Soult, l'artillerie au début des guerres de la Révolution (1792), et Mada Lamotte, L'artillerie de campagne française pendant les guerres de la Révolution (1792)

taile d'un manoir ou d'un village, mais encore pour augmenter l'énergie et la confiance de nos soldats, en parvenant à leur attaque le plus tôt possible. Quelques divisions de l'équipage de montagne surveilleraient très bien les côtes montagneuses et escarpées de la Bretagne, pour accourir au traitant où l'ennemi débarquerait.

Si l'on avait eu un équipage de montagne dans la Vendée, l'on n'aurait point perdu tant de pièces et de caissons.

L'équipage de montagne consiste en :
1^o affûts-traîneaux pour pièces de 4.

Le traîneau sert à la fois d'affût et de traîneau, par le moyen d'une chevette qui se lève dans la marche et se met au moment du service.

2^o affûts-traîneaux pour obusiers de 6 pouces; 3^o affûts-traîneaux pour pièces de 8; 4^o affûts-traîneaux pour pièces de 12; 5^o caissons à dos de mulet pour approvisionnement des pièces de 4; 6^o pour pièces de 8; 7^o de 12; 8^o pour obusiers de 6 pouces; 9^o pour cartouches d'infanterie; 10^o forge de montagne portative à dos de mulet; 11^o pont de cordage pour jeter sur des ravins.

Partout où passe un mulet, la pièce de 4 et l'obusier de 6 p passent. Les pièces de 8 et de 12, avec un peu plus de peine, mais passent également. Nous en avons conduit au travers des Alpes, au grand étonnement de nos ennemis et des Génois.

Il n'est pas un militaire qui ne sente l'avantage d'avoir un équipage de montagne pour l'armée de l'Ouest, pareil à celui que nous avons établi à l'armée d'Italie. L'on peut le construire en peu de jours à Nantes et en Bretagne, les affûts-traîneaux étant très faciles à faire, ainsi que les caissons.

Liberté.



Egalité.

Ampliation



Du Comité de Salut public, en vertu de la fonction an-dessus mentionnée de la République avec et indivisible.

Le Comité de Salut public a vu que le Général de Brigade Dumas, ci-dessus en référence, par le Comité de Salut public, au sujet de la liste des officiers généraux employés, attend son rapport de la part de son général à cet égard.

Paris le 15 Mars 1804

Le Comité

pour ce qui concerne

Le Chef de la Commission

Henry Dumas

II. Radiation du
général Bonaparte
de la liste des offi-
ciers Généraux em-
ployés.
Ministère de la
Guerre.

« Si cela continue,
mora mi, je finirai
par ne plus me détour-
ner lorsque pour
une voiture » écrit
avec Bonaparte à
Joseph.

LXVI.
Mémoire
sur l'armée d'Italie

A partir du 18 août 1795, Bonaparte est attaché au bureau topographique du ministère de la Guerre. Il y joue le rôle d'un véritable conseiller du gouvernement pour les affaires militaires. Les nouvelles qui venaient de l'armée d'Italie étaient en effet mauvaises et inquiétaient l'Institut de Pontécoulant, responsable de la guerre au comité de Salut public. Bonaparte remet plusieurs mémoires (n^{os} 49, 50, 52, 53, 57, 6a dans la Correspondance de Napoléon I^{er}) où il préconise à nouveau l'offensive dans la direction de la Lombardie. Du mémoire du 1^{er} de juillet 1795 2, connu par Coston (Biographie des premières années de Napoléon Bonaparte, t. II, p. 320) et par la Correspondance (n^o 49), Arkenagy a retrouvé un manuscrit donnant un texte plus exact. On pense qu'il fut dicté à Jussot par Bonaparte, sous corrigé écrit de la main du général.

L'armée des Alpes et d'Italie occupe la cête supérieure des Alpes et quelques positions de l'Apennin, elle couvre la Savoie, le département de Piémonte, le comté de Nice, Queuille, Loano, Vado... Le cabotage de Marseille, Nice à Gênes s'exerce à la vue de l'escadre anglaise, sans qu'elle pût s'y opposer.

L'ennemi s'est emparé de Vado¹. L'escadre anglaise mouille dans cette superbe rade... L'armée d'Italie, notre flotte... ne peuvent plus tirer leurs subsistances que de l'intérieur de la France.

Il est donc indispensable (pour rétablir le cabotage et) assurer les subsistances du Midi, de Toulon et de l'armée, de reprendre la position de Vado. (Puisque la possession des mers est momentanément assurée, il appartient à nos armées de terre de suppléer à l'insuffisance de notre marine.)

Mais depuis le Saint-Bernard jusqu'à Vado, les Alpes (que notre armée occupe, forment une circonférence de 95 lieues. On ne pourrait pas faire circuler nos troupes de la gauche à la droite en moins de 2 décades)...

Si la paix avec les cercles de l'empire se conclut, l'empereur n'aura plus que le Brisgaw et ses États d'Italie à garder². (Elle) sera le théâtre des événements les plus importants. Nous éprouverions alors tous les (inconvenients)

1. Bourg Bertoldi, à 4 lieues S.O. de Loano, dépendant d'une seigneurie noble.

2. Toujours l'objet de nos vœux, nous avons un conseil haut à l'Est à la faveur des circonstances qui favorisent le Portugal.

de notre position (et nous pourrions en ressentir les plus tristes effets)...

Par les attaques que les Autrichiens ont entreprises sur la droite de l'armée, il ne nous reste plus de doute que leur intention ne soit de porter le théâtre de la guerre sur la rivière de Gènes, et de menacer le département des Alpes-Maritimes de ce côté-là. Nous serons alors obligés de maintenir une armée nombreuse en campagne [qui pourrait attirer les plus tristes conséquences], c'est-à-dire à force de numéraire, ce qui la rendrait extrêmement onéreuse à nos finances. Nous devons, au contraire, être conduits par le principe que la guerre doit nourrir la guerre.

Il est donc indispensable de reprendre promptement Vado, de changer le théâtre de la guerre, de pénétrer en Piémont, de profiter du reste de la bonne saison pour s'y procurer un point d'appui où l'on puisse réunir nos armées, menacer de partager le Piémont, et dès lors décider promptement le roi de Sardaigne à la paix, en lui offrant les moyens et les conditions pour la conclure.

Les Alpes, depuis le mont Saint-Bernard, le mont Cenis, le mont Viso, vont toujours en se baissant jusqu'à Ponte di Nava, de sorte que le col de Tende est le plus facile et le moins élevé. L'Apennin, qui commence à Ponte di Nava et qui est moins élevé, se baisse sensiblement vers Vado, Altare, Carcare, et part de là pour s'élever, de sorte que plus l'on s'enfoncé en Italie, plus on gagne les hauteurs. Les vallées des Alpes sont toutes dans le sens de la frontière, de sorte qu'on ne peut pénétrer en Piémont qu'en s'élevant considérablement...

Dans la saison actuelle, il serait imprudent d'essayer d'entreprendre rien de considérable par les Alpes. Mais l'on a tout le temps pour pénétrer par la droite de l'armée d'Italie.

De Vado à Ceva, première place frontalière de Sardaigne sur le Tanaro, il y a huit heures sans jamais s'élever de plus de 2 à des toises

au dessus du niveau de la mer. Ce ne sont pas proprement des montagnes, mais des monticules couverts de terre végétale, d'arbres fruitiers, de vignes. Les neiges n'y obstruent jamais les passages; les pointes en sont couvertes pendant l'hiver, mais sans qu'il y en ait même une grande quantité.

Dès le moment que les renforts de l'armée des Pyrénées seroient arrivés, il seroit facile de reprendre les opérations de Saint-Bernard et de San Giovanni.

LXVII.

Instruction pour Kellermann

Ashenazy a publié également un projet d'instruction (juillet 1795) pour Kellermann alors général en chef de l'armée des Alpes et d'Italie. Kellermann, dont on a fait abusivement le vainqueur de Valmy alors que l'initiative des manœuvres appartient à Dancouriet, était, du jugement de Napoléon, « un brave soldat, extrêmement actif sans tout à fait posséder des moyens nécessaires pour la direction en chef d'une armée ». Il avait été culbuté en juin 1795 par l'offensive autrichienne. Dancouriet souhaitait donner à ce bon soldat dépourvu d'initiative un plan précis dont Napoléon rédigea la minute. Elle est publiée ici, non d'après la Correspondance (n° 52), mais d'après le manuscrit publié par Ashenazy (pp. 59-60).

[Le premier mouvement à opérer à la droite de l'armée d'Italie, dès l'instant qu'elle aura reçu des renforts qui doivent la rendre supérieure en nombre à l'armée autrichienne, c'est de s'emparer de Saint-Bernard et de Baccar-Barbena..]

L'on pourrait également se porter par Murialto sur les hauteurs de Biastro, intercepter le grand chemin de Savone à Altare, Carcare, Com et à Alexandre.. L'ennemi serait obligé d'évacuer Saint-Jacques et Yade. Il ne pourrait le faire que par Montenotte et Saasallo, où il n'y a pas de grands chemins. [Il serait possible alors qu'il se décide à forcer le passage d'Altare, entreprise extrêmement hardie..]

La gauche de l'armée d'Italie et la droite de l'armée des Alpes se réuniront et investiront Démon.. La division du centre surveillera le mouvement des troupes qui lui seront opposées, afin de pouvoir, par une attaque faite à propos, faire une diversion..

L'on ne fera le siège de Démon que dans le cas où l'on pourrait avoir le temps de prendre cette place. Lorsque la saison sera avancée et que le col d'Argentière sera difficile et menacera de se fermer, si Démon n'était pas pris, l'on ferait venir la division de Démon sur

Ceva en opérant la jonction de toute l'armée au-delà de Carcare.

Le but de la campagne d'été sera de prendre Turin ou de marcher en Lombardie.

L'on doit faire tous les préparatifs, soit en équipage de pont, soit en équipage d'artillerie ou de vivres pour entreprendre cette campagne avec succès.

Si l'on entre en Lombardie, le but devra être de pénétrer dans le Mantouan pour s'emparer, au commencement de la campagne prochaine, des gorges de Trente. L'on cherchera à pratiquer des intelligences utiles à donner l'alarme et à être au fait des mouvements qui se passent dans cette ville. L'on n'entreprendra pas le siège parce que l'on croit la saison très avancée. Au reste, les circonstances de l'hiver ou des négociations pourront décider à cette opération ou du moins au blous.

LXVIII.
Instruction
pour les représentants
du peuple
et le général en chef
de l'armée d'Italie

Un nouveau projet adressé à Kellermann et aux représentants du peuple auprès de lui (Bitter, Poyre et Moussé), daté incorrectement de juillet, en réalité d'août 1793, a été publié dans la Correspondance sous le numéro 52, on peut lui préférer le manuscrit reproduit par Antwanzy (pp. 65-66).

Le comité de Salut public, ayant pris en considération la situation politique de l'Europe et la position militaire de l'armée des Alpes et d'Italie, a senti :

1^o Qu'après la paix faite avec la République par les rois de Prusse et d'Espagne¹, après les succès que toutes nos armées ont glorieusement remportés sur les ennemis, il n'était plus possible que le roi de Sardaigne conservât l'espoir de reprendre les départements du Mont-Blanc et des Alpes-Maritimes, et dès lors n'aura plus aucun intérêt à continuer la guerre..

6^o Qu'il est dans l'intérêt de la France de donner au roi de Sardaigne la Lombardie, c'est qu'elle est bornée par la nature par les Alpes, l'Empire aussi l'est par le Tyrol.

7^o Qu'il est temps enfin de combiner les opérations de l'armée du Rhin avec celles d'Italie et d'aller, de concert, chercher une paix glorieuse, digne du courage de nos armées et des destins de la République, jusque dans le cœur des États héréditaires de la maison d'Autriche..

Conduit par toutes ces considérations, le comité de Salut public a donné les ordres les plus pressants pour faire aller des troupes et des renforts considérables de tout genre. Il reste aux généraux à prendre les mesures et à

1. Alliance au traité de Bâle avec la Prusse (5 avril 1795) et un traité de Bâle avec l'Espagne (10 juillet 1795)

combinaison les opérations avec la précision, le secret et la résolution de vaincre, qui est le garant de la victoire...

L'artillerie nécessaire au siège de Ceva débarquera à Vado; l'on la fera venir à Oncelle pendant le mouvement, et, dès que l'on sera maître de Montanaro, l'on la fera débarquer.

Cependant les Piémontais, dès l'instant qu'ils verront que nous nous fixons au siège de Ceva, pourraient se réunir avec les Autrichiens. C'est à cet effet qu'il faut que notre cavalerie... fasse de courses et lève des contributions dans la plaine. Il sera dirigé par le général en chef, à 6 officiers hardis et entreprenants, des corps de partisans... La gauche se réunira avec la droite de l'armée des Alpes, passera les Barricades, enlèvera la hauteur de Sambuco et investira Démont, enfin s'emparera de la hauteur de Valloria.

LXIX.
Clisson
et [*Eugénie*]

« C'est sans doute au mois de septembre 1795, ayant vingt-six ans accomplis, que Napoléon, voyant l'amour et le mariage lui échapper, abandonné par la fortune, triste et découragé, écrit son petit roman *Clisson* et *Eugénie*, soit qu'il ait voulu l'écrire, pour tenter de l'écrire encore, à l'oubliéeur *faroué*, soit plutôt qu'il ait pris le parti de s'arrêter à ce moment de sa vie pour jeter un regard sur lui-même et d'ensevelir ce premier amour défunt sous le lincoln brillant de la poésie » (*Dard, Dans l'entourage de l'Empereur, p. 3*).

C'est par l'intermédiaire de son frère *Joseph* que Napoléon a connu, au début de 1794, les *Clary*, riche famille marseillaise dont la fortune était fondée sur la navigation et le commerce des épices avec le Levant. Il y rencontre *Désirée-Eugénie*, seconde fille de la maison, et s'éprend d'elle. Cependant que son frère *Joseph* épouse l'aînée, *Julie*, Napoléon obtient le consentement de la cadette, en avril 1795, sous la condition qu'il fera changer son affectation pour la Vendée en un commandement en Provence. Il part pour Paris mais apprend en cours de route sa réforme. Dès lors commence pour lui une période de difficultés matérielles dont s'alarment les *Clary*, victimes des événements politiques de Marseille et retirés à Gênes. La correspondance avec *Eugénie* s'interrompt vers la mi-

juin (cf. Hochschild, *Déserte*, reine de Suède et de Norvège, 1868, qui compile l'ouvrage de Girard de l'Am, *Déserte Clary* d'après sa correspondance inédite avec Bonaparte, Bernadotte et sa famille, 1959). Bonaparte s'en plait amèrement dans ses lettres à Joseph : *Il semblait alors atteint d'une sorte de folie, d'auto-suggestion qualitative. Accablé de revers et de misère, blâmé en outre dans ses sentiments les plus intimes par une déception intolérable pour sa fierté, il voyait dans la jeune fille insignifiante, sans caractère ni beauté, l'amour et le bonheur suprêmes qui s'échappaient. C'est dans ce paroxysme de découragement qu'il écrivit pour lui-même, et peut-être encore pour elle, l'histoire des amours de Clisson et Eugénie. Il ébaucha et corrigea les différents fragments de ce récit, selon toute probabilité entre la mi-mai et la mi-septembre 1795.* (Aulagnay, op. cit., p. 90.)

Frédéric Mazon (Napoléon dans sa jeunesse, éd. 1902, p. 111) a contesté que sa passion malheureuse pour Déserte Clary ait inspiré à Bonaparte sa nouvelle de Clisson et Eugénie qu'il situe plus tôt, vers 1789, par des analogies avec la Nouvelle-Corse et où il ne veut reconnaître que l'influence de Rousseau. Il est difficile de suivre Mazon : Vers la fin, nous trouvons cette phrase : *« J'ai à vingt-six ans éprouvé les plaisirs éphémères de la réputation... »* Or, en 1795, Napoléon avait précisément vingt-six ans, et déjà il était général et le héros de Toulon. En plus il dit que Eugénie avait seize ans lorsque Clisson s'éprit d'elle, âge exact de Déserte quand Napoléon la rencontra pour la première fois. De plus, elle s'appelait Déserte-Eugénie. Enfin, Clisson meurt déçu, après avoir cherché la mort dans la bataille ; il n'est plus question de subjuguier les passions amoureuses et de vivre pour la gloire ou le bonheur de la patrie, comme il l'écrivait en 1788 ou en 1789, dans le Dialogue sur l'amour. (Hesley, Rousseau et Napoléon, pp. 52-53.)

Aulagnay, qui publie, le premier, Clisson et

Eugénie, consistait au milieu du roman (qui est plutôt une nouvelle) une importante lacune qui rendait le récit difficilement compréhensible. Il pensait que Napoléon avait détruit une partie de son œuvre. Or les quatre pages qui manquaient figuraient, et qu'ignorait Achevamy, dans la collection André de Coppel à New York. Vendues aux enchères à Londres par Sotheby, le 15 mars 1955 (Catalogue of the André de Coppel Collection, Part II, p. 47), elles furent acquises par M. Howard Samuel (cf. J. Gallini, *L'étrange odyssée de Clisson et Eugénie*, *Revue de l'Institut Napoléon*, juillet 1955, pp. 89-92). La nouvelle, désormais complète, fut publiée par le *Nouveau Fémina*, en septembre 1955 ; c'est d'après le fac-similé d'Achevamy et cette publication que nous reproduisons ici le texte intégral de Clisson, titre exact de l'œuvre, Bonaparte ayant rayé sur son manuscrit le nom d'Eugénie.

Clisson¹ était né avec un penchant décidé pour la guerre. Des l'âge le plus tendre, à la vue d'un casque, d'un sabre ou d'un tambour, l'enfant désolait le vœu de la nature [l'inclination innée qui promet un grand succès] qui l'avait destiné à parvenir dès l'adolescence au premier grade de la milice. [Il approfondit les principes de l'art de la guerre dans un âge où le commun s'est occupé que] Absorbé par la gloire il dédaignait longtemps toute autre passion. [Il dédaignait l'amour, il méprisait la veine...]. Cependant son cœur longtemps [meurt] en proie aux feux de la guerre, sentit enfin d'autres besoins. Il²...

1 Le nom de Clisson, compagnon de Du Guesclin, lui fut probablement suggéré à Bonaparte par son ami de Volpigeon. François de Guise de Clisson (1753-1802), cf. *Clisson*, op. cit., t. I, p. 10.

2 Fin de la première ébauche.

3 Fin de la seconde ébauche.

Clisson était né avec un penchant décidé pour la guerre.

Il lut la vie de grands hommes dans l'âge où l'on lit des fables.

Il médita les principes de l'art militaire dans le temps que ceux de son âge étaient à l'école... [Il parcourut rapidement les grades qu'il marqua tous par des actions d'éclat.] Il parvint au premier grade de la milice encore adolescent³.

Clisson était né pour la guerre. Encore enfant il connaissait la vie des grands capitaines.

5 Texte défectuel

5 Édige de Olympe Clary
[cf. Vigny, *Le Jeune
Clary*, p. 10]

Il méditait les principes de l'art militaire [dans le temps que ceux de son âge étaient à l'école et cherchaient des filles]. Dès l'âge de porter les armes il marqua chaque pas par des actions d'éclat. Il était arrivé au premier grade de la milice militaire, quoique adolescent. Le bonheur seconda constamment son génie. Ses victoires se succédaient, et son nom était connu du peuple, comme celui d'un de ses plus chers défenseurs⁴.

Cependant son âme n'était pas satisfaite. [Né pour le bonheur, il n'était encore parvenu qu'à la gloire.]

Les peines que la méchanceté de l'envie fait endurer navoient vivement son âme. Clisson, comme tous les hommes, était né pour le bonheur et il n'était encore parvenu qu'à la gloire.

[Il avait dédaigné l'amour. Mais il connut Eugénie.]

La guerre cessa un instant, et il connut Eugénie.

Eugénie avait 16 ans⁵, [elle était douce, bonne et vive] de jolis yeux, une taille ordinaire. Sans être laide, elle n'était pas une beauté, mais la bonté, la douceur, une tendresse vive lui appartenaient essentiellement. Clisson avait dédaigné les femmes et l'amour, essayé la réaction naissante de soi, et la douceur ne trouve pas de résistance. Clisson effraye Eugénie. [Le sévère Clisson est amoureux.] Le cœur de Clisson, accoutumé aux victoires, aux grandes entreprises, donna bientôt à sa passion un caractère de force et d'inflexibilité qui lui appartenaient. La bonne Eugénie [s'agit au sort illisible] comprit que son sort était de s'attacher à la destinée de ce grand homme, et lui promit un amour éternel. Clisson le promit aussi.

L'envie, la calomnie, et sont les passions basses qui s'assailent aux [grandes] réputations

malaisantes, qui font périr tant d'hommes utiles et étouffent tant de génie. Le pouvoir, le sang-froid, le courage et la fermeté ne font que croître le nombre de ses ennemis et à offenser des hommes, qui par leur place devraient régler l'opinion sur son compte. L'on appelle orgueil sa grandeur d'âme, on lui reproche sa fermeté. Dégoûté de triompher qui croissent ses ennemis sans lui donner des amis, Clisson sentit le besoin de rentrer en lui-même, et pour la première fois [depuis sa vie] il jeta un coup d'œil sur sa vie, ses goûts et son état. Comme tous les hommes, il avait le désir du bonheur et n'avait encore trouvé que la gloire. [Il alla passer un mois à la campagne, près de Lyon, chez une de ses connaissances. Occupé depuis son enfance de la guerre, il avait été emporté par le tourbillon des événements, et toujours dominé par la force de son penchant. Son âme toute en proie, absorbée par ses occupations constantes, était neuve encore aux impressions des autres passions et idées morales.]

* Clisson portait dans son cœur le désir du bonheur et n'avait encore quitté que les illusions de la gloire. Il restait peu à la maison. Son camarade recevait beaucoup de monde, avait grande compagnie, et Clisson ne pouvait s'accoutumer aux petites formalités. Son imagination ardente, son cœur de feu, sa raison sévère, son esprit froid ne pouvaient que s'ennuyer des élégances des coquettes, des jeux de la galanterie, de la logique des tailleurs et de la morale des brocards. Il ne concevait rien aux cabales et n'entendait rien aux jeux de mots. Sa vie était sauvage et ses facultés absorbées par une seule pensée qu'il ne pouvait encore définir ni connaître, mais qui maîtrisait entièrement son âme. Accoutumé aux fatigues, il avait besoin d'action, de beaucoup d'exercice.

à la France, sur le
côté, interrompé,
pour expliquer le sens,
indiqué par son usage
1800.

7. Retour au texte défectueux.

8. *«Napoleón nunca dejó á Francia, en abril 1795.»* « Je quittai Lyon avec plus de peine encore que Voltaire, je me souvenais en tous lieux cette ville qu'il me semblait que j'avais vu et passai ma vie. »

Il n'avait pas de plus douce occupation que d'errer dans les bois. Là, il se complaisait, il bravait la méchanceté et s'élevait au-dessus des folies et de la bassesse humaines.

Quelquefois, sur des bancs argentés par l'astre des amours, il se livrait aux désirs et aux palpitations de son cœur. Il ne pouvait plus s'arracher au spectacle mélancolique et doux de la nuit éclairée par la lune. Il y restait jusqu'à ce qu'elle disparût, que l'obscurité effaçât sa rêverie, et plus triste, plus agité, il allait chercher un repos dont il avait besoin.

La rêverie remplaça la réflexion. Il voyait avec un plaisir inconnu jusque-là le spectacle des variétés de la nature, la naissance et le fin du jour, le chant des oiseaux, le murmure des eaux, les notes des prairies [Il passait des heures entières méditant au bord des bois, et le soir il y restait jusqu'à minuit dans des rêveries à la lueur de l'astre argenté des amours. Il allait souvent aux eaux d'Alles, éloignées d'une heure de Champvert. Ces eaux sont très-fraîches pendant une certaine saison, depuis 4 à 5 heures du matin.]

⁷ Cette réaction sur lui-même lui fait comprendre d'autres sentiments que celui de la guerre, d'autres penchans que la destruction. Le talent de nourrir les hommes, de les élever, de les rendre heureux, vaut bien celui de les détruire.

Il désira se recueillir un moment, de mettre de l'ordre dans cette foule d'idées qui depuis plusieurs jours assiégeaient son âme. Il s'éloigna [pour quelques mois] du corps et courut à Champvert, près de Lyon⁸, demander à un monsieur, son ami, l'hospitalité.

Cette campagne, une des mieux situées de cette grande ville, réunissait tout ce que l'art et la belle nature peuvent produire.

Classon voyait avec surprise le spectacle enchanteur de la naissance et de la fin du jour,

[de celle de la nuit] du cours de l'astre de la nuit argentant les bosquets et les campagnes. Les variétés des temps, des perspectives, le chant des oiseaux, le murmure des eaux, tout faisait sur son cœur une impression nouvelle et jusque-là inconnue. [Tout était nouveau pour Chisson] Il voyait cependant ce qu'il avait mille fois vu sans [réflexion] rien sentir, sans en être frappé. Misérable homme, quand tu [pars du cercle de la nature], enlevé au dessus de tes semblables, [la peine te suit]... ton âme en proie à l'illusion, à l'effervescence, à l'appréhension, est sourde aux beautés et insensible aux plaisirs de la nature.

Naturellement sceptique, Chisson devenait mélancolique. La rêverie avait remplacé chez lui la réflexion. Il n'avait rien à combiner, à craindre, à espérer. Cet état de quiescence, si nouveau pour son génie, l'aurait, sans le sentir, conduit en peu de temps à la stupeur.

Dès la pointe du jour il errait dans les campagnes, s'attendrissait avec ses pensées habituelles.

Il allait souvent aux bains d'Alles, distant d'une lieue de sa demeure. Il y passait des matins entiers à observer les hommes, ou à parcourir la forêt, ou à lire quelque bon auteur.

Un jour que, contre l'ordinaire, il y avait un peu de monde, il y trouva 2 jolies personnes qui paraissaient beaucoup se plaire dans leur promenade, qui venaient de retourner là seules, avec la légèreté et la gaieté de 16 ans. Amélie avait une belle taille, de beaux yeux, un beau teint, de beaux cheveux, et 17 ans. Eugénie, plus jeune d'un an, était moins belle [une taille ordinaire, un teint].

Amélie paraissait dire en vous regardant : tu m'aimes, mais tu n'es pas le seul, et j'en ai bien d'autres; sachez donc que l'on ne me peut plaire qu'en me [baisant la main] flatter, j'apprends les compliments et j'aime l'accent guindé.

Eugénie ne regardait jamais fixement un

5. *Manuscrits peints de Sa Majesté*

10. Les deux pages, le manuscrit de la collection Ansel de Cuyper

homme. Elle souriait avec douceur pour faire voir les plus belles dents possibles. Si l'on lui effrait la main, elle la donnait timidement, la retirait promptement. L'on dirait qu'elle provoquait de laisser voir la plus pâle main où la blancheur de la peau contrastait avec le bleu des veines.

Amélie était comme un morceau de musique française, que l'on entend agréablement parce que l'on sent la suite des accords qui plaît à tout le monde, parce que tout le monde sent l'harmonie.

Eugénie était comme le chant du rossignol, ou un morceau du Paësiello², qui ne plaît qu'aux âmes sensibles seulement, dont la mélodie transporte et passionne les âmes fortes pour la sentir vivement, tandis que cela paraît du médiocre au commun.

Amélie subjuguait la plupart des jeunes gens, elle ordonnait l'amour.

Mais Eugénie pouvait seule plaire à l'homme [sensible] ardent qui n'aime pas au goût, par galanterie, mais avec la passion d'un sentiment profond.

La première arrivait à l'amour par la beauté. Eugénie devait allumer dans le cœur d'un seul une passion forte, digne... des héros³.

La fraîcheur et les yeux d'Amélie méritaient les attentions de Clisson; il sut faire naître l'occasion de leur parler, de les accompagner jusqu'à leur campagne, où il leur demanda la permission de les y voir quelquefois. Son esprit était plein des jolies personnes qu'il venait de connaître, il ne pouvait se laisser de se retracer le portrait d'Amélie, de se rappeler ses paroles; il se laissa déjà entraîner à cette image séduisante, même l'idée de la silencieuse et modeste Eugénie le gênait; elle exerçait sur son cœur je ne sais quel empire qui troubloit le plaisir du souvenir de la belle Amélie.

Les deux jeunes personnes, de leur côté, avaient été affectées bien différemment. Amélie

reprochait à Eugénie de ne pas avoir su dissimuler le peu de plaisir que la conversation de l'étranger lui avait fait. Elle le trouvait sombre, mais d'une figure et d'une honnêteté distinguées. Eugénie trouvait qu'Amélie avait été trop prompte, son cœur marmessait et elle se trouvait dans ce malaise qu'elle ne pouvait qu'elle n'eût une grande aversion pour l'étranger, aversion qu'elle ne pouvait expliquer ni se justifier.

Le lendemain, Amélie voulut en vain engager Eugénie à se rendre aux eaux et insista opiniâtrément. Celle-ci se leva un moment après le départ d'Amélie pour écrire à sa sœur et pour se promener dans la campagne. Clisson avait précédé Amélie; ils se firent comme de vieilles connaissances. La liberté du cœur et souvent du séjour baussent tout cérémonial et toute étiquette. Ils restèrent plusieurs heures ensemble, ils critiquèrent les amoureux, et l'assable et gâté Amélie vint chez elle, remplie d'une très bonne opinion de Clisson qu'elle trouvait cependant... très peu gênant, quelque aimable. Elle ne parla toute la journée que de Clisson et obtint d'Eugénie qu'elle prendrait les eaux le lendemain. Celle-ci, de son côté, avait beaucoup pensé à un discours de l'étranger. Elle ne savait si elle le devait haïr ou l'estimer.

C'était un rendez-vous tacite auquel Clisson ne manqua pas. Du plus loin qu'il aperçut Amélie, il fut fâché de la voir avec son amie Eugénie, de son côté, ecouta sans parler ou répondit sans intérêt. Elle fixait ses yeux dans ceux de l'étranger qu'elle ne pouvait se lasser de regarder. De quel État est-il? Comme il a l'air sombre, pensif. L'on voit dans ses regards la maturité de la vieillesse et dans sa physionomie la langueur de l'adolescence. Et puis elle se fâchait de le voir absorbé par Amélie. Elle feignit d'être fatiguée et décida la société à prendre le chemin de la campagne, lorsqu'ils furent reconstrés par son médecin que les

10 Passage relatif sur le manuscrit de la collection Coppet.

voyait quelquefois. Celui-ci fut étonné de voir Clisson avec Aurélie et crut pouvoir se dispenser de lui en faire compliment. « M. Clisson », dit Aurélie.

[« Pardonnez¹⁰, lui dit Eugénie, interrompant, nous avons tout entendu parler de vous, j'é desire tant vous connaître. » L'accent de cette voix, le jeu de la physionomie portèrent au cœur de Clisson.]

Leurs regards se rencontraient. Les cœurs se confondaient et ils s'aperçurent dans peu de jours que leurs cœurs étaient faits pour s'aimer.

Ce fut l'ouvrage de l'amour le plus ardent et le plus respectueux qui ait agité le cœur d'un homme. Eugénie qui avait voué son cœur à l'amour, qui s'était crue insensible à l'amour, en sentit tout le feu. Clisson oublié la guerre, il méprisa le temps où il vécut sans Eugénie et où il ne respira pas pour elle. Tout à l'amour, il renouça à la gloire.

Leurs âmes se confondirent souvent; ils surmontèrent tous les obstacles et ils furent unis pour jamais.

Les mois, les ans s'écoulaient aussi rapidement que les heures. Ils eurent des enfants et furent toujours amants... Eugénie aimait aussi constamment qu'elle était aimée. Ils n'eurent pas une peine, un plaisir, une sollicitude qui ne leur fussent communs; l'on eût dit que la nature leur avait donné même cœur, même âme, même sentiment.

La nuit, Eugénie ne dormait que la tête appuyée sur l'épaule de son amant ou dans ses bras; le jour, ils ne vivaient qu'à côté l'un de l'autre, devant leurs enfants, cultivant leur jardin, dirigeant leur ménage.

Eugénie avait bien vué Clisson de l'apathie des hommes dont il ne se souvenait plus que comme un songe. Le monde, le peuple avaient oublié, vite oublié, ce que Clisson avait été.

Eugénie avait vingt-deux ans qu'elle croyait

être unces à la première année de son mariage. Jamais peut-être l'aspiration des larmes n'avait mieux lié deux cœurs, jamais l'amour n'avait dans ses caprices uni deux caractères si différents.

[La société¹³ d'un homme d'un si grand mérite que Clisson avait rendu Eugénie accomplie; son esprit était cultivé et ses sentiments très tendres et très faibles avaient pris ce caractère de force et d'énergie que devrait avoir le père des enfants de Clisson. Celui-ci n'était plus sombre, plus triste, son caractère avait contracté la douceur et l'aménité de celui de son amie. Les honneurs militaires, qui l'avaient accoutumé au commandement, l'avaient rendu fier et quelquefois dur; l'amour d'Eugénie le rendit plus compassant et flexible.]

Ils voyaient peu de monde, ils étaient peu connus, même de leurs voisins; ils n'avaient conservé de relations avec le peuple qu'en protégeant les malheureux [qui les] appréciaient et les bénissaient. Cela les consolait cependant du dépit des sots.

[Quelques pressentiments¹⁴ agitaient depuis quelques jours son âme; ses yeux se mouillaient de larmes; son cœur suffoquait. Elle serrait, avait saisi et ensermait Clisson dans ses bras; elle ne pouvait plus s'en détacher... Mélancolique... le jour, émue et tendre la nuit, la bonne Eugénie voyait un avenir incertain et sa raison ne pouvait que s'agiter.]

Elle¹⁵ ne voyait ses enfants sans en être attendrie, en saison froide les pressait, quelquefois envoyait sa fille. « O Clisson, lui dit-elle un jour en tenant Sophie sur ses bras, quel avenir funeste nous est-il donc destiné? Mais si ton cœur cesse de m'être fidèle, arrache-moi la vie! » Clisson, que l'amour et la nature et l'astuce liaient irrévocablement à Eugénie, s'affligea de sa peine et apaisait ses soucis. « Eugénie, lui répondait-il souvent, le jour que j'ai lié ta destinée à la mienne, j'ai juré de

13 Passage tiré sur le manuscrit de la collection Coppet.

14 Passage tiré sur le manuscrit de la collection Coppet.

15 On reprend le manuscrit polonois publié par Adamow.

protéger tes jours et de soutenir ta faiblesse. Ton mari ne cessera jamais d'être ton amant. Oui, il ne changera pas, il vivra toujours pour toi, il ne survivra jamais à ta perte. »

[L'on était dans le mois de juin. La chaleur étouffante du jour accroissait la beauté éclatante des nuits...]

Les chaleurs étaient excessives. Un orage terrible couvrait l'horizon. La pluie, les éclairs et la foudre obscurcissaient et éclairaient l'air. Eugénie fondait en larmes... Elle [enfonce] serré étroitement son mari sur son sein. Sophie se prit à pleurer de la douleur de sa mère, et se cache dans ses jupes en embrassant ses genoux avec ses mains enfantines. « Clisson, ton avenir est incertain et mon âme en proie à des malheurs qui me paraissent certains. Si tu dois cesser de m'aimer, arrache de cette main judaïquesante la vie à ton Eugénie. »

Clisson, que l'estime, l'amour et la nature laient irrévocablement à Eugénie, [se troublait des peines de son amie] n'eussent rien pour la rendre à la raison et au bonheur. Il prit Sophie dans ses bras. « Mon Eugénie, je te jure sur les jours de notre Sophie un amour éternel. Mais toi, cesse de m'affliger : dors-tu concevoir des alarmes lorsque mon cœur est si tranquille? » Ils prolongèrent leur conversation dans la nuit et à l'obscurité. Ils s'endormirent très tard. Ils étoient au premier sommeil lorsque Clisson fut éveillé par un bruit de chevaux et de voix qui arrivoit. Il se lève et voit un de ses anciens courriers qui lui apportait une lettre du gouvernement. C'étoit un ordre de partir sous 24 heures pour Paris, où il devait être chargé d'une mission importante que l'on vouloit confier à ses talents.

Malheureuse Eugénie, tu dors, et l'on t'enlève ton amant! » Le voilà donc expliqué ce mystère terrible, s'écria-t-elle, le voilà donc réalisé ce malheur. Oh! Clisson, tu m'aban-

donna, tu revois une autre fois le jeu de la folie des hommes et des événements et de la fortune. Adieu, mon bonheur, adieu, jours heureux, faibles et infiniment courts, vous n'avez plus de prix. » Elle était pâle, affaiblie et sans vie. Clisson n'était pas plus rassuré. Il fallait cependant parler.

Il est déjà à la tête d'une armée. Il ne faisait pas un pas sans avoir Eugénie dans la mémoire et lui tracer les témoignages de son amour. Son nom était le signal de la victoire et ses talents et son bonheur le grandirent. Il réunait en tout, il surpassait l'espérance du peuple et de l'armée qui lui devait ses succès.

Si jeune encore, si utile à sa famille et à la patrie, Clisson doit-il donc déjà finir!

Depuis plusieurs années il était séparé de son amie. Il ne se passait pas un jour qu'il ne reçût des lettres toujours tendres, qui soutenaient son courage et alimentaient son amour. Dans une action où il dut s'exposer, il fut blessé dangereusement. La renommée accroissait son mal. Il expédia Berville²⁴, un de ses officiers, pour en instruire sa femme et lui tenir compagnie jusqu'à son entière guérison.

Berville était à l'aurore des passions. Son cœur n'avait pas encore aimé. Il était comme le voyageur fatigué ou égaré, qui jette les yeux à la fin d'une longue course pour savoir où il doit se reposer la nuit. Il cherchait à plâtrer son cœur. Il vit Eugénie, vint ses larmes (aux siennes), partagea ses sollicitudes, et toute la journée ils parlèrent de Clisson et de son malheur. Son jeune cœur, novice aux passions, crut être aimé par la tendre amie; mais une passion d'autant plus furieuse qu'elle était plus cachée, plus inconnue à lui-même, s'était déjà emparée de lui. Il idolâtra Eugénie. Celle-ci ne se méfia point de l'arni de son mari. Déjà elle écrit moins souvent, moins longuement. Clisson a déjà des inquiétudes affligeantes. Il est rétabli de ses glorieuses blessures. Mais un trouble qu'il ne peut cacher décele

24. Berville, c'est le héros qui dans la partie se prend pour le héros de la partie qui s'appelle Berville. (L'ouvrage de Clisson Berville est placé dans une autre édition, d'après Huchschald (op. cit., p. 12), le nom de Clisson.

l'excitation de son âme. Eugénie ne lui écrit plus, Eugénie ne l'aime plus. Berville ne lui écrit qu'avec contrainte et sans intérêt. La nuit et le jour il pense à son malheur. Il veut, dans son premier mouvement, courir à Champvert et arracher Eugénie au malheur et à l'opprobre. Mais [quitter] l'armée, se consigner, et la patrie l'a placé là!

Il est deux heures après minuit. Tout est prêt pour la mort. Les ordres sont donnés, la bataille se prépare. Demain, que de sang jouera cet endroit! Mais toi, Eugénie, que diras-tu, que feras-tu, que deviendras-tu? Réjouis-toi de ma mort, rends ma mémoire, et vis heureuse.

La générale battait à la pointe du jour. Les feux des bivouacs s'éteignaient. Les colonnes s'ébranlaient, le pas de charge battait aux ailes, et la mort se peignait dans les rangs.

Que d'infortunés regrettent la vie et désirent de la garder encore! Moi seul, je veux l'achever. C'est Eugénie qui me la donnait.

L'on vint lui annoncer que l'aile droite était battue. L'on repousse le centre... et était aux prises. Peu après on lui annonce que le centre était victorieux, mais qu'à la gauche... brèches paraissent en bataille.

Adieu, toi que j'avais choisie pour l'arbitre de ma vie, adieu, la compagne de mes plus beaux jours! J'ai goûté dans [tes bras] ta société le bonheur suprême, j'avais épuisé la vie et ses biens. Que me restait-il pour l'âge futur que la santé et l'amour? J'ai à 26 ans épuisé les plaisirs éphémères de la réputation, mais dans ton amour j'ai goûté le sentiment suave de la vie de l'homme. Ce souvenir déchire mon cœur. Puisse-tu vivre heureuse, ne pensant plus au malheureux Clisson! Embrasse mes fils; qu'ils n'aient pas l'âme ardente de leur père; ils seraient comme lui victimes des hommes, de la gloire et de l'amour.

Il prit sa lettre, donna ordre à un aide de camp de la porter à Eugénie sur-le-champ, et tout de suite se mit à la tête d'un escadron, se jeta tête basse dans la mêlée, et espéra parer de mille coups.



Journée du 13^e Vendémiaire, Plan II
Carte de l'É. de nos jours

« Plan de l'É. de nos jours à un État de l'année 1795 »

12. Combat devant l'Église Saint-Roch près Saint-Honoré le 13 vendémiaire an IV (5 octobre 1795). Dessin de Moret gravé par Helman. Bibliothèque Nationale.

« Une guerre à mort éclatait entre la Convention et Paris? Était-il sage de se déclarer, de parler au nom de toute la France? Qui aurait descendu seul dans l'arène pour se faire le champion de la Convention? La victoire même serait quelque chose d'adieu; tandis que la défaite ouvrirait pour jamais à l'extermination des races futures? » Dans ce débat, retenu par le Mémorial, Bonaparte tranche rapidement. Il sera le général Vendémiaire, tournant à Saint-Roch l'insurrection royaliste. « Nous leur avons tué beaucoup de monde, il nous est resté trente hommes, dont il en reste Joseph. Nous avons désarmé les sections et tout est calme. Comme à mon ordinaire, je ne suis nullement blessé. »

LXX.
Note
sur l'armée d'Italie

La répression du coup d'État du 13 vendémiaire permit à Bonaparte de gagner la faveur de Barras, devenu l'un des thermidoriens les plus influents. Il en reçut le commandement de l'armée de l'Intrépide, fonction qu'il ne jugea pas à la mesure de son génie. Il est irrésistiblement attiré par l'armée d'Italie et critique violemment son chef, le général Scherer. Celui-ci venait de gagner la bataille de Lonato, les 22-24 novembre 1795. Dans une note de décembre, dont le manuscrit a été retrouvé par Achenazy (op. cit., p. 113), Bonaparte montre que Scherer n'a pas su exploiter la victoire et il se pose déjà en chef d'une armée dont il recevra le commandement en mars 1796.

Si l'armée d'Italie va en avant, elle ne le peut faire qu'elle n'ait au préalable placé une garnison dans la citadelle de Savone.

Si l'armée d'Italie était obligée de se replier, l'occupation de Savone peut servir notre embargo et maintenir libre notre communication avec Gênes.

Notre intérêt est de s'emparer de Savone. C'est même celui du peuple de Gênes (dont l'intérêt commercial est lié au nôtre).

L'on doit, afin que les Génois n'apportent aucune opposition à nos projets sur Savone :

1. Faire avancer l'équipage de siège qui est embarqué à Antibes jusqu'à Vado;

2. Occuper ensuite les hauteurs de la Madone de Savone;

3. Faire une note ferme et modérée qui ne blesserait les patriotes et demander au Sénat de permettre que l'armée tienne un bataillon et deux compagnies d'artillerie dans Savone. Il faut que cette note relève toutes les injures que les Anglais ont faites au commerce génois et les horreurs qu'ils ont commises dans le port de Gênes en brûlant la Madone, les incendies qu'ils se sont permis encore dernièrement et qui nous ont obligés à conduire la corvette qui était à Gênes jusque dans notre port pour la mettre à l'abri des mains des Anglais. Il faut surtout dans cette note

séparer le plus adroitement possible les intérêts du commerce et du peuple de celui des oligarques. Il faut que l'on envoie à Gênes un agent qui sache l'art de haranguer le peuple. Si alors le Sénat ne consentait pas à recevoir l'artillerie dans Savone, il faudrait faire avancer une batterie de siège sur la vallée, et pendant ce temps-là faire des ouvrages et construire des batteries sur la hauteur des Capucins.

L'on a commis une faute essentielle en ne forçant pas le camp retranché de Ceva tandis que les Autrichiens battus étaient accablés au-delà d'Acqui. Toute l'armée française se trouvait disponible pour battre les Piémontais qui, n'étant pas au nombre de 20 000, n'étaient pas en proportion de force contre nous qui en avions 30 000. Autant est une des preuves certifiant cette faute grossière; la division du général Sérurier, étant à Garassio et à San Giovanni, était à portée de Ceva; celle du général Masséna, étant à Coiro, n'en était éloignée que de quatre heures.

La prise de Ceva donnerait souliers, grains, viandes, draps et charrois à l'armée car le priot de Ceva livrait Mondovì et toutes les petites villes voisines riches en grains et en comestibles.

Maître du camp retranché de Ceva, la place peut tenir, mais l'on doit faire suivre à Vado l'équipage de siège et de là le conduire à Ceva. Il ne faut que 200 à 300 chevaux pour conduire l'artillerie, et l'on trouve dans le pays ce qui est nécessaire pour conduire les munitions. Si la pointe avait été entreprise et exécutée telle qu'elle avait été ordonnée, l'on devait, dès que les Autrichiens étaient éloignés du camp retranché de Ceva, s'emparer ensuite de la forteresse de Savone. Aujourd'hui, si les troupes sont rentrées en quartiers d'hiver, je pense qu'il faut d'abord commencer par Savone, et de là passer à Ceva. Il n'y a qu'une difficulté à ce retard, c'est que...

Liberté.



Egalité.

Ampliation



D'un arrêté du Comité des études public,
en date du 6 Brumaire an deuxième quart
de la République une et indivisible.

Le Comité des études public a arrêté
que le g^l de Division Bonaparte
est nommé g^l en chef de l'armée
d'Alger
et charge le g^l Commissaire de son
expédier des lettres de félicitation
à l'occasion de son présent avancement.

Ministère.

Bonaparte

Le g^l en chef de l'armée d'Alger
Bonaparte

13. Ampliation de la nomination du général Bonaparte à l'armée de l'intérieur. Ministère de la Guerre.

Index

On trouve un index des noms de personnes
et de lieux à la fin du 3^e volume.

Table des illustrations

Frontispice. Bonaparte, général en chef de l'armée d'Italie par Bachelier d'Albe.	xx
1. Pascal de Paoli.	57
2. Page de titre de <i>An account of Corsica, the Journal of a tour to that Island, and Memoirs of Pascal Paoli</i> .	67
3. Carte de la Corse, tirée de <i>An account of Corsica</i> , 1758.	68
4. Serment de fidélité de Bonaparte à la Constitution de 1792.	215
5. Fragment du <i>Dialogue sur l'anneau</i> .	227
6. Page de titre du <i>Discours sur l'origine et les fondemens de l'inégalité parmi les hommes</i> .	242
7. Carte des Iles de la Magdeleine.	352
8. Bonaparte au siège de Toulon.	401
9. Billet de Napoléon adressé au général Carteaux.	402
10. Note de Bonaparte adressée au comité de Salut public pour demander une mission en Turquie.	409
11. Radiation du général Bonaparte.	421
12. Combat devant l'Église Saint-Roch près Saint-Honoré.	455
13. Nominations de Bonaparte à l'armée de l'intérieur.	461

Table des chapitres

TOME II MANUSCRITS ET ŒUVRES IMPRIMÉES 1789-1796

Avant-propos.	3
Chronologie.	5
XXXIV. Notes tirées du <i>Compte Rendu de Necker</i> .	9
XXXV. Sur l'esclavage.	47
XXXVI. Notes tirées des <i>Observations sur l'Histoire de France</i> de M. l'abbé Mably.	23
XXXVII. Notes tirées de la <i>Géographie de Lacroix</i> .	39
XXXVIII. <i>Nouvelle Corse</i>	51
XXXIX. Lettres sur la Corse à M. l'abbé Raynal	63
XL. Notes tirées des <i>Écritures saintes</i> .	127
XLI. Lettre de M. Buonaparte à M. Matteo Battifoloco, député de la Corse à l'Assemblée nationale	131
XLII. Impressions de voyage.	147
XLIII. Notes tirées de l' <i>Histoire de la Serbie</i> .	151

XLIV. Notes tirées du <i>Voyage en Suisse</i> de M. William Coxz	164
XLV. Notes tirées des <i>Mémoires de Ducha</i>	185
XLVI. Notes tirées de l' <i>Histoire de la Noblesse de Dulaure</i> .	189
XLVII. <i>Esprit de Corcor</i> .	197
XLVIII. Notes tirées de l' <i>Essai sur les sexes</i> par Voltaire.	201
XLIX. République ou monarchie.	211
L. Notes tirées de l' <i>Histoire de Florence</i> par Machiavel.	217
LI. Dialogue sur l'amour.	225
LII. Notes sur le <i>Discours sur l'origine et les fondemens de l'inégalité parmi les hommes</i> par Jean-Jacques Rousseau.	239
LIII. Notes pour le discours de Lyon.	247
LIV. Discours sur la question proposée par l'académie de Lyon.	253
LV. Règlement pour la police et le service du bataillon des gardes nationales volontaires.	299
LVI. Mémoire justificatif du bataillon des volontaires sur l'insulte du mois d'avril.	305
LVII. Protestation des volontaires au sujet de l'abandon de la contre-attaque de la Sardaigne.	331
LVIII. Mémoires sur les lies de la Magdeleine.	337
LIX. Projet pour la défense du golfe d'Ajaccio.	347
LX. Projet pour la défense du golfe de Saint-Florent.	353
LXI. Position politique et militaire du département de la Corse au 1 ^{er} juin 1793	367
LXII. <i>Le souper de Beaucaire</i>	377
LXIII. Mémoire au comité de Salut public.	399
LXIV. Note sur Gènes.	411
LXV. Note sur l'artillerie de l'Ouest.	417
LXVI. Mémoire sur l'armée d'Italie	423

TABLE DES CHAPITRES

LXVII. Instruction pour Kellermann.	439
LXVIII. Instruction pour les représentants du peuple et le général en chef de l'armée d'Italie.	433
LXIX. Clisson et [Eugénie].	437
LXX. Note sur l'armée d'Italie.	457
Table des illustrations.	466

Le tome 2 de cette première édition critique des Œuvres littéraires et des écrits militaires de Napoléon Bonaparte a été achevé d'imprimer le 31 décembre 1967 sur les presses de l'Editrice Italiana d'Arti Grafiche à Bergamo. Le texte en caractères Didot a été composé par les soins de Firmin-Didot et C^o. Papier vergé à l'ancienne de la Cartiera del Garda. Reliure pleine peau frappée à l'or fin au dos et aux plats de fers d'époque.



Droit de dépôt de loi — 17 novembre 1967 — 4267

1. *Manuscrits*
de *pièce en 9*
à *pièce de papier*
à *l'instinct.*

— la: 1597 — la:

ce. 10833.686de/275, vol I-III.

